

Franck Perrin

Un dépôt d'objets gaulois à Larina
Hières-sur-Amby, Isère

Alpara

Chapitre 2. Le site de La Chuire

Jean-Paul Morel, Brigitte Fischer, Patrice Méniel et Henri Duday

DOI : 10.4000/books.alpara.1615
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1990
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125237



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MOREL, Jean-Paul ; et al. *Chapitre 2. Le site de La Chuire* In : *Un dépôt d'objets gaulois à Larina : Hières-sur-Amby, Isère* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1990 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1615>>. ISBN : 9782916125237. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1615>.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre 2. Le site de La Chuire

Jean-Paul Morel, Brigitte Fischer, Patrice Méniel et Henri Duday

- 1 En plus des quelques éléments laténiens provenant du plateau, une faille située au sommet des falaises qui bordent le site sur sa façade ouest et une petite cavité située dans cette faille, ont toutes deux livré du mobilier des âges du Bronze et du Fer.
- 2 La faille de La Chuire¹ est une des fractures d'origine tectonique et érosive qui ont profondément entaillé la bordure ouest du plateau de Crémieu, et plus particulièrement la falaise qui longe le Camp de Larina. Étroite de quelques mètres à son point de départ, elle s'élargit progressivement pour finir par se confondre avec les immenses éboulis qui bordent l'Isle Crémieu. Le pendage moyen de son remplissage est de quarante-cinq degrés. La faille constitue un accès direct au Camp au mépris des fortifications, par un sentier qui part de la plaine au niveau de la tourbière d'Hières-sur-Amby. Une petite cavité s'ouvre dans la paroi sud : la grotte de La Chuire. C'est cette petite anfractuosité qui a attiré l'attention des premiers chercheurs dont l'intérêt s'est ensuite porté sur toute la faille.
- 3 Comme sur le plateau, c'est E. Chantre qui le premier a effectué un sondage dans la grotte de La Chuire, sans laisser de compte rendu de ses travaux. À partir des années 1950, les recherches reprennent par un sondage effectué au sommet de la faille. Le mobilier exhumé comprend tout à la fois des objets métalliques de la fin du Hallstatt D, de la Tène C et D, mais aussi de la céramique, de la faune, des bracelets en lignite et en verre, une obole de Marseille (Chauffin 1960 : p. 27-50). En 1970-1971, un nouveau sondage est implanté dans la faille de La Chuire (Pélatan 1986), le long de sa paroi sud et quelques recherches sont effectuées dans la grotte. Mais les plus importants travaux débutent en 1975 et se poursuivront jusqu'en 1977 (Chausse 1977 : p. 115-120). Ces recherches vont conduire à l'implantation de huit sondages, le long de la paroi sud, sur une dizaine de mètres de longueur. Dernièrement, un sondage a été effectué le long de la paroi nord en 1983-84 (Perrin 1983-1984) (**fig. 13**) ; ses objectifs étaient la vérification de l'extension du gisement et de l'éventuelle conservation d'une succession stratigraphique cohérente.

13- La faille de La Chuire : sondage de 1984



Les données de terrain

- 4 Les données stratigraphiques concernant les divers sondages effectués dans la grotte et dans la faille de La Chuire sont extrêmement lacunaires. Pour les travaux des années 1950 et 1975-1977, elles se limitent à des descriptions sommaires de couches sans relevés stratigraphiques ou avec quelques croquis imprécis. Les fouilleurs ont cependant observé deux grands ensembles se distinguant par des variations de teintes : l'un appartiendrait à l'âge du Fer, l'autre à l'âge du Bronze. Malheureusement, le mobilier n'a pas été individualisé et il est donc impossible de rattacher ce dernier aux données imprécises de terrain. L'ensemble du mobilier doit donc être considéré comme hors contexte et étudié comme tel.
- 5 Le sondage effectué en 1983-1984 (rapports F. Perrin DRAH. Rhône-Alpes) a permis de vérifier le remplissage de la faille : ce dernier est constitué par une succession d'éboulis constitués d'éclats de calcaire provenant du délitage de la falaise. Sous deux mètres de colluvions récentes apparaît une succession d'éboulis qui livrent un très abondant mobilier archéologique (céramique, faune, objets métalliques, monnaies) hétérogène et tout à fait identique aux documents provenant des précédents sondages. Ce mobilier réunit des céramiques de l'âge du Bronze final, du premier et surtout de la fin du second âge du Fer. Les proportions de documents antérieurs à La Tène sont telles qu'il est impossible de les interpréter comme du mobilier résiduel ; d'ailleurs pour ce qui concerne les vestiges de la fin de La Tène, on observe dans les mêmes couches d'éboulis l'association de documents de La Tène C et D. L'importance du pendage (45°) explique à elle seule les remaniements multiples qui ont bouleversé le gisement et le perturbent encore actuellement. En région Rhône-Alpes, l'habitat du Bronze final III b des Gandus,

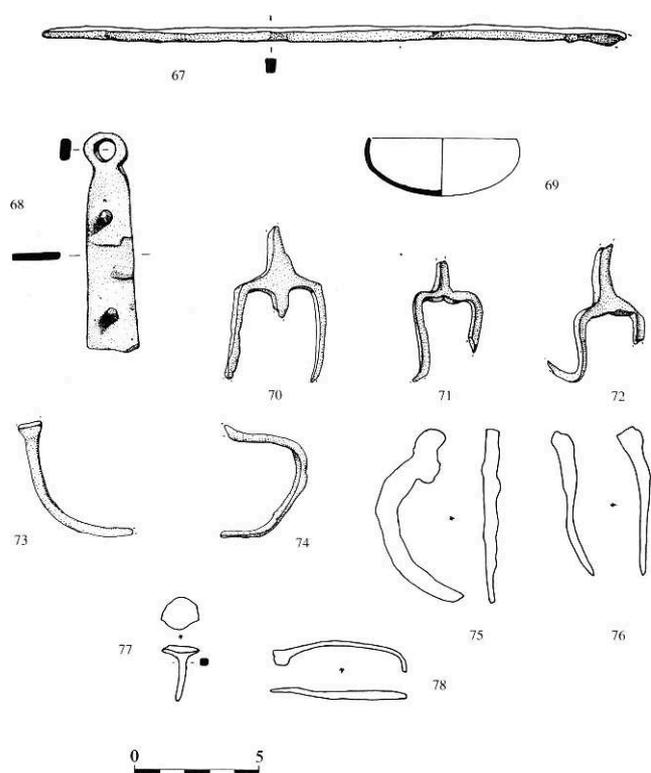
à Saint-Ferréol-Trente-Pas (Drôme) est établi sur « une pente d'environ 30 % et les fouilleurs ont constaté un glissement général du mobilier suivant la dénivellation (Daumas 1985). A fortiori, dans des pendages supérieurs, toute conservation des situations d'origine s'avère très hasardeuse. Toutefois, en l'absence d'information sur le profil du terrain naturel, il reste possible que ponctuellement existe une succession stratigraphique cohérente, stabilisée par des remontées ou des renforcements du substrat.

- 6 Outre ces observations, le sondage de 1983-1984 a permis de confirmer la bonne représentation du mobilier métallique notée précédemment : a priori, on pouvait se demander si ce type de mobilier n'avait pas fait l'objet d'une recherche privilégiée. D'autre part, le tamisage systématique des sédiments a permis de récolter quatre oboles de Marseille ; seules trois monnaies ayant été signalées lors des sondages précédents, on doit supposer qu'un nombre élevé d'exemplaire est passé inaperçu. De plus, les emplacements de plusieurs travaux clandestins ont permis d'estimer la surface du gisement qui s'étend sur un triangle d'environ deux cents mètres carrés ; en fait, il est fort probable que les vestiges occupent une surface beaucoup plus importante puisque l'on a affaire à un cône d'éboulis.

Les découvertes de la grotte

- 7 Cette cavité, profonde de quelques mètres à peine, a livré du mobilier du Bronze final au Moyen-Age ; aucune série n'ayant été isolée selon la stratigraphie, le matériel (**fig. 14**) est donc hors contexte. Quelques objets métalliques pourraient appartenir à l'âge du Fer. Bien que le contexte de la découverte ne permette pas de confirmer leur association, on remarque que tous ces objets se retrouvent dans la faille de La Chuire voisine où les documents gallo-romains et médiévaux sont très rares. De plus, dans les compte rendus des recherches plusieurs descriptions semblent concerner des céramiques campaniennes et des amphores italiques.

14- Mobilier en fer de la grotte de La Chuire

8 **Le gril**

n° 67. Fragment de gril en fer.

Tige de section rectangulaire qui s'amincit légèrement à une extrémité.

- 9 Il s'agit certainement d'une barre transversale de gril ; plusieurs de ces objets, liés à des activités culinaires, sont d'ailleurs attestés dans La Chuire. (cf. p. 60).

10 **Les récipients**

n° 68. Pièce en fer de seau.

Tige de section rectangulaire terminée à une extrémité par un anneau et comportant deux rivets en place (largeur : 15 mm).

- 11 Il s'agit d'une attache d'anse de récipient en bois, vraisemblablement un seau ; la disposition des rivets indique que la pièce était fixée à l'origine dans une rainure d'une des douves du récipient. (cf. p. 70).

- 12 n° 69. Fragment de tôle de fer appartenant à un petit récipient (?) hémisphérique (bol ?).

- 13 Des bols en fer sont connus au second âge du Fer, dans le mobilier de la tombe à char d'Hannogne (Ardennes), datée de La Tène D (Flouest 1977 : p. 67), mais il s'agit dans ce cas d'une forme très différente de cet exemplaire ; le diamètre de ce dernier est peu important et pourrait correspondre à une vasque de louche, proche de celle de Montbellel (Saône-et-Loire) (Guillaumet 1983).

14 **Les fourchettes à chaudron**

Plusieurs fragments en fer permettent d'identifier des fourchettes à chaudron. (cf. p. 63).

- 15 n° 70. Partie métallique d'une fourchette à chaudron à trois dents recourbées, comprenant une soie, emmanchée à l'origine sur une tige en bois.

- 16 n° 71. Il s'agit également d'une fourchette à manche en bois, comprenant une soie et deux dents courbes. Celles-ci semblent avoir été obtenues par refente d'une tige de fer.
- 17 n° 72. Fourchette très proche de la précédente ; elle n'en diffère que par la disposition de ses dents.
- 18 n° 73 à n° 76. Fragments de fourchettes à chaudron.
- 19 **Les objets divers**
n° 77. Fragment de clou en fer à tête circulaire.
- 20 n° 78. Fibule en fer (?).
Il s'agit peut-être de l'arc d'une fibule du type Feugère 6b, attestée en Gaule méridionale dans des contextes du Ier siècle av. n. è. Bien que la plupart des exemplaires soient en bronze, une fibule de Saint-Bonnet-de-Chirat (Le Truc, Lozère) est en fer et pourrait être rapprochée de ce fragment (Feugère 1985 a : p. 229-232).
- 21 Pratiquement tous ces objets se rapportent à deux activités très proches : les cuissons par ébullition et par rôtissage. En tenant compte des réserves émises plus haut sur le contexte de la découverte, il semble que la grotte de La Chuire ait été utilisée comme lieu culinaire ; un foyer malheureusement non daté a d'ailleurs été signalé par les fouilleurs. Pourtant l'étroitesse et l'emplacement de la cavité la rendent mal adaptée à l'établissement durable d'une cuisine et il ne peut donc s'agir que d'une activité provisoire.

Les découvertes de la faille

- 22 L'ensemble du mobilier de La Chuire a été divisé en cinq séries distinctes, étudiées de manière variée, selon l'intérêt qu'elles conservent hors de tout contexte stratigraphique : le mobilier non céramique, la céramique, le monnayage, la faune et les restes humains.

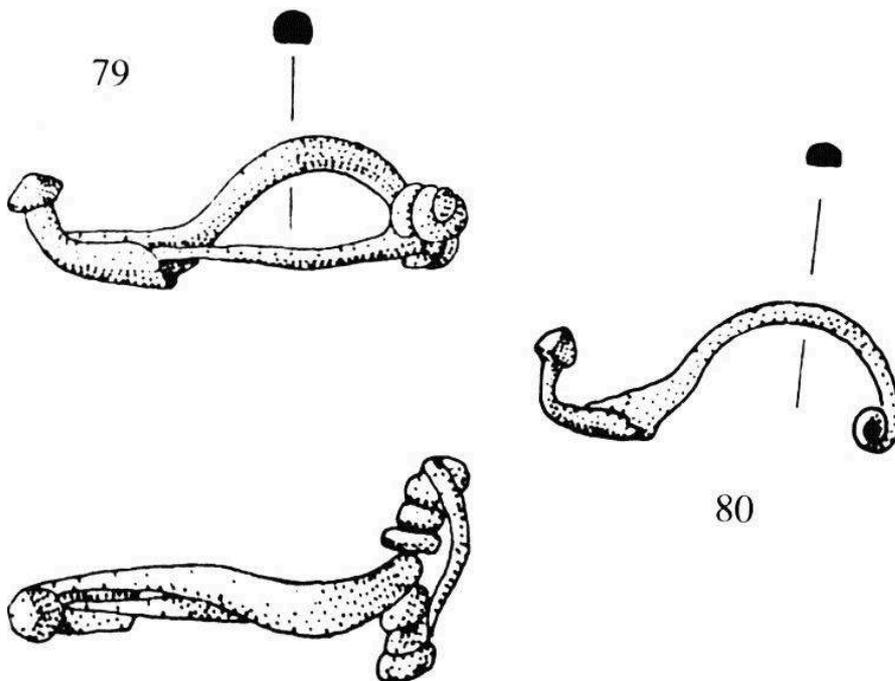
Métal, verre et autres matériaux

- 23 Pour ce qui concerne le mobilier non céramique qui fait l'objet de ce chapitre, la totalité des objets a été dessinée (Perrin 1988). Les vestiges métalliques ont été traités en laboratoire au Centre d'Etude et de Recherche Archéologique de Vienne (Travaux M.-C. Depassiot et V. Langlet). Au préalable, il a été nécessaire de débarrasser les pièces en métal d'un enduit appliqué par les fouilleurs et destiné à stopper la corrosion. Par la suite, la restauration a eu pour objectif de stabiliser la dégradation due à l'oxydation du mobilier et de rechercher la forme initiale de chaque pièce ainsi que d'éventuels décors.

La parure et le costume

- 24 **Les fibules en bronze (fig. 15, 17-18)**
n° 79. Exemple en bronze et en fer du type Golfe du Lion. Le ressort compte sept spires enserrant un axe en fer. La corde du ressort est externe à son départ, mais s'inverse ensuite. La section de l'arc est sub-hémi-circulaire. Quant au pied, il est relevé et surmonté d'un bouton conique massif. La fibule est intacte, l'ardillon en position fermée.

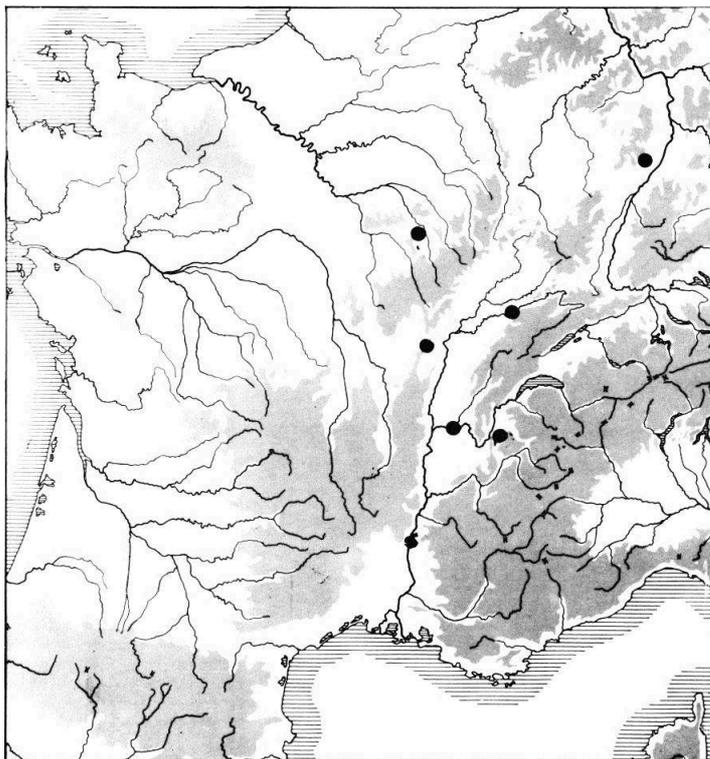
15- Fibules en bronze du premier âge du Fer



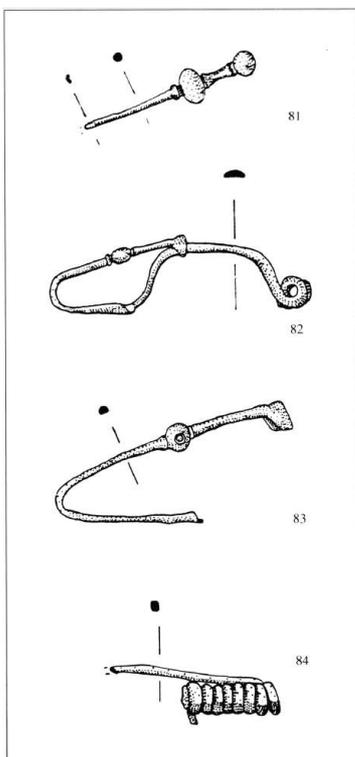
- 25 n° 80. Exemple incomplet du même type. L'arc a une section demi-circulaire, le pied est relevé verticalement et il est orné d'un bouton conique. Les deux spires conservées montrent la présence d'un axe en fer.
- 26 Ces deux fibules (**fig. 15**) à pied relevé et à angle droit terminé par un bouton conique appartiennent au type Golfe du Lion dont les différentes variantes attestées en Languedoc ont récemment été étudiées (Tendille 1978 : p. 77-112). Ce type a vraisemblablement pour origine les fibules à arc serpentiforme et bouton ornemental conique, connues en Languedoc au VIIe siècle av. n. è. Il s'agit donc d'un objet de typologie méditerranéenne. Ce type est bien représenté de la Provence à la Catalogne, dans des contextes du VIe siècle av. n. è. ; quelques rares exemplaires persistent cependant au Ve siècle av. n. è. (Tendille 1983 : p. 58 ; Charmasson 1981 : p. 77).
- 27 La répartition de ces fibules ne concerne pas uniquement le Sud de la France et le Nord de l'Espagne. Quelques exemplaires sont connus sur des sites septentrionaux (**fig. 16**), le plus souvent sur des habitats de hauteur qui témoignent de la circulation des produits massaliotes (Perrin, à paraître). Il s'agit donc vraisemblablement d'objets diffusés en compagnie des amphores et des céramiques provençales. Sur les sites majeurs du Hallstatt final du Centre-Est de la Gaule, ces fibules ne sont représentées que par un ou deux exemplaires au plus. Cette faible représentation est peut-être à mettre en rapport avec la rareté générale du mobilier métallique sur les sites méridionaux des VIe-Ve siècles av. n. è. Le type Golfe du Lion a d'autre part suscité des imitations en Bourgogne, comme l'indique l'exemplaire de Charmes (Saône-et-Loire) dont l'arc est orné d'incisions formant une torsade. Cette décoration est inconnue sur les exemplaires méridionaux, mais existe par contre sur des fibules laténiennes de la seconde moitié du Ve siècle av. n. è. (Moosleitner 1974 : Taf. 138 ; Hodson 1968 : p. 79). Il reste à définir le ou les lieux de fabrication des fibules du type Golfe du Lion attestées

au nord du Pègue (Saint-Marcel, Drôme), qui paraissent former une série homogène (toutes sont de petites dimensions) : a priori, on peut penser à des sites localisés en Provence.

16- Répartition des fibules du type « Golfe du Lion » au nord de Bollène



17 - Fibules en bronze de la Tène C

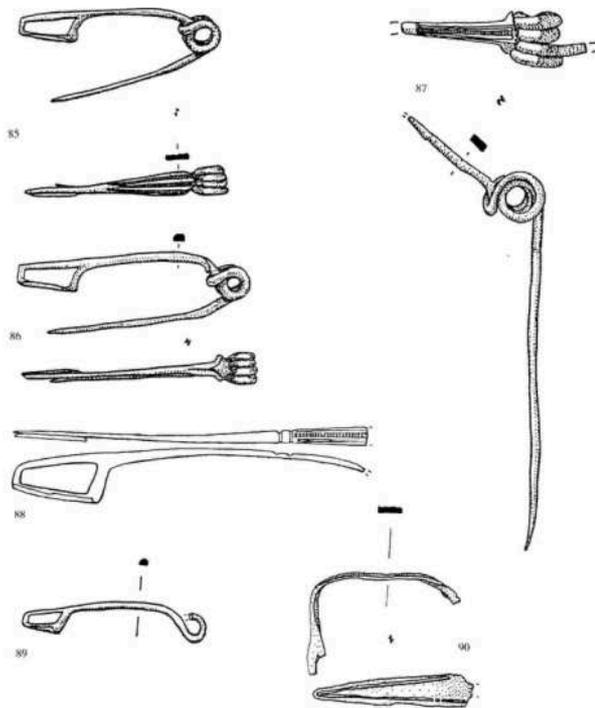


- 28 n° 81. Pied de fibule (fig. 17).
Celui-ci est orné d'un sphéroïde légèrement aplati, bien dégagé du pied par deux moulures, précédé d'une petite nodosité et tenniné par un nouveau sphéroïde, plus réduit que le précédent.
- 29 Ce fragment appartient à une fibule de schéma La Tène I à pied libre. Il s'agit d'une fibule du type Hodson 62, défini par l'exemplaire n° 149 de la sépulture n° 171 de la nécropole de Munsingen (BE. Suisse) et connu par plusieurs exemplaires dans cette même nécropole. C'est un type tardif de schéma La Tène I, qui est parfois associé à des fibules de schéma La Tène II (Hodson 1968 : p. 153).
- 30 n° 82. Exemplaire incomplet de schéma La Tène II.
L'arc s'inscrit dans un trapèze et possède une section lenticulaire. Le pied s'attache à l'arc par une bague et est orné d'une demi-sphère creuse, légèrement aplatie et encadrée par deux moulures.
- 31 L'objet se rapproche de l'exemplaire n° 125 de la sépulture n° 161 de Munsingen, qui associe des fibules de schéma La Tène II à des exemplaires à pied libre. Le pied de la fibule provenant de Münsingen présente une série de moulures encadrant la demi-sphère qui sont absentes sur l'exemplaire de La Chuire. Une autre fibule (n° 116) de cette même tombe, connue seulement par une photographie, paraît encore plus proche (Hodson 1968 : p. 146 et pl. 112). La présence d'une demisphère sur le pied se retrouve sur des fibules à pied libre du type de Duchcov, et indique qu'il s'agit d'un modèle précoce de construction La Tène II. L'exemplaire de La Chuire est par ailleurs très proche de celui de la sépulture n° 47, terrain De Lucca de Bologne (Prov. de Bologne, Italie), et qui est attaché par une chaîne à une fibule de schéma La Tène I, confirmant ainsi l'ancienneté de cette forme (Kruta 1980 : p.17). On peut également citer

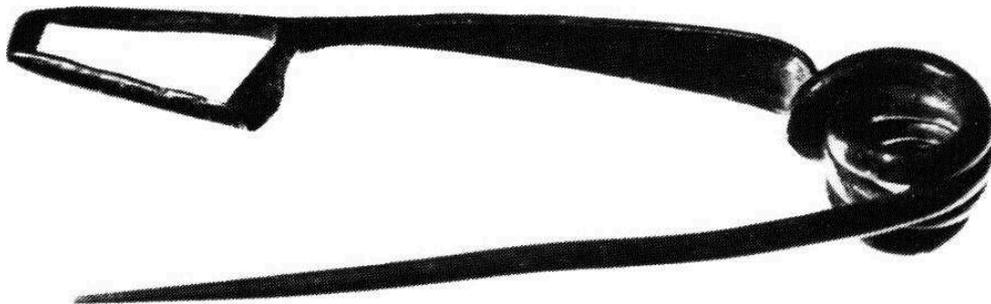
l'exemplaire du sanctuaire de Mirebeau (Côte-d'Or), unique fibule de schéma La Tène II associée à plusieurs fibules à pied libre (Brunaux 1985 a : p. 84).

- 32 n° 83. Pied de fibule de schéma La Tène II.
Ce dernier comporte une bague de fixation indiquant un schéma La Tène II. Il est de plus orné d'une sphère décorée de deux estampages circulaires.
- 33 Ce fragment correspond à une fibule du type Hodson 65 défini par l'exemplaire n° 212 de la sépulture 181 de Miinsingen (Hodson 1968 : p. 146 ; 164 ; 158). Cette forme est bien représentée à Münsingen par de nombreux exemplaires qui ne diffèrent entre eux que par la décoration de leur perle. L'origine de ce modèle semble être des fibules de schéma La Tène I, dont la perle porte également des estampages circulaires. Le nombre élevé de sépultures contenant ce type d'objet indique son emploi durant toute la phase La Tène Cl, soit deux à trois générations d'individus.
- 34 Ces fibules sont généralement portées par paire d'exemplaires présentant une décoration similaire dans des sépultures de femmes richement parées, comme par exemple la tombe n° 184 de Miinsingen. En plus des découvertes de cette nécropole, on peut signaler la présence d'exemplaires dans des sépultures de la région de Berne (Kaenel 1983 : p. 200) et sur le versant français des Alpes : dans les inhumations savoyardes de Saint-Laurent-la-Côte et de Saint-Jean-d'Arves (Boucher 1980 : p. 531 ; Hudry 1955 : p. 89-91) ainsi que dans la sépulture 1 de Peyre-Haute à Guillestre (Hautes-Alpes) (Déchelette 1914 : p. 1 057).
- 35 n° 84. Ressort.
Il s'agit d'un demi-ressort à huit spires conservées et qui possède un axe en fer massif de section rectangulaire ; la corde est externe.
- 36 Les dimensions de l'objet écartent une éventuelle attribution aux fibules hallstattiennes, généralement de petite taille. Par contre, certaines fibules provenant de contextes tardifs de La Tène B possèdent des ressorts très longs avec un axe en fer : par exemple, une fibule de la sépulture 6 de Pecky (Dist. de Nymburk, Tchécoslovaquie) ou certaines fibules à pied libre de la nécropole de Miinsingen (Hodson 1968 : p. 143 ; Kruta 1975 : p. 170). Les formes à ressort long réapparaissent durant La Tène C2, mais il s'agit souvent d'exemplaires plus graciles que la fibule n° 84 : ce fragment appartient donc vraisemblablement à une forme ancienne de parure, probablement à une fibule de schéma La Tène I. L'axe en fer, en place dans le ressort, était destiné à assurer un triple rôle : mettre en forme les spires, consolider le ressort et éventuellement fixer des cabochons en corail.
- 37 n° 85. Fibule intacte du type de Nauheim (**fig. 18-19**).
L'arc trapézoïdal porte un décor constitué d'un triple trémolo.

18 - Fibules en bronze de la Tène D



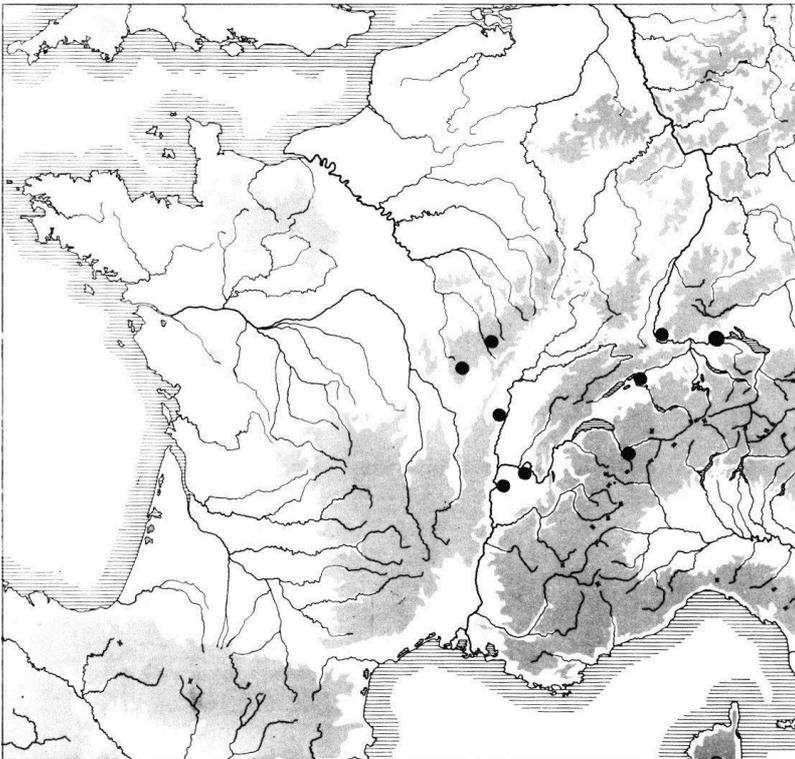
19- Fibule en bronze du type de Nauheim



- 38 Il s'agit du type 5a 29 défini par M. Feugère et connu par deux exemplaires en Isère, sur le site de Revel-Tourdan, et par plusieurs exemplaires dans la nécropole à inhumation de Lanslevillard (Savoie) (Feugère 1985 a : p. 208) ; Anonyme 1986 a : p. 31). Ce type est par contre absent de l'importante série de Sainte-Blandine. Ces fibules sont bien représentées en Gaule méridionale, sur les deux rives du Rhône : par exemple, sur le site de hauteur fortifié de La Cloche. Dans le domaine celtique, ce type de fibule est connu sur le site de Bâle-Gasfabrik (T. 19), dans un contexte de La Tène D1 (Furger-Gunti 1980 : p. 52).
- 39 n° 86. Exemplaire intact du type de Lauterach. L'arc est orné de deux incisions, il s'évase près de la tête pour former deux ailettes.
- 40 Ce type (= Feugère 5c 5), du nom d'un dépôt comprenant, entre autres, une paire de fibules en argent attachées par une chaîne (Krämer 1971 ; Feugère 1985 a : p. 222), est représenté par deux exemplaires découverts sur le plateau de Larina (cf. p. 19). Les fibules du type de Lauterach sont attestées de la Bourgogne à la Suisse, essentiellement

sur les *oppida* (**fig. 20**). On peut signaler la présence d'exemplaires à Bibracte, à Montbellet (Saône-et-Loire), dans le lit de la Saône, à Alésia (Côte d'Or), à Besançon (Doubs), à Berne-Enge, à Altenburg-Rheinau (DL. RFA/ZH. Suisse), dans la nécropole de Bâle-Gasfabrik (T. 16 A), à BâleMunsterberg, à Breisach-Hochstetten (Forêt-Noire, RFA) et à Manching (Bavière, RFA). Dans la *Provincia*, en plus des trois exemplaires de Larina, le type de Lauterach n'est attesté qu'à Sainte-Blandine, par un unique exemplaire. Chronologiquement, ce modèle appartient à La Tène D1, voire au tout début de La Tène D2 : il est associé dans le site éponyme à des deniers de la République dont les plus récents sont datés des années 117-116 av. n. è. mais figure encore dans la couche 2 du Münsterberg à Bâle (un seul exemplaire cependant). On peut remarquer que les deux points de découvertes les plus méridionaux sont situés en limite des territoires qui sous Auguste constituent la Narbonnaise.

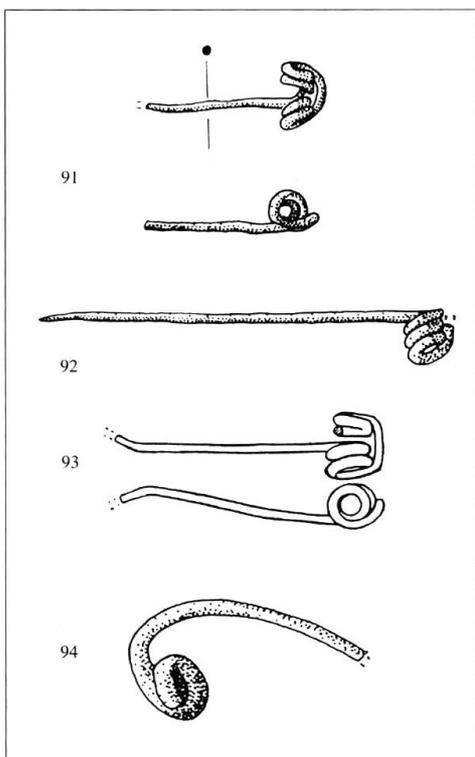
20- Répartition des fibules du type de Lauterach en Gaule



- 41 n° 87. Fibule du type de Nauheim incomplète.
Il s'agit d'une variante de grande taille ; l'arc est orné d'un trémolo encadré par deux incisions. La tête de l'arc montre la présence de deux ailettes latérales rappelant le type de Lauterach. Cette fibule a été volontairement déformée en l'ouvrant au maximum.
- 42 On peut rapprocher cette fibule de certains exemplaires du type Feugère 5a 20, en particulier d'une fibule de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), d'une fibule de Bâle-Gasfabrik et d'un exemplaire découvert dans le Rhin à Mayence (RFA) (Feugère 1985 a : p. 222 ; Werner 1979 : Abb. 5, B 5).
- 43 n° 88. Variante du type de Nauheim incomplète.
L'arc est orné d'un trémolo encadré par deux incisions et délimité par deux incisions transversales.

- 44 Cette fibule constitue l'unique représentant du type Feugère 5c 1 par ailleurs assez proche des modèles du type 5a (Feugère 1985 a : p 222).
- 45 n° 89. Fragment de fibule filiforme.
Cet exemplaire de construction extrêmement simple (Feugère 5b ; Guillaumet 2) est très bien représenté régionalement par 12 exemplaires à Sainte-Blandine et 3 exemplaires à Lyon, dans le fossé aval du Verbe-Incarné (Chapotat 1970 ; Sandoz 1989 : p. 72). Ce modèle connaît une très large aire de répartition dans toute la Gaule et dans le monde celtique (Feugère 1985 a : p. 222) et les ateliers ayant fabriqué ce type sont certainement nombreux. Le nombre élevé d'exemplaires régionaux plaide en faveur de l'existence, en pays allobroge, d'un ou de plusieurs ateliers ayant produit cette forme gracie et totalement utilitaire. Pour ce qui est de la chronologie de ce modèle, les données fournies par l'étude des sites ségusiaves (Guichard 1988) et par la fouille du Verbe-Incarné montrent son existence durant La Tène D1.
- 46 n° 90. Type de Nauheim incomplet.
L'arc porte un décor simple, constitué de deux incisions. La fibule a été volontairement repliée à angle droit, au niveau du porte-ardillon.
- 47 Ce fragment correspond au type Feugère 5a 12 attesté dans le Dauphiné sur les sites de Revel-Tourdan (1 ex.) et de Sainte-Blandine (2 ex.) (Feugère 1985 a : p. 216).
- 48 Plusieurs fibules sont trop incomplètes pour être attribuées avec certitude à un type répertorié (**fig. 21**).

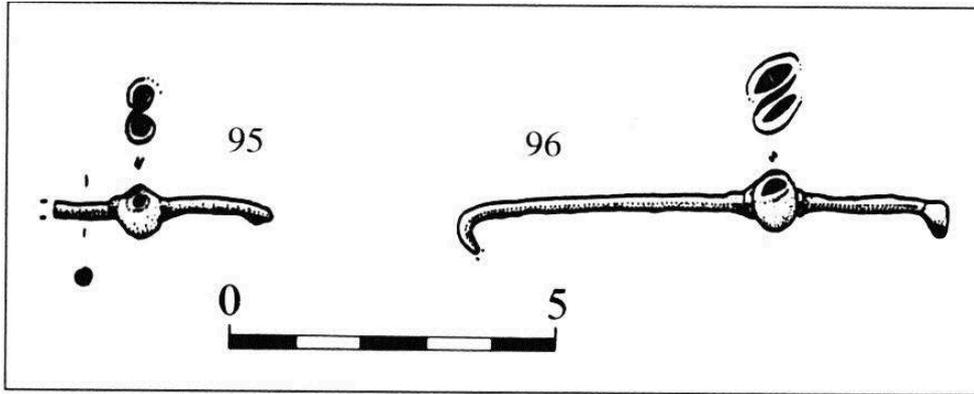
21- Fragments de Fibules en bronze



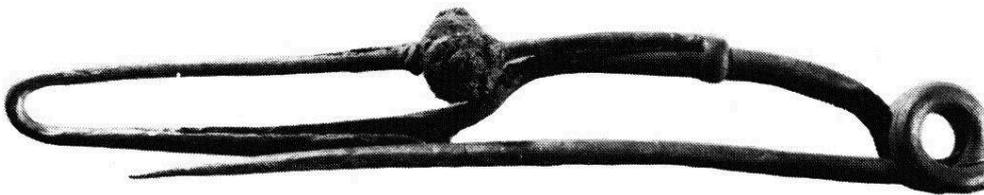
- 49 n° 91. Ressort.
Exemplaire à 2 x 2 spires, corde externe et départ d'ardillon.

- 50 Des fibules de schéma La Tène II de Münsingen présentent des ressorts assez proches dans des contextes de La Tène C, mais ce type de ressort reste encore en usage au Ier siècle av. n.è. (Feugère 1985 a : pl. 3, n° 62-63).
- 51 n° 92. Ardillon et fragment de ressort.
Trois spires à droite sont conservées. Il s'agissait certainement d'une fibule dont le ressort comportait à l'origine 2 x 3 spires et une corde externe.
- 52 n° 93. Ressort à 2 x 2 spires et corde externe.
- 53 n° 94. Fragment de fibule massive.
L'objet a vraisemblablement été déformé volontairement.
- 54 Cette série comprend 16 fibules en bronze et la plupart d'entre elles sont datables de La Tène D1. Seules trois sont intactes. En outre, trois fibules semblent présenter des traces de déformations volontaires.
- 55 **Les fibules en fer (fig. 22-31)**
n° 95. Fragment d'appendice caudal.
Il s'agit certainement d'un exemplaire de schéma La Tène I ; il faut, en effet, plutôt voir dans l'extrémité de l'objet une « patte » reposant à l'origine sur l'arc, qu'une bague d'attache incomplète. Il s'agit donc d'un modèle à pied libre tardif, de dimensions réduites comme le sont les dernières fibules de ce schéma. Le pied comporte une perle encadrée par deux moulures et ornée d'une esse en léger relief, obtenue peut-être par matriçage. Les deux extrémités de l'esse sont repliées sur elles-mêmes et remplies d'une matière jaune, vraisemblablement de l'émail à l'origine rouge, aujourd'hui altéré. Un examen à la binoculaire a montré que l'émail recouvrait un « rivet » en bronze d'environ 1/10 de mm de diamètre, destiné à assurer sa fixation sur le fer. Cette technique artisanale est connue à l'âge du Fer, sur des rivets *d'umbo* de bouclier de Gournay-sur-Aronde (Oise).
- 56 n° 96. Pied de grande fibule de schéma La Tène II.
Comme le fragment précédent, la perle qui orne l'arc est décorée d'une esse en léger relief, incrustée cette fois d'émail rouge-sang. A la surface de celui-ci, on observe une série d'incisions entrecroisées formant un damier irrégulier : plutôt qu'un décor, d'ailleurs pratiquement invisible, il faut voir dans ces traces le résultat de la mise en place de l'émail. Par endroits, on observe une oxydation verdâtre qui indique la présence d'un rivet en bronze. La perle présente un aplatissement opposé au décor qui est probablement la conséquence de sa réalisation. Elle est en outre encadrée par deux moulures (la moulure antérieure étant surmontée d'un « ergot » triangulaire) qui masquent partiellement l'esse : leur mise en forme est donc postérieure à la réalisation du décor.
- 57 En ce qui concerne ces deux fibules à décor incrusté d'émail (**fig. 22**), les comparaisons demeurent rares. Une fibule en fer provenant de la nécropole de Rives (Isère) appartient sans doute à la même série (**fig. 23**). Il s'agit d'un modèle de schéma La Tène II, très proche par sa forme équilibrée des fibules en bronze du type Hodson 65, lui-même daté de La Tène C1. La perle de l'exemplaire de Rives est ornée en plus fort relief que sur les fibules de La Chuire. L'émail a disparu, mais à l'emplacement présumé de celui-ci on peut noter deux dépressions en amande qui le contenaient à l'origine (Charvet 1882 : p. 295315 ; Perrin à paraître). Le décor d'esses sur des fibules en fer est connu dès le début du IIIe siècle, par exemple sur une des parures de la tombe 163 d'Ensérune (Hérault) (Rapin 1987 : p. 178).

22- Fibules en fer à décor plastique émaillé de La Tène C. Voir 4e de couverture



23- Fibule en fer de la nécropole de Rives (Isère)

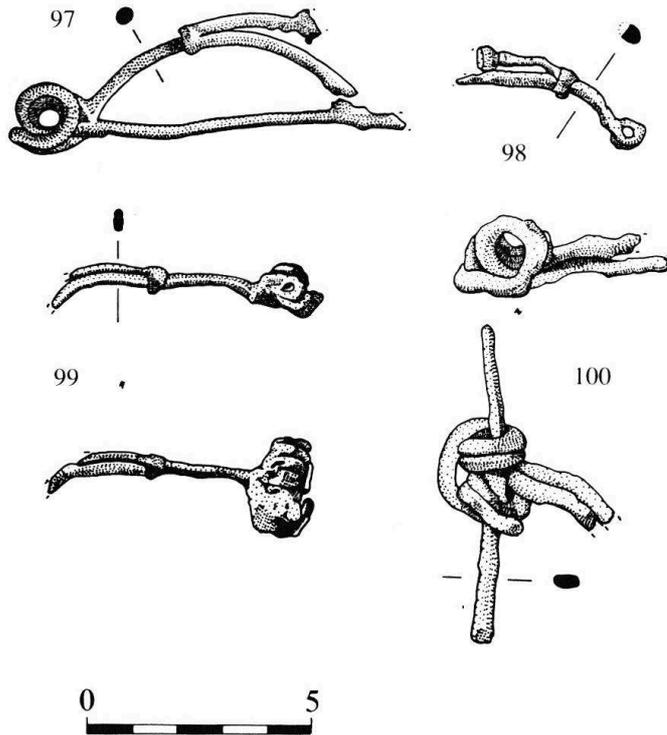


- 58 L'emploi de l'émail est reconnu dès le IV^e siècle av. n. è. où il constitue l'un des principaux substituts du corail d'origine méditerranéenne dont il imite la couleur. Dès cette époque son usage est attesté en association avec le bronze sur les oenochoés de Basse-Yutz (Moselle) (Kruta 1986 a : p. 25, fig. 12), mais aussi associé au fer sur le casque d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure) (Duval 1986 : p. 83-84).
- 59 L'étude de D. Viollier sur les sépultures du second âge du Fer du Plateau Suisse signale un certain nombre de torques à motifs ternaires ainsi que des fibules à pied libre, en fer ou en bronze, incrustés d'émail (Viollier 1916 : p. 33 et 41). Après l'abandon du corail au cours du III^e siècle av. n. è., l'émail est employé sur des chaînes de ceintures féminines datées de La Tène C (Kruta 1975 : p. 186), puis au cours de La Tène D sur des éléments de harnachement et des pièces d'armement. Un atelier produisant des objets émaillés est d'ailleurs reconnu à Bibracte (Beck 1985 : p. 237245, fig. 3-4).
- 60 Le principal intérêt des fibules de La Chuire est de montrer qu'après l'abandon du corail, dont l'emploi est lié au vin et à l'iconographie de l'une des principales divinités celtiques (Lug ?), l'usage d'orner d'une manière proche certaines de ces parures s'est maintenu (Kruta 1986 a). Le fait que le support de cette décoration soit le fer explique que peu d'exemplaires aient été signalés : une fibule en fer provenant d'une sépulture féminine (T. 14) de Gempenach (FR. Suisse) possédait une perle décorée d'une esse qui pourrait également être incrustée d'émail (Kaenel 1983 : p. 200, pl. 3, n° 1). Actuellement, rien ne permet d'estimer la part qu'occupent ces fibules dans l'ensemble des modèles en fer. Toutefois, on peut supposer une relative rareté pour ces parures, qui sont des pièces complexes et sans doute difficiles à réaliser. A ce propos, l'émaillage du fer semble être une technique propre au second âge du Fer ; apparemment inconnu à l'époque gallo-romaine, cet artisanat est toutefois mentionné à l'époque médiévale (Feugère 1985 a : p. 363 ; Gauthier 1972 : p. 24).

- 61 n° 97. Fragment de fibule de schéma La Tène II (**fig. 24**).

Le ressort comporte quatre spires (2 x 2) et la corde est externe ; l'arc s'inscrit dans un demi-cercle, sa section est circulaire. Le pied est orné d'un sphéroïde incomplet et s'attache à l'arc par une bague.

24- Fibules en fer de schéma La Tène II



- 62 La présence d'une perle, d'un diamètre supérieur à la section du pied, permet de dater ce fragment de La Tène Cl.

- 63 n° 98. Fragment de fibule de schéma La Tène II.

Le ressort comporte quatre spires (type à 2 x 2 ?). L'arc est de section ovalaire : le pied s'attache à l'arc par une bague massive et il est orné d'un sphéroïde incomplet (la cassure est franche). Il s'agit également d'un modèle de La Tène Cl.

- 64 n° 99. Exemple incomplet de schéma La Tène II.

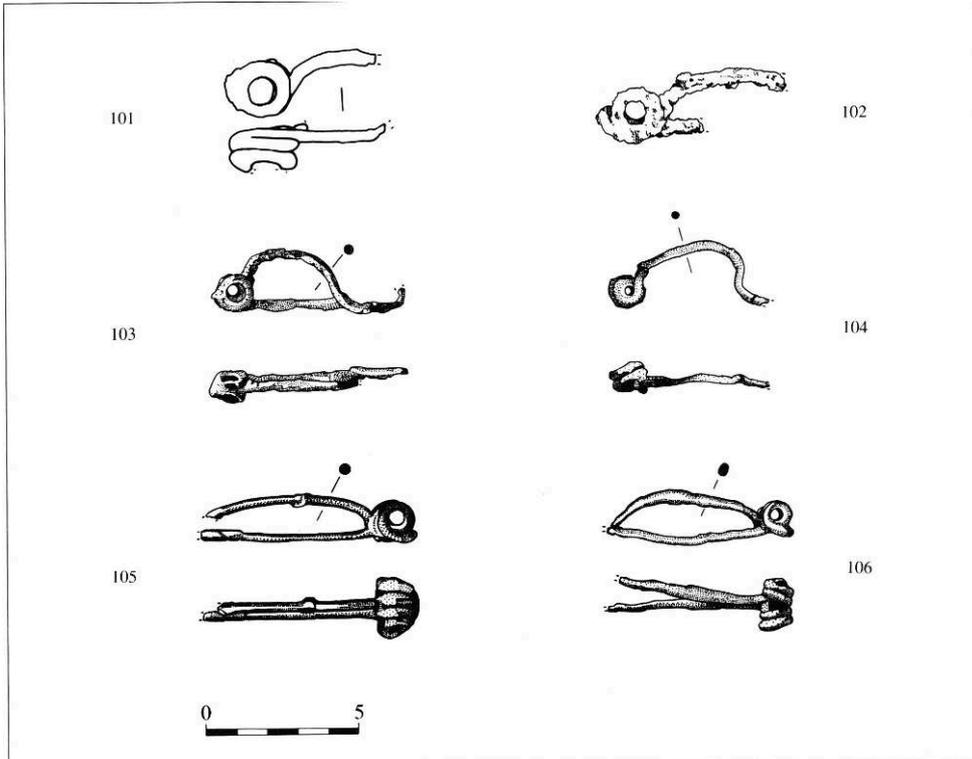
Pied d'une parure de schéma La Tène II, orné d'une sphère de petite taille. L'objet est très déformé : le ressort comptait vraisemblablement à l'origine quatre spires (2 x 2). Celles de gauche sont complètement écrasées au point qu'on ne les distingue plus. Le métal paraît fondu, comme après une violente crémation, et l'objet a peut-être subi un martelage réalisé à chaud : la corde est sectionnée en son milieu et l'arc est totalement aplati.

- 65 n° 100. Grande fibule incomplète.

Exemplaire très déformé de grandes dimensions. Le ressort compte quatre spires (2 X 2), la corde est externe. L'arc a une section circulaire ; comme l'ardillon, il est tordu, probablement volontairement. Une tige en fer de section rectangulaire traverse le ressort : il s'agit sans doute d'un fragment d'outil, utilisé comme levier pour déformer le corps de la fibule. Les deux spires à gauche, ainsi que l'outil, sont partiellement écrasés de la même manière que l'exemplaire précédent.

66 n° 101. Seules deux spires du ressort de cette parure sont conservées (**fig. 25**).

25- Fibules en fer de schéma La Tène II



67 n° 102. Exemple de schéma La Tène II.

L'extrémité conservée montre l'existence d'une bague d'attache du pied. Le ressort à corde externe comprend quatre spires (2 X 2). Contrairement à l'ensemble du mobilier en fer du site, cette fibule était très corrodée.

68 n° 103. Fibule incomplète.

L'absence du pied ne permet pas d'identifier le schéma de construction de l'objet et il n'y a pas non plus de trace de bague sur l'arc. Le ressort ne conserve que deux spires, la corde est externe. Cette partie de l'objet montre les mêmes déformations que les exemplaires précédents.

69 Cette fibule, comme un certain nombre d'autres, est trop incomplète pour être datée. Cependant, la rareté des fibules de schéma La Tène I dans la série permet de supposer que tous les fragments indiquant un schéma autre que celui de La Tène III, sont probablement des modèles de schéma La Tène II.

70 n° 104. Fibule incomplète.

Cette parure présente une légère déformation au niveau de l'arc ; l'objet a conservé deux spires du ressort à droite de l'arc qui est de section circulaire.

71 n° 105. Exemple de schéma La Tène II.

Son ressort compte quatre spires (2 x 2) et possède une corde externe. L'arc est de section circulaire et a, semble-t-il, conservé une partie d'une bague d'attache. La restauration a mis en évidence la présence, à l'intérieur du ressort, d'un cylindre en fer d'un diamètre égal au diamètre intérieur des spires. L'objet dépasse d'environ 1 mm de

chaque côté du ressort. Cet objet devait permettre à l'artisan de mettre en forme des spires de dimensions constantes.

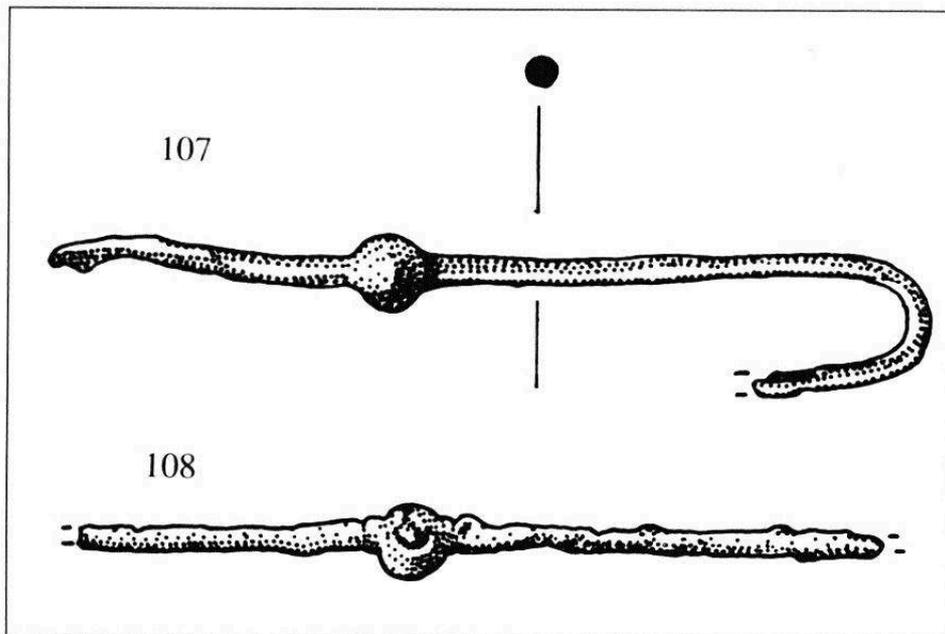
72 n° 106. Fibule incomplète.

Celle-ci est légèrement déformée au niveau de l'arc dont la section est ovalaire. Le ressort compte quatre spires (2 x 2) et la corde est externe.

73 n° 107. Pied d'un type de schéma La Tène II (**fig. 26**).

La taille réduite de la perle est peut-être l'indice d'une datation basse dans La Tène C. L'objet rappelle une fibule provenant du comblement de l'enclos A de la nécropole du Gringalet à Serguines (Yonne) (Parruzot 1977 : p. 65, fig. 27, c).

26- Fibules en fer de schéma La Tène II

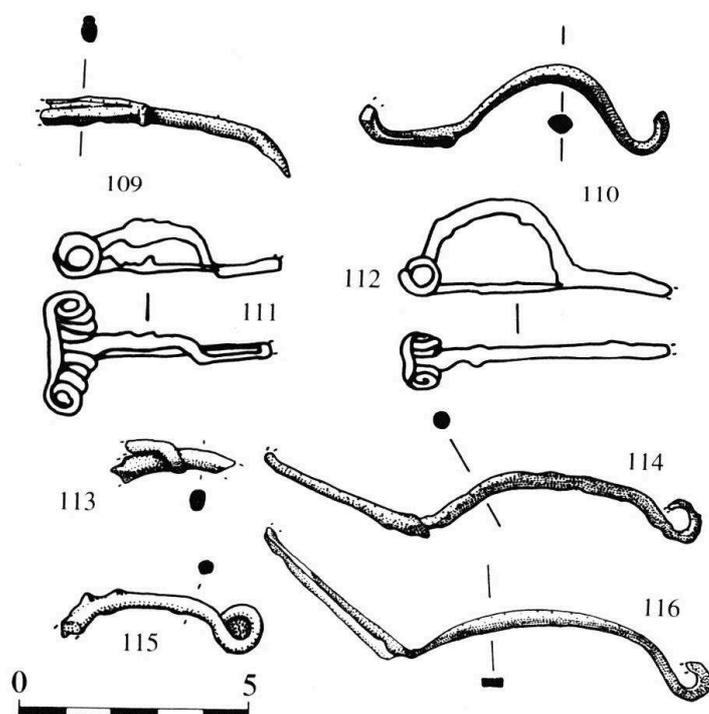


74 n° 108. Pied de fibule de schéma La Tène II.

Celui-ci est orné d'une petite perle, encadrée par deux moulures, qui semblent être décorées d'un cercle estampé. Il pourrait s'agir d'une variante en fer tardive du type Hodson 65.

75 n° 109. Fragment indiquant une parure de schéma La Tène II (**fig. 27**)

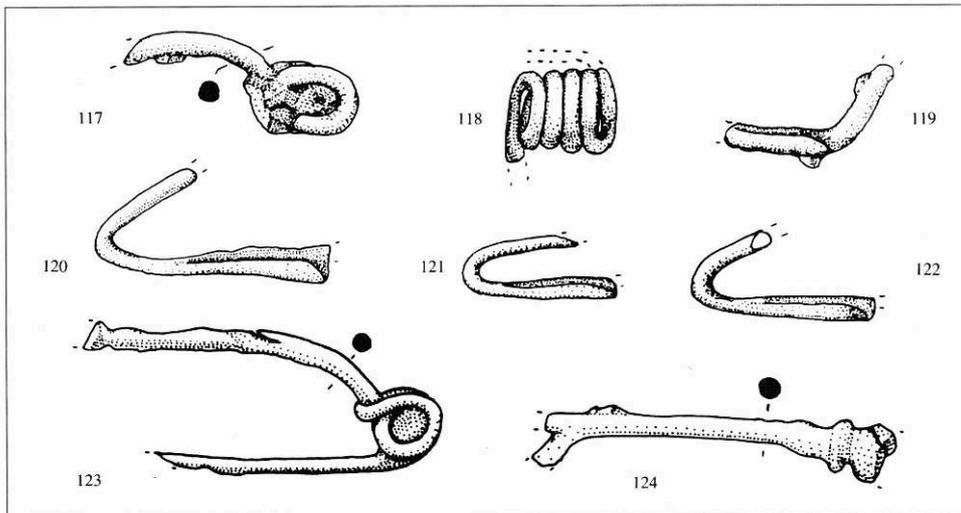
27- Fragments de fibules en fer de schéma La Tène II et III



- 76 n° 110. Fragment de fibule massive.
La forme de son arc évoque plus les exemplaires hallstattiens et de schéma La Tène I que les modèles suivants. Aucune trace de bague d'attache n'est visible sur l'arc dont la section est ovale.
- 77 n° 111. Exemplaire de schéma La Tène II.
L'objet n'est connu que par un dessin. Le ressort, à corde externe, compte 8 (?) spires. L'arc surbaissé se situe sur le même plan que le sommet des spires et semble comporter une bague d'attache. L'ardillon est en position fermée.
- 78 La fibule évoque les exemplaires du type Feurs 1c, qui appartient à La Tène D1, mais l'absence du pied ne permet pas de confirmer cette attribution. Cependant l'existence d'un ressort long est un critère d'ancienneté qui rapproche cette fibule du type lb de Feurs (Loire) qui date de La Tène C2 (Guichard 1988 : p. 152).
- 79 n° 112. Fibule incomplète.
Elle est caractérisée par un ressort de faible diamètre qui compte quatre spires (2 x 2), et un arc très haut en forme de demi-cercle. Cette parure est comparable aux fibules du type Feurs lb.
- 80 n° 113. Exemplaire de schéma La Tène II.
Fragment d'arc de section ovale ayant conservé une partie du pied et sa bague d'attache.
- 81 n° 114. Grande fibule incomplète.
Modèle filiforme dont l'arc, très tendu, a une section circulaire. Bien que ce dernier ne porte pas de trace de bague d'attache, il s'agit certainement d'un modèle de construction La Tène II.

- 82 L'objet est incomplet, mais on peut néanmoins le rapprocher de certaines fibules du type la de M. Feugère qui a perduré en Gaule méridionale jusqu'au début du Ier siècle av. n. è. Un exemplaire très proche provient du site de La Lagaste (Pomas, Aude) qui n'a pas livré de documents antérieurs à 100 av. n. è.
- 83 n° 115. Fragment.
Exemplaire de schéma La Tène II comme l'indiquent quelques traces de la bague d'attache sur l'arc.
- 84 n° 116. Grande fibule incomplète.
Exemplaire de schéma La Tène II, à arc tendu et porteardillon très long.
- 85 Cette parure est très proche de l'exemplaire n° 114 : elle n'en diffère que par la section quadrangulaire de son arc qui traduit une influence nette du type de Nauheim (arc aplati). La coexistence de fibules de schéma La Tène II et La Tène III étant démontrée (Guichard 1988 : p. 152-155), il est possible de dater cette parure de La Tène D1. On ne peut toutefois exclure que l'on ait affaire à un prototype de la fibule de Nauheim.
- 86 n° 117. Fibule incomplète (**fig. 28**).
Elle est très déformée ; le ressort compte apparemment quatre spires (2 x 2), la corde est indiscernable et l'arc possède une section circulaire.

28- Fragments de fibules en fer



- 87 n° 118. Ressort.
Ce fragment conserve quatre spires à droite et le départ de la corde externe. Il s'agit sans doute d'un type à deux fois quatre spires. Le nombre élevé de celles-ci indique soit une fibule tardive de schéma La Tène I, soit les derniers modèles de schéma La Tène II.
- 88 n° 119. Fragment.
Porte-ardillon et arc appartenant à une fibule de schéma antérieur à La Tène III.
- 89 n° 120. Fragment.
Porte-ardillon et partie de pied. L'inflexion de ce dernier pourrait indiquer une fibule de schéma La Tène I.
- 90 n° 121. Porte-ardillon et fragment de pied.
- 91 n° 122. Porte-ardillon et fragment de pied.

92 n° 123. Fibule incomplète.

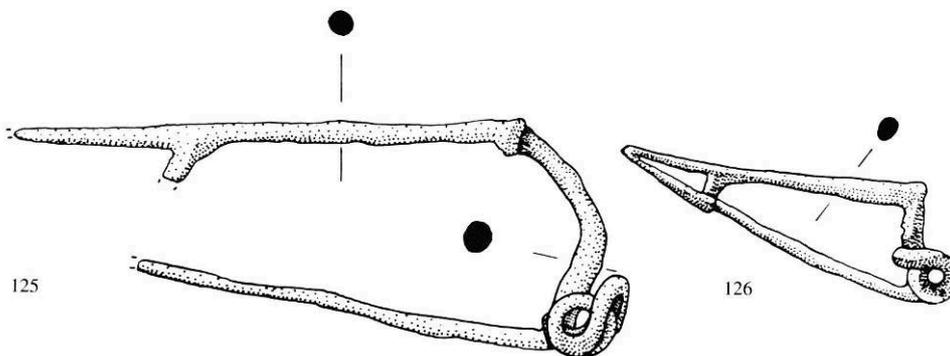
Fibule dont le ressort compte quatre spires (2 x 2) et une corde interne ; la section de l'arc est circulaire. Bien que le porte-ardillon soit absent, il s'agit sans doute d'une fibule de schéma La Tène II.

93 n° 124. Fibule incomplète de schéma La Tène III.

L'arc est orné d'une nodosité située à l'approche du ressort.

94 n° 125. Fibule incomplète de schéma La Tène III (**fig. 29**). L'arc de section circulaire s'infléchit brusquement, puis s'épaissit avant de former le ressort. Ce dernier est bilatéral à quatre spires (2 x 2) et possède une corde externe remontant parallèlement à l'arc orné d'autre part d'une petite nodosité.

29- Fibules en fer de schéma La Tène III



95 La forme générale des fibules n° 124-125, et surtout le léger changement de section de l'arc à l'approche du ressort, évoquent certains exemplaires en bronze appartenant au type Feugère 8 (Knotenfibeln ou à ailettes naissantes), plus spécialement le type 8b (= Almgren 65). Pour ce qui concerne ces modèles, ils se rapprochent de fibules découvertes à Berne-Engelhalbinsel, Heidetränk et La Heuneburg (RFA) (Ettlinger 1973 : Taf. 20, n° 4 et Taf. 21, n° 6 ; Müller-Karpe 1979 : Abb. 1, n° 9 ; Sievers 1984 : Taf. 52, n° 646).

96 n° 126. Type intact de schéma La Tène III.

L'arc de section ovale forme un coude à angle droit à l'approche du ressort. Ce dernier comprend quatre spires (2 x 2) et une corde interne. La fibule est fermée, l'ardillon en place dans sa loge.

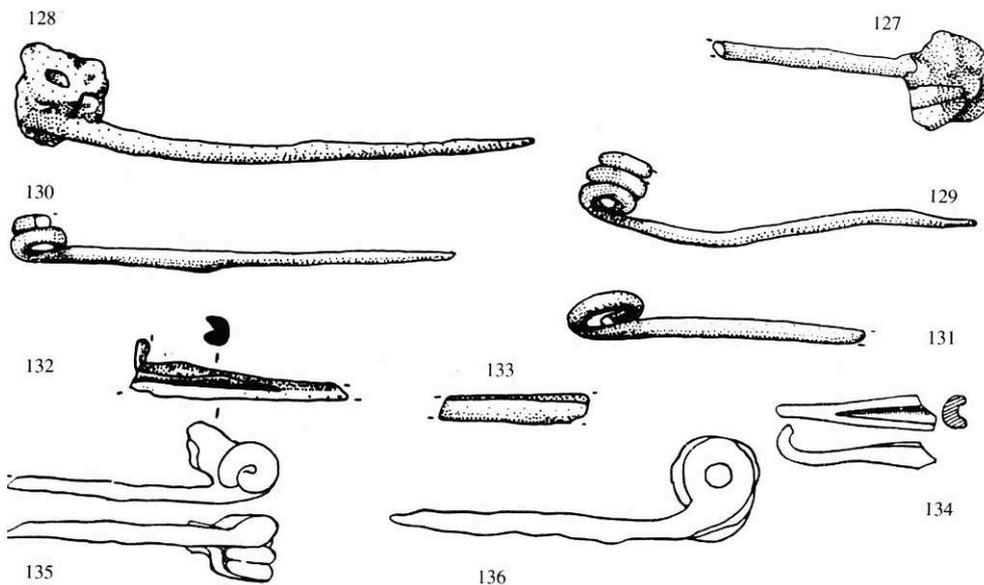
97 Il s'agit d'un exemplaire du type Feugère 4c 2 bien connu en Gaule du Centre-Est sur les *oppida* du Crêt-Châtelard (Saint-Marcel-Les-Félines, Loire), de Bibracte, d'Alésia, de Besançon et d'Altenburg-Rheinau (Feugère 1985 a : p. 200 ; Guillaumet 1984 : p. 24 ; Lerat 1979 : p. 23). Ce type de parure figure également sur des sites apparemment ouverts comme Roanne-Saint-Joseph (Loire), Tournus, Marloux (Saône-et-Loire), Malain (Côte-d'Or). Outre le Centre-Est de la Gaule, ces fibules sont attestées dans le Nord de la Gaule dans les sanctuaires de Vendeuil-Caply (Oise) et de Bennecourt (Yvelines) et aussi à Chérain-Brisy (Belgique) (Piton 1985 : p. 39 ; Anonyme 1985 : p. 47 ; Cahen-Delahay 1981 : p. 64). En Gaule méridionale, les seules découvertes proviennent des grottes-sanctuaires de l'Aven du Rajal à Millau (Aveyron) et de Montpeyroux (Hérault), localisées sur le territoire des Rutènes (Feugère 1985 a : p. 200). D'autre part, ces parures sont également connues en Europe centrale et constituent le type Beltz K (Beltz 1911 ; Waldhauser 1974 : p. 244 ; Hachman 1960 : Taf. 2, n° 31).

98 Chronologiquement, les exemplaires de Tournus sont datés du deuxième et du troisième quart du I^{er} siècle av. n. è. Quant aux fibules de l'Aven du Rajal, elles ne seraient pas antérieures aux années 40-30 av. n. è. ; celles de Bennecourt sont situées dans la fourchette 70-20 av. n. è. Il s'agirait donc d'un modèle de La Tène D2 qui constitue l'objet le plus récent du mobilier noncéramique de La Chuire. La répartition de ces fibules, qui concerne surtout le Centre-Est de la Gaule, n'est pas sans rappeler celle du type Feugère 5c 5, si l'on excepte les découvertes rutènes qui proviennent de contextes très particuliers. Régionalement on peut d'ailleurs remarquer l'absence du type 4c 2 dans l'importante série de Sainte-Blandine.

99 n° 127. Fibule incomplète (**fig. 30**).

Exemplaire à ressort bilatéral probablement à quatre spires (2 x 2) et corde externe. Le ressort est partiellement très déformé et il est impossible de distinguer les spires. Cet aspect pourrait être la conséquence d'une très violente crémation.

30- Fragments de fibules en fer



100 n° 128. Fragment de fibule.

Ardillon et ressort à 2 x 2 spires et corde interne appartenant probablement à une fibule de schéma La Tène III.

101 n° 129. Ardillon et fragment de ressort ayant conservé trois spires à droite.

102 n° 130. Ardillon et fragment de ressort ayant conservé deux spires à droite.

103 n° 131. Ardillon et fragment de ressort comprenant une spire.

104 n° 132. Fragment de porte-ardillon.

105 n° 133. Fragment de porte-ardillon.

106 n° 134. Fragment de porte-ardillon indiquant un exemplaire de schéma antérieur à La Tène III.

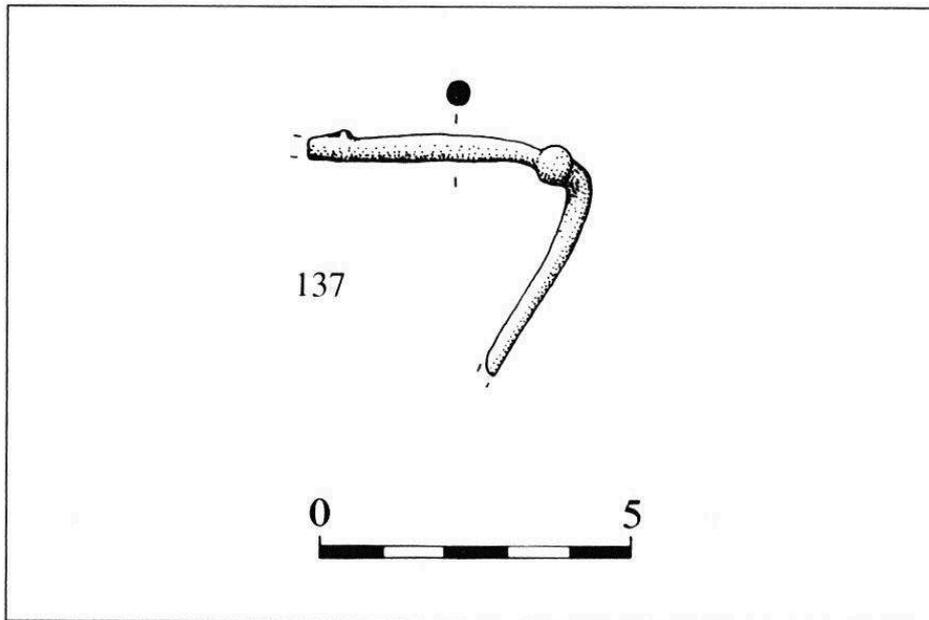
107 n° 135. Fibule à ressort 2 x 2 (?) spires et une corde interne.

108 n° 136. Ardillon et ressort.

109 n° 137. Fibule inachevée (**fig. 31**).

Tige de section circulaire recourbée en formant un angle supérieur à 90° et comportant une nodosité située avant le repliement ; il pourrait s'agir d'une fibule abandonnée en cours de fabrication et proche des n° 124-125. L'objet rappelle d'ailleurs une fibule de Nages (Feugère 1985 a : p. 437 et pl. 63, n° 886).

31- Fibule en fer abandonnée en cours de fabrication

110 Les bracelets et armilles en bronze et en fer (**fig. 32-37**)

111 n° 138. Armille en bronze.

Fragment de section aplatie, orné de deux séries d'incisions (4 + 3).

112 n° 139. Armille en bronze.

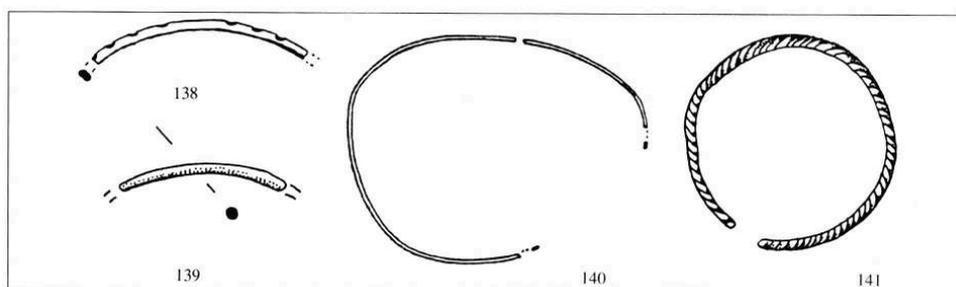
Fragment non décoré de section circulaire.

113 n° 140. Armille en bronze.

Deux fragments de la même parure annulaire, non décoré et de section aplatie.

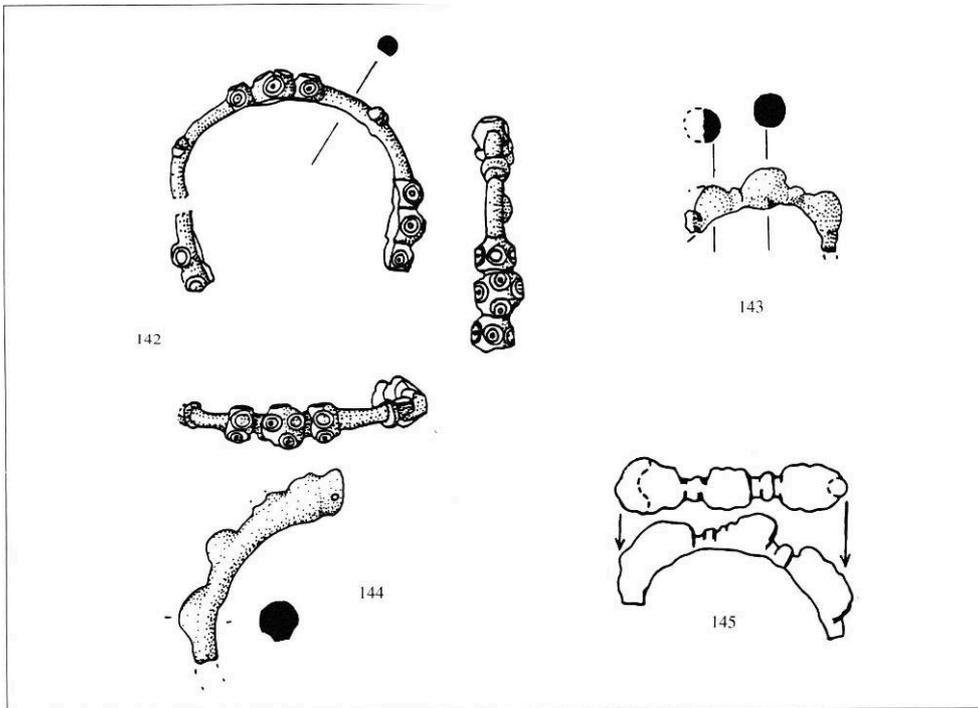
114 Ces bracelets (**fig. 32**) très fins et fermés, portés généralement en série, sont connus dès le VI^e siècle av. n. è. dans le Sud de la France. Ils apparaissent dans le Centre-Est au début du Ve siècle av. n. è. A partir de l'importante série de Charmes, M. Feugère a proposé d'expliquer ce décalage chronologique par l'importation préalable d'armilles méridionales, imitées par la suite par les artisans locaux : somme toute, un phénomène comparable à la diffusion des fibules du type Golfe du Lion (Rajot 1985 : p. 164-167).

32-Armilles et bracelet en bronze



- 115 Régionalement, ces armilles sont attestées sur les sites du Hallstatt final du val de Saône qui constituent des relais dans l'acheminement des produits et des denrées méridionales : Gorge-deLoup à Lyon-Vaise (Rhône) et Bragny (Saône-et-Loire) (Bellon 1986 : p. 249 ; Feugère 1986 : p. 164-167). On les retrouve en petit nombre sur les sites princiers hallstattiens de Châtillon-sur-Glâne (Fr. Suisse) et du Mont-Lassois (Côte d'Or). Le port de ce type de parure, associé à de véritables bracelets, est également attesté au Ve siècle av. n. è. dans le domaine alpin (Courtois 1976 : p. 717).
- 116 n° 141. Bracelet intact en bronze.
Petit exemplaire à jonc plein, ouvert et décoré de fausses torsades.
- 117 Un bracelet ouvert en bronze faussement torsadé, comparable à cet exemplaire, fait partie du mobilier funéraire de l'incinération n° 2 de Chamboux (Isère) (Vital 1986 : p. 6-7). Il s'agit là aussi d'un bracelet de faible diamètre, analogue à l'exemplaire de la tombe 71/2 du Dürrnberg (Autriche), datée du dernier tiers du Ve siècle av. n. è. (Moosleitner 1974 : Taf. 138, h). Les dimensions réduites de ces parures annulaires indiquent qu'elles appartiennent de toute évidence à de jeunes enfants. Cette parure paraît isolée chronologiquement puisque aucun autre objet du Ve siècle n'a été identifié dans le mobilier.
- 118 n° 142. Fragment de parure en bronze.
Ce bracelet (**fig. 33**) a une section plus qu'hémisphérique. Le jonc est orné d'une triple série de trois nodosités, elles-mêmes décorées de « pastilles » entourant un petit cône. Chaque série de nodosités est décorée de la façon suivante : trois pastilles disposées perpendiculairement à l'axe du bracelet sur la première nodosité, quatre pastilles disposées en losange sur la seconde, puis répétition du premier motif sur la troisième et dernière nodosité. Les séries de nodosités sont séparées par une petite protubérance ornée d'une incision transversale ayant l'aspect d'un grain de café. Cette protubérance est légèrement décalée par rapport à l'axe du jonc. Le bracelet est légèrement tordu à l'approche d'une cassure, ce qui explique son faible diamètre actuel.

33- Bracelets en bronze et en fer de La Tène C



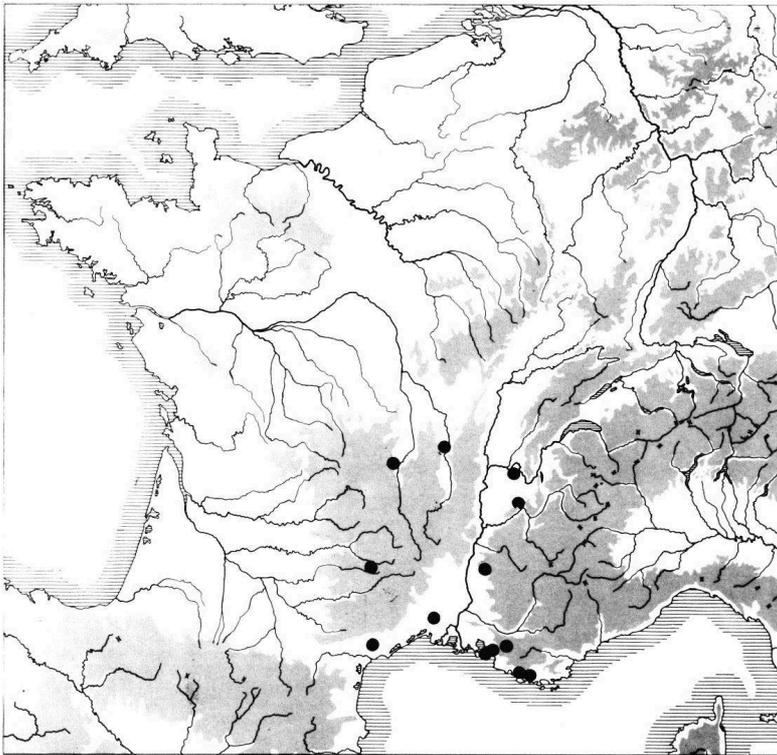
- 119 Cette parure annulaire est ornée selon la technique dite du « pastillage » (**fig. 34**), bien attestée en Bohême et plus généralement sur le Moyen-Danube, où elle semble avoir été élaborée au début du III^e siècle av. n. è. (Kruta 1975 : p. 7074). Les bracelets découverts dans les sépultures de Nový Bydžov, de Podlešín (Bohême) et d'Eggelfing (Bavière) constituent les parallèles les plus proches à cet exemplaire (Krämer 1985 : taf. 69, A, 3-4). En Gaule, les objets décorés par « pastillage » sont peu nombreux. Dans la région champenoise, l'existence de ce type d'ornementation, adaptée sur des parures typiquement marniennes, est l'une des conséquences d'un apport de populations originaires du Moyen-Danube, perceptible également par certaines innovations dans les usages vestimentaires et les pratiques funéraires (Kruta 1985 : p. 27-51). Une situation sensiblement comparable peut être observée en Cisalpine, là où les sources antiques situent le peuplement boïen, comme l'atteste l'existence de parures ornées selon la technique du « pastillage » associées à un certain nombre d'objets présentant des affinités marquées avec les mobiliers centre-européens. (Kruta 1983 a : p. 1-15).

34- Bracelet de type centre-européen décoré par pastillage



- 120 En Gaule (**fig. 35**), seuls les bracelets découverts dans le complexe culturel de Buzéins (Aveyron) et à Saint-Sulpice (T. 77 ; Suisse) peuvent être comparés à la parure de La Chuire (Mohen 1979 : p. 35, fig. 4 ; Anonyme 1986 b : p. 162). Par contre, plusieurs autres objets découverts dans le Sud de la Gaule trouvent des parallèles convaincants dans le domaine celtique centre-européen. C'est le cas pour les célèbres torques en or du Fenouillet (Haute-Garonne) (Anonyme 1983 : p. 119-121 ; Kruta 1982 : p. 7677) proches de l'exemplaire de Gajíc (Yougoslavie), mais aussi pour un bracelet de Roanne (Guichard 1989) et une agrafe de ceinture de Jarrier (Savoie) (Anonyme 1986 a) qui portent une ornementation très similaire à celle d'une fibule « à rosettes » provenant de Vukovar (Yougoslavie) (Duval 1977 : p. 261) : d'une certaine manière, la décoration de ces objets se rapproche du pastillage, mais elle évoque également l'ornementation végétale de certains torques en or. D'autres parures féminines, fibules et bracelets ou anneaux de chevilles à oves creux, méritent d'être signalées et proviennent de Münsingen (Hodson 1968 : p. 139), du Pègue (Lagrand 1973 : p. 156) et du lit du Tarn. En Provence, une dizaine de bracelets à fort décor plastique ont été découverts sur les *oppida* celto-ligures (Brun 1984) : ces parures, datables du II^e siècle av. n. è., sont de plus représentées sur la statuette d'Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) (2 exemples sur des mains féminines) et paraissent dériver de modèles centre-européens, datés du III^e siècle av. n. è.

35- Répartition des parures de type danubien en Gaule du Sud



- 121 A eux seuls, ces objets, qui ne proviennent pas d'ensembles clos comme des sépultures, ne permettent pas de définir un phénomène analogue à celui perceptible en Champagne. Il s'agit le plus souvent de parures féminines découvertes dans un vaste ensemble géographique (région de Berne, Dauphiné, moyenne et basse vallée du Rhône, Languedoc et bordures sud et est du Massif Central), où les données archéologiques disponibles sont très différentes de celles utilisables en région champenoise. Quoiqu'il en soit, le bracelet de La Chuire et les objets découverts en Gaule méridionale montrent une nouvelle aire de diffusion des objets d'origine danubienne.
- 122 n° 143. Fragment d'un exemplaire en fer.
L'objet est constitué d'une succession de trois éléments sphériques séparés par de légères nodosités.
- 123 Il s'agit soit d'un petit bracelet à nodosités, comme on en connaît à La Tène C (Martin Kilscher 1981 : p. 115 ; Krämer 1985 : Taf. 122), soit de l'arc d'une fibule de schéma La Tène I tardive (Bocquet 1970). Quelle que soit la nature réelle de ce fragment, il est de toutes façons datable de La Tène B2/C.
- 124 n° 144. Parure incomplète en fer.
Il s'agit là certainement d'un fragment de bracelet orné de trois nodosités hémisphériques nettement séparées les unes des autres. A l'origine, celui-ci appartenait à une parure comportant un fermoir amovible, comme en témoigne l'existence d'une perforation située à l'extrémité du jonc et destinée au passage d'une goupille.
- 125 Cette parure à fermoir amovible est proche par sa forme d'un bracelet de la sépulture à inhumation féminine 8 de Vevey (VD, Suisse), datable du début de La Tène C1 (Martin-Kilscher 1981).

126 n° 145. Fragment de bracelet en fer.

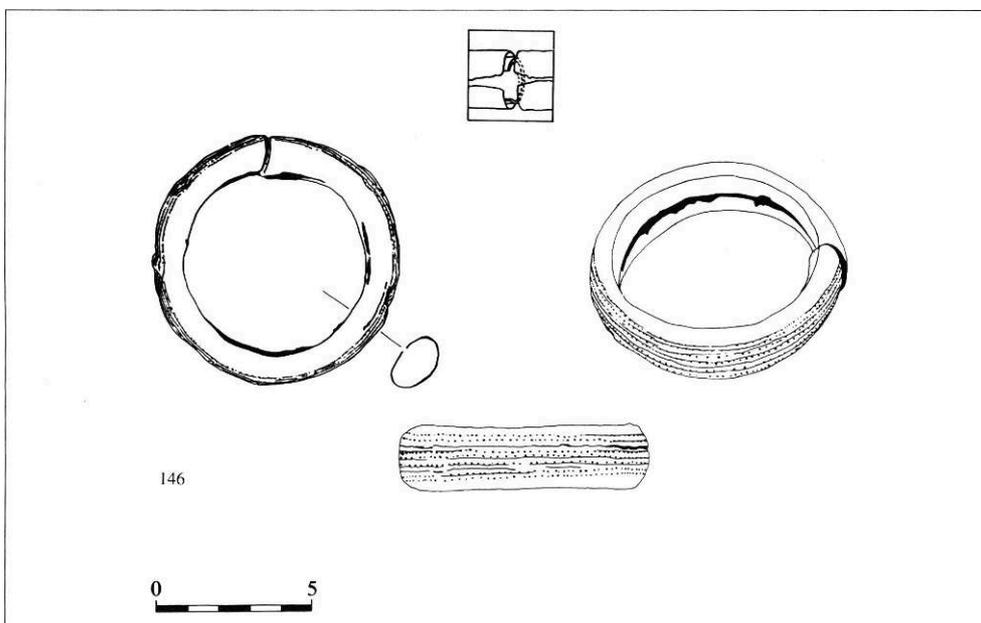
Ce dernier est orné de trois nodosités marquées. L'objet n'est connu que par un dessin, mais il pourrait s'agir de la partie amovible d'une parure annulaire.

127 Ce fragment déformé, très proche de la parure de Vevey T. 8, n'est pas sans rappeler des bracelets de typologie centre-européenne (Martin-Kilscher 1981 : p. 115 et p. 137).

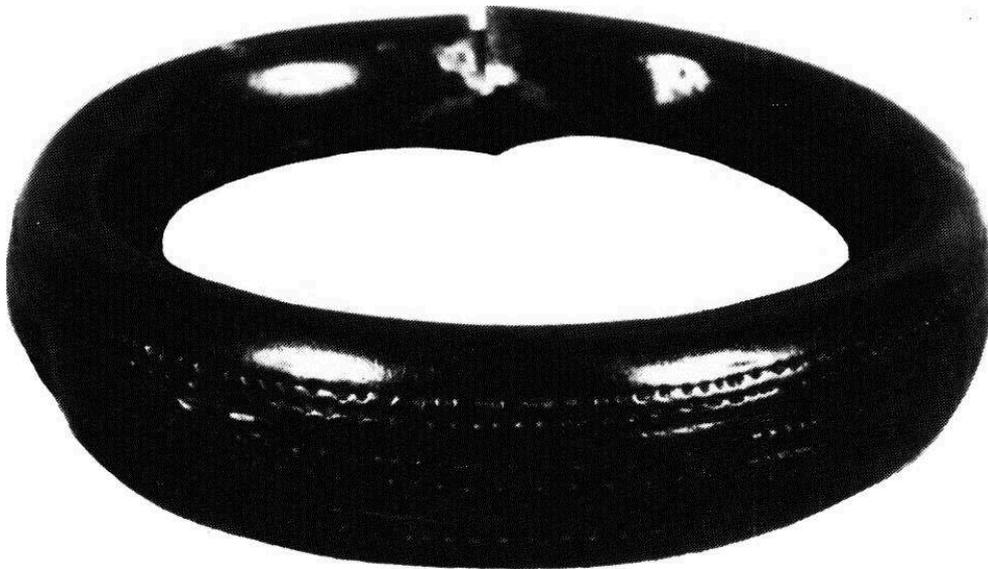
128 n° 146. Exemple intact en bronze.

Parure tubulaire (**fig. 36-37**) montée vraisemblablement à l'origine sur une âme en bois et tissu (pour permettre la mise en forme de l'objet). Le système de fermeture consiste en une tôle de bronze insérée de force dans le bracelet renforçant sans doute un tenon disparu. Cette parure est ornée d'une succession de lignes de pointillés obtenus au poinçon (2 lignes, un espace, 3 lignes, un espace, à nouveau 2 lignes).

36- Bracelet en tôle de bronze de La Tène D

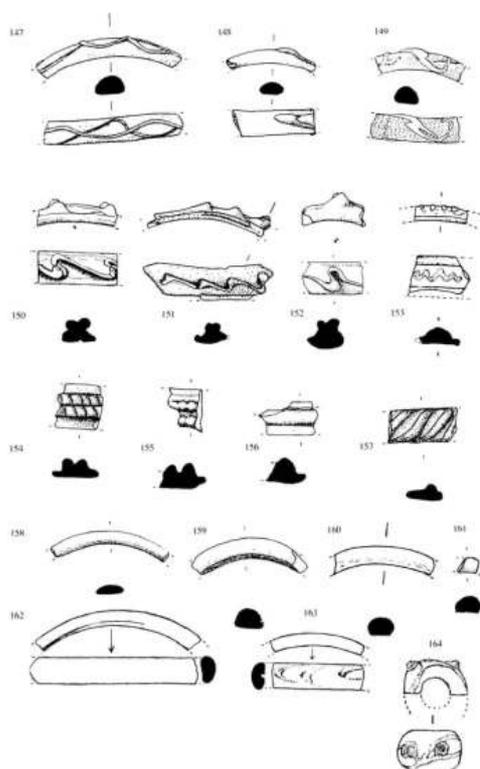


37- Bracelet en tôle de bronze de La Tène D



- 129 Si les bracelets tubulaires sont connus dès le Hallstatt D (Ramseyer 1983), cet exemplaire peut être daté de La Tène D1 par comparaison avec une parure identique provenant d'Essenheim (T. 1, RFA), qui était accompagnée de fibules de Nauheim (Werner 1955 : p. 192, Abb. 6, D). L'association du bracelet tubulaire et de la fibule de Nauheim est attestée par de multiples exemples dans les nécropoles rhénanes de la Tène D1 (Bantelmann 1972 : p. 104-105). Dans ces contextes, l'absence d'armement et d'instruments de toilette, tels que les forces et les rasoirs, indique que Ton a sans doute affaire à une parure féminine.
- 130 En Gaule, quelques exemplaires datés de la Tène D sont connus, dans la tombe 3 A de la nécropole de Bâle-Gasfabrik (Furger-Gunti 1980 : taf. 10 ; n° 203-206) et dans le sanctuaire de Vendeuil-Caply (Piton 1985 : fig. 19, n° 8) ; d'autres, sans contexte précis sont mentionnés dans le lit de la Saône (Bonnamour 1985 a : p. 241) et le département de l'Allier². Ces parures constituent la variante d'une forme beaucoup plus fréquente ornée d'incisions géométriques (Tendille 1980). Leur répartition semble se limiter à la Gaule interne, alors que le type à décor géométrique est connu jusqu'en Languedoc. Cette situation n'est pas sans rappeler la circulation d'autres types laténiens, comme celui de Lauterach, qui ne sont pas diffusés dans la *Provincia*. Techniquement, ces bracelets sont le fruit d'un travail de chaudronnerie et on pourrait évoquer, sans argument cependant, une production éduenne (Beck 1985).
- 131 **Les bracelets et perles en verre (fig. 38-39)**
- 132 Les objets en verre de La Chuire sont essentiellement des bracelets, généralement considérés comme des parures féminines. La production locale de certains de ces objets pourrait être indiquée par l'existence dans le mobilier d'un fragment de terre cuite recouvert sur sa face interne d'une coulée vitreuse (creuset ?) ; cependant, d'autres activités artisanales peuvent produire des traces analogues (par exemple, la métallurgie du bronze) et en l'absence de bloc de verre brut, la fabrication sur place ne peut être envisagée qu'à titre d'hypothèse.

38 - Bracelets et perle en verre (n° 164) de La Tène C et D



- 133 n° 147. Fragment de bracelet.
Exemplaire de couleur naturelle (en fait légèrement verdâtre), transparent et décoré de filets ondulés s'entrecroisant. L'objet a une section hémisphérique.
- 134 Ce bracelet appartient au groupe Haevernick 5, variante a (= Gebhard 1989, forme 10). A la différence des exemplaires classiques, cette parure est ornée d'incisions remplies de paillettes dorées (poudre de verre ou or ?) et non de filets lisses bleus ou jaunes. Ces paillettes sont prises dans la masse du verre dégagée par l'incision, qui a été refermée pour former le filet. Il semble que ce bracelet soit le seul du groupe Haevernick 5a à présenter cette sorte de décoration : cette particularité paraît être le résultat d'un choix délibéré, plutôt que la conséquence d'une imperfection survenue lors de la fabrication (Haevernick 1960 : p. 121-123).
- 135 n° 148. Fragment de bracelet.
Parure de couleur naturelle dont la section est presque hémisphérique. Celle-ci est ornée d'un filet de verre de couleur jaune. Comme l'exemplaire précédent, il s'agit d'un bracelet du groupe 5a.
- 136 n° 149. Fragment de bracelet.
Exemplaire de couleur bleue, orné de filets opaques de couleur jaunâtre dont la structure est très différente de celle du jonc. L'objet possède une section hémisphérique. Il s'agit là aussi d'un exemplaire appartenant au groupe 5a, bien que ses couleurs le distinguent des exemplaires classiques.
- 137 Ces bracelets de type Haevernick 5a sont bien représentés sur la partie occidentale du Plateau Suisse (Kaenel 1989 : p. 122), en Bavière, Bohême et Slovaquie (Venclová 1989 : p. 88) ; en France, ils demeurent rares, mais sont toutefois signalés jusqu'en Languedoc (Feugère 1989 : p. 164-165). Selon R. Gebahrd, qui a récemment étudié l'importante série de parures en verre découvertes à Manching, ces bracelets se situent

chronologiquement vers 260-215 av. n. è. (Gebahrd 1989 : p. 100-102) ; de fait, tous les contextes dans lesquels figurent ces parures appartiennent à la phases Cl de La Tène. Les découvertes funéraires suisses indiquent que le port de ces bracelets caractérise des femmes de haut rang social, souvent inhumées avec des chaînes de ceinture métalliques, de nombreuses fibules et des parures annulaires en or ou en argent. Si les lieux de productions probables sont les régions de Berne et de Manching, l'aspect original des exemplaires de La Chuire peut suggérer une fabrication régionale.

- 138 n° 150. Fragment de bracelet.
Parure de couleur bleue ornée d'une bande en relief formant des Z.
- 139 Cette parure évoque les bracelets du type Haevernick 14, qui datent de La Tène C.
- 140 n° 151. Fragment de bracelet.
Exemplaire transparent, peut-être décoloré, possédant à l'intérieur du jonc une pellicule de verre jaune, et orné d'une bande de verre non rapportée serpentant à sa surface.
- 141 A la différence des bracelets appartenant au groupe Haevernick 5, la bande de verre n'est pas rapportée, mais obtenue par un travail de la surface du verre, sans doute à l'aide d'un outil.
- 142 n° 152. Fragment de bracelet.
De couleur bleue, cet exemplaire est orné d'une bande de verre non rapportée serpentant à sa surface.
- 143 Les bracelets n° 151-152 se rapprochent des exemplaires du groupe Haevernick 16 (bien que leur section possède des reliefs plus marqués) (Haevernick 1960 : p. 205-208). Ces parures sont datables de La Tène ; elles sont attestées dans la culture des *oppida* à Stradonice et Staré Hradisko (Tchécoslovaquie) ainsi qu'en Gaule méridionale, à Nages où elles sont présentes dès le troisième quart du IIe siècle av. n. è. (Feugère 1989 : p. 160).
- 144 n° 153. Fragment de bracelet.
Parure de couleur bleue, ornée d'un filet de verre rapporté de couleur jaune.
- 145 Ce bracelet appartient au groupe Haevernick 6 b attesté à Manching (Bavière) (Gebahrd 1989 : p. 74) et à Berne dans une sépulture datable de LT Cl (Suter 1984 : p. 77).
- 146 n° 154. Fragment de bracelet.
Exemplaire de couleur bleue, orné de deux bandes de verre en relief non rapportées et décorées d'incisions transversales.
- 147 Cette parure appartient au groupe Haevernick 13. Des bracelets analogues sont connus dès La Tène C, par exemple dans la sépulture 17 de Vevey (Martin-Kilscher 1981 : 141, Abb. 30, 5) ainsi qu'à Nages, où ils sont représentés du milieu du IIIe siècle av. n. è. jusqu'au Ier siècle av. n. è. (Feugère 1989 : p. 154).
- 148 n° 155. Fragment de bracelet.
De couleur bleue, l'objet est orné de deux bandes en relief non rapportées, formées chacune d'une succession de nodosités.
- 149 Il s'agit probablement d'une variante d'un type Haevernick 13.
- 150 n° 156. Fragment de bracelet.
Exemplaire de couleur bleue, appartenant au groupe Haevernick 6a (Haevernick 1960 : p. 124-133, Taf. 4, 6a).

- 151 n° 157. Fragment de bracelet.
Cette parure de couleur noire est ornée de torsades en léger relief.
- 152 Ce type est absent de la typologie de R. Gebhard établie à partir des découvertes de Manching. Il s'agit sans doute d'une variante appartenant aux groupes Haevernick 8 et 9.
- 153 n° 158. Fragment de bracelet.
Exemplaire de couleur bleu clair, lisse et de section planconvexe, appartenant au groupe Haevernick 3a.
- 154 n° 159. Fragment de bracelet.
De couleur bleue, lisse et de section demi-ovale, cette parure évoquerait les bracelets du type Haevernick 1, définis à partir du mobilier de la nécropole sénone de Montefortino (Italie). Ces parures sont attestées du Plateau Suisse à la plaine du Pô, jusqu'au Picenum. Chronologiquement, il s'agit d'un modèle de la fin du IV^e siècle au tout début du III^e siècle av. n. è. (Landolfi 1987 : p. 463, fig. 18).
- 155 n° 160. Fragment de bracelet.
Parure de couleur naturelle dont la section est plus qu'hémicirculaire (groupe 3 ?) (Haevernick 1960 : p. 105-119, Taf. 2, n° 3a).
- 156 n° 161. Fragment de bracelet.
Exemplaire de couleur naturelle appartenant au groupe 3. L'intérieur de l'objet montre l'existence d'une fine rainure, peut-être due à la technique employée pour la mise en forme de la parure.
- 157 n° 162. Fragment de bracelet.
De couleur bleue, cette parure à jonc lisse appartient au groupe Haevernick 3.
- 158 n° 163. Fragment de bracelet.
Exemplaire de couleur bleue et de section plan-convexe, appartenant au groupe Haevernick 3. L'intérieur de l'objet montre la présence d'une rainure plus marquée que celle du n° 161.
- 159 Chronologiquement, ces bracelets de teinte dominante bleue, semblent typiques du I^{er} siècle av. n. è. (Feugère 1989 : p. 163).
- 160 n° 164. Fragment de perle.
Exemplaire de couleur bleue, orné de protubérances décorées de spirales jaunes. Le corps de la perle est également décoré de filets de la même couleur.
- 161 Les perles appartenant au type à spirales protubérantes sont connues dès La Tène B2 Cl. Cette décoration particulière constitue sans doute une tentative pour adapter sur le verre les décors plastiques réalisés sur bronze (cf. le bracelet de Nové Zámki dans : Szabó 1983 : p. 18). Ce type de perle est connu tant dans le monde celtique qu'en Gaule méridionale. Les exemplaires du III^e siècle comme ceux de Saliceta San Giuliano (prov. de Modène, Italie) et de Vevey (Kruta Poppi 1978 : p. 431, fig. 5, n° 11 ; Martin-Kilscher 1981 : p. 141, Abb. 30, n° 3) sont caractérisés par un nombre élevé de protubérances ornées de spirales ne débordant pas sur le corps de l'objet. Un exemplaire de Nages, daté de la fin du III^e siècle av. n. è. ou du début du II^e siècle av. n. è. illustre l'évolution de cette forme : la perle présente des protubérances plus marquées, ornées de spirales envahissant la totalité de l'objet (Py 1978 : p. 293). Des perles analogues sont toujours attestées aux II^e et I^{er} siècles av. n. è., en Gaule méridionale (Lagrand 1979 : p. 196), dans des sépultures laténiennes (Mahr 1981 : p. 260 ; Viollier 1916 : p. 121) et dans les

oppida (Pic 1906 : pl. VI, n° 9 et 45 ; Schwab 1983 : p. 252). Les exemplaires les plus proches de la perle n° 164 sont datés de La Tène D et sont connus dans l'habitat de Bâle et dans la nécropole tessinoise de Solduno (FurgerGunti 1980 : pl. 9, n° 136-137 ; Stockli 1975 : pl. 46, H 2, n° 6).

162 n° 165. Perle intacte (fig. 39).

Cet exemplaire massif possède un décor de damier alternativement noir, gris, marron et jaune ; comme sur le bracelet n° 147, on observe à la surface de l'objet des particules dorées prises dans la masse du verre.

39- Perle polychrome de La Tène D

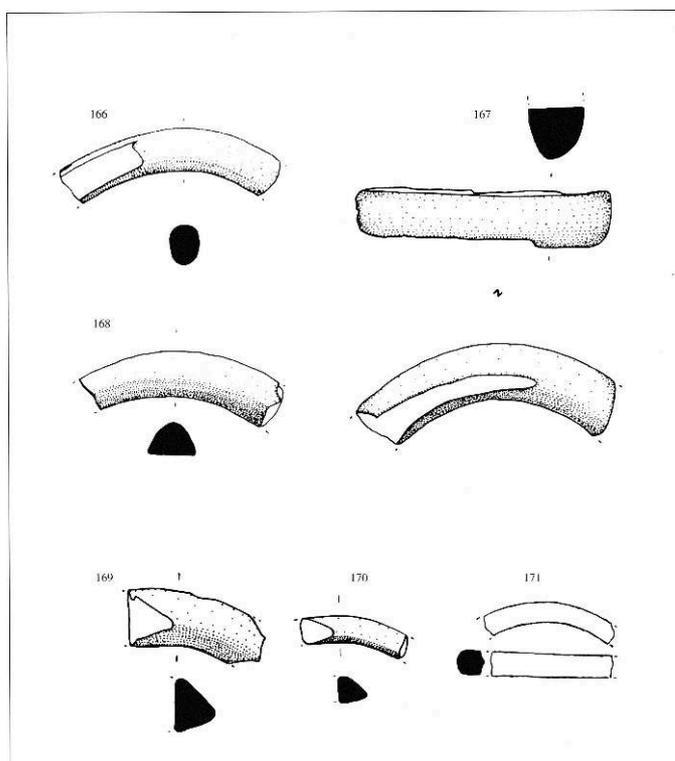


163 Ce type de perle est connu dans le mobilier des *oppida*, par exemple à Stradonice ; il s'agit de productions exceptionnelles, techniquement très complexes à réaliser.

164 **Les bracelets en « lignite » (fig. 40)**

165 Plusieurs bracelets sont fabriqués à partir de matières indéterminées, et qui sont désignées dans la littérature archéologique sous différents noms : lignite (bois fossile), sapropélite (boue fossile), jais...

40- Bracelets en « lignite »

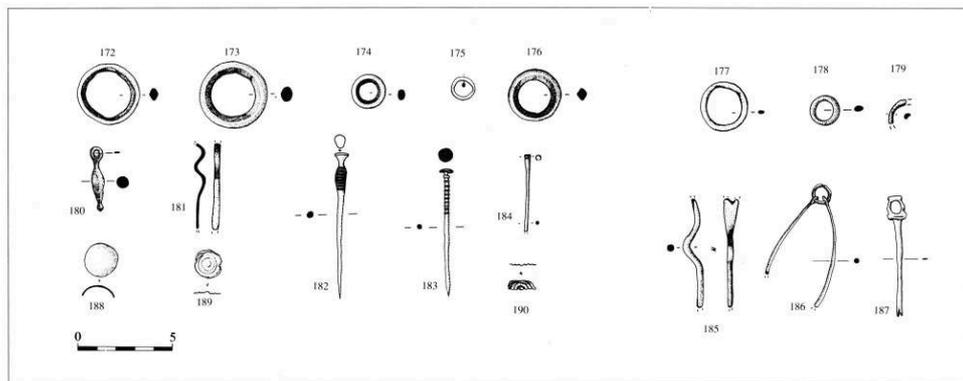


- 166 n° 166. Fragment de section ovale.
- 167 n° 167. Fragment de bracelet massif de section sans doute ovale.
- 168 n° 168. Fragment de section ovale.
- 169 n° 169. Fragment de bracelet massif de section sans doute ovale.
- 170 n° 170. Fragment de petit exemplaire de section sans doute ovale.
- 171 n° 171. Fragment de petite parure. La section du jonc est presque quadrangulaire.
- 172 Les bracelets en matière organique fossilisée sont utilisés dès le Bronze final mais c'est au cours du Hallstatt que ces parures se multiplient. Plusieurs sites princiers (Feugère 1986 ; Klug 1985 ; Rochna 1984 : p. 91-94) ont livré les preuves de l'existence d'ateliers qui travaillaient ce matériau, que l'on trouve naturellement dans le Jura (Milotte 1963 : 211). D'autres gisements sont reconnus dans le Nord-Ouest du Massif Central et alimentent des ateliers qui produisent, à la fin du premier âge du Fer, des bracelets souvent ornés de décors géométriques (Chevillot 1976).
- 173 Le lignite est généralement employé pour la confection de bracelets ; plus rarement, il est travaillé pour obtenir des anneaux de jambe (Duval 1987 : p. 250, n° 219) et même des perles. Le port de ces parures ne semble pas caractériser de classe sociale particulière ; ils figurent à la fois dans certaines sépultures princières masculines et féminines (Chaume 1987 : p. 226 ; Kimmig 1987 : p. 263) et dans des sépultures plus modestes (Dattingen, T. 20, Kr. Breisgau-Hochswartzwald R.F.A.). Pourtant, l'existence d'imitation soignée en céramique (Feugère 1986 ; Bellon 1989 : p. 20) et en schiste (Penninger 1987 : p. 239) semble indiquer une valeur marchande importante pour ces parures. Les parures en lignite se raréfient en direction de la Méditerranée (Lagrand 1973 : p. 156 ; Py 1984) et il n'est pas improbable que les découvertes méridionales soient des importations en provenance du domaine hallstattien : en effet, dès la fin du

VIe puis surtout au début du Ve siècle av. n. è., divers documents propres à la culture hallstattienne sont attestés dans le Sud de la France (céramique peinte, fibules). En retour, la zone princière voit l'arrivée de plusieurs types de parures (agrafe ibérique du Magdalenberg en Forêt-Noire, fibule du type Golfe du Lion et armilles de Vix) et de céramiques provenant des régions provençales et languedociennes.

- 174 L'usage de tels matériaux (spropélite) est cependant également attesté au cours de La Tène Cl en particulier en Bavière (Manching) et en Bohême. En Gaule, ces parures sont connues dans des contextes de La Tène Cl (Kruta 1985) et il n'est pas improbable qu'elles soient originaires du domaine celtique centre-européen. Elles perdurent cependant jusqu'à La Tène Dl, comme l'attestent les découvertes de Feurs (Guichard 1988 : p. 152-155), de Levroux (Indre) (Bouyer 1982) et du Camp de la Curade en Dordogne (Couloumieix-Chamières) (Chevillot 1982 : p. 122). Il pourrait cependant s'agir d'un phénomène ponctuel, lié à l'existence de plusieurs gisements dans le Nord et le Nord-Ouest du Massif Central. Durant l'époque impériale romaine, le lignite continue d'être utilisé pour la confection de parures annulaires (Anonyme 1982 : p. 121, n° 90-90 bis ; Perrichet-Thomas 1975 : p. 242). Le bracelet gallo-romain à médaillons de Presles (Heinault, Belgique) montre la maîtrise atteinte au IIIe siècle ap. n. è. dans l'utilisation de ce matériau (Brulet 1982 : p. 41).
- 175 En conclusion, les parures en lignite paraissent difficilement datables avec précision (hormis certaines formes particulières « en tonnelet » qui sont absentes de cette série) ; pourtant, une évolution dans les dimensions de ces objets est sensible au cours de l'âge du Fer et il apparaît que les exemplaires hallstattiens sont généralement plus massifs que les bracelets datés de La Tène. La série livrée par la faille de La Chuire pourrait donc appartenir plutôt au Hallstatt D, exception faite du n° 171 qui est tout à la fois, très gracile et unique par sa section.
- 176 **Les objets divers liés au costume (fig. 41)**
- 177 n° 172. Anneau en bronze de section losangique, présentant deux traces d'usure opposées.
- 178 n° 173. Anneau en bronze de section ovale ; le jonc présente une trace d'usure.
- 179 n° 174. Anneau en bronze de section ovale.
- 180 n° 175. Anneau en argent de section ovale, présentant une trace d'usure.
- 181 n° 176. Anneau en bronze, de section losangique, qui montre une trace d'usure.
- 182 n° 177. Anneau en bronze, de section ovale aplatie, présentant trois traces d'usures.
- 183 n° 178. Anneau en bronze de section ovale sans trace d'usure apparente.
- 184 n° 179. Fragment d'anneau en bronze de section plan convexe.

41- Eléments de costume du Bronze final et de l'âge du Fer



- 185 Ces anneaux en bronze à jonc plein ne possèdent pas de caractéristiques permettant de les attribuer aux différentes époques de la Protohistoire. Ces accessoires sont utilisés pour relier entre elles des courroies de cuir que ce soit pour des ceintures ou pour du harnachement.
- 186 L'exemplaire en argent est le seul objet de cette nature découvert dans La Chuire (exception faite des monnaies). L'argent est un métal peu employé en Gaule et plus généralement au nord des Alpes pour la fabrication de parures ; par contre son usage est fréquent en Italie, dès le VII^e siècle av. n. è. En Gaule, dans des contextes de la fin de premier âge du Fer, on ne peut mentionner que la phiale du *tumulus* de Vix ainsi qu'une fibule du type de la Certosa découverte à Antibes (AlpesMaritimes) (Eluère 1989 : p. 25-27 ; Goudineau 1973 : p. 564). A partir du IV^e siècle av. n. è. les parures en argent se multiplient dans les régions nord-alpines, en particulier sur le Plateau Suisse.
- 187 Il s'agit pour l'essentiel de fibules (exemplaire de Berne-Shosshalde BE. Suisse) et de diverses parures annulaires (Kruta 1982 : p. 211). Dans le Sud-Est de la Gaule les parures en argent apparaissent au cours du III^e siècle av. n. è. : l'exceptionnel torque de Pallon (Freissinières, Hautes-Alpes) découvert à proximité du Mont-Genèvre est sans doute une offrande comparable à celle d'Erstfeld (Anonyme 1983 : p. 114, n° 125). Quelques sépultures alpines et provençales ont livré des bracelets, des bagues-spirales et des fibules en argent dans des contextes du III^e-II^e siècle av. n. è. (Hudry 1955 : p. 89-91 ; Anonyme 1983 : p. 95 ; Arcelin 1976 : p. 664 et p. 667). Dans des contextes différents datés de La Tène D, plusieurs fibules en argent, proches du type d'Ornavasso sont connues en Provence, associées à de petits dépôts monétaires (Feugère 1985 a : p. 438 ; Chabot 1986 : p. 123). Ces découvertes ne sont pas sans rappeler un certain nombre de dépôts, probablement cultuels, rassemblant des objets en argent et connus de l'Italie au Danemark (Manerbio, Lauterach, Le Câtillon, Gundestrup). Dans le domaine celtique et hormis les dépôts, les objets en argent datés de La Tène D ne semblent guère nombreux. Quelques fibules seulement sont recensées surtout dans les *oppida* (Guillaumet 1984 : p. 26-28 ; Kaenel 1984 : p. 103 ; Chossenot 1989 : p. 109), mais il faut tenir compte des probables refontes.
- 188 Le regroupement d'objets en argent semble avoir une fonction autre que celle de la thésaurisation et on peut observer une certaine cohérence dans différents dépôts qui associent à des monnaies, soit des bracelets et des paires de fibules pour le domaine celtique, soit des fibules allogènes et des monnaies pour la Provence. Au cours de la Tène, l'argent pourrait avoir un rôle particulier, peut-être lié aux circulations

monétaires et au commerce. L'existence sur le site du Pègue d'une fibule de La Tène D présentant une déformation très proche des torsions à caractère sacrificiel observables sur les fibules en or de Hochdorf (Kr. Ludwigsburg, Baden-Württemberg, RFA) datées du Hallstatt final va dans le sens d'une fonction votive pour les objets de la fin de l'âge du Fer (Lagrand 1976 : fig. 10, n° 27 ; Hartmann 1987 : p. 170).

- 189 L'anneau n° 175 est typologiquement difficile à dater, mais au vu des contextes dans lesquels figurent des objets en argent, il pourrait s'agir d'une pièce de La Tène C/D.
- 190 n° 180. Pendeloque en fer.
Exemplaire au corps fuselé et aplati. L'objet est perforé à une extrémité pour sa suspension et terminé du côté opposé par une nodosité globulaire. Les pendeloques, en bronze ou plus rarement en fer, sont des éléments de chaînes de ceintures féminines (Gürtelkette), qui se multiplient à partir de La Tène Cl.
- 191 Les formes de ces objets évoluent entre des exemplaires carénés dotés d'un « pied » aplati et des exemplaires fuselés. Les premiers modèles reproduisent parfois fidèlement des formes de céramiques, toujours des vases balustres et leurs coupes-couvercles (Suter 1984 : p. 77). Quelques chaînes complètes de la région bernoise possèdent ainsi trois reproductions miniatures de récipients, qui sont très certainement des formes destinées aux liquides et qui servent parfois d'urnes funéraires (Brunella 1987 : p. 62). Sans que l'on puisse établir de liaison claire, il faut noter que certaines chaînes de ceintures, auxquelles sont suspendues ces pendeloques vasiformes, sont parfois incrustées d'émail, et que leurs agrafes sont ornées de têtes zoomorphes analogues à celles qui décoreront les seaux en bois destinés au service du vin au cours de la phase suivante.
- 192 Les pendeloques les plus proches de l'exemplaire de La Chuire sont connues dans des contextes de La Tène B2/C de Münsingen (T. 149 ; T. 178) : il s'agit donc d'un objet du IIIe siècle av. n. è.
- 193 n° 181. Tige ondulée de section rectangulaire.
- 194 Bien que sans comparaison, ce fragment pourrait être identifié comme un élément de coiffure (épingle à cheveux ?).
- 195 n° 182. Epingle en bronze intacte.
Cet accessoire vestimentaire possède une tête aplatie et un corps fuselé, orné d'une dizaine de fines cannelures. L'objet évoque des formes du Bronze moyen, mais s'en distingue par ses dimensions, et il s'agit sans doute d'une variante appartenant à une phase ancienne du Bronze final (Audouze 1981 : p. 63-64, n° 6).
- 196 n° 183. Epingle en bronze intacte.
Exemplaire à tête discoïdale ornée de cercles concentriques incisés ; la tige est décorée de 10 légères nodosités ; il s'agit d'un type du Bronze final III b, très fréquent dans les stations du Lac du Bourget (Savoie) (Audouze 1981 : p. 111-114).
- 197 n° 184. Epingle en bronze incomplète.
Tige de section circulaire dont l'extrémité, évidée, est soulignée d'une légère cannelure. La tête de l'objet présente donc une cavité conique partiellement remplie d'une matière dure et blanchâtre. Il s'agit vraisemblablement d'un fragment de corail altéré, reste d'un cabochon disparu. L'objet est incomplet, mais peut être identifié sans trop grand risque d'erreur comme une épingle de vêtement.
- 198 C'est vers la fin du VIe et au début du Ve siècle av. n. è. qu'apparaissent en Gaule et au nord des Alpes, les premiers objets incrustés de corail. La présence de branches de

corail brut sur les sites princiers (Mohen 1988) et dans certaines sépultures hallstattiennes (Millotte 1963 : p. 303) indique la transformation sur place de ce matériau importé surtout de la côte napolitaine. La présence de corail brut sur le site italique de Forcello³, qui a aussi livré de nombreuses fibules hallstattiennes, montre le cheminement effectué par cette matière (De Marinis 1987 : p. 89-99). Son emploi est lié à la représentation d'une des principales divinités celtiques (Kruta 1986 a).

- 199 L'utilisation du corail au premier âge du Fer concerne la fabrication de perles de collier et d'appliques rivetées sur certains types de fibules (*Vogelkopffibeln*). L'usage de ce matériau va se développer au cours du second âge du Fer, toujours comme incrustation sur des fibules (type de Miinsingen), mais aussi sur des torques (type à pastille). Le seul atelier laténien nord-alpin travaillant sur place le corail est localisé en pays arverne, sur le site d'Aulnat (Puy-de-Dôme) (Collis 1980 : p. 41) ; le contexte chronologique est le début du III^e siècle av. n. è., soit peu avant le moment où le corail cesse d'être utilisé dans le domaine celtique. Il n'est pas assuré que la provenance de corail découvert en pays arverne soit la Campanie ou plus généralement les côtes italiennes ; en effet, le corail se trouve aussi sur les côtes provençales (Var) et des fragments bruts sont signalés sur plusieurs *oppida* méditerranéens (Arcelin 1976 : p. 669 ; Benoit 1965 : p. 195). D'autres ateliers ont donc pu exister dans le Sud de la Gaule et mettre en forme le corail qui orne certaines parures laténiennes, particulièrement surchargées, découvertes dans le Midi.
- 200 Bien que l'on connaisse quelques épingles au début de La Tène, cet exemplaire appartient plutôt à la fin du Hallstatt : quelques exemplaires, sensiblement différents, mais ornés de cabochons en corail, sont connus à Chassey (Saône-et-Loire) (Thévenot 1983 : p. 29, n° 7), à Soyons (Ardèche) (Beeching 1985 : p. 4-12) et à la Heuneburg (Sievers 1984 : Taf. 54, n° 675).
- 201 n° 185. Fragment d'épingle en fer.
Tige de section circulaire arquée vers son milieu et terminée par une partie plate perforée.
- 202 Il s'agit d'une épingle de vêtement, identique aux exemplaires découverts dans le *tumulus* du Magdalenenberg (Kr. Schwarzwald-Baar, RFA) et au Châtelet d'Etaulles (Côte-d'Or), datés du début du Hallstatt D (Spindler 1976 : Taf. 131 a-d ; Nicolardot 1988 : p. 124). Massive, cette épingle devait plus aisément fermer des vêtements en peau ou en fourrure, que des textiles fins et fragiles.
- 203 n° 186. Trousse de toilette en fer incomplète.
Anneau ouvert auquel sont suspendues deux tiges courbes aux extrémités disparues. Il s'agit très certainement d'une trousse de toilette comprenant à l'origine un *scalptorium* et une sonde.
- 204 *Scalptorium*, pincette et sonde apparaissent, isolés ou réunis en trousse, dès le premier âge du Fer en Italie où ils sont d'usage courant (Ridgway 1979 : p. 463, fig. 32, n° 7). En Gaule, en Languedoc occidental, ces éléments de trousse de toilette figurent dans nombre de tombes à incinérations dès le VII^e siècle av. n. è. (Mailhac Grand-Bassin 1, T. 8 et 17). Si la plupart des trousse de toilette du premier âge du Fer sont en bronze, des exemplaires en fer proches de celui de La Chuire sont connus dans les phases Golasecca I C-II A d'Italie du Nord ou dans les contextes du Hallstatt final occidental, à Bragny (Saône-et-Loire) (Feugère 1986 : p. 184) et dans le *tumulus* IV de Glandon (Haute-Vienne) (Daugas 1976 : p. 738, fig. 2, n° 9).

- 205 n° 187. Élément de trousse de toilette en bronze.
L'objet est formé à partir d'une tôle de bronze découpée. Constitué d'une tige aplatie terminée à une extrémité par deux dents, par une sorte d'anneau plat de l'autre, il s'agit d'un *scalptorium* appartenant à une trousse de toilette.
- 206 L'objet, bien qu'isolé, est assurément datable de La Tène D. En effet, les trousse de la fin du second âge du Fer sont en général montées sur un axe en bronze sur lequel pivotent les différents outils : l'examen de la tête de cet exemplaire montre deux incisions qui peuvent résulter d'une telle disposition (Furger-Gunti 1980 : p. 78, Taf. 12, n° 264).
- 207 n° 188. Bouton de forme hémisphérique.
L'objet ne montre aucune trace indiquant son mode de fixation ; peut-être s'agit-il d'une garniture de rivet.
- 208 n° 189. Bouton formé d'une tôle de bronze ornée au repoussé de cercles concentriques.
- 209 n° 190. Ce bouton, identique au précédent, a volontairement été replié sur lui-même.
- 210 L'emploi de ces éléments décoratifs est reconnu dès le Hallstatt D, comme ornements de ceintures en cuir, comme l'atteste la découverte régionale de la tombe féminine de Lanslevillard en Savoie (Prieur 1977 : p. 48). Il pourrait cependant s'agir d'une garniture de rivet à tête plate, puisque aucune patte de fixation n'est visible.
- 211 Si le pliage indéniablement volontaire du bouton n° 190 peut évoquer des pratiques de bronzier (préparation de pièces pour la refonte)-bien que dans le cas présent la masse de métal soit dérisoire-, il semble que cette opération puisse être aussi liée à des pratiques magiques : c'est du moins l'hypothèse proposée pour diverses tôles de bronze repliées provenant de la Heuneburg (Drescher 1984 : p. 126-136, Abb 18, n° 2).

Ustensiles et outillage

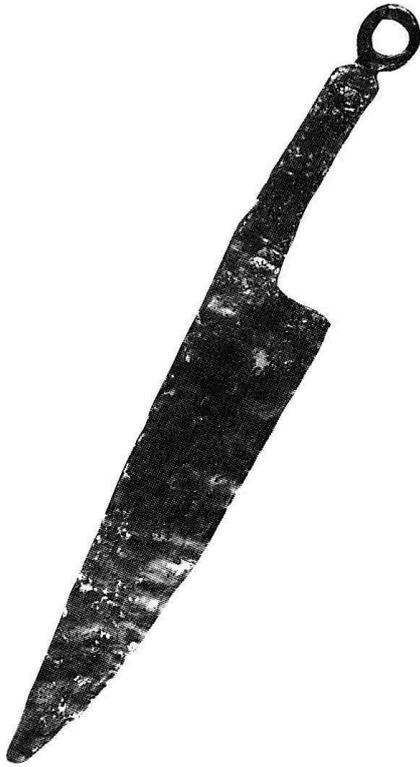
- 212 Cela forme un groupe important dans la série métallique de La Chuire, comprenant 156 objets se rapportant à trois catégories principales : les activités culinaires, les activités agricoles et les activités artisanales.
- 213 A la différence des parures, les outils ne permettent que peu de remarques d'ordre chronologique : une part importante des formes présentées ici apparaît au cours du premier âge du Fer, comme en témoigne le mobilier de La Heuneburg, seul site princier qui ait fait l'objet de fouilles étendues. Au cours de La Tène, la culture des *oppida* est, pour l'outillage, une période tout à la fois de multiplication, de diversification et de spécialisation. L'essentiel des formes d'outils va se stabiliser au cours de La Tène pour rester en usage jusqu'à nos jours, sans changement notable. Les outils, du moins certaines formes, ont vraisemblablement une durée de vie élevée et peuvent être conservés durant plus d'une génération. L'étude de ce type de mobilier a avant tout pour objet la détermination de la fonction de chaque outil et tend à définir la composition des panoplies spécifiques à chaque artisanat ou activité. Cependant, à une forme d'outil peuvent correspondre de multiples usages, et, en ce qui concerne les artisanats, on ne peut que constater la rareté des panoplies de l'âge du Fer formellement identifiées. Il est d'ailleurs probable que des trousse à usages multiples ont existé à une date haute de l'âge du Fer, avant que la diversification et la spécialisation des outils conduisent à l'existence de panoplies spécifiques à un corps de métier.

Les ustensiles de cuisine

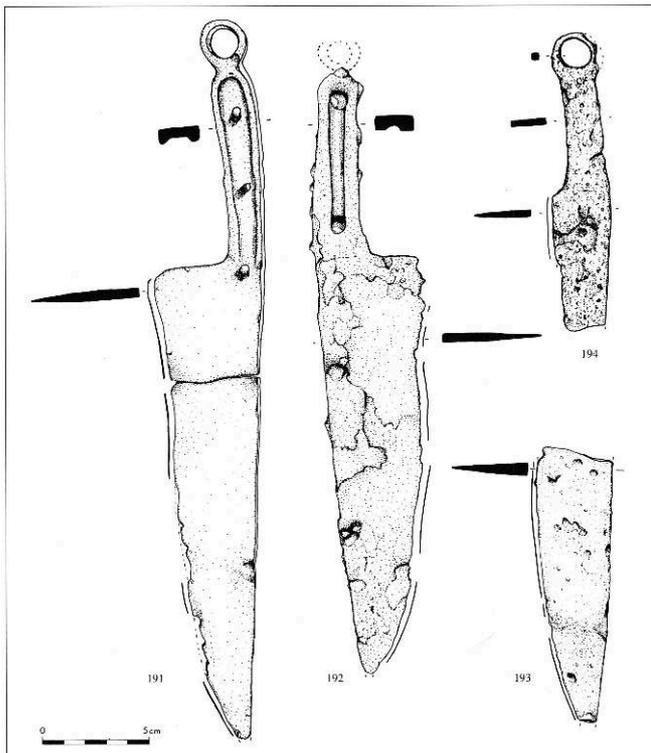
Couteaux (fig. 42-46)

- 214 Tous ces couteaux en fer ne se rapportent pas nécessairement à des activités culinaires et la fonction de l'objet (couper) le destine à des usages variés. Seuls les exemplaires de grande taille peuvent être identifiés, sans trop grand risque d'erreur, comme des formes spécialisées dans les travaux de boucherie. Par commodité, tous les couteaux sont néanmoins regroupés dans la même catégorie, comprenant trois types classés selon les caractéristiques des manches.
- 215 Le premier type rassemble des couteaux dont le manche, doté ou non de rivet, comporte un anneau destiné à la suspension de l'outil (**fig. 43**).
- 216 n° 191. Outil complet.
Exemplaire à manche quadrangulaire terminé par un anneau, et comportant, sur une seule face, une gorge marquée. Dans cette dépression sont fixés trois rivets ; le dernier est positionné sur le début de la lame, indiquant ainsi les limites du manche en bois ou en os. Le dos est convexe vers le raccord entre le manche et la lame, puis légèrement concave à l'approche de la pointe (celle-ci est absente). Comme sur l'exemplaire suivant, on observe des traces d'usures du tranchant, indiquant les parties fonctionnelles de la lame.
- 217 n° 192. Exemplaire incomplet.
Ce dernier possède un manche massif, de section rectangulaire, et comportant une rainure marquée sur un côté. A chaque extrémité de cette gorge sont fixés deux rivets nécessaires à la fixation d'un manche en matière périssable (sans doute en bois). Le dos est légèrement convexe au niveau du raccord entre le manche et la lame, qui forme un angle droit. La lame montre deux traces d'usures dues aux affûtages successifs des parties les plus utilisées du tranchant. L'usure la plus marquée est située au plus large de la lame, juste après le manche : là où l'utilisateur dispose de la plus grande force possible pour couper. Le couteau possédait très probablement un anneau permettant sa suspension ; la restauration a montré que l'excroissance située à l'extrémité du manche n'était pas due à une oxydation, mais qu'il s'agissait bien de la trace d'une pièce disparue (**fig. 42**).

42- Reconstitution d'un couteau en fer



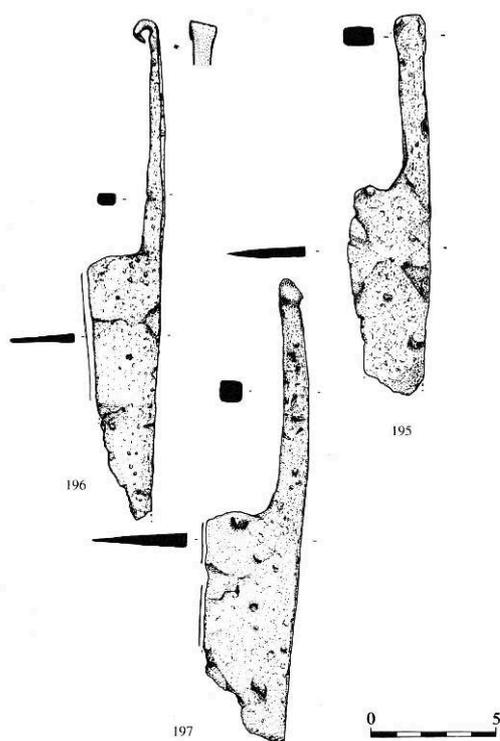
43- Couteaux en fer



- 218 n° 193. Extrémité de la lame d'un couteau de grande taille, possédant un dos large. Il s'agit probablement d'un exemplaire analogue aux deux précédents.

- 219 Ces trois couteaux sont sans doute des outils liés aux travaux de boucherie. En effet, les traces de réaffûtages successifs écartent l'utilisation de tels objets comme armes (utilisés dans ce cas d'estoc), et il faut plutôt les considérer comme des outils utilisés pour des découpes alimentaires.
- 220 Des objets comparables par leur forme (anneau et cannelure du manche) et leur dimension existent dans la culture des *oppida*, mais aucune illustration n'indique la présence de rivets, peut-être masqués par l'oxydation. Des couteaux de ce type sont attestés à Manching (Jacobi 1974 : Taf. 17, n° 293-295, 297), ainsi qu'à Port (Tschumi 1940 : p. 22), Corneaux (NE. Suisse) (Schwab 1973 : p. 68) et au Mont-Vully (FR. Suisse) (Kaenel 1983 b : p. 108). D'autres exemplaires sont attestés dans des dépôts métalliques, à Kolín (Tchécoslovaquie) (Rybová 1983). Les sites du Sud de la Gaule ont livré plusieurs fragments d'outils comparables : par exemple, dans la sépulture de Calvisson (Gard) ou sur le site fortifié de hauteur de Mauressip (Gard) (Tendille 1982 : p. 46-47 et fig. 8, n° 50-51).
- 221 Régionalement, ce type de couteau figure dans le matériel de Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : pl. XIX, n° 2).
- 222 n° 194. Couteau incomplet.
Cet exemplaire de petite taille possède un dos convexe assez marqué. Le raccord du manche et de la lame forme un angle ouvert ; le tranchant est peu dégagé du manche.
- 223 Cette forme gracile de couteau se rencontre déjà dans la sépulture 6 de la nécropole du Dürrnberg (Penninger 1972 : Taf. 5, A, 1), puis dans le mobilier des *oppida*, à Heidetränk, Pohanská (Tchécoslovaquie) ou au Camp de La Curade (Müller-Karpe 1977 : Abb. 10, n° 1 et 6 ; Paulik 1976 : p. 252, Tab. L, n° 4 ; Simonnet 1982 : p. 102, fig. 6, n° 9).
- 224 Le deuxième type comprend plusieurs couteaux à manche massif sans rivet indiquant l'existence de renforts en os ou en bois (**fig. 44**).

44- Couteaux en fer



225 n° 195. Exemple incomplet.

Le manche de ce dernier est massif, de section rectangulaire, s'épaississant graduellement vers son extrémité. La lame est bien dégagée, formant un angle droit au niveau de son raccord avec le manche.

226 n° 196. Outil incomplet.

Comme l'exemple précédent, le manche de ce couteau est massif, s'épaississant vers son extrémité ; sa section est carrée. Le dos, assez large, est nettement convexe au niveau du manche, puis probablement concave au niveau de la lame. Celle-ci est bien dégagée du manche, formant un raccord à angle droit.

227 La forme est connue dès le Hallstatt C (Ruoff 1974 : Taf. 41, n° 7). Plus tardivement, d'autres exemplaires, découverts en milieux funéraires dans le Sud de la Gaule (Tendille 1982 : p. 47-48, fig. 8, n° 54-58), sont datés du Ier siècle av. n. è. (Les Colombes, T. 5, Beaucaire, Gard). Cette forme est représentée par un fragment dans le matériel de Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : pl. XIX, n° 8). Elle ne semble pas avoir possédé de manche en matière périssable et a dû être utilisée avec un manchon de cuir.

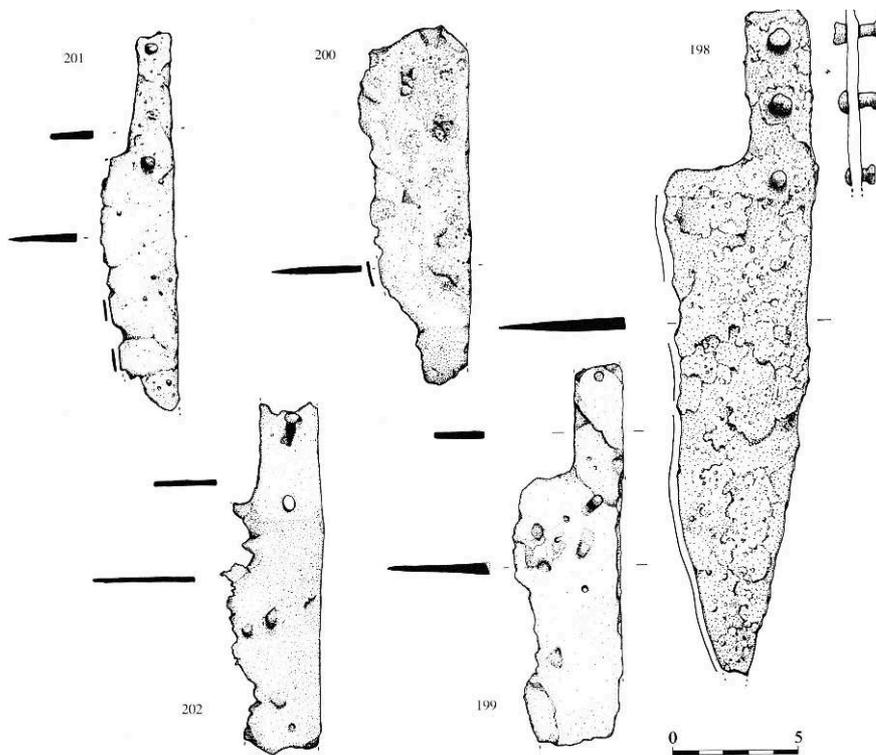
228 n° 197. Couteau (?) incomplet.

L'objet est constitué d'un manche quadrangulaire, aplati, élargi et recourbé à son extrémité.

229 Plutôt qu'une forme spécifique, il s'agit certainement d'une lame de petites forces réutilisée comme couteau.

230 Le troisième type, qui comprend le plus grand nombre d'objets, regroupe des pièces à manche rectangulaire, très plat et doté de rivets (fig. 45).

45-Couteaux en fer



231 n° 198. Couteau incomplet.

Exemplaire de grande taille, possédant un dos légèrement arqué (**fig. 46**). La lame est bien dégagée du manche, formant avec celui-ci un angle droit. Ce dernier, de forme rectangulaire, a encore conservé trois rivets destinés à maintenir les renforts de préhension en os ou en bois. Le dernier rivet est fixé sur la lame, indiquant ainsi la limite de celui-ci. Le tranchant présente deux traces de réaffûtages identiques à celles observées sur les exemplaires à anneau de suspension.

46- Couteau en fer



232 n° 199. Couteau incomplet.

Très proche du précédent, bien que de dimensions plus réduites, ce couteau possède un dos rectiligne. Le manche est rectangulaire avec deux emplacements de rivets. La lame est bien dégagée du manche, formant ainsi un angle droit avec celui-ci. La position du dernier rivet - sur la lame - indique que la partie périssable de l'outil débordait nettement sur cette dernière.

233 n° 200. Fragment de lame appartenant à un couteau de grande taille, peut-être un modèle proche du n° 198.

234 n° 201. Couteau incomplet.

Exemplaire à dos rectiligne ; le manche montre deux emplacements de rivets, le dernier étant fixé sur la lame. Celle-ci est légèrement pliée, peut-être volontairement. La restauration a mis en évidence un fragment d'os sur un rivet, indiquant ainsi la nature du manche disparu.

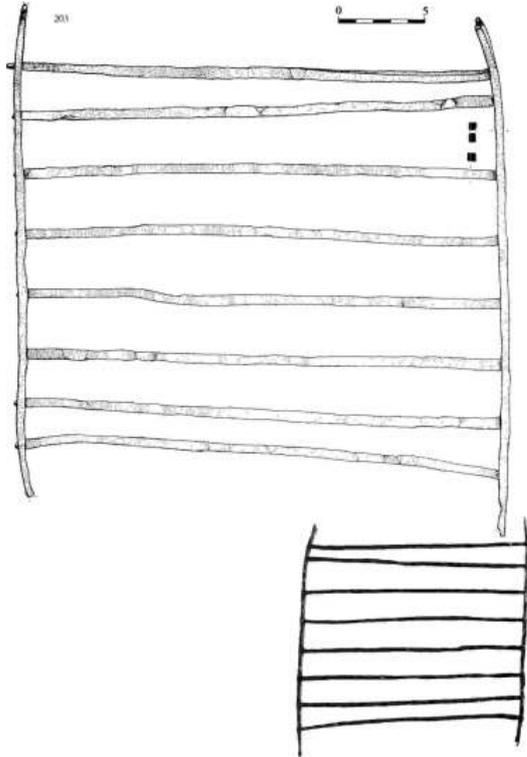
235 n° 202. Exemplaire incomplet.

Celui-ci a un dos rectiligne et un manche rectangulaire à deux emplacements de rivets ; le dernier est fixé sur la lame.

236 Des formes de couteaux à manche plat et rivets se rencontrent dans nombre de contextes funéraires du Sud de la Gaule, datés du Ier siècle av. n. è. mais aussi plus rarement semble-t-il, en Gaule interne (Guichard 1988 : p. 158). Il est probable que les exemplaires de grande taille étaient des outils de boucherie, comme les modèles à anneau de suspension (Tendille 1982 : p. 47-51 ; Arcelin 1973 : fig. 44, n° 131-132 ; Arcelin 1979 b : p. 144, fig. 13, n° 9).

Grils (fig. 47-19)

237 La série métallique de la Chuire comprend les fragments d'au moins six grils en fer.

47 – 48 Gril en fer

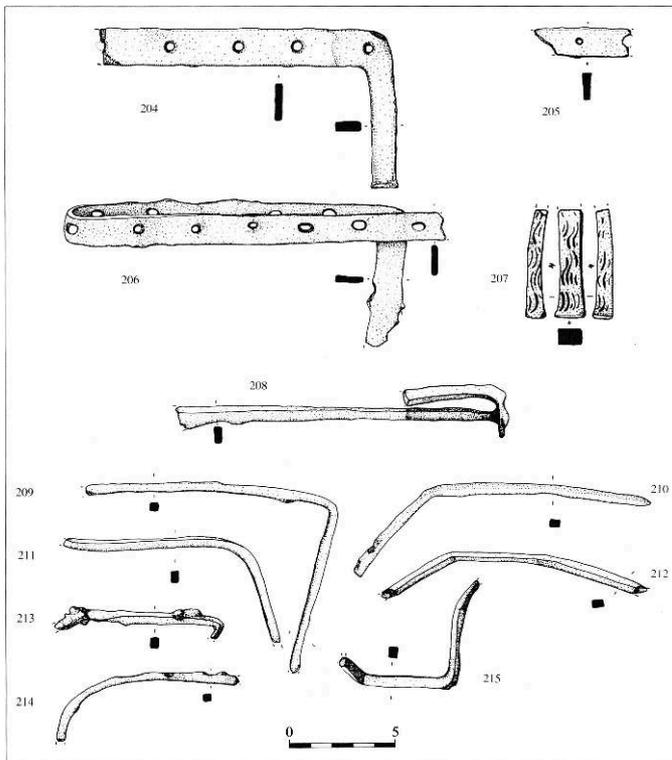
238 n° 203. Exemple incomplet (**fig. 47-48**).

Celui-ci est constitué par deux tiges transversales de maintien, ayant conservé huit barres transversales de support et la trace d'une neuvième. Les barres, de section carrée, sont disposées régulièrement et parallèlement, à part les huitièmes et neuvièmes, peut-être rapprochées à la suite d'une réparation.

239 n° 204. Fragment de tige latérale de maintien (**fig. 49**).

Cette dernière, de section rectangulaire, comprenait à l'origine au moins cinq barres transversales. Elle est recourbée à angle droit pour former un pied légèrement épaissi à son extrémité.

49- Fragments de grils en fer



- 240 n° 205. Fragment de tige latérale de maintien comportant deux perforations de fixation des barres transversales.
- 241 n° 206. Tige latérale de maintien.
Celle-ci comportait au moins onze barres transversales. La tige est recourbée à angle droit pour former un pied dont l'extrémité a disparu. Ce gril de grande taille a été démonté ; les barres ont été retirées, puis la barre de maintien a été repliée sur elle-même, subissant une rotation de 180°.
- 242 n° 207. Pied de gril (?).
Tige de section rectangulaire, s'épaississant à son extrémité, et possédant une inflexion peu marquée sur deux faces. Trois des quatre côtés de l'objet sont ornés d'ondulations peu profondes, peu soignées, qui évoquent certains décors sur céramiques de La Tène D. Il pourrait s'agir d'un pied de gril orné sur ses trois faces visibles.
- 243 n° 208. Fragment de tige latérale déformée et barre transversale de gril.
- 244 n° 209. Barre transversale de section carrée, volontairement repliée à angle droit.
- 245 n° 210. Barre transversale de section carrée, presque coudée à angle droit.
- 246 n° 211. Barre transversale de section carrée, dont l'extrémité est coudée.
- 247 n° 212. Barre transversale de section carrée : la tige est courbée.
- 248 n° 213. Barre transversale de section carrée, légèrement coudée.
- 249 n° 214. Barre transversale de section carrée, légèrement courbée.
- 250 n° 215. Barre transversale de section carrée. Elle est coudée deux fois, formant à un endroit un angle droit, à l'autre un angle ouvert.
- 251 Les grils, qui semblent être la forme évoluée des broches attestées au premier âge du Fer, apparaissent dans le mobilier de la culture des *oppida*, à Manching et Heidetränk

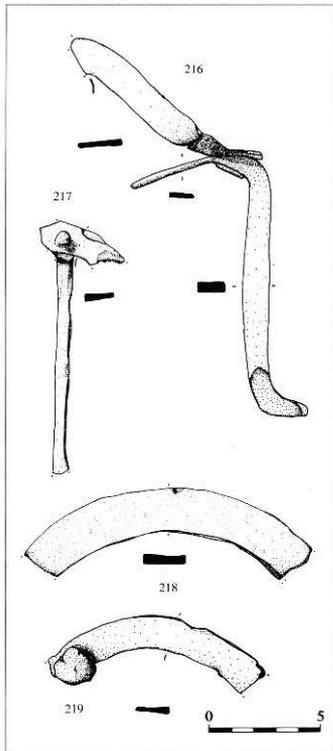
(Jacobi 1974 : p. 110111 ; Müller-Karpe 1977 : Abb. 5, n° 13 ; Gruet 1986 : p. 21). Régionalement, le gril est aussi présent dans le mobilier de Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : pl. XXII, n° 2). Cet ustensile de cuisine a pu être utilisé à la fois pour la cuisson des poissons et des viandes. Pour le premier type de consommation, si les sources antiques (Poseidonios d'ap. Athénée 151 e-152 d) mentionnent le goût des Celtes pour le poisson grillé, elles n'indiquent cependant pas comment la cuisson était réalisée : néanmoins l'utilisation du gril semble probable. D'une manière plus générale, certaines viandes devaient aussi être cuites sur les grils puisque Poseidonios, relatant les usages à table des Celtes, distingue « les viandes.... grillées sur la braise ou à l'aide de broches ». Les traces de calcination observées sur certaines pièces anatomiques animales (Krausz 1989 : p. 49) indiquent qu'elles ont été grillées et les dimensions importantes mesurées sur les grils les plus complets sont certainement en rapport avec ce type de consommation. La fonction culinaire du gril (rôtir les viandes et les poissons) l'oppose à celle du chaudron (bouillir les viandes) qui, s'il n'est pas attesté dans la série métallique de La Chuire, est du moins représenté par certains de ses accessoires. Il convient cependant de signaler un autre usage pour le gril, utilisé dans l'artisanat du tabletier cornetier pour la chauffe des cornes avant leur découpe (Diderot 1771 : pl. VII, n° 14-18).

- 252 La plupart de ces grils semble avoir fait l'objet d'un démontage, suivi d'une torsion des différentes pièces les composant : les barres transversales sont tordues ou absentes des tiges latérales de maintien. Même l'exemplaire n° 203, le plus complet, montre une légère torsion de l'extrémité de ses deux tiges latérales de maintien, à l'emplacement d'une barre disparue.

Trépieds (fig. 50)

- 253 Plusieurs fragments en fer se rapportent à des ustensiles à pieds multiples, destinés à supporter des récipients à fond rond du type chaudron.

50- Fragments de trépieds en fer



- 254 n° 216. Trépied incomplet.
L'objet est formé de deux parties distinctes : d'une part, un bandage circulaire, disposé à plat, sur lequel est fixée par rivetage une tige de section rectangulaire. Une des extrémités de cette dernière est recourbée pour former un pied ; l'autre se prolonge au-delà du cerclage, par une bande étroite et plate, qui plonge vers le centre supposé du cerclage. Ce dernier est tordu, presque sectionné à un endroit. Il semble difficile d'attribuer ces déformations à des contraintes mécaniques et l'état de cet ustensile est peut-être plutôt la conséquence d'une destruction volontaire.
- 255 n° 217. Trépied incomplet.
Ce dernier a conservé une partie d'un de ses pieds et un fragment de son cerclage riveté. Le pied est tordu, replié contre le cerclage.
- 256 n° 218. Fragment de trépied (?).
Bande circulaire de section rectangulaire. Il s'agit sans doute d'un fragment de cerclage d'un troisième trépied, mais l'absence de rivet ou de départ de pied ne permet pas d'être affirmatif.
- 257 n° 219. Fragment de trépied.
Ce cerclage a conservé un rivet de fixation du pied disparu.
- 258 Ces fragments se rapportent sans doute à quatre trépieds de construction identique. Un cinquième exemplaire, disparu, a été signalé lors des premiers sondages réalisés sur le site (Chauffin 1960 : p. 43).
- 259 Les trépieds sont attestés dès le premier âge du Fer au nord des Alpes. Il s'agit cependant d'objets de luxe importés d'Etrurie où ils sont connus dans nombre de sépultures aristocratiques : en Italie, ces supports, connus dès la fin du VIII^e siècle, peuvent être en bronze mais aussi en fer (Bouloumié 1988 : p. 360-372). Au second âge

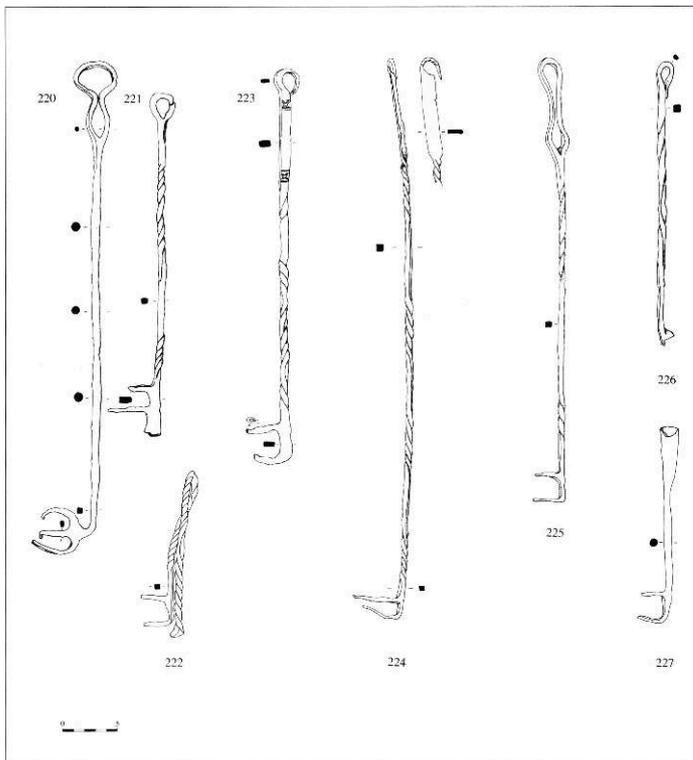
du Fer, quelques rares trépieds sont attestés dans le monde celtique et leur usage est intimement lié aux chaudrons, plus fréquemment signalés (Feugère 1982 : p. 168-169 ; Marcadal 1985 : p. 79 ; Willaume 1987). En effet, le trépied est indispensable à la stabilité du chaudron qui ne possède pas de fond plat. Il est difficile de préciser l'utilisation exacte du trépied : ce dernier peut être employé directement pendant la cuisson comme support du chaudron (qui peut aussi être suspendu à une crémaillère) ou après celle-ci, lors du service des viandes.

- 260 Les quelques trépieds connus, dans le mobilier des *oppida* (Stradonice, Entremont) et dans certaines tombes aristocratiques datées de La Tène D, sont très différents de ceux provenant de La Chuire. Ceux de Château-Porcien et d'Hannogne (Ardennes) sont constitués d'un bandage en fer disposé verticalement ; ils possèdent en outre des extrémités des pieds zoomorphes et leurs diamètres sont nettement supérieurs à ceux des trépieds de La Chuire. En plus de leur utilisation culinaire, il semble que certains exemplaires aient été utilisés dans des activités artisanales puisqu'à Bibracte un trépied figure dans une panoplie de fondeur (Beck 1985 : p. 238, fig. 1, n° 4). Si aucun chaudron n'a été identifié dans le mobilier métallique de La Chuire, la présence de nombreuses fourchettes à chaudron incite à considérer les trépieds de La Chuire comme des ustensiles de cuisine ou de table.

Fourchettes à chaudron (fig. 51-57)

- 261 La faille de La Chuire a livré un nombre considérable d'objets en fer qui ont en commun une extrémité formée de fines tiges courbes. Il s'agit de fourchettes ou de crocs utilisés pour la préhension des viandes bouillies à l'intérieur des chaudrons. Leur extrémité multiple et courbe était forgée de manière à éviter de percer la fine tôle de bronze des récipients lors de l'utilisation. L'identification comme ustensile culinaire est la plus fréquemment avancée, bien qu'aucun contexte associant sûrement fourchette et chaudron ne soit connu.

51- Fourchettes à chaudron en fer



262 Le nombre et la variété de ces ustensiles ont permis leur classement en utilisant diverses caractéristiques ordonnées comme suit :

- L'extrémité active (la fourchette proprement dite) qui permet d'identifier l'objet est en fer (type 1) ; tous les fragments de La Chuire appartiennent à ce type. Un exemplaire en bronze serait rangé dans le type 2.
- La partie proximale et médiane (manche ou tige) peut être entièrement en métal (sous-type 1), mixte en associant une partie en bois à une partie métallique (sous-type 2), entièrement en bois (sous-type 3).
- Les dents peuvent être précédées d'une partie perpendiculaire à la tige (1), ou directement forgées à partir de la tige (2).
- Leur nombre est variable (de 1 à n), généralement 2 ou 3.

263 Chaque fourchette peut être désignée par un nombre à quatre chiffres. En envisageant une prochaine étude d'ensemble de ces ustensiles, la description pourra être précisée par l'ajout d'autres critères, codifiés de la même façon : la forme des dents (en esse ou en arc de cercle), le mode de suspension (crochet, anneau, faux anneau, en matière périssable, sans), le décor (absent, torsadé, mixte, autre).

264 Les fourchettes entièrement métalliques de type 11 sont au nombre de sept (**fig. 51-53**).

265 n° 220. Fourchette incomplète (type 1113).

L'objet est formé d'une tige de section circulaire plus ou moins large, formant trois renflements successifs (la section devient carrée vers les dents). La suspension s'effectue grâce à un anneau allongé et cintré. L'extrémité est coudée à angle droit pour former trois dents dont les pointes ont disparu. Cette disposition des dents est unique dans la série des fourchettes métalliques ; c'est également la seule dont la tige ne soit pas torsadée.

- 266 Ce type de fourchette à extrémité coudée est connu dans la culture des *oppida*, à Manching, Stradonice et Sainte-Blandine, mais cette disposition des dents semble cependant plus fréquente sur le type 121, à manche mixte (Jacobi 1974 : Taf. 32, n° 569-571 ; Pic 1906 : pl. XXXV, n° 5, 10, 23 ; Chapotat 1970 : pl. XX, n° 1). La suspension rappelle celle d'une fourchette de Sanzeno nelle Anaunia (Vénétie, Italie) (Fogolani 1960 : p. 315).
- 267 n° 221. Fourchette incomplète (type 1 123).
L'objet consiste en une tige de section carrée, terminée à une extrémité par un anneau fermé. L'autre extrémité voit la section de la tige devenir rectangulaire, pour former deux dents. Une excroissance du métal indique qu'une troisième dent a disparu. Le manche est orné de deux séries de torsades (sept, puis quatre), toutes dans le même sens de rotation. Un exemplaire du même type que le n° 221 figure dans le dépôt de Sainte-Blandine ; il en diffère par l'agencement de ses dents (Chapotat 1970 : pl. XX, n° 6).
- 268 n° 222. Fourchette incomplète (type 1 122) (**fig. 52**).
La fourchette comprend une tige de section carrée, ornée de trois séries de torsades (5 + 9 + 7) ; la dernière série est obtenue en inversant le sens de rotation de la tige. L'anneau de suspension manque : à son emplacement logique, le métal montre un aplatissement marqué, peut-être dû à un choc. Les deux dents sont forgées directement sur le manche sans que celui-ci soit coudé. L'objet a été volontairement replié sur lui-même par une rotation de plus de 180° : les deux extrémités de l'objet se croisent. Il s'agit de la seule fourchette de la série qui présente une telle déformation.

52- Fourchette déformée



- 269 n° 223. Fourchette complète (type 1 122) (**fig. 53**).
Le manche de section rectangulaire est orné de quatre séries de torsades, alternées

selon leur sens de rotation. La partie supérieure de l'objet, destinée à la préhension, n'est pas torsadée, mais est par contre décorée sur ses deux faces de deux croisillons limités par des incisions. La suspension s'effectue grâce à un crochet. La fourchette possède deux dents dont une a manifestement été volontairement repliée sur elle-même, rendant l'objet, par ailleurs quasi-complet, inutilisable.

53- Fourchette décorée



270 Les outils et ustensiles en fer semblent peu décorés à l'âge du Fer, mais ce constat tient peut être avant tout à l'absence de restauration systématique de ces catégories d'objets. Seul le site laténien du Dunsberg (Hesse, RFA) a livré une importante série d'objets en fer décorés, certains d'une manière proche de la fourchette n° 223 de La Chuire (Jacobi 1977 : Taf. 28, n° 4-6).

271 n° 224. Fourchette complète (type 1 122).

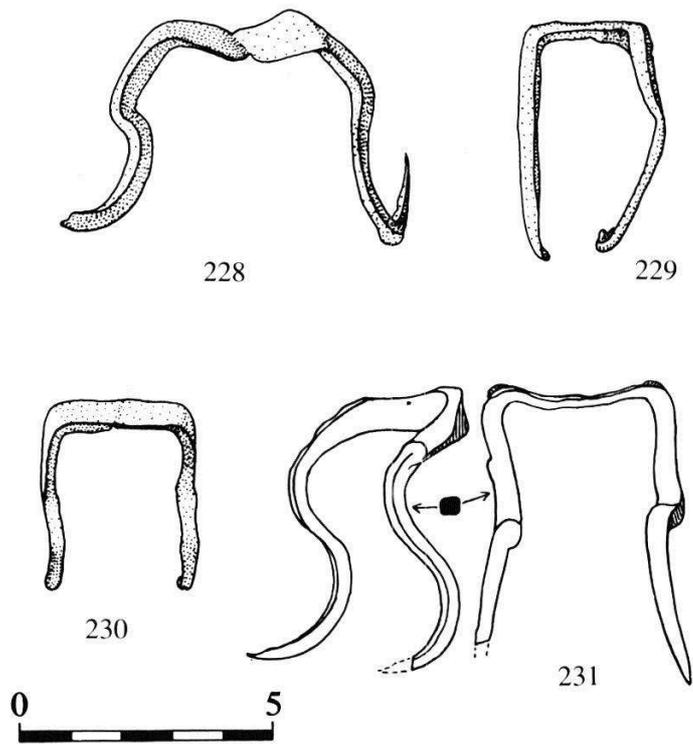
C'est la plus grande et la plus complète des fourchettes. La suspension s'effectue grâce à un crochet fin orné de plusieurs torsades. La partie destinée à la préhension est plate, sans décor et de section rectangulaire. La tige, de section carrée, est ornée de quatre séries de quatre torsades toutes dans le même sens de rotation. L'extrémité du manche comprend deux dents fines, forgées directement à partir de celui-ci. D'autre part, le manche présente une courbure marquée et régulière, trace probable d'une utilisation répétée.

272 n° 225. Fourchette complète (type 1 122).

Le système de suspension est, comme pour l'exemplaire n° 220, un anneau allongé et cintré. Le manche quadrangulaire est orné de deux séries de trois torsades alternant de sens de rotation. L'extrémité possède deux dents forgées directement à partir du manche.

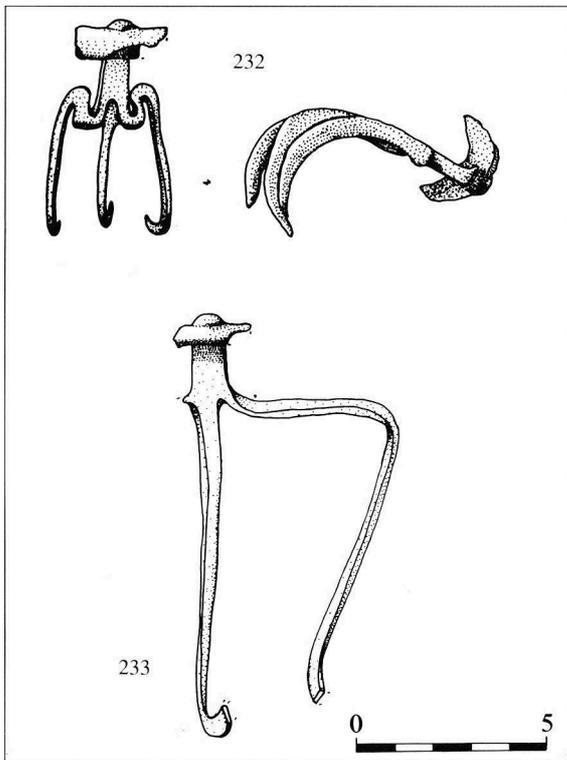
- 273 n° 226. Fourchette incomplète (type 112).
La suspension se fait grâce à un crochet grossièrement ornithomorphe, replié contre le manche. Ce dernier est orné de deux séries de torsades alternant leurs sens de rotation. Seul le départ d'une dent est conservé, mais indique qu'il s'agit bien d'une fourchette à manche droit, non coudée.
- 274 Le type 1122 figure dans les mobiliers de la culture des *oppida*, par exemple à Manching. On le rencontre, représenté par quatre exemplaires, dans le mobilier de Sainte-Blandine, ainsi que dans le sanctuaire d'Holzhausen (Bavière, RFA) (Jacobi 1974 : Taf. 32, n° 565, 567, 568 ; Chapotat 1970 : pl. XX, n° 2, 12-14 ; Schwartz 1975 : p. 340, Abb. 14, n° 5). L'exemplaire n° 224 et une fourchette de Sainte-Blandine sont presque identiques, et il est possible que ces deux objets proviennent du même atelier.
- 275 Le type 12, à manche mixte, n'est représenté que par un exemplaire dans le mobilier de La Chuire.
- 276 n° 227. Fourchette incomplète (type 1222).
L'objet est constitué d'une douille représentant un tiers de la longueur totale, se prolongeant par une tige de section circulaire non recourbée, terminée par deux dents. Le manche était fixé à la douille par une virole encore conservée.
- 277 Ce type est représenté dans le mobilier de Sainte-Blandine par deux exemplaires de dimensions supérieures, et aux tiges torsadées (Chapotat 1970 : pl. XX, n° 7 et 9). D'autre part, on remarque l'absence du type 121, très proche, pourtant attesté à Sainte-Blandine (au moins 5 ex.) (Chapotat 1970 : pl. XX, n° 8, 10, 11) et connu dans certains contextes funéraires du Sud de la Gaule, datés du I^{er} siècle av. n. è. (Tendille 1982 : p. 46).
- 278 Le type 13 (**fig. 54-56**) regroupe des fourchettes à manche entièrement en bois, également désignées par le terme de *croc*. Ces objets ne présentent pas de traces permettant de reconstituer le mode de fixation du manche. Celui-ci devait posséder une gorge destinée à loger le sommet de la fourchette, maintenue par une charnière et/ou une ligature.

54- Crocs à chaudron en fer



- 279 n° 228. Ustensile complet (type 1322), déformé au niveau de la tige transversale (**fig. 54**).
- 280 n° 229. Exemple complet (type 1 322).
- 281 n° 230. Fourchette complète (type 1 312).
- 282 n° 231. Exemple complet du type 1 312.
- 283 n° 232. Exemple incomplet particulier du type 1 313 (**fig. 55**).

55- Crocs en fer

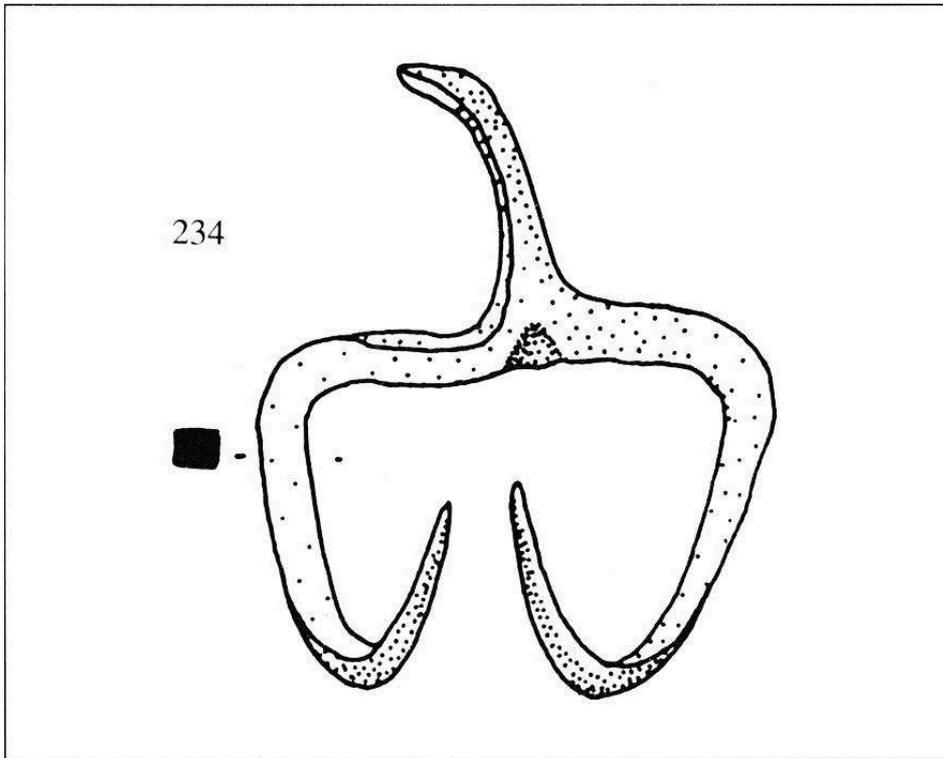


284 L'objet est formé à partir d'une tige de section carrée, fendue sur la moitié de sa longueur, la partie réservée servant de soie. Les deux tiges obtenues ont été recourbées en forme de esse le long de la soie, puis ont été tordues en arc de cercle. Une troisième dent, forgée à part, a été insérée de force dans la soie (sur plusieurs millimètres, d'après une radiographie du Centre de Restauration de Vienne). Une tôle de fer hémicylindrique renforçait la fixation du manche en bois.

285 n° 233. Modèle de très grande dimension du type 1 323.

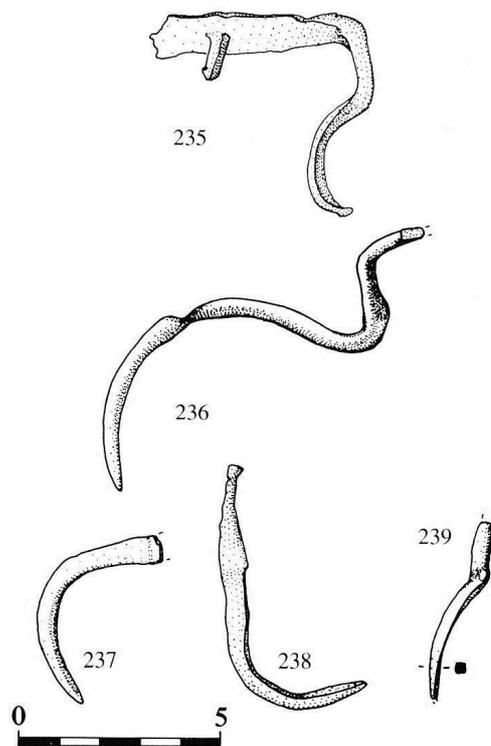
286 n° 234. Fourchette complète type 1322 (**fig. 56**).

56- Croc en fer



- 287 Ustensile comprenant deux dents fixées directement à la tige les reliant. Cette dernière se prolonge par une soie fine et recourbée, qui devait pénétrer dans le manche.
- 288 Plusieurs fourchettes sont trop fragmentées pour être classées (fig. 57).

57- Fragments de corcs en fer



- 289 n° 235. Fourchette comportant sans doute à l'origine trois dents fixées indirectement sur la tige de liaison.
- 290 n° 236. Grande fourchette ayant conservé une dent à fixation indirecte.
- 291 n° 237. Fragment de dent isolée.
- 292 n° 238. Dent isolée ; la tige la reliant à l'autre dent a été tordue.
- 293 n° 239. Dent isolée indiquant un modèle à fixation indirecte.
- 294 Dans la série de fourchettes livrées par La Chuire, on note la présence d'exemplaires intacts alors que d'autres ont été volontairement détruits : la fourchette n° 222 montre une torsion volontaire marquée, alors que l'exemplaire n° 223 comporte une dent volontairement tordue. Un certain nombre de cassures et d'enfoncements observables sur les tiges pourraient éventuellement résulter de chocs volontaires.
- 295 Ces objets, bien que sensiblement différents, sont tous des ustensiles de cuisine, liés au service des viandes préalablement bouillies dans des chaudrons ou éventuellement dans certaines céramiques qui en imitent la forme (c'est probablement le cas de la jatte d'Aulnat connue en pays arverne). L'existence à l'époque de La Tène d'ustensiles mixtes, en forme de fourchette à une extrémité et de louche à l'autre, confirme la fonction de ces objets, qui servent à extraire, après la cuisson, la viande bouillie des récipients (Bonnamour 1985 a). D'autres documents, très différents par leur origine et leur chronologie, attestent également cet usage : d'abord, une hydrie ionienne à figures noires, découverte à Caere, montre en détail le déroulement d'un sacrifice animal, des premières manipulations de boucherie à la consommation des viandes. Sur cette frise exceptionnelle, entre le rôtissage des viscères et la mise en place des viandes sur des broches, une scène montre un des officiants sortant à l'aide d'une fourchette (*kréagra*) des morceaux de viandes d'un *lébès* où ils ont été cuits, pour les déposer dans un plat

- (Durant 1979 : p. 153). Dans un contexte tout autre, un passage de l'épopée irlandaise, datée du XIII^e siècle, décrit l'hôtel du roi du Leinster, Mac Dâtho : celui-ci « avait sept portes et sept chemins y passaient ; il contenait sept foyers et sept chaudrons. Quiconque passait sur le chemin mettait la fourchette dans le chaudron, et quoi qu'il attrapât du premier coup, il ne recommençait » (Dottin 1980 : p. 52).
- 296 Si les auteurs antiques n'ont pas expressément mentionné l'usage de la fourchette lors des banquets celtiques, ils signalent néanmoins la consommation des viandes bouillies dans des chaudrons : tout porte à croire que cet oubli est dû au fait qu'ils en connaissaient l'usage, comme l'indique l'inventaire au IV^e siècle av. n. è. d'une cuisine grecque où figure une fourchette (Athénée ap. Anaxippus, IV, 169 b). La fonction de la fourchette semble établie, ainsi que son usage à la fois dans le monde celtique et grec. Quant au domaine italique, il connaît un ustensile proche, quoique assez différent dans sa construction : l'*harpago*, qui serait un crochet à viande en fer ou en bronze. Connu dès le VII^e siècle av. n. è. chez les Etrusques, l'*harpago* apparaît exceptionnellement dans la sépulture hallstattienne sud-alpine de Radkensburg (Slovénie) (Darembert 1969 : p. 1112 ; Egg 1986 : Abb. 11-12). L'identification de cet ustensile demeure incertaine, et divers usages non-culinaires sont possibles (porte-bougies ?)
- 297 L'histoire de ces ustensiles est très ancienne : des fourchettes sont connues dès le II^e millénaire dans les Kourganés 1 et 2 de Novosvobodnaja (URSS) appartenant à la culture de Koban (Müller-Karpe 1974 : Taf. n° 686, B, 2). En Europe occidentale, des crocs en bronze (type 23) figurent dans des contextes du Hallstatt A (Mariën 1958 : p. 302), puis restent en usage jusqu'au Hallstatt D (Kromer 1959 : Taf. 38 et 40 ; Sievers 1984 : Taf. 114, n° 1491). Une fourchette entièrement en bronze (type 21), découverte à Antrim (Irlande), est même datée du Bronze final (Briard 1976 : p. 358, n° 220).
- 298 Les fourchettes en fer apparaissent dès le Hallstatt C dans le dépôt de Schorlenberg (Alsenborn, Palatinat, RFA) associées à de l'armement, de l'outillage et des tôles de bronze, vestiges vraisemblables de récipients (chaudron). Un autre exemplaire, daté du VI^e siècle av. n. è., provient d'une sépulture aristocratique de cavalier (T. 3) découverte à Court-Saint-Etienne (Belgique) ; il s'agit d'une fourchette du type 1212 (Mariën 1958 : p. 302). Ce contexte atteste l'ancienneté de cette forme bien connue par la suite. Le simple croc en fer (type 13) est connu dès le Hallstatt D, sur le site princier de La Heuneburg (Sievers 1984 : Taf. 193, n° 2023). Quant à la forme entièrement en fer (type 11), elle semble a priori typique de la culture des *oppida* (Jacobi 1974) : cependant c'est ce modèle qui paraît figurer sur l'hydrie de *Caere* datée du VI^e siècle av. n. è. Vu les multiples relations entre l'Italie et l'Europe intérieure à la fin du premier âge du Fer, en particulier l'introduction des broches à rôtir et des chenets, on ne peut exclure une date ancienne pour l'apparition du type 11 bien qu'aucun contexte ne l'atteste.
- 299 Il apparaît clairement que toute datation précise des fourchettes de La Chuire s'avère impossible : ces ustensiles sont datables de l'âge du Fer et se situent chronologiquement entre le VI^e et le I^{er} siècle av. n. è. Néanmoins, l'étude du mobilier vestimentaire montre la prédominance des objets des III^e-I^{er} siècles av. n. è. et on peut raisonnablement envisager une datation analogue pour les fourchettes.
- 300 Ces ustensiles sont d'ailleurs plus fréquents durant le second âge du Fer et les contextes de découvertes plus variés. Outre les exemplaires découverts sur les *oppida*, ces objets sont connus dans des sanctuaires (Schwartz 1975 ; Déchelette 1914), des dépôts métalliques (Rybová 1983 : p. 150) et plus rarement dans des sépultures (Tendille 1982 ; Gustin 1984). Quelques pratiques régionales sont même perceptibles : ainsi en

Provence, le type 121 est majoritaire et figure dans des tombes à incinération du I^{er} siècle av. n. è., qui livrent aussi des éléments de service à boire ; en Slovénie, le type 13 apparaît dans des tombes de guerriers de La Tène D. Mais la plupart des exemplaires connus proviennent du territoire allobroge. Ainsi, le site de Sainte-Blandine a livré 133 exemplaires et 84 dents isolées du type 13. L'usage de tels ustensiles se perpétue à la période gallo-romaine (Anonyme 1987 : p.100) et jusqu'au Moyen Âge comme le montre la célèbre « tapisserie » de Bayeux dite « de la Reine Mathilde » ; sur cette oeuvre de la fin du XI^e siècle, on distingue un cuisinier extrayant, à l'aide d'une fourchette, des viandes d'un ustensile de cuisson, avant le festin qui marque l'arrivée de Guillaume Le Conquérant en Angleterre (Wilson 1985 : fig. 47).

- 301 On peut se demander dans quelles conditions les fourchettes (et les autres composants du service de table) étaient employés durant la Protohistoire. S'agissait-il d'un usage régulier dans le cadre domestique ou bien ces ustensiles étaient-ils utilisés de façon exceptionnelle, dans des situations particulières ? Dans le monde grec, la consommation des viandes est généralement liée au sacrifice des animaux domestiques ; une part de la victime (os, graisse) est réservée aux dieux, tandis que le reste est partiellement consommé sur place par les officiants (rôtissage des viscères), puis partagé, bouilli et réservé pour des consommations ultérieures élargies à l'aristocratie guerrière. De telles pratiques alimentaires sont aussi mentionnées dans un cadre politique, lors de la fondation de colonies. En Grèce, la cuisson par ébullition des viandes et la consommation de celles-ci sont donc des pratiques consécutives aux sacrifices, dont elles perpétuent le sens (Détienne 1977 ; Détienne 1979 : p. 20 ; Bouloumié 1988 : p. 346).
- 302 Cette situation perçue dans le monde grec est-elle valable pour le domaine celtique ? En premier lieu, les pratiques alimentaires entre les deux cultures sont certainement très différentes et l'importance du poisson dans l'alimentation est bien connue en Grèce (Bats 1988 : p. 38), alors qu'elle est certainement plus marginale en Europe continentale : a priori, les deux situations sont donc difficilement comparables.
- 303 Pourtant, dans les sources antiques concernant les Celtes, la cuisson par ébullition est toujours mentionnée lors de consommations « conviviales », réunissant l'aristocratie guerrière autour d'un hôte souvent royal, qui se terminent par des querelles, puis des luttes pour des raisons de préséances, liées au non-respect du partage hiérarchisé des viandes (cf. les sources réunies dans Bats 1988 : p. 211-213). La même structure se retrouve dans les sources plus tardives de l'épopée irlandaise (cf. la suite du récit sur Mac Dâtho dans Dottin 1980), bien que dans ce cas, il semble que la coutume imposée lors de l'arrivée des convives ait eu pour but de répartir d'une façon aléatoire les meilleurs morceaux cuits dans le chaudron. D'autres mentions dans la littérature médiévale irlandaise signalent aussi l'importance de ce type de cuisson lors de rites qui se déroulent avant une élection royale (Le Roux 1986 : p. 76-77) ; ces mêmes sources indiquent par ailleurs la consommation du bouillon de cuisson qui est attestée à l'âge du Fer par les ustensiles mixtes (fourchette-louche) d'Alésia et de Montballet.
- 304 Les contextes archéologiques n'apportent pas d'information sur le mode d'utilisation des fourchettes ; tout au plus peut-on signaler leur relative rareté sur les *oppida*, pour le moins curieuse s'il s'agissait d'un objet fréquemment employé dans un cadre domestique. Cependant, il est possible que cet ustensile ait pu être remplacé par de modestes louches en bois, comme le propose M. Bats (Bats 1988 : p. 216). L'existence, au demeurant rare, de fourchettes dans des contextes « culturels » mérite cependant d'être

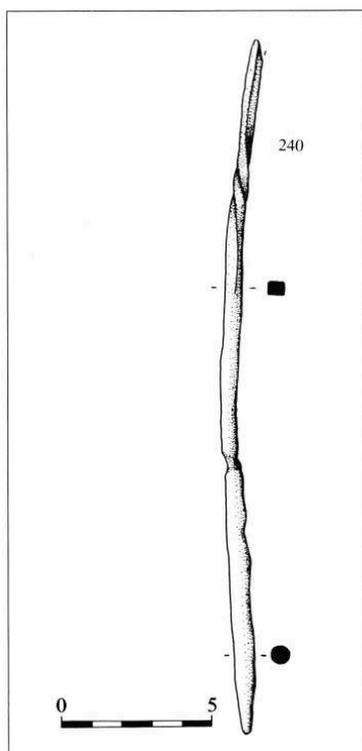
signalée. Le seul objet découvert dans l'un des puits du Viereckschanze d'Holzhausen est justement une fourchette à chaudron ; ces enceintes quadrangulaires ont été rapprochées des structures décrites par Poseidonios dans un passage relatant un banquet offert par un roi arverne (Berger 1963 : p. 2628).

- 305 Au vu de ces différentes sources, il est difficile d'assigner à la fourchette à chaudron - témoin matériel de la consommation des viandes cuites par ébullition-une fonction quotidienne dans un cadre domestique. Les analogies entre les domaines grec et celtique sont assurément multiples et permettent d'envisager pour cet ustensile des usages particuliers. D'ailleurs, la cuisson par ébullition implique une consommation des viandes fraîches, avec comme préalable l'abattage peu de temps auparavant des animaux d'élevage. Alors que d'autres façons de consommer les viandes sont connues dans l'Antiquité (salaisons, fumage) et signalées chez les Celtes, ce type d'alimentation peut être envisagé dans un cadre collectif du type banquet qui peut prolonger des pratiques religieuses : un passage de Phylarque concernant un banquet chez les Galates mentionne d'ailleurs les sacrifices préalables au repas.

Accessoires de foyer, (fig. 58-59)

- 306 n° 240. Tissonnier en fer incomplet (**fig. 58**).
Tige de section carrée sur la moitié de sa longueur conservée. L'extrémité de la tige s'épaissit puis la section devient circulaire. L'objet est orné de torsades comme le sont les fourchettes à chaudron.

58- Tissonnier en fer



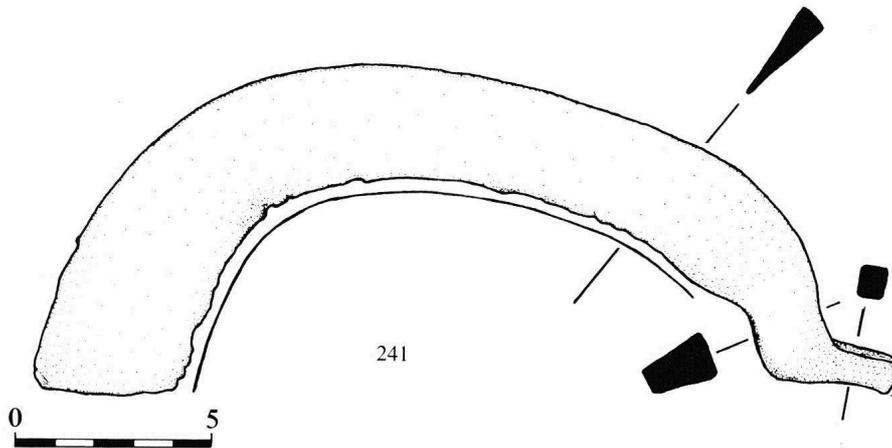
- 307 On peut identifier ce fragment comme l'extrémité distale d'un tisonnier. Ce type d'ustensile est connu dès le premier âge du Fer et plusieurs exemplaires proviennent du site de La Heuneburg (Sievers 1984 : Taf. 186). D'autres formes différentes, datées de

La Tène, sont attestées dans les *oppida*, à Manching (Jacobi 1974), et sur des habitats ouverts à Feurs (Guichard 1988 : p. 156, fig. 126, n° 13).

308 n° 241. Coupe-bûches en fer complet (**fig. 59**).

L'outil massif possède une lame tendue, s'élargissant progressivement, recourbée et tronquée à son extrémité. La soie courte présente un épaississement marqué avant le début de la lame.

59- Coupe-bûches en fer



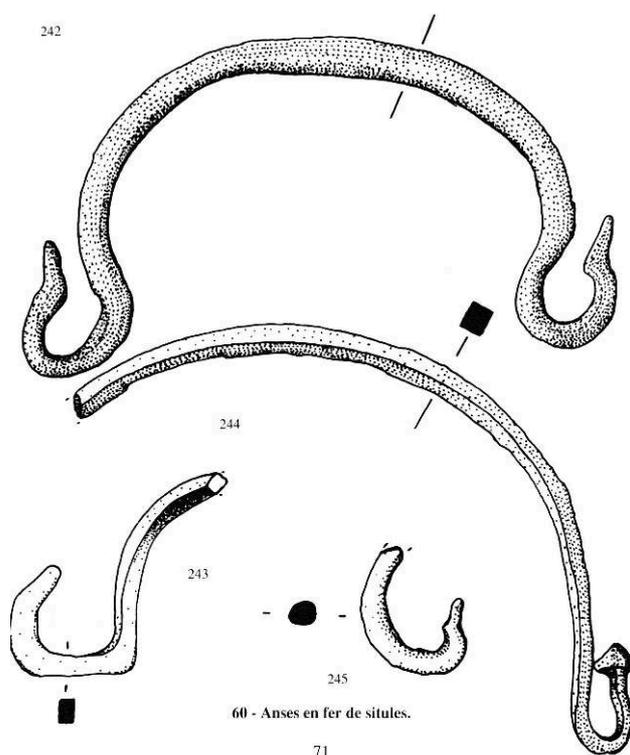
309 L'outil évoque un coupe-bûches, utilisé avec un percuteur métallique frappant le dos de l'outil ; si l'identification est correcte, on aurait alors affaire à un accessoire de foyer.

Situles, seaux et passoires (fig. 60-66)

310 Plusieurs fragments se rapportent à des récipients en bois (seaux) ; quelques objets appartiennent cependant à la vaisselle métallique (situles, passoires). Tous ces récipients sont utilisés pour contenir des liquides et certains sont liés à la consommation du vin.

311 Un premier groupe réunit des fragments appartenant probablement à des situles (**fig. 60**).

60 - Anses en fer de situles

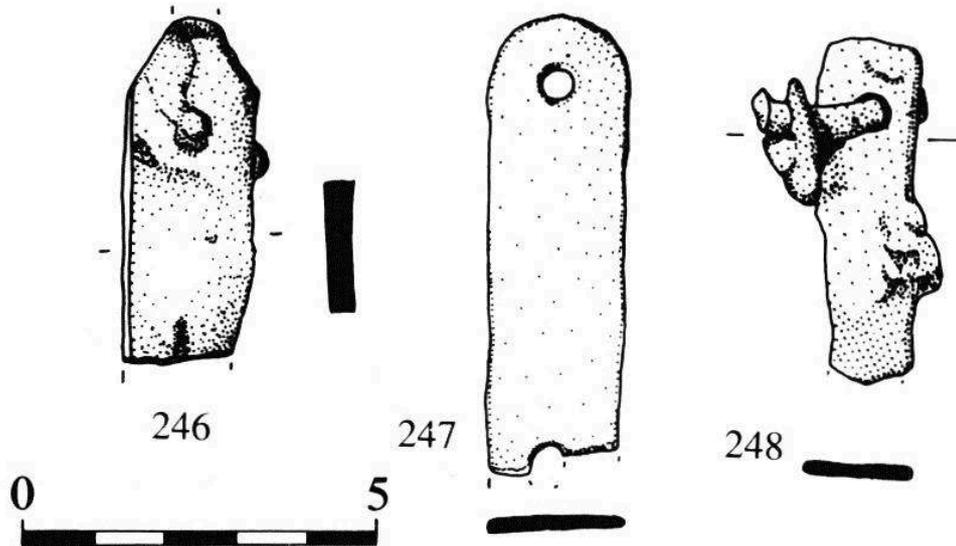


- 312 n° 242. Anse en fer complète.
Anse en forme d'oméga, de section circulaire ; les deux extrémités sont grossièrement ornithomorphes. Le diamètre du récipient, déduit de la largeur de l'anse, indique que cette suspension se rapporte plutôt à une situle qu'à un chaudron.
- 313 n° 243. Fragment d'anse en fer.
L'objet a une section quadrangulaire et présente une torsion marquée.
- 314 n° 244. Anse en fer incomplète.
Celle-ci est en forme d'arc de cercle de section quadrangulaire. L'extrémité conservée est terminée par un bouton conique, replié régulièrement contre la partie de préhension. Vu ses dimensions conservées (115 mm), l'anse se rapporte sans doute plus à une situle qu'à un chaudron.
- 315 n° 245. Fragment d'anse en fer.
Cette dernière, légèrement déformée, possède une extrémité grossièrement ornithomorphe.
- 316 Ces quatre anses en fer semblent se rapporter toutes à des situles plutôt qu'à des cistes, des chaudrons ou des seaux. Les situles en tôle de bronze à anse mobile sont attestées dès le VIII^e siècle av. n. è. en Etrurie (*Tarquini*a) ; ces récipients sont ensuite présents jusqu'à l'époque romaine. Bien que dès le début du second âge du Fer des anses mobiles en fer soient exceptionnellement signalées (Bouloumié 1977 : p. 8 et 10), il est probable que les fragments de La Chuire appartiennent à des situles plus tardives (Déchelette 1914 : p. 1443-1444).
- 317 Plusieurs fragments sont des pièces métalliques appartenant à des seaux en bois : soit des attaches d'anses, soit des cerceaux en tôle de bronze.

318 n° 246. Fragment d'attache en fer de seau (fig. 61).

Il s'agit d'une plaque rectangulaire, comportant un emplacement de rivet. L'aspect de l'extrémité de l'objet montre que l'attache devait comporter un anneau disparu.

61- Attaches en fer de seaux en bois



319 n° 247. Fragment d'attache en fer de seau.

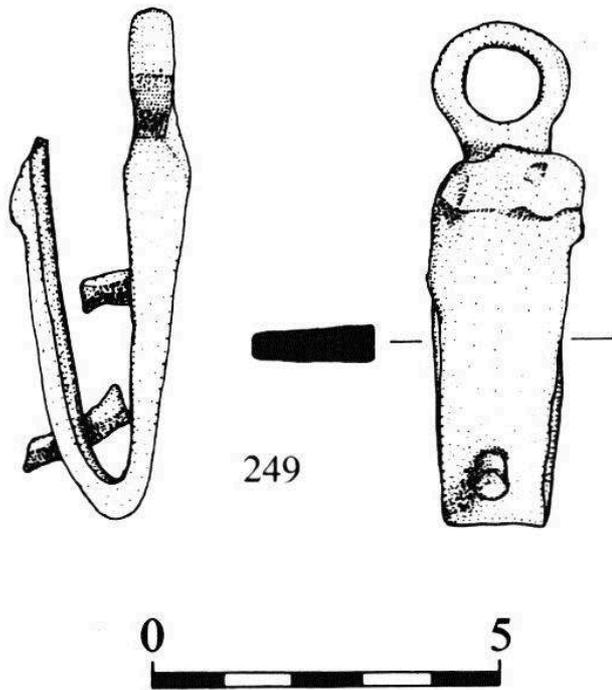
Plaque rectangulaire arrondie à une extrémité et comportant deux perforations destinées à la mise en place des rivets. Les seaux de l'âge du Fer les mieux conservés montrent que ce type d'attache était fixé par paire de chaque côté d'une douve.

320 n° 248. Paire d'attaches maintenues par un rivet, appartenant au même type que le n° 247.

321 n° 249. Attache en fer complète (fig. 62).

Elle est formée à partir d'une tige de section rectangulaire et terminée par un anneau. La pièce a encore conservé deux rivets en place. Elle est repliée volontairement vers son milieu. L'attache pouvait être insérée dans une ouverture façonnée dans une des douves du récipient, puis martelée, pour être repliée contre cette dernière. Le fait que l'extrémité de l'attache ne dépasse pas la base de l'anneau et laisse libre le passage de l'anse confirme cette reconstitution.

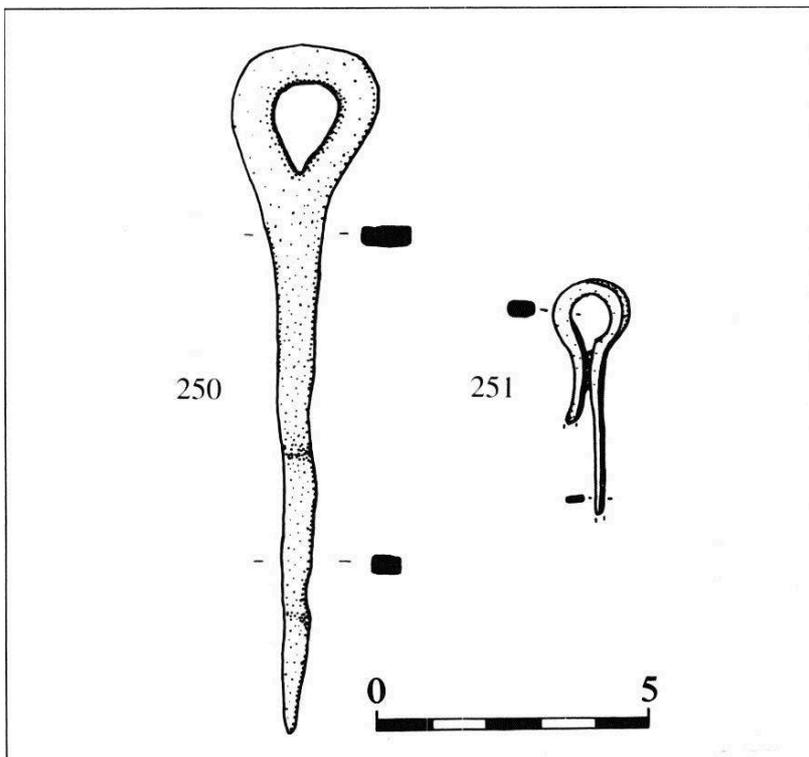
62- Attache en fer de seau en bois



322 n° 250. Attache en fer de seau (fig. 63).

Celle-ci est constituée d'une tige fine de section rectangulaire, terminée par un anneau. Elle devait être insérée de force dans une des douves du récipient.

63- Attaches en fer de seaux en bois



323 n° 251. Attache en fer incomplète.

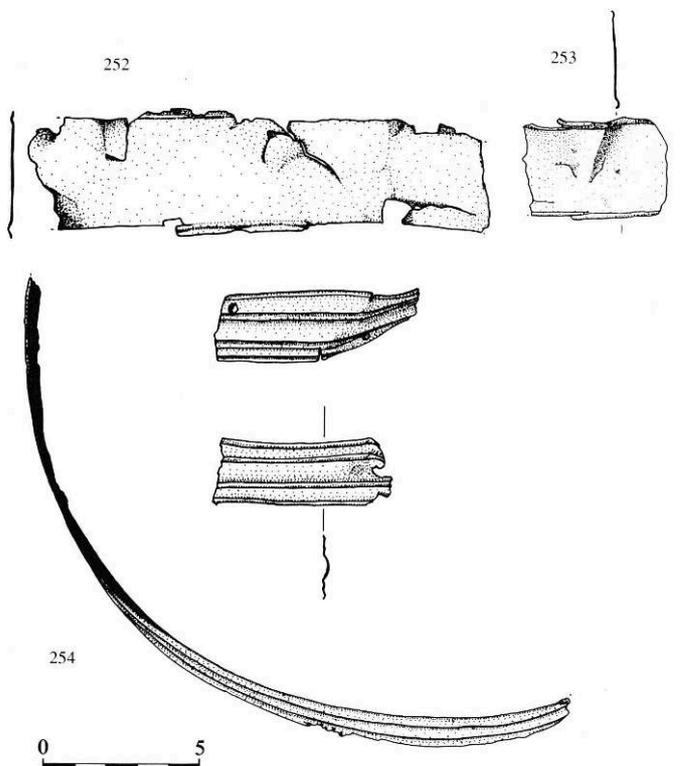
Cette dernière est formée d'une tige repliée sur elle-même et cintrée pour obtenir un anneau.

324 Ces fragments permettent d'identifier un minimum de cinq seaux. Si certaines de ces attaches appartiennent à des récipients destinés au service du vin (n° 248), d'autres (n° 250) pourraient plutôt être des pièces de seaux ou baquets utilitaires, analogues à certains exemplaires découverts dans des puits. Ceux de Vieille-Toulouse (Baulaguet) et de Toulouse (Saint-Roch) (Haute-Garonne) sont datés du I^{er} siècle av. n. è. (Anonyme 1982 : p. 18 ; Anonyme 1988 : p. 42-43).

325 n° 252. Fragment de cerceau en bronze (**fig. 64**).

Il s'agit d'une tôle décorée de deux côtes rectilignes obtenues au repoussé. Le fragment, bien que sans courbure, est certainement un cerceau de seau en bois.

64- Cerceaux en tôle de bronze de seaux en bois



326 n° 253. Cerceau de seau identique au précédent.

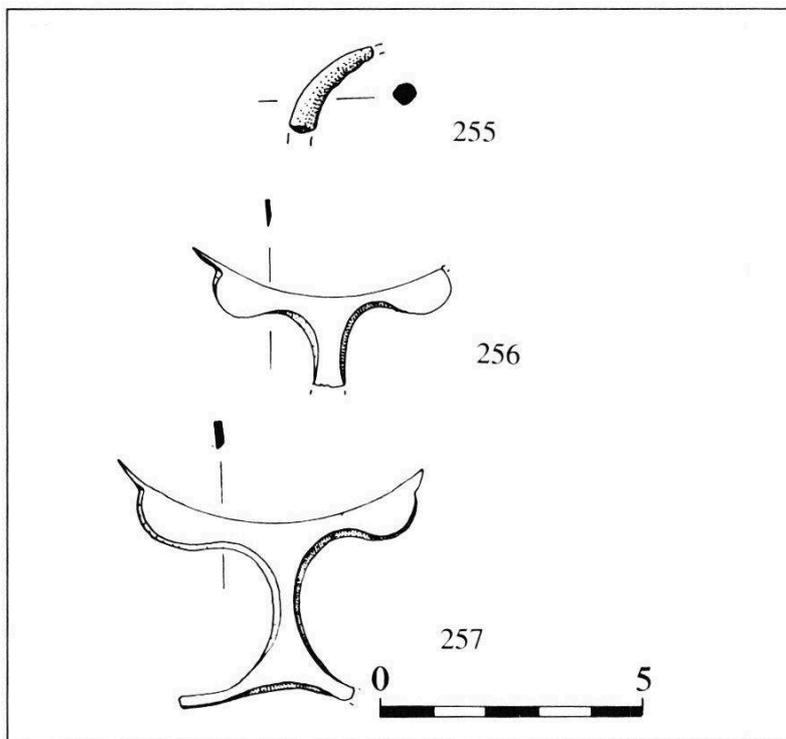
327 n° 254. Cerceau de seau, en bronze et en fer.

Cet exemplaire est formé d'une tôle de bronze, ornée d'une moulure médiane encadrée par deux moulures plus étroites. Il était fixé sur les douves par de petits clous en fer disposés alternativement sur les deux bords de la tôle.

328 Les seaux en bois à cerceaux métalliques en bronze sont connus en Etrurie dès le VII^e siècle av. n. è. En Gaule, si le seau de la sépulture 3 de Tartigny (Oise) est attribuable au début de La Tène C, la plupart des découvertes datent de La Tène D (Rapin 1986 : p. 59-78 ; Vidal 1976 : p. 167-200 ; Feugère 1985 b : p. 71-78). L'usage de tels récipients perdure jusqu'à l'époque mérovingienne, où les seaux sont bien attestés, toujours dans des sépultures aristocratiques (Perrin 1981).

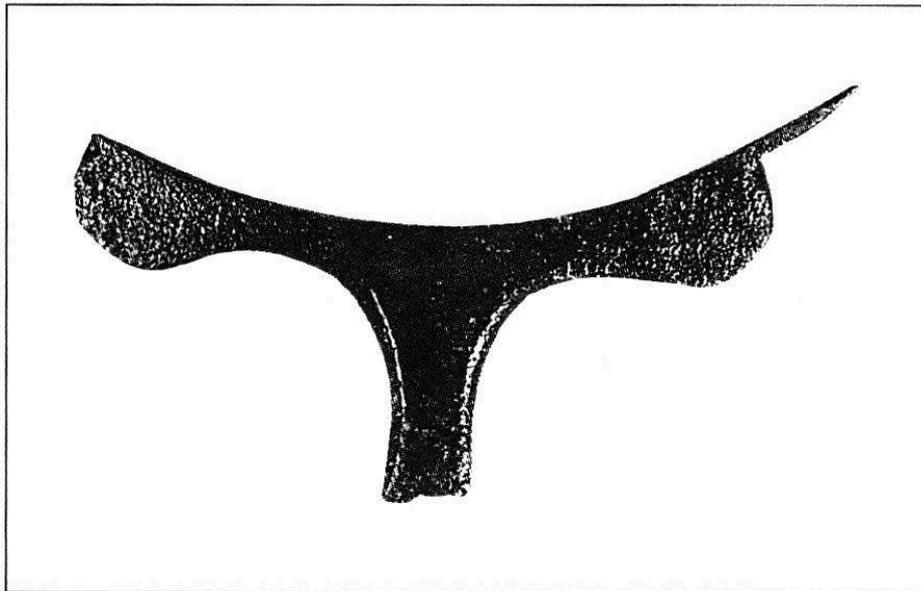
- 329 Pour ce qui concerne le second âge du Fer, les seaux sont représentés dans le mobilier des *oppida*, mais aussi dans certaines tombes aristocratiques de la fin de La Tène, où ils sont accompagnés par d'autres récipients liés à la consommation du vin. Aucun cerceau de La Chuire ne permet d'identifier des seaux luxueux ornés au repoussé, cependant l'alternance de tôles non décorées et de tôles décorées est reconnue sur certains récipients. Le seau est l'un des composants des services à boire diversement constitués dans la culture des *oppida*. Comme les situles, il s'agit de vases pour lesquels on peut envisager un usage cérémoniel, lié à la consommation du vin. Les seaux de La Chuire ne sont pas isolés et régionalement plusieurs fragments de cerceaux ainsi qu'une anse figurent dans le mobilier de Sainte-Blandine.
- 330 Les passoires, destinées à filtrer le vin, ne sont représentées que par trois fragments (fig. 65).

65- Fragments de doigtier et de pouciens de passoires en bronze



- 331 n° 255. Fragment de doigtier en bronze ?
- 332 Il s'agit d'une petite tige courbe, de section losangique, s'amincissant à une extrémité.
- 333 n° 256. Poucier en bronze incomplet (fig. 66).
- 334 n° 257. Poucier en bronze complet.

66- Poucier de passoire



- 335 Comme sur l'exemplaire précédent, les deux extrémités des branches sont schématiquement en forme de tête d'oiseau. La face interne du poucier montre deux traces de brasure, qui assuraient la fixation du poucier sur le bord de la vasque.
- 336 Les passoires, comme les autres formes de récipients métalliques, sont attestées en Italie dès le VIII^e siècle av. n. è. (Ridgway 1979 : p. 428, fig. 3, n° 1), mais ces vases en bronze munis de poucier apparaissent surtout au nord des Alpes dans des contextes du second âge du Fer (Guillaumet 1977 : p. 240-249). Ces récipients sont essentiellement représentés dans le mobilier des *oppida* et figurent plus rarement dans des sépultures (Christlein 1964 : p. 16). Régionalement, plusieurs exemplaires ont été découverts à Sainte-Blandine.

L'outillage agricole

- 337 Quelques outils se rapportent aux travaux agricoles et aux activités traditionnelles dans un mode de vie rural ; celles-ci sont d'ailleurs représentées par des faisselles et un fragment de *catillus* de meule. On peut classer les outils agricoles en deux groupes, selon la forme de leur extrémité, qui peut être soit en pointe, soit tronquée.

Serpes et faucilles (fig. 67-68)

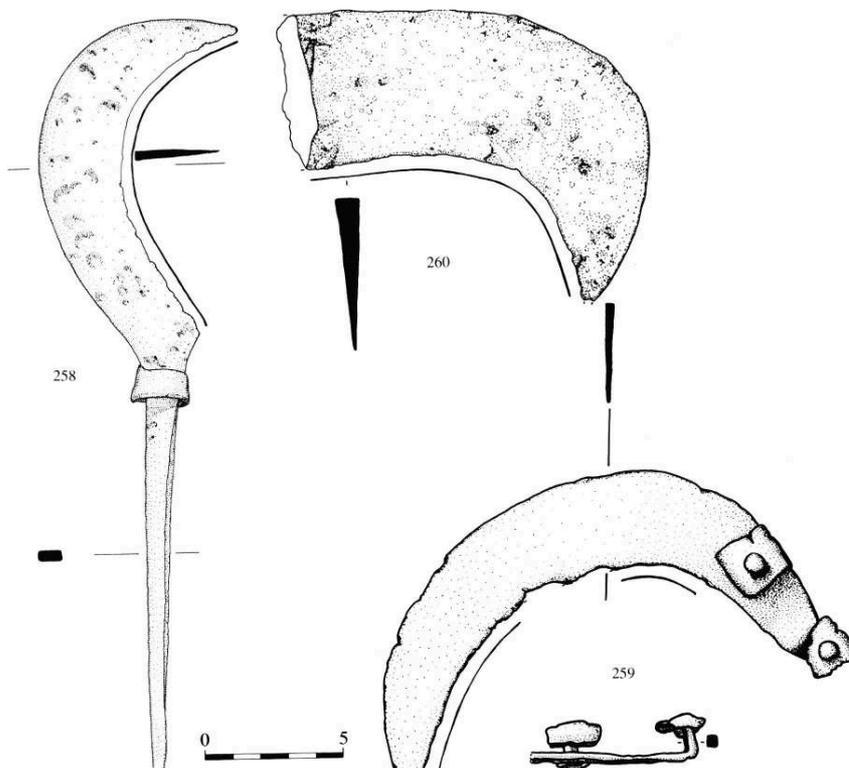
- 338 n° 258. Serpette en fer complète.
L'outil (**fig. 67**) comprend une soie longue de section rectangulaire, recourbée à son extrémité pour assurer la fixation d'un manche en bois. Ce dernier était maintenu par une virole, encore en place sur la soie. La lame, peu épaisse, est en forme d'arc de cercle se terminant en pointe. Le tranchant montre une usure marquée due au réaffûtage : il ne s'agit donc pas d'un outil neuf.

67 - Serpette



- 339 Les dimensions de l'outil évoquent plutôt une serpette qu'une faucille dont la lame est en général plus étroite et longue.
- 340 n° 259. **(fig. 68)** Faucille en fer complète.
La lame fine est en forme d'arc de cercle, s'amincissant vers son extrémité pour se terminer en pointe. La fixation du manche est assurée par deux rivets, renforcés par deux contre-rivets quadrangulaires. Le tranchant montre des traces d'usure dues à l'utilisation.

68- Serpes et faucille en fer



341 Cette forme d'outil agricole n'est pas représentée dans la culture des *oppida* ; par contre un exemplaire très proche est connu dans le dépôt d'époque gallo-romaine de Mengen (Baden-Württemberg, RFA) (Spitzing 1984). Au vu de la rareté des documents postérieurs à La Tène dans la faille de La Chuire, on pourrait envisager l'hypothèse d'une forme d'origine italique, comme cela semble le cas pour d'autres types d'outils.

342 n° 260. Fragment de serpe en fer.

La lame est massive, recourbée et terminée en pointe.

343 Ce type d'outil est connu dans le mobilier de Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : pl. XV, n° 11) ainsi que dans le probable lieu de culte de Corneaux-les-Sauges (Schwab 1973 : p. 68).

Ebranchoirs (fig. 69) et faux (fig. 70-71)

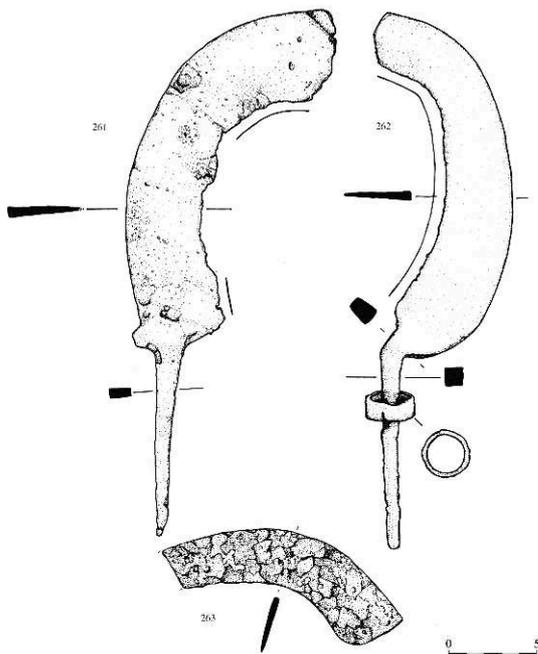
344 n° 261. Outil en fer complet.

Celui-ci comprend une longue soie à section rectangulaire s'amincissant à son extrémité. La lame est large, en forme d'arc de cercle, tronquée à son extrémité ; le dos possède un ergot tranchant situé au début de celle-ci.

345 n° 262. Outil en fer complet.

Si la forme générale de cet exemplaire évoque l'objet précédent, il en diffère par une extrémité située dans le même plan que la soie. Celle-ci est massive, de section quadrangulaire, possédant encore un anneau destiné à renforcer la fixation du manche. La lame est large, en forme d'arc de cercle. Sa section diminue progressivement et son extrémité est tronquée.

69- Ebranchoirs en fer



346 Ces outils massifs (**fig 69**) possèdent une longue soie droite qui devait s'insérer dans un manche long. Il s'agit probablement d'ébranchoirs destinés à l'élagage des arbres. Des outils proches sont attestés dans l'habitat celto-italique de Monte Bibele (prov. de Bologne, Italie) occupé du IV^e siècle av. n. è., jusqu'au tout début du II^e siècle av. n. è. ; d'autres exemplaires figurent dans la série métallique de Sainte-Blandine (Dall'Aglio 1981 : p. 163 ; Chapotat 1970 : pl. XV, n° 12-13).

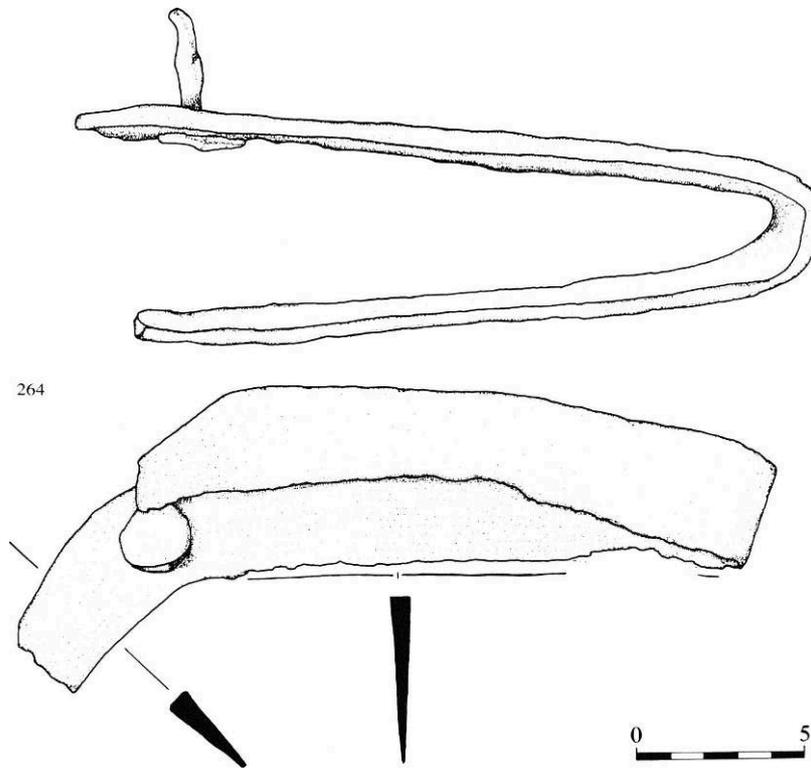
347 n° 263. Fragment de lame en fer.

En forme d'arc de cercle et à l'extrémité tronquée, cet outil est beaucoup plus gracile que les précédents : de fait, son identification n'est guère assurée.

348 n° 264. lame de faux en fer (**fig. 70-71**).

Cette dernière est complète. Faiblement incurvée et large, elle est tronquée à son extrémité. La fixation du manche était assurée par un clou massif. La lame est repliée sur elle-même à un peu plus de son milieu ; la torsion réalisée est d'environ 180° ; elle a probablement été obtenue à chaud, vu la largeur du dos de l'outil. Le tranchant est extrêmement usé, alors que ce type d'outil ne fait pas l'objet d'une utilisation quotidienne ; son emploi nécessite cependant des rectifications fréquentes de la partie coupante (martelage et réaffûtage). L'outil, peu corrodé, témoigne donc d'une longue durée d'utilisation.

70- lame de faux déformée



71- lame de faux



349 Il s'agit d'une lame d'outil lancé, tranchant par percussion, certainement d'une faux courte. L'emploi de celle-ci lors de la récolte des céréales n'est attesté que tardivement,

à l'époque médiévale (Sigaut 1988 : p. 27) ; concernant l'âge du Fer, il faut donc lier cet outil à la coupe des fourrages (foin) et à la présence de prairies. Toutefois, il est possible que la faux ait été employée pour la coupe du chaume destiné à la couverture des toitures et à la confection des litières. En plus de son utilisation dans des activités agricoles, la faux a également été utilisée comme arme, montée sur des chars de combat : cet emploi très particulier est mentionné dans les sources antiques et la littérature médiévale irlandaise (Markale 1971 : p. 101). Ce type d'outil apparaît au second âge du Fer dans le mobilier des *oppida* (Stradonice) mais aussi dans certains contextes funéraires (Déchelette 1914 : p. 1380-1382), des sanctuaires (Brunaux 1985 b : p. 122) et des dépôts métalliques (Paulik 1976 : Tab. XLII, n° 1 ; Rybová 1983. Abb. 12, n° 1). Le site éponyme de La Tène a livré à lui seul 22 lames de ces outils (Egloff 1980 : p. 144). L'exemplaire de La Chuire n'est pas isolé puisque deux autres faux ont été découvertes en territoire allobroge, à Sainte-Blandine et dans la sépulture de Vernas à Saint-Romain de Jalionas (Chapotat 1970 : pl. XV, n° 2 ; Guillaumet 1986).

- 350 L'outillage agricole n'est donc que très peu présent dans le mobilier de la faille de La Chuire. Quelques types d'outils sont absents, par exemple les socs métalliques d'araires. Tous les outils montrent des traces nettes d'usure ; quelques uns sont complets et seule la faux témoigne d'une torsion volontaire.

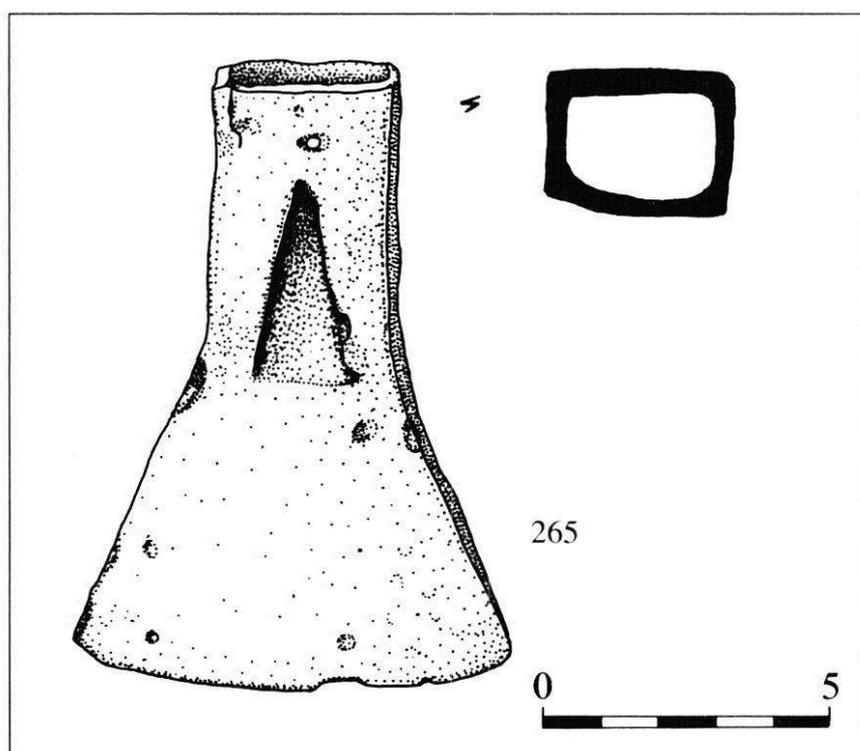
L'outillage artisanal et domestique

- 351 Ce type d'outillage forme une série quantitativement importante. Ces outils se rapportent soit à des activités artisanales et domestiques (travaux du métal, du bois, de l'os, du textile...), soit à des activités de la vie quotidienne rurale (élevage, pêche). A quelques exceptions près, presque tous ces objets sont en fer.

Travail du bois et de l'os (fig. 72-83)

- 352 n° 265. Hache complète (fig. 72-73). Celle-ci possède une douille carrée nécessaire à la fixation du manche ; une perforation, destinée au passage d'un clou de renfort, est d'ailleurs visible sur la partie supérieure de l'objet. Le corps de ce dernier adopte une forme triangulaire et son tranchant est rectiligne.

72- Hache à douille en fer



73- Hache



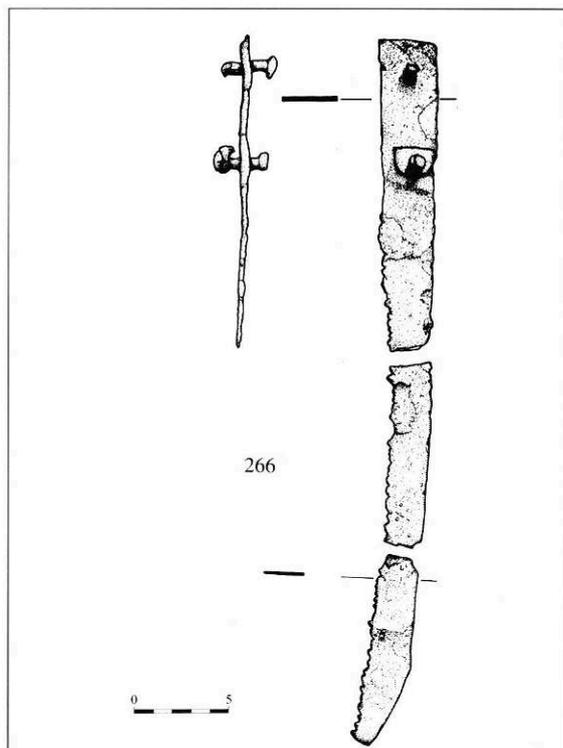
353 La hache est un outil destiné à la coupe et aux travaux du bois, qui est attesté dès le premier âge du Fer. au Mont-Lassois et à La Heuneburg. Cependant, cet objet est

également présent dans certaines sépultures aristocratiques et princières, datées du Hallstatt C et D (Oss en Hollande, Hochdorf, Pontecagnano T. 4461 en Italie) où figurent des coutelas ; il semble que dans ces contextes particuliers, on ait affaire à des instruments utilisés pour l'abattage sacrificiel du bétail, tel qu'il était pratiqué dans l'Antiquité, plutôt qu'à de l'outillage (Bouloumié 1988 ; Cerchiaï 1988 : p. 104). Si la hache, du moins certaines formes, a été aussi utilisée comme arme, comme le montre la frise qui orne un ceinturon de Vace (Brunaux 1986 c : p. 57), la majeure partie des objets découverts sur les *oppida* du second âge du Fer (Manching, Heidetränk, Stradonice, Entremont) est assurément de l'outillage ; une fonction identique est retenue pour les exemplaires provenant de dépôts métalliques (Rybová 1983).

354 n° 266. Scie complète (fig. 74-75).

Elle est constituée d'une soie plate traversée par deux rivets, dont un a encore conservé son contre-rivet. La lame est légèrement courbe ; l'extrémité montre un dos abattu. Les dents sont triangulaires, fines et serrées. Leur disparition partielle indique l'usure de l'outil. La scie est brisée en trois endroits, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit d'un bris volontaire ou accidentel (cf. un bris identique dans Guillaumet 1982 : p. 195).

74- Scie en fer



75- Scie

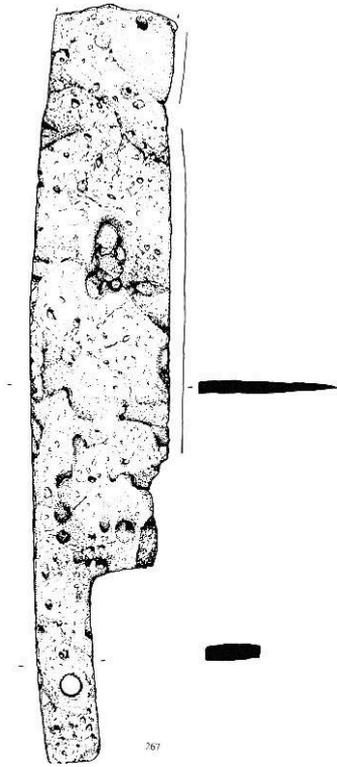


355 La fonction de l'objet est incertaine ; il peut s'agir soit d'un outil lié à un artisanat (menuiserie), soit d'un objet en relation avec certains travaux agricoles, comme la taille des arbres. Ce type de scie égoïne est attesté dès le Hallstatt D, à La Heuneburg (Sievers 1984). Dans le Sud de la Gaule, il figure dans des contextes datés de la fin du IIe siècle av. n. è. à la période augustéenne (Tendille 1982 : p. 38). Une autre forme de scie, possédant une lame très courbe, existe également dans le mobilier de la culture des *oppida*, à La Tène, Manching, Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et Sainte-Blandine (Vouga 1923 : p. 117 ; Jacobi 1974 : Taf. 24 ; Debord 1982 : p. 247 ; Chapotat 1970 : pl. XIV). Ce type d'outil est surtout présent dans les habitats, mais il faut rappeler sa présence dans le *tumulus* de Celles (Cantal), pour lequel on ne peut exclure une interprétation funéraire : ce site, probablement du IIIe siècle av. n. è. a livré de l'outillage, ainsi que de l'armement et des attaches en fer fréquentes dans le mobilier des tombes à char (Guillaumet 1982).

356 n° 267. Plane en fer (**fig. 76**).

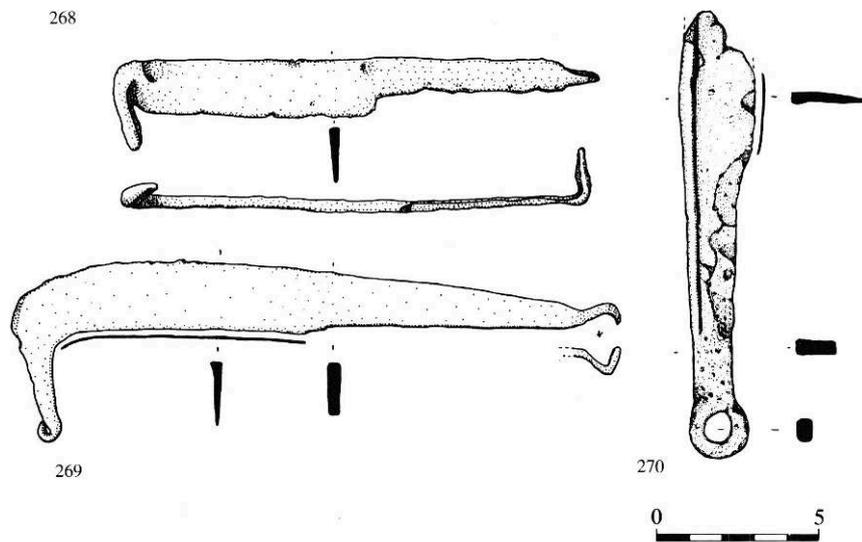
L'outil est constitué d'une lame à dos arqué. Son manche est étroit, possédant deux emplacements de rivets, dont un situé sur la lame ; celle-ci forme un angle droit avec l'axe du manche.

76- Plane en fer



- 357 L'objet est incomplet et l'extrémité manque ; sa forme rappelle certains outils : soit une plane de douvier utilisée par les tonneliers, soit un outil à écharner les peaux employé par les tanneurs (Veter 1976 : p. 398-399).
- 358 n° 268. Outil complet.
Outil très proche du suivant comprenant un manche terminé par une partie repliée à angle droit. L'extrémité de la lame consiste en une tige de section circulaire.
- 359 n° 269. Outil complet (**fig. 77**).
L'outil comporte une partie de section quadrangulaire terminée par un crochet. La partie active de l'objet comprend une lame recourbée à angle droit, s'enroulant sur elle-même à son extrémité. L'outil, comme le précédent devait être utilisé en tension sur anneau fixé sur une planche ; la partie recourbée servant de préhension.

77- Outils à bois



360 n° 270. Outil incomplet.

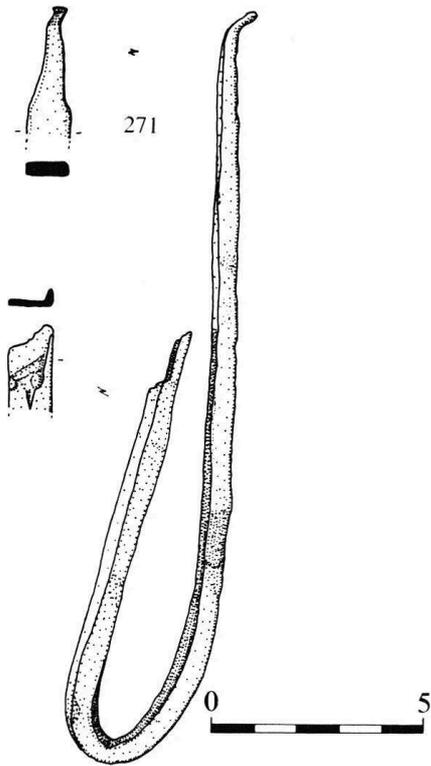
L'objet comporte un manche de section rectangulaire terminé par un anneau. La lame possède un dos épaissi, légèrement convexe. Il s'agit peut-être d'un outil du même type que les précédents, mais la forme de l'objet rappelle aussi celle d'un rasoir.

361 Ces outils évoquent par leur mode d'utilisation supposé les paroirs de sabotiers qui sont cependant nettement plus grands ; la fabrication des sabots n'est d'ailleurs connue qu'à partir de l'époque gallo-romaine (Cicéron : *De Inventione*, 2, 149 ; Goudineau 1980 : p. 311, n° 237). Il s'agit certainement d'outils liés aux travaux du bois, sans qu'il soit possible de préciser leur fonction.

362 n° 271. Gouge complète (fig. 78-79).

L'outil est constitué d'une tige de section quadrangulaire terminée à une extrémité par une soie recourbée. La partie active de l'objet est formée d'un tranchant à bord relevé.

78- Gouge en fer



79- Gouge déformée



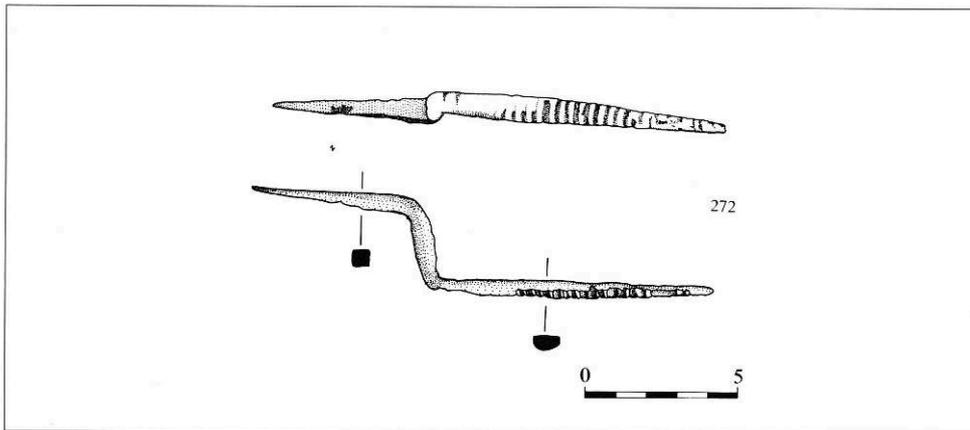
363 On peut identifier l'outil comme étant une gouge destinée à travailler le bois, le long manche permettant d'accéder à des endroits étroits. L'outil a été volontairement replié

sur lui-même, après une rotation de la tige d'environ 180°. Des objets comparables figurent dans la trousse d'artisan découverte sur le site de La Tène (Vouga 1923).

364 n° 272. Râpe complète (**fig. 80**).

L'outil comprend une soie de section quadrangulaire, coudée successivement deux fois, pour se terminer par une partie de section plan-convexe. Sur la partie bombée sont visibles plusieurs entailles parallèles formant des dents.

80- Râpe en fer

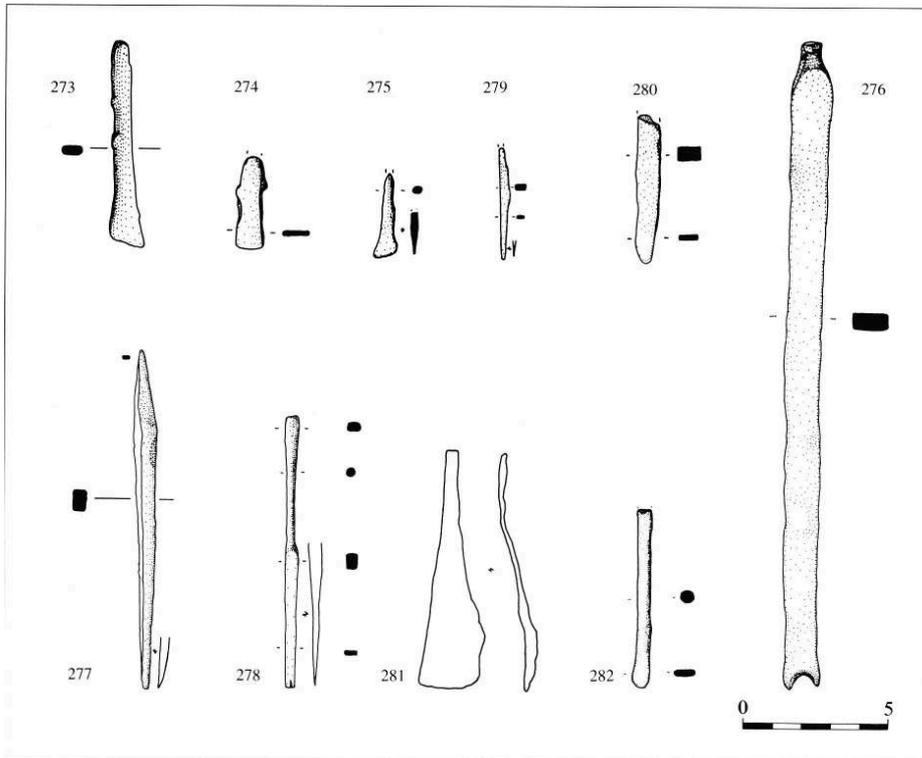


365 De telles râpes, déjà connues au Hallstatt D (La Heuneburg), se rapportent peut-être au travail du tabletier-cornetier ; un exemplaire sensiblement différent découvert sur le site du premier âge du Fer de Lyon-Vaise (Gorge-de-Loup) était associé à des déchets d'un atelier travaillant la corne⁴. Ces formes figurent par la suite dans le mobilier des *oppida*, par exemple à Heidetränk (Müller-Karpe 1977).

366 n° 273. Ciseau complet (**fig. 81**).

Le corps de l'objet est de section rectangulaire ; il se prolonge par une partie évasée et un tranchant oblique. Il s'agit d'un ciseau sans doute destiné aux travaux du bois.

81- Ciseaux à bois en fer



367 n° 274. Ciseau (?) incomplet de section très aplatie.

368 n° 275. Ciseau incomplet.

Ce dernier est constitué d'une tige de section approximativement ovale, prolongée par une partie évasée terminée par un tranchant oblique.

369 n° 276. Outil complet.

Il est formé d'une tige de section rectangulaire, terminée à une extrémité par une soie massive. La partie fonctionnelle de l'objet prend la forme de deux ergots, dégageant un tranchant en arc de cercle.

370 n° 277. Ciseau complet.

Celui-ci est formé d'une tige de section quadrangulaire. L'outil possède une soie représentant environ un tiers de sa longueur totale. Après un épaissement de la section destiné à bloquer le manche, la tige se prolonge pour former un tranchant étroit légèrement courbe. Il s'agit probablement d'un ciseau à bois.

371 n° 278. Outil complet.

L'outil possède un manche de section quadrangulaire à son début, devenant circulaire ensuite. Après un épaissement marqué de la section, qui devient de nouveau rectangulaire, la partie active de l'outil adopte un profil biseauté pour former un tranchant étroit et rectiligne.

372 n° 279. Minuscule ciseau incomplet.

Formé d'une tige de section rectangulaire dont l'extrémité tranchante adopte un profil biseauté ; on note un épaissement de blocage qui caractérise les outils à manche en matière périssable rapporté.

373 n° 280. Fragment de ciseau.

La section est rectangulaire ; quant au tranchant, il adopte une forme convexe.

374 n° 281. Outil complet.

Il comprend une soie courte, prolongée par une lame ondulée à l'extrémité tranchante rectiligne.

375 Il s'agit d'un outil à bois, adapté à la sculpture de ce matériau. Cette forme est attestée dès le VI^e av. n. è. à La Liquière (Calvisson, Gard) (Deyts 1983 : pl. CXXI, a-b ; Py 1984 : p. 64, fig. 43, n° 10).

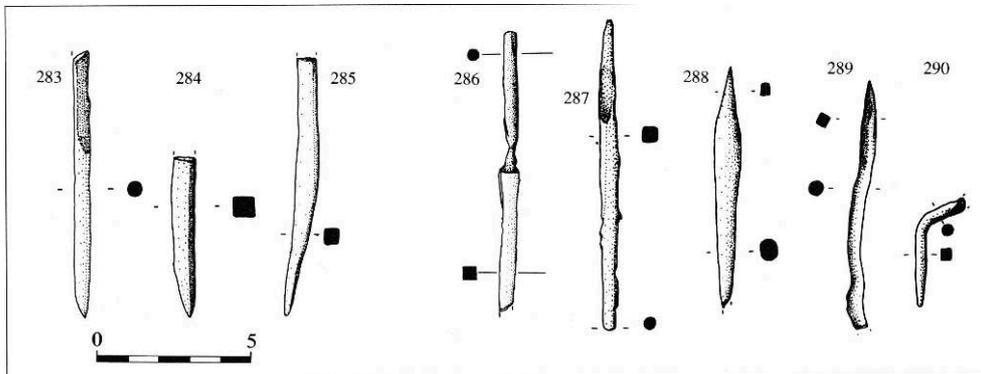
376 n° 282. Ciseau incomplet.

Ciseau formé d'une tige de section circulaire, se prolongeant par une partie évasée et un tranchant courbe.

377 n° 283. Poinçon incomplet (**fig. 82**).

L'outil est constitué d'une tige de section circulaire, appointée de façon dissymétrique à son extrémité.

82- Poinçons à bois en fer



378 n° 284. Fragment de poinçon.

Sa section est carrée et son extrémité appointée de façon dissymétrique.

379 n° 285. Fragment de poinçon.

Outil de section carrée dont l'extrémité est dissymétrique.

380 n° 286. Outil incomplet.

Celui-ci possède une soie de section circulaire prolongée par une tige de section carrée.

381 n° 287. Outil incomplet.

La soie de ce dernier est courte, de section carrée ; elle se prolonge par un corps de section circulaire.

382 n° 288. Outil massif incomplet.

Sa soie courte et pointue précède un corps de section ovale, s'amincissant progressivement.

383 n° 289. Outil incomplet.

Celui-ci, au corps de section circulaire, comprend une soie de section losangique.

384 n° 290. Fragment d'outil.

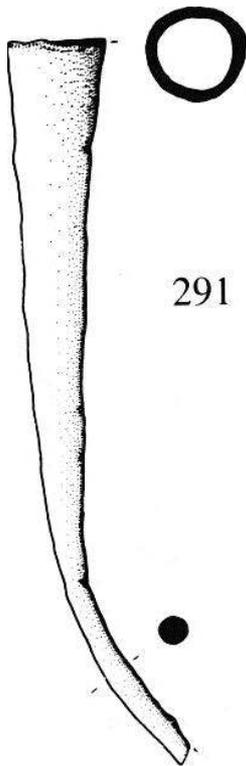
Tige de section variable, carrée puis circulaire. L'outil, sans doute un poinçon, a été plié selon un angle d'environ 40°.

385 n° 291. Outil incomplet (**fig. 83**).

Il se compose d'une tige de section circulaire, terminée à une extrémité par une douille,

également circulaire. L'autre extrémité montre une courbure régulière de la tige. La partie active manque et il est donc difficile de préciser la fonction de l'objet.

83- Outil à douille en fer

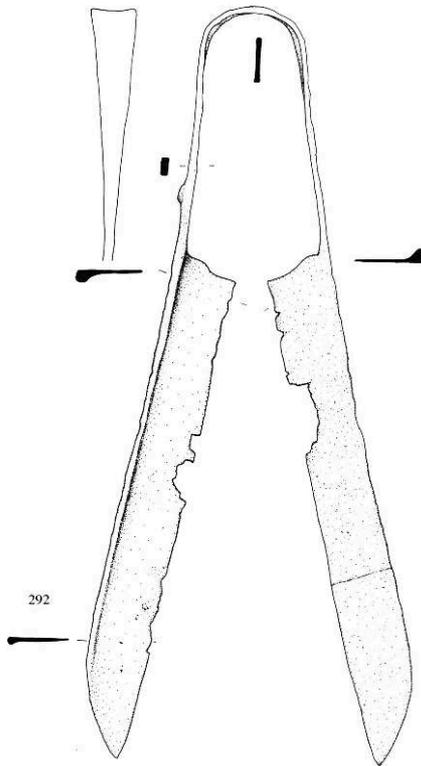


- 386 La forme rappelle les bouterols de sabotiers, utilisés pour finir l'intérieur de l'objet. On peut seulement supposer que cet outil est utilisé dans le travail du bois, pour évider des pièces massives. Ces formes apparaissent au premier âge du Fer, puis se multiplient dans la culture des *oppida* ; le site d'Heidetränk a livré un outil à extrémité coudée très proche de l'exemplaire de La Chuire. Quant aux ciseaux droits à douille, ils sont également représentés dans le mobilier des *oppida* ainsi que régionalement dans le matériel de Sainte-Blandine (Müller-Karpe 1977 ; Chapotat 1970).

Travaux du cuir et des textiles (fig. 84-90)

- 387 Les forces, premier type d'outil en rapport avec ces activités, sont représentées par quatre exemplaires. Elles correspondent aux ciseaux actuels, mais la forme archaïque est restée en usage jusqu'à nos jours dans les activités liées à l'élevage : par exemple, dans le Massif Central où cet outil, conservé emballé dans du tissu, est utilisé pour les tontes annuelles de la fin du printemps.

84- Forces de drapier en fer



388 n° 292. Forces complètes (**fig. 84-85**).

Constituées d'une tige aplatie en U servant de ressort, prolongée par deux lames, ces dernières possèdent un rebord marqué empêchant leur croisement lors de l'utilisation de l'outil.

389 n° 293. Extrémité de lame de forces (**fig. 86**).

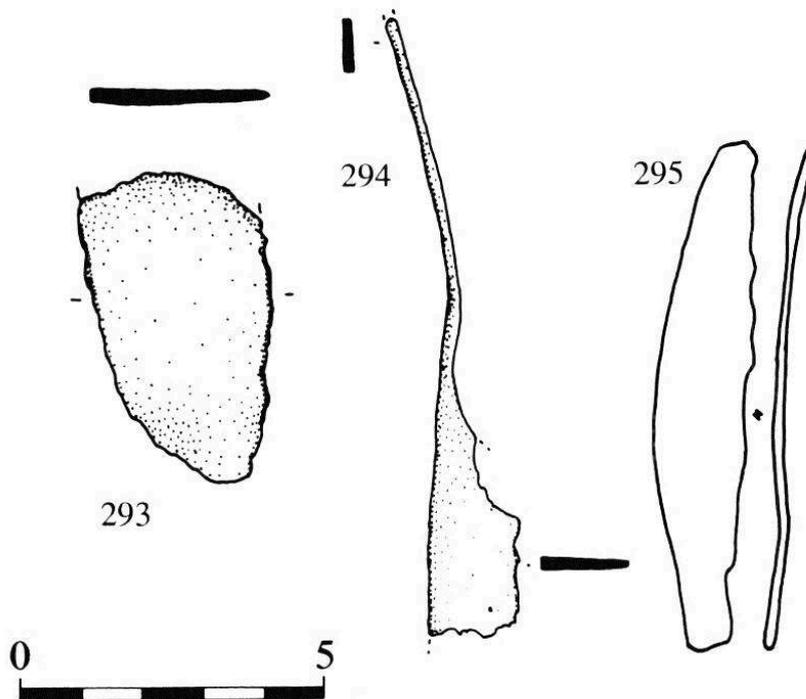
390 n° 294. Fragment de ressort et lame de forces de petites dimensions.

391 n° 295. Autre fragment de lame de forces (?)

85- Forces



86- Fragments de forces



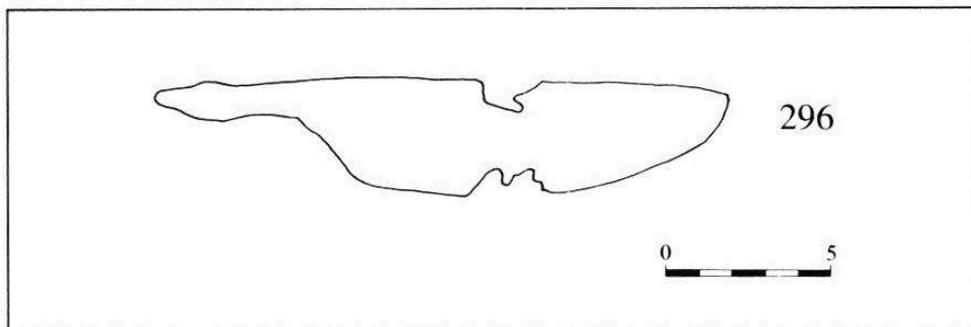
392 Les forces, inconnues durant l'âge du Bronze, apparaissent au cours de l'âge du Fer, sans doute pendant La Tène. Ce type d'outil est utilisé dans plusieurs activités très

différentes. Les forces dont les dimensions varient entre 25 et 35 cm, sont généralement considérées comme des outils destinés à la coupe de la laine et sont des objets liés à l'élevage. D'autres usages dans l'agriculture sont mentionnés dans les sources antiques : la coupe des petites branches d'arbres (fruitiers ?) et celle des grains de raisin avariés (Columelle XII, 4344). Les exemplaires de très grande taille comme le n° 292 (470 mm) sont vraisemblablement des outils spécialisés dans une activité artisanale ; une stèle d'époque gallo-romaine montre un artisan, tenant de grandes forces auprès d'un long tissu ou d'une fourrure (Goudineau 1980 : p. 378, n° 313). D'autre part, des exemplaires assez grands, associés à des rasoirs, sont attestés dans des sépultures datées de La Tène C et D. Dans ces contextes, les forces sont considérées comme des objets de toilette-destinés à la coupe des cheveux, des moustaches et de la barbe-dont l'usage permet d'affirmer certaines distinctions sociales décrites dans les sources antiques. En contexte funéraire, les forces sont uniquement attestées dans des tombes masculines d'individus armés ou non et ce, dans diverses régions du monde celtique (Kruta 1980 : p. 19-23 ; Kruta 1985 : p. 30 ; Gustin 1984 : p. 331 et 335 ; Penninger 1972 : Taf. 7 et 24, B). Un dernier type d'utilisation mérite d'être mentionné : une scène de sacrifice, peinte sur céramique grecque, montre un personnage tenant, entre autres, des forces (Déchelette 1914 : fig. 635). Celles-ci devaient servir à la découpe des viscères qui sont ensuite grillés sur des broches. Les utilisations des forces sont donc très diverses tout comme les contextes dans lequel elles figurent : sépultures, *oppida* et dépôts métalliques (Jacobi 1974 ; Rybová 1983).

393 n° 296. Rasoir complet (?) (**fig. 87**)

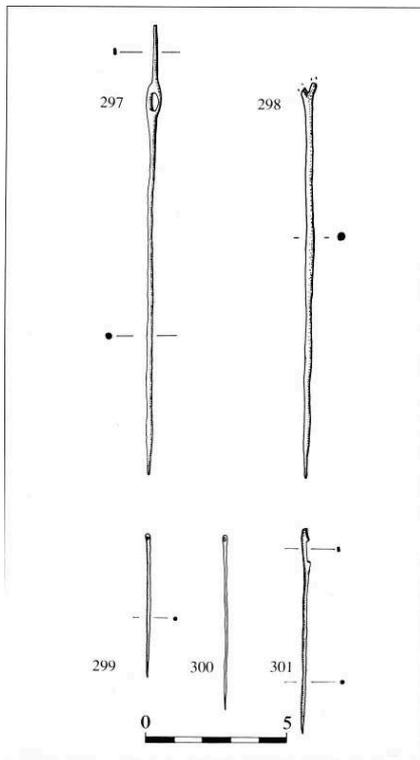
L'objet n'est connu que par un dessin et il pourrait s'agir d'un rasoir : dans ce cas, on aurait affaire à un instrument de toilette, bien que l'on ne puisse exclure d'autres usages, peut-être artisanaux, pour ce type d'objet.

87- Rasoir en fer



394 Témoins des activités de la vie quotidienne, les aiguilles sont attestées par des exemplaires en bronze et en fer (**fig. 88**).

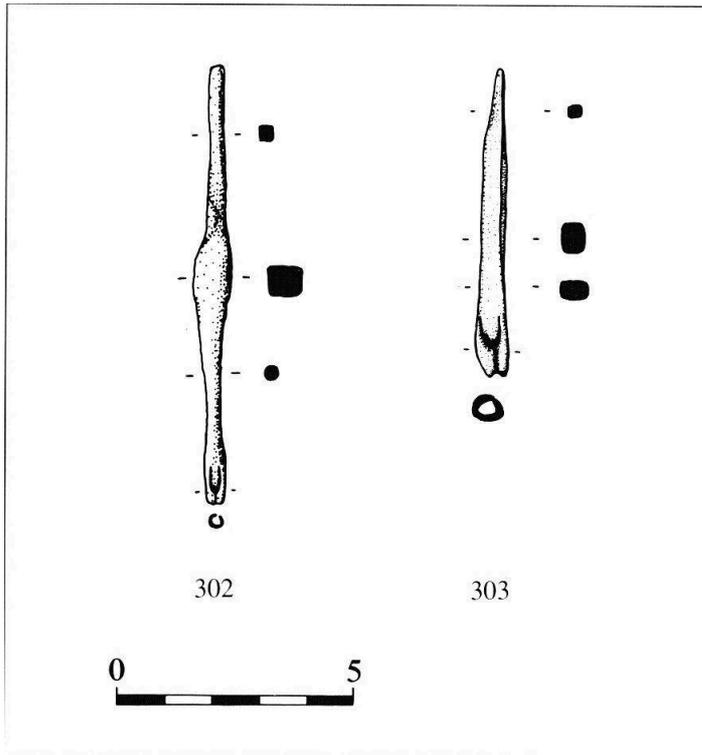
88- Aiguilles en bronze et en fer



- 395 n° 297. Aiguille en bronze.
Exemplaire intact formé à partir d'une tige de bronze, élargie à un endroit pour former un chas ovale. La section est quadrangulaire avant le chas ; elle évolue pour devenir circulaire ensuite.
- 396 n° 298. Fragment du même type, en fer.
- 397 n° 299. Aiguille en bronze intacte, à chas circulaire situé à la tête de l'objet.
- 398 n° 300. Même type que l'exemplaire précédent.
- 399 n° 301. Aiguille incomplète en bronze.
Le chas adopte une forme quadrangulaire ; l'objet diffère ainsi des n° 299-300.
- 400 Les plus petites aiguilles à chas circulaire (n° 299-301) sont en rapport avec la couture, les vêtements et des activités sans doute domestiques. Ces instruments sont très bien représentés dès les VIe-Ve siècles av. n. è. sur les sites princiers hallstattiens (Ramseyer 1983) et connus dans des contextes chronologiques proches en Gaule méridionale (Tendille 1982 : p. 41-42). Naturellement, ces aiguilles se rencontrent aussi dans le mobilier plus tardif des *oppida*. Le type à chas quadrangulaire est plutôt caractéristique du début du second âge du Fer (Feugère 1986 : p. 186). Quant aux exemplaires n° 297-298, ils sont particuliers à la culture des *oppida* et sont attestés à Stradonice, Manching et Sainte-Blandine (Pic 1906 : pl. XIV, n° 1-6 ; 17-22 ; Jacobi 1974 : Taf. 26, n° 422448 ; Chapotat 1970 : pl. IX, n° 10-11). Ces longues aiguilles sont sans doute en rapport avec une activité artisanale bien précise (confection de filets de pêche ou de chasse ?).
- 401 Les métiers du cuir fournissent un nombre élevé d'outils en fer.
- 402 n° 302. Emporte-pièce complet (**fig. 89**).
L'outil comprend une soie carrée, s'épaississant nettement vers le milieu de l'objet,

pour se prolonger par une partie de section circulaire. L'extrémité de cette dernière est constituée par deux pattes rectangulaires, recourbées sur elles-mêmes pour former un tube.

89- Emporte-pièces en fer



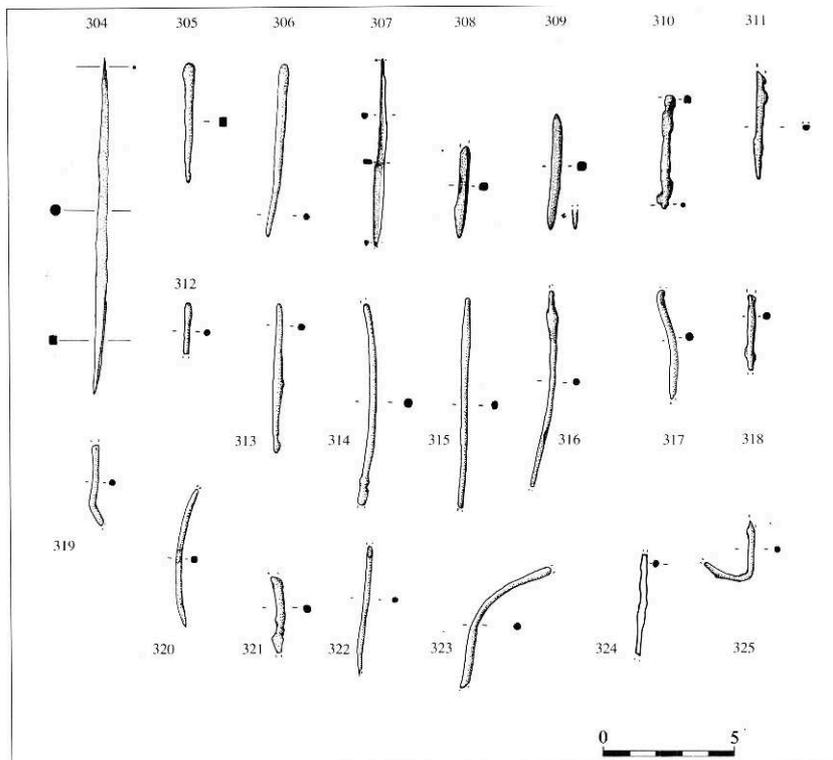
403 n° 303. Emporte-pièce complet.

Très proche du précédent, cet outil comprend une soie courte de section quadrangulaire, prolongée d'une tige plus épaisse terminée par deux pattes façonnées pour obtenir un tube.

404 Ces deux objets sont destinés à découper un matériau, selon une forme définie à l'avance par l'outil.

405 Indispensables aux travaux du cuir et des peaux, les alènes sont très bien représentées dans la série métallique de La Chuire (**fig. 90**).

90- Alènes en fer



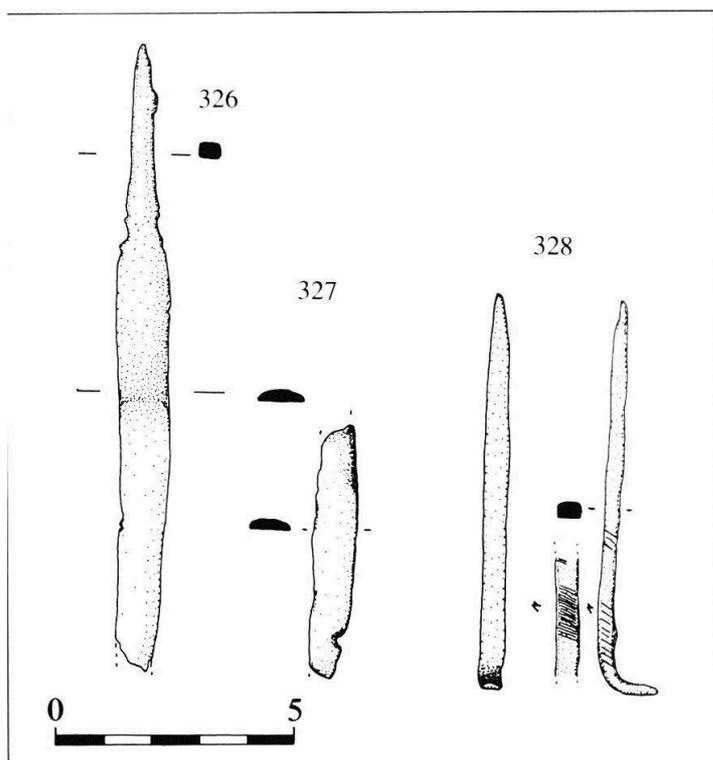
- 406 n° 304. Alène complète double (?).
Il s'agit peut-être d'une alène double, de section circulaire sur les deux tiers de sa longueur, puis de section carrée sur le tiers restant. Cette dernière partie de l'outil est légèrement courbe.
- 407 n° 305. Alène complète à tête épaissie et corps de section carrée.
- 408 n° 306. Alène complète à tête épaissie et corps de section circulaire.
- 409 n° 307. Alène complète à soie de section hémicirculaire et corps de section rectangulaire.
- 410 n° 308. Alène incomplète à soie de section carrée.
- 411 n° 309. Alène complète massive de section carrée.
- 412 n° 310. Possible fragment d'alène à section variable : d'abord carrée, puis circulaire.
- 413 n° 311. Alène incomplète de section circulaire, n° 312. Fragment d'alène à tête épaissie.
- 414 n° 313. Fragment d'alène (?) de section circulaire.
- 415 n° 314. Fragment d'alène (?) de section circulaire.
- 416 n° 315. Alène (?) incomplète de section circulaire, légèrement renflée à son sommet.
- 417 n° 316. Alène (?) incomplète de section circulaire, possédant un renflement marqué à son sommet.
- 418 n° 317. Fragment d'alène (?) de section circulaire.
- 419 n° 318. Fragment d'alène (?) de section circulaire.
- 420 n° 319. Fragment d'alène (?) de section circulaire. La tige est repliée et forme un angle d'environ 45°.
- 421 n° 320. Alène incomplète courbe de section carrée.

- 422 n° 321. Fragment d'alène (?) de section circulaire.
- 423 n° 322. Fragment d'alène (?) de section circulaire.
- 424 n° 323. Fragment d'alène (?) de section circulaire dont la tige est recourbée.
- 425 n° 324. Fragment d'alène (?) de section ovale.
- 426 n° 325. Fragment d'alène (?) de section circulaire. L'objet est replié, formant un angle légèrement supérieur.
- 427 Dans cette série d'objets se distinguent, d'une part, les alènes à tête épaissie (n° 305-306, 312), probablement utilisées avec un percuteur, et d'autre part, les outils munis à l'origine d'un emmanchement en bois (n° 308-309). Ces outils, qui figurent dès la fin du premier âge du Fer, dans le monde hallstattien et en Gaule méridionale, se multiplient dans la culture des *oppida* (Sievers 1984 ; Tendille 1982 : p. 39-40).

Travail des métaux (fig. 91-92)

- 428 La faille de La Chuire n'a livré que peu d'outils liés à la métallurgie, que ce soit celle du bronze ou celle du fer.
- 429 n° 326. Lime incomplète (fig. 91).
L'objet est constitué d'une tige de section plan-convexe, précédée d'une soie de section quadrangulaire. Cette dernière possède à sa base deux encoches permettant la fixation d'un manche disparu. Le côté bombé de l'objet a conservé quelques dents permettant d'identifier l'objet comme une lime demi-ronde. Celle-ci a été ployée et montre ainsi un angle d'environ 40°.

91- Limes en fer



430 Des formes comparables existent durant le second âge du Fer, sur les *oppida* de Manching, de Velemszent-vid et de Straré Hradisko (Jacobi 1974 : Taf. 55, n° 37-38 et p. 18).

431 n° 327. Fragment de lime demi-ronde, analogue à l'exemplaire précédent.

432 n° 328. Lime complète.

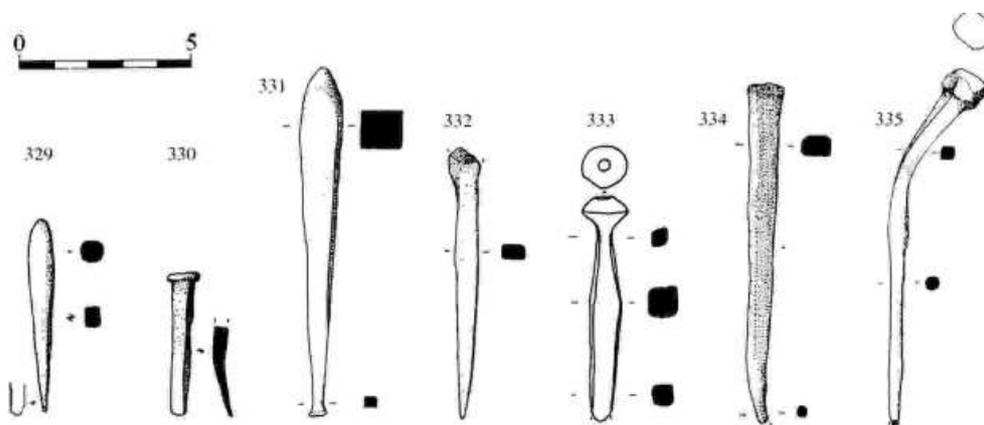
L'outil consiste en une tige de section quadrangulaire, appointée à une extrémité et recourbée à angle droit de l'autre. Des dents obliques, serrées et parallèles, sont encore visibles sur deux côtés de l'objet.

433 Des limes similaires sont attestées dès le Hallstatt D (La Heuneburg) et se multiplient dans la culture des *oppida* (Manching) (Sievers 1984 ; Jacobi 1974) ; leur forme semble adaptée au travail du bronze, plus particulièrement aux finitions. On peut, en effet, observer des traces nettes de l'action de la lime sur la face antérieure de certaines fibules de Nauheim découvertes sur le plateau de Larina.

434 n° 329. Outil complet (**fig. 92**).

Celui-ci est court et massif. La tête de l'objet est épaisse, de section approximativement ovale, indiquant probablement une percussion directe, sans la présence d'un manche. Le corps de l'outil est quadrangulaire ; le tranchant est étroit, légèrement relevé. Il pourrait s'agir d'un outil destiné au travail du métal.

92 - Outils en fer destinés aux travaux des métaux



435 n° 330. Ciseau complet.

La tête est plate et le corps présente une inflexion marquée.

436 Le tranchant est étroit et rectiligne. L'écrasement de la tête du ciseau indique que l'on a affaire à un outil utilisé en percussion directe, destiné au travail des métaux.

437 n° 331. Outil complet.

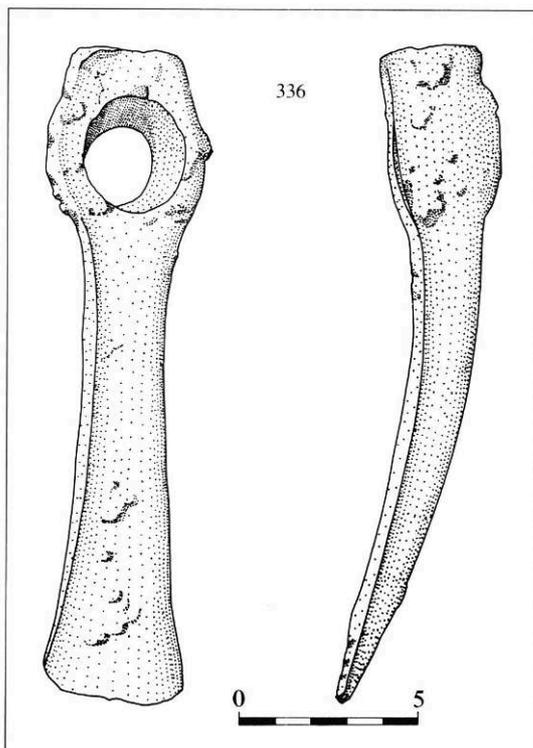
Il est formé d'une tige de section carrée s'amincissant progressivement. L'extrémité active de l'outil est marquée par un léger aplatissement du métal qui conserve une forme carrée. La tête de l'outil adopte une forme conique sans trace apparente de percussion. L'objet paraît neuf, mais a très bien pu être utilisé avec un percuteur en bois.

- 438 Il pourrait s'agir d'un outil destiné à estamper des objets métalliques, comme certaines fibules de Nauheim à décor d'échelle.
- 439 n° 332. Fragment de poinçon.
De section rectangulaire, il est appointé de façon dissymétrique à son extrémité. L'outil montre une trace nette de torsion ayant conduit à sa cassure.
- 440 n° 333. Outil incomplet.
Le corps, de section carrée, est précédé d'une tête biconique ; il s'agit probablement d'un outil destiné au travail des métaux.
- 441 n° 334. Outil incomplet.
Il comprend une tige de section rectangulaire, devenant circulaire vers sa partie active. La tête montre des traces nettes d'écrasements dues à l'emploi d'un percuteur métallique (marteau) : il s'agit sans doute d'un poinçon utilisé dans le travail du métal.
- 442 n° 335. Outil incomplet.
La tête massive, de forme losangique, se prolonge par une tige de section carrée, évoluant pour devenir circulaire.

Travail de la pierre

- 443 n° 336. Herminette complète en fer (**fig. 93-94**).
Massive, elle comporte une perforation destinée à la fixation d'un manche en bois ou en bois de cerf. Le corps de l'outil est courbe, s'élargissant pour former le tranchant. Les traces d'usure indiquent la double utilisation de cette herminette : fendre d'un côté, percuter de l'autre.

93. Herminette en fer



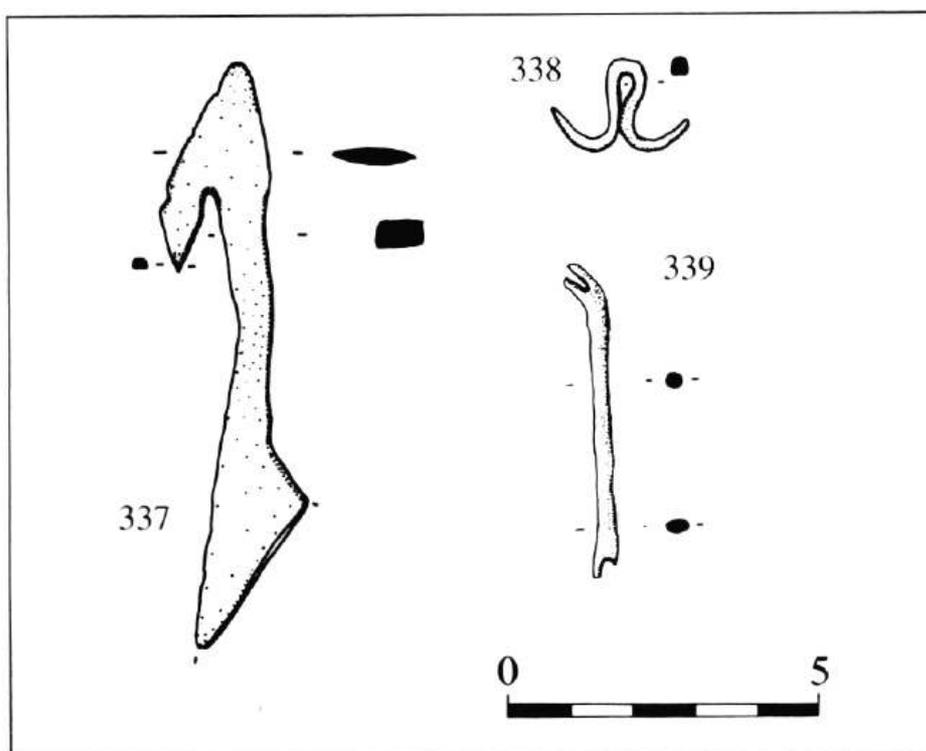
94- Herminette



- 444 Peut-être s'agit-il là d'un outil destiné au travail de la pierre, en particulier à l'extraction des lauzes en calcaire (Bedon 1984 : pl. 28, n° 16200). Cette forme est surtout connue dans le Sud de la Gaule, dans des contextes du Ier siècle av. n. è. (Taffanel 1967 : p. 1-10 ; Py 1979 : p. 87, n° 21 ; Willaume 1987 ; Brun 1984 : p. 14) et semble étrangère au répertoire laténien.

Instruments de pêche (fig. 95)

95- Instruments de pêche en bronze (n° 338) et en fer



- 445 n° 337. Fragment de trident en fer.

Ces instruments sont connus sur des habitats proches de la Méditerranée mais aussi sur des sites continentaux (Déchelette 1914 : p. 1384-1386 ; Py 1979 : p. 92). Il s'agit

assurément d'un instrument de pêche en eaux calmes (lacs, lagunes, étangs) comme l'indiquent les contextes de découvertes. Alors que les hameçons métalliques sont bien attestés dès l'âge du Bronze, il semble que le trident soit un apport méditerranéen, apparu tardivement au cours de La Tène.

446 n° 338. Hameçon complet en bronze.

Il est formé d'une simple tige de bronze repliée pour former une boucle, puis recourbée aux extrémités.

447 Ces instruments de pêche sont connus dès l'âge du Bronze puis au premier âge du Fer dans les habitats mais aussi dans des sépultures (Feugère 1986). Des exemplaires identiques à celui de La Chuire sont attestés dans la culture des *oppida* à Manching (Jacobi 1974 : Taf. 26, n° 459 en fer).

448 n° 339. Outil incomplet en fer.

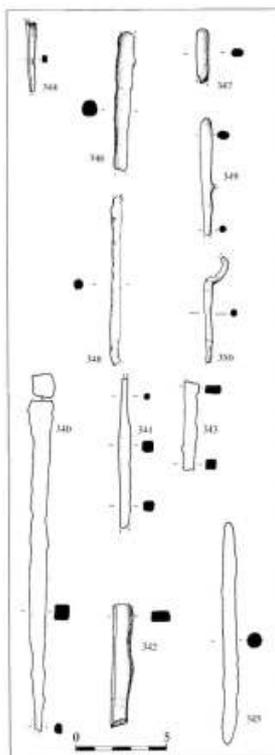
Il s'agit d'une tige de section variable : ovale à la suite de ce qui pourrait être un chas, elle devient circulaire ensuite. La tige se prolonge pour finir par se recourber pour former deux branches.

449 La forme évoque des outils utilisés pour repriser les filets, mais les dimensions paraissent trop réduites pour assurer une identification. Un objet proche provient de l'*oppidum* de Stradonice (Pic 1906 : pl. XXII, n° 6).

Outils indéterminés (fig. 96)

450 Plusieurs outils, en fer, sont trop fragmentaires pour qu'il soit possible d'assurer une identification.

96 - Outils non déterminés en fer



- 451 n° 340. Tige de section carrée, s'épaississant à une extrémité. L'objet n'est connu que par un dessin ; il pourrait s'agir d'un outil ou de l'extrémité d'un lingot du type Spitzbarren.
- 452 n° 341. Tige de section carrée, précédée par une partie plus fine de section circulaire : il s'agit sans doute d'un outil.
- 453 n° 342. Tige de section trapézoïdale, évoquant un objet en cours de fabrication, tel qu'il en existe à Manching.
- 454 n° 343. Tige de section rectangulaire, évoluant pour devenir carrée.
- 455 n° 344. Fragment de tige de section rectangulaire, correspondant peut-être à l'extrémité active d'un outil.
- 456 n° 345. L'objet, complet (?), n'est connu que par un dessin : il s'agit d'une tige de section circulaire.
- 457 n° 346. Tige de section circulaire : peut-être un fragment d'outil.
- 458 n° 347. Tige de section ovale qui pourrait être une tête d'outil.
- 459 n° 348. Tige de section circulaire, légèrement courbée à son extrémité conservée.
- 460 n° 349. Tige de section ovale, puis circulaire, montrant la trace d'un arrachement latéral.
- 461 n° 350. Tige de section circulaire recourbée à son extrémité, pour former probablement un anneau.
- 462 Dans cette série, pratiquement la moitié des outils sont complets tout en présentant des traces nettes d'usure. Quelques outils montrent des torsions volontaires : l'exemple le plus net est la gouge n° 271, mais il en va sans doute de même pour les outils n° 325, 326, 332. La torsion volontaire est plus difficile à retenir pour l'outil n° 335. La majeure partie de ces outils se rapporte aux travaux du bois (ou de l'os) et du cuir. Quelques outils à tête écrasée semblent cependant plutôt adaptés aux travaux du métal. Cette activité n'est que faiblement représentée et il manque les outils habituels de la forge (enclume, pince, marteau) dont la production s'exprime pourtant dans la diversité des formes d'outils.

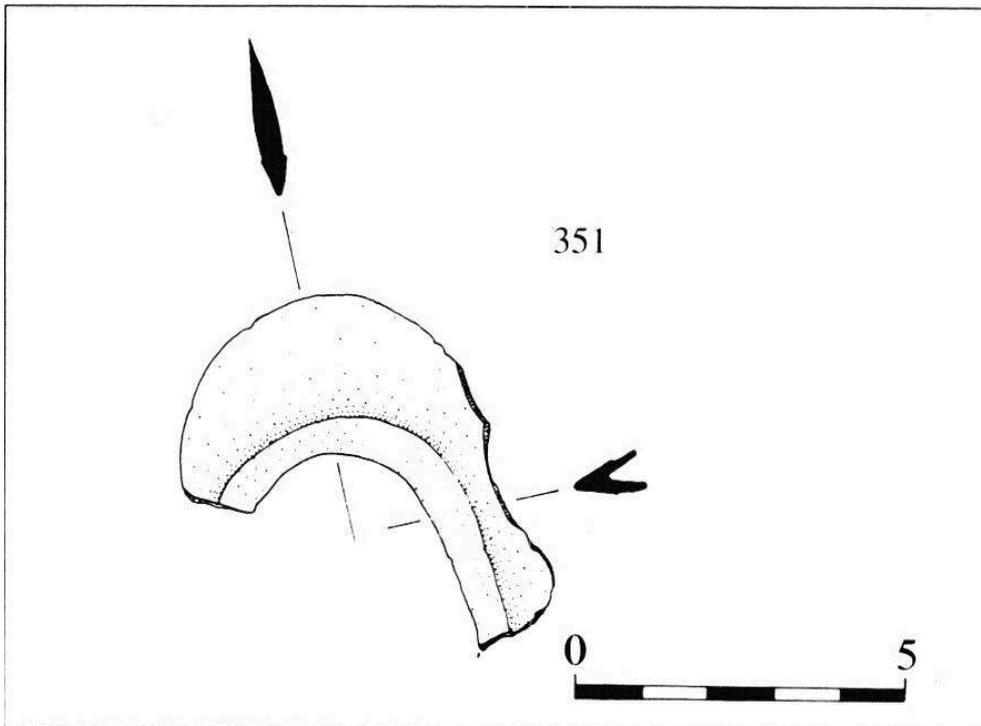
L'armement offensif et défensif

- 463 L'armement ne constitue qu'une faible catégorie dans la série métallique de la Chuire. Les 24 fragments se rapportant à l'équipement militaire se répartissent en deux groupes : l'armement offensif : épées, fourreaux et chaînes de ceinturon, pointe et talon de lance ; l'armement défensif : *umbo*, manipule et bordures de boucliers. Aucun fragment de casque ou de paragnathides n'a été identifié.

Les épées, fourreaux et éléments de suspension

- 464 n° 351. Fragment de bouterolle en bronze (**fig. 97**).

97- Bouterolle en bronze de fourreau d'épée hallstattienne

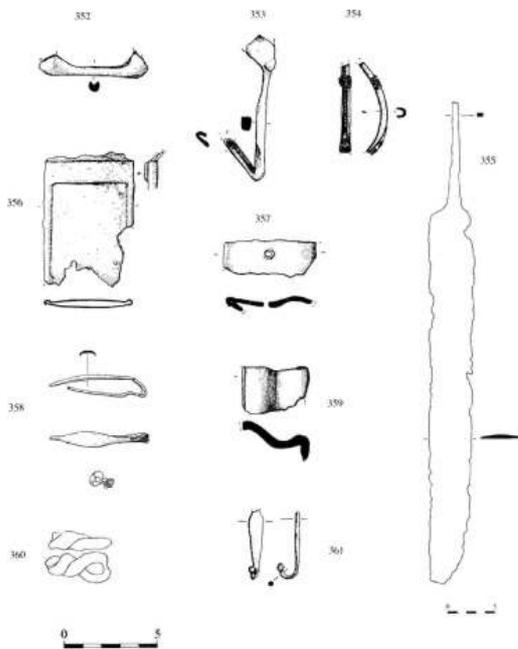


465 Ce type (Vuailat 1981 : p. 199-215) est attesté dans le Jura, dans la sépulture n° 1 de Chavéria (Jura) et dans les Alpes, dans la sépulture tumulaire de Chavignières (Hautes-Alpes). Quant aux épées en bronze auxquelles est associée cette forme de bouterolle, elles sont très bien représentées le long de l'Ain, en particulier sur son cours supérieur, ainsi que sur la rive gauche du Rhône (Gerdsen 1985 : p. 65-69 ; Millotte 1976 : p. 724-725 ; Courtois 1976 : p. 709). Ces pièces d'armement sont généralement datées du Hallstatt C1/C2, soit des Ville-Vile siècles av. n. è. Si elles figurent plus généralement dans des sépultures de cavaliers, quelques exemplaires proviennent néanmoins de fosses dépotoirs (Vital 1988).

466 n° 352. Bouterolle incomplète en fer (**fig. 98**).

Il s'agit d'un élément de fourreau métallique, constitué d'une tige de fer martelée et repliée sur elle-même pour former une gouttière. Les deux branches permettant la fixation de la bouterolle sur le fourreau ont disparu, probablement sectionnées volontairement, vu la régularité des cassures.

98 - Épée, fourreaux, boulerolle et éléments de ceinturons en fer de La Tène



- 467 Ce type de boulerolle rectiligne est généralement de grande taille, avec de multiples renforts latéraux : il caractérise les fourreaux dits « à échelles » (Rapin 1983 : p. 79, pl. V, n° D). Ces accessoires militaires sont connus à Feurs, dans un contexte de La Tène D1 (Guichard 1988 : p. 158). Cette forme de fourreau est bien attestée dans le territoire allobroge : plusieurs exemplaires sont connus dans la nécropole de Mépieu (Anonyme 1986 a : p. 24) et à Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : pl. I, n° 5) ; plusieurs fourreaux du même type, mais en tôle de bronze, sont recensés sur le territoire éduen et ont été découverts dans le lit de la Saône (Bonnamour 1983 : p. 75-76).
- 468 n° 353. Fragment de boulerolle (?) en fer.
Il s'agit d'une tige de section tout d'abord carrée, puis en gouttière, précédée d'une plaque incomplète. L'objet semble tordu intentionnellement et pourrait être un fragment de renfort latéral de boulerolle.
- 469 n° 354. Pièce d'armement (?) en bronze.
Il s'agit d'une tige de bronze courbe, à section en U, obtenue à la coulée. La pièce est ornée de trois cercles concentriques pointés, réalisés par estampage. L'axe de la pièce est orné par deux cannelures encadrant de fines incisions rapprochées. Ce décor est interrompu par deux nodosités encadrant trois « pastilles » transversales rapportées, et se prolonge par la suite. L'intérieur de l'objet montre des traces de métal gris-blanc (plomb ou étain). Pourrait-il s'agir d'un fragment de boulerolle ? L'ornementation n'est pas sans rappeler celle du bracelet n° 142, décoré selon la technique du pastillage.
- 470 n° 355. Épée incomplète en fer.
Arme à bords parallèles, de section lenticulaire. La soie, de section rectangulaire, se raccorde avec la lame en formant des angles ouverts. Cette dernière ne présente pas de nervure médiane. Sans caractéristique particulière, ce fragment appartient probablement à une épée du second âge du Fer.

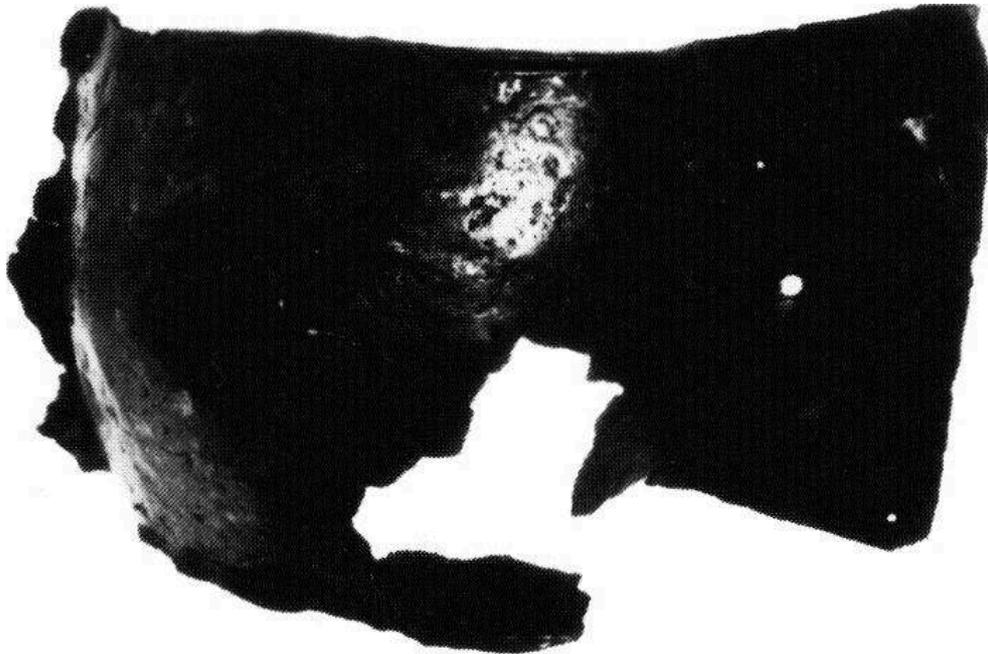
- 471 n° 356. Fragment de fourreau en fer.
Celui-ci est constitué par deux tôles de fer. L'une d'entre elles possède deux gouttières latérales permettant la fixation de l'autre. L'une des faces de l'objet montre l'existence d'un renfort transversal. Le fourreau a été plié au-dessus de la barrette de renfort : le pli paraît trop régulier pour être accidentel et rappelle les conséquences de certaines torsions sacrificielles observées à Gournay-Sur-Aronde (Brunaux 1985 b : p. 119).
- 472 n° 357. Fragment de fourreau en fer.
Il est constitué d'une plaque aux bords recourbés en gouttière, enserrant un fragment d'une seconde tôle. Le fourreau montre un renflement central peu marqué, ainsi qu'une perforation. Celle-ci devait permettre le passage d'un rivet maintenant une barrette décorative transversale.
- 473 n° 358. Barrette transversale de fourreau, en bronze.
L'objet est formé d'une tige de bronze au profil lenticulaire, celle-ci étant repliée pour épouser, à l'origine, la bordure du fourreau. Cette partie de la pièce est ornée d'un motif rappelant des lèvres.
- 474 Des barrettes identiques, mais en fer, sont connues dès le III^e siècle av. n. è. (De Navarro 1972 : pl. XXXI, a-b, n° 66 ; Tizzoni 1987 : p. 7073). D'autres exemplaires en bronze, ornant des fourreaux en tôle de bronze et datables de La Tène D, sont recensés en territoire éduen où cet armement était sans doute produit (Bonnamour 1983 : p. 76, C ; Guillaumet 1985 : p. 243).
- 475 n° 359. Fragment de fourreau (?) en fer.
La forme de l'objet évoque un fourreau à forte nervure centrale, mais le fragment semble à la fois trop large et trop massif pour être identifié avec certitude.
- 476 n° 360. Fragment de chaîne de ceinturon en fer.
L'objet est constitué d'une tige de section circulaire, torsadée sur elle-même.
- 477 Il s'agit d'un exemplaire du type de Ceretolo (prov. de Bologne, Italie). Le port de ces chaînes de ceinturon entièrement métalliques se développe dès le deuxième quart du III^e siècle av.n.è., parallèlement à l'usage du ceinturon mixte associant à une partie en cuir, des anneaux métalliques.
- 478 Ce type de chaînes de ceinturons, destinées à la suspension de l'épée, est bien attesté dans des contextes laténiens centre-orientaux, mais il figure aussi dans nombre de nécropoles celtiques d'Italie (Kruta 1983 a) et du Nord de la Gaule. Par contre, dans le Sud de la France, ces objets sont plus rares et ne sont signalés qu'en Languedoc occidental, à Ensérune (Jannoray 1955 : p. 242) ainsi qu'en Dauphiné, dans le mobilier de la sépulture A de Voreppe (Isère) datable du deuxième quart du III^e siècle av. n. è. (Müller 1913 : p. 1, n° 4 et 5). Des variantes du type de Ceretolo sont connues en Suisse, dans les sépultures de Gumefens (T. 1 et T. 2) et Bevaix (Schwab 1981 : p. 15-20 ; Egloff 1980 : p. 148) ; ces chaînes sont caractérisées par des maillons partiellement torsadés. Outre les contextes funéraires, ces ceinturons sont également présents dans certains sanctuaires, comme Gournay-sur-Aronde et Faye-Labesse (Deux-Sèvres) (Brunaux 1985 b : p. 124 ; Gendron 1986 : p. 91). Chronologiquement, l'usage de ces ceinturons se situe au cours des phases B2 et C1 de La Tène.
- 479 n° 361. Agrafe de ceinturon (?) en fer.
L'objet est formé d'une tige aplatie de section rectangulaire, se rétrécissant pour se recourber et former un crochet terminé par un sphéroïde. La partie opposée montre le départ d'un anneau, aujourd'hui disparu.

- 480 Cette agrafe était destinée à assurer la fermeture d'une ceinture en matière organique (cuir). Des formes proches, parfois en bronze, sont connues dès la fin de La Tène B2, dans des sépultures féminines. Cependant, cette agrafe trouve de proches parallèles dans des contextes datés de La Tène D1 (Brunaux 1986 a) et il pourrait s'agir d'un élément de ceinturon appartenant à une panoplie de guerrier. Ce type de crochet de ceinture figure également dans le mobilier de Sainte-Blandine.

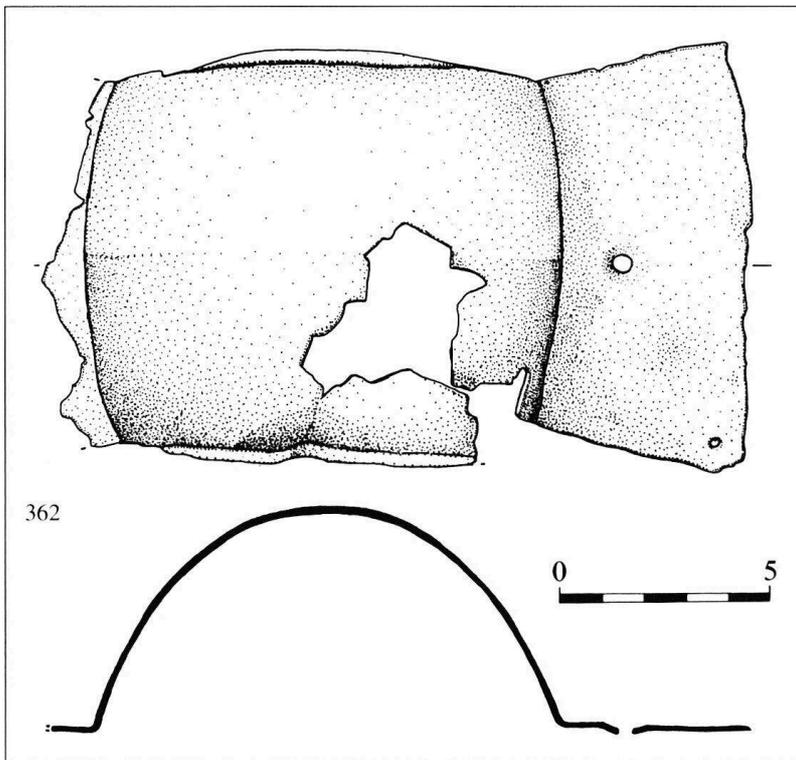
Les boucliers (fig. 99-102)

- 481 n° 362. *Umbo* à ailettes trapézoïdales incomplet (fig. 99-100).
Exemplaire à coque bombée et légère nervure médiane. La fixation de l'*umbo* sur le bois était assurée par un rivet situé dans le prolongement de la nervure médiane et complétée par un second rivet, de dimensions inférieures, situé vers un des angles de l'ailette. L'absence de ces rivets, dont l'empreinte est visible, est peut-être due à un démontage volontaire de l'*umbo*.
- 482 Cet *umbo* appartient au type G de Gournay-surAronde. Ses caractéristiques (ailettes légèrement trapézoïdales, nervure de la coque) permettent de dater cette forme de La Tène C2 (Rapin 1988 : p. 245).

99- Umbo en fer à ailettes de La Tène



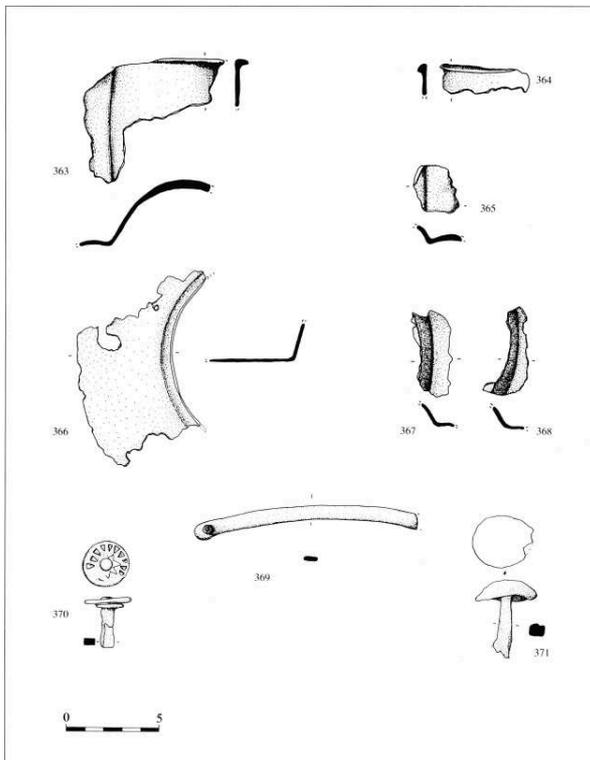
100- Umbo de bouclier



483 n° 363. Fragment d'umbo à ailettes (fig. 101).

Comme l'exemplaire précédent, les bords de la coque sont épaissis. Il n'est guère possible de préciser la datation de ce fragment assez massif, qui appartient de toutes façons aux phases C ou D de La Tène.

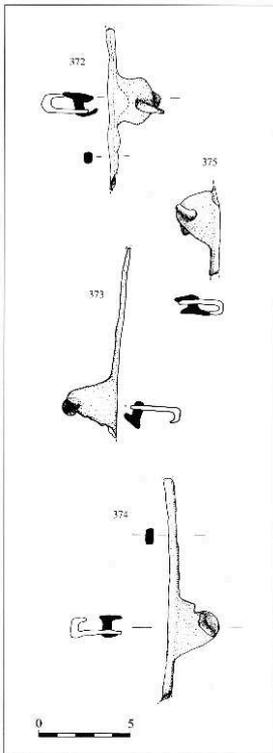
101- Éléments en fer de boucliers de La Tène



- 484 n° 364. Fragment de bord de coque appartenant à un *umbo* sans doute à ailettes.
- 485 n° 365. Possible fragment d'*umbo* à ailettes.
- 486 Beaucoup plus rares que les boucliers à *umbo* à ailettes, les armes défensives à *umbo* circulaire sont représentées par quelques exemplaires très fragmentés.
- 487 n° 366. Fragment d'*umbo* de type circulaire ou pré-circulaire.
- 488 n° 367. Fragment d'*umbo* circulaire.
- 489 n° 368. Fragment d'*umbo* circulaire.
- 490 Les boucliers à *umbo* circulaire appartiennent uniquement à La Tène D et ils constituent l'évolution des formes à ailettes. Ils paraissent plus fréquents en Yougoslavie que dans d'autres régions du monde celtique (Gustin 1984 : p. 334-335 ; Déchelette 1914 : p. 1172-1173). Ce type d'armement défensif est cependant signalé en Allemagne (Bantelmann 1972 : p. 105, Tab. 1 ; Déchelette 1914 : p. 922 et 1076) et jusqu'en Italie du Nord (Rapin 1988 : p. 66). En Gaule, les boucliers à *umbo* de type circulaire sont assez rares. Ils existent néanmoins à Alésia, sur le site de La Tène, avec un exemplaire à rivets émaillés (Verchère de Reffye 1864 : 348 ; Déchelette 1914 : p. 1550), et dans le Sud de la Gaule, avec les récentes découvertes de Sigoyer (Hautes-Alpes) (Gauthier 1985 : p. 523-524). Ce type d'*umbo* figure sur un autel découvert à Nîmes (Gard) et daté du II^e siècle av. n. è : chronologiquement, les boucliers dotés d'*umbo* circulaire semblent apparaître à La Tène D1 et restent en usage jusqu'au milieu du I^{er} siècle av. n. è. En Dauphiné, à part le ou les exemplaires de La Chuire, aucun autre *umbo* circulaire n'est connu, ni dans les nombreuses sépultures de guerriers de La Tène D, ni dans le mobilier de Sainte-Blandine.

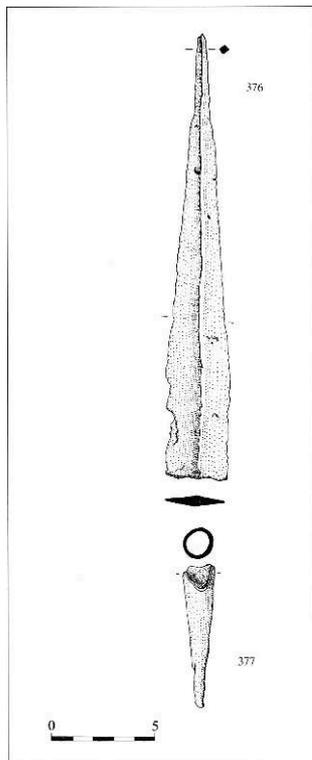
- 491 n° 369. Manipule de bouclier incomplet (**fig. 101**).
Il s'agit d'une tige en fer courbe, de section aplatie, et dont l'extrémité est perforée pour laisser le passage à un rivet.
- 492 Ce fragment est un renfort métallique de manipule en bois. Ce type est connu dans la Marne, à Ecury-sur-Coole, et figure aussi sur le site de La Tène (Haffner 1979 : p. 406, Abb. 1, n° 13).
- 493 n° 370. Rivet d'*umbo* (?) en fer, bronze et émail (?).
Il s'agit d'un rivet à tête circulaire, orné d'une série de triangles en creux orientés vers le centre du rivet, puis d'une seconde série de triangles affrontés aux précédents. L'objet est en fer, avec des placages de bronze ; quant aux triangles, ils sont peut-être remplis d'une matière moins dure que le métal, sans doute de l'émail.
- 494 Quelques rares exemples de rivets émaillés sont connus à Gournay-sur-Aronde, La Tène, Battersea (Angleterre) et Nebringen (RLA) (Rapin 1988 : p. 34-35). Dans tous les cas, il s'agit de rivets servant à la fixation d'*umbo* de bouclier, sauf pour ce qui concerne la tombe 5 de Nebringen où des rivets émaillés étaient logés sur une poignée d'épée (Krämer 1964 : Taf. 9, n° 25-26). L'ornementation à base d'estampages triangulaires apparaît ponctuellement dès La Tène A sur des objets métalliques. Au cours des phases suivantes, ce type de décoration est plus fréquemment signalé, en particulier sur des fibules et de l'armement découverts en Yougoslavie (Duval 1977 : p. 164 ; Todorovic 1974 : p. 87, pl. 66).
- 495 n° 371. Rivet d'*umbo*.
Exemplaire en fer, à tête hémisphérique. Bien que possédant une tige plutôt massive, ce fragment peut être identifié comme un rivet d'*umbo* de bouclier à ailettes ; sa forme est analogue à celle des exemplaires découverts dans la tombe de Ceretolo, datée du III^e siècle av. n. è. (Kruta Poppi 1979 : p. 13-25).
- 496 n° 372. Bordure en fer incomplète de bouclier (**fig. 102**).
L'objet consiste en une tige de section rectangulaire, forgée pour obtenir une patte rectangulaire sur un de ses bords, et une languette arrondie de l'autre. L'ensemble est traversé par un rivet massif dont l'extrémité est repliée pour assurer sa fixation. Il s'agit d'une orle de bouclier, fixée à l'origine sur le pourtour de celui-ci, et destinée à le renforcer contre les chocs, inhérents à ce type d'objet.
- 497 n° 373. Orle en fer.
Elle diffère de la précédente par la forme de la patte de renfort qui est dans ce cas triangulaire.
- 498 n° 374. Fragment d'orle à patte triangulaire.
- 499 n° 375. Fragment analogue au précédent.

102 - Orles en fer de La Tène



- 500 Les bordures de bouclier, destinées à renforcer le pourtour de ce dernier, sont attestées régionalement par plusieurs fragments découverts à Sainte - Blandine (Chapotat 1970 : pl. 1, n° 12) et par un unique fragment dans le mobilier funéraire de Rives (Etude en cours L. Perrin).
- 501 **Les lance et javelot (fig. 103)**
- 502 Ce type d'armement est très mal représenté dans le mobilier livré par La Chuire puisque deux fragments seulement permettent de l'identifier.

103 - Lance et talon de javelot en fer de La Tène



503 n° 376. Fragment de lance en fer.

La lame, de section losangique, possède une nervure peu marquée ; la pointe est acérée, de section quadrangulaire. L'un des bords de l'amie montre la trace d'un choc violent ayant écrasé le métal. Il est difficile d'affirmer que ce choc est le résultat d'un geste volontaire, mais de tels traitements sont attestés durant l'âge du Fer, par exemple ; sur une lance du sanctuaire de Mirebeau (Brunaux 1985 a : p. 91).

504 Cette lance « à baïonnette » appartient au type IV de Gournay-sur-Aronde ; l'arme est datable de l'extrême fin du IIIe au milieu du IIe siècle av. n. è., soit de la fin de La Tène C1 et de La Tène C2. Plusieurs exemplaires analogues sont connus dans les sépultures de Mazerolles (Haute-Vienne), de Barbey T. 2 (Yonne) et de Dobova T. 6 (Yougoslavie) (Rapin 1988 : p. 133-134).

505 n° 377. Talon en fer incomplet à douille circulaire.

Les dimensions réduites de l'objet permettent d'identifier plutôt un javelot qu'une lance.

506 Les talons d'armes sont connus dès le premier âge du Fer et sont de plus en plus fréquents jusqu'à la fin du second âge du Fer. Les contextes dans lesquels apparaissent ces armes sont, d'une part, les sépultures militaires et d'autre part, certains lieux de cultes. Le lit de la Thielle a livré respectivement 269 de ces objets à La Tène et 14 à Corneaux-les-Sauges. En Picardie, plus d'une cinquantaine de ces armes ont été découvertes à Gournay-sur-Aronde et les éléments de lances sont très nombreux à Ribemont-sur-Ancre (Somme). Sur les habitats, par contre, ces armes ne sont que faiblement représentées.

Les pièces de char et l'harnachement (fig. 104)

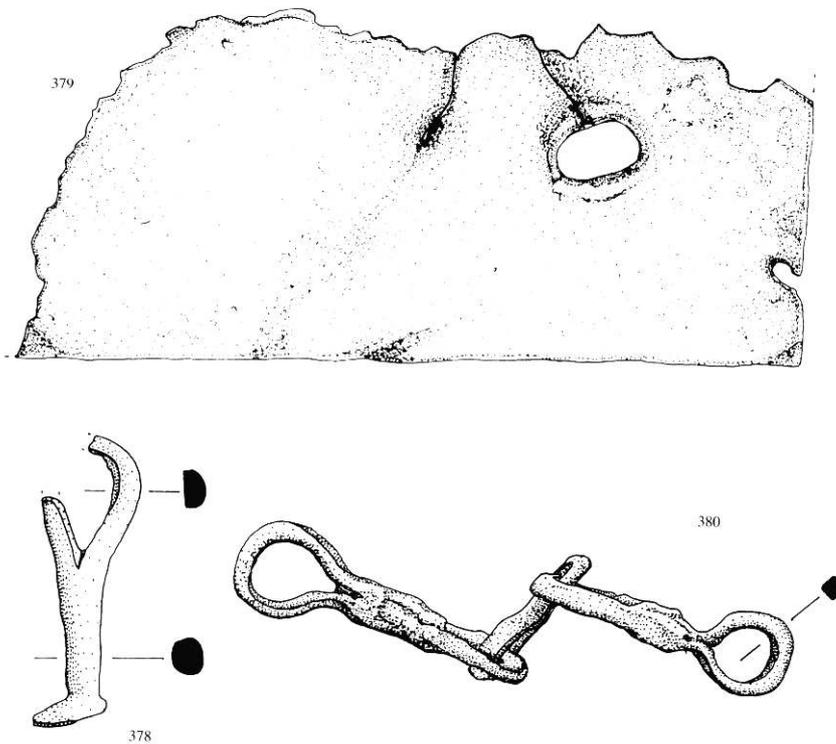
507 n° 378. Pièce de char (?) incomplète, en bronze.

Tige de section ovale terminée à une extrémité par un anneau ; à l'opposé de celui-ci, la tige présente un aplatissement au profil héli circulaire ; il pourrait s'agir d'une attache mobile pour courroie, fixée à l'origine sur une partie en bois. L'objet demeure sans comparaison mais pourrait s'apparenter aux attaches découvertes dans les sépultures à char de l'âge du Fer.

508 n° 379. Pièce en fer de char.

Il s'agit d'une plaque ayant conservé un angle droit. Un petit emplacement de clou est visible près d'un bord, et la plaque montre une perforation quadrangulaire due au passage d'un clou massif.

104 – Pièces de char et mors en bronze (n°378) et en fer



509 Le char d'Apremont (Haute-Saône), daté du VI^e siècle av. n. è., comportait une litière amovible dont les angles étaient renforcés par des plaques analogues à celle-ci (Bouard 1987 : p. 89-90).

510 n° 380. Mors en fer incomplet.

L'objet est constitué de trois maillons aplatis auxquels sont attachés deux faux anneaux. Ces derniers, repliés en boucle et cintrés, sont formés d'une tige de fer de section carrée.

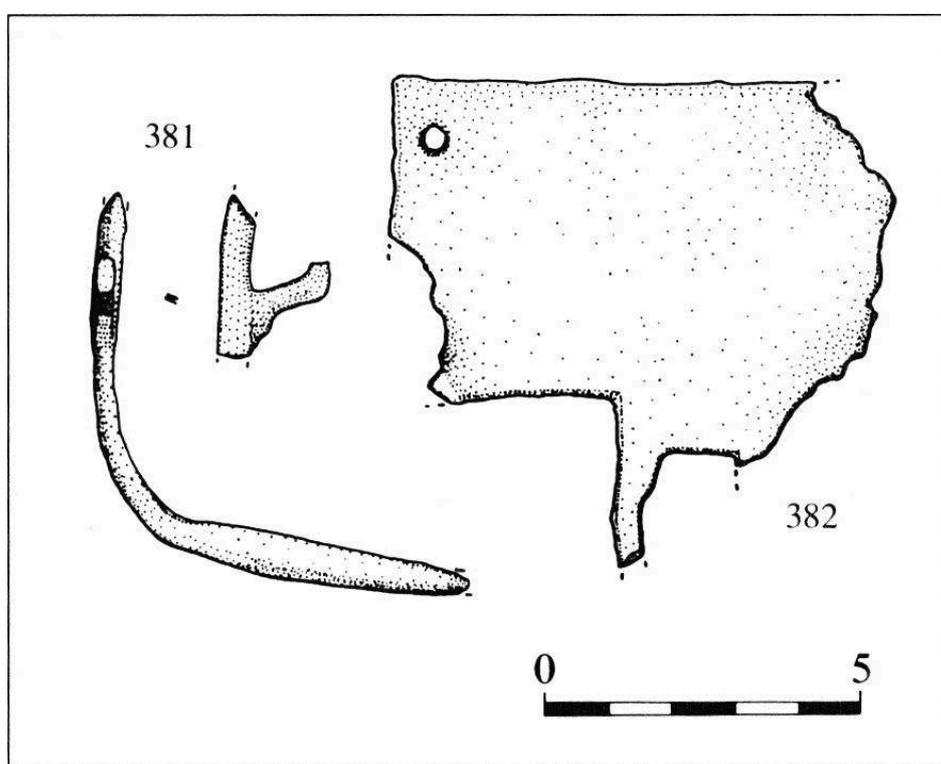
511 Bien que les grands anneaux nécessaires à la fixation des brides soient absents, ce fragment appartient assurément à un mors de bridon. On peut supposer que les anneaux, indispensables à son fonctionnement, ont disparu après une double cassure (volontaire ?). Ce type de mors est attesté dans le mobilier des *oppida*, à Manching (Jacobi 1974 : Taf. 50, n° 776), dans la sépulture 45 de Wederath (RFA) (Haffner 1979 :

Taf. 68, n° 1) et figure, plus près de Larina, sur le site bourguignon du Petit Chauvort (Verdun-sur-le-Doubs, Saône-et-Loire) (Guillot 1983 : p. 23).

Serrurerie et pièces d'assemblages de bois

- 512 Cette catégorie regroupe le plus grand nombre d'objets, en majorité des clous. Les dimensions variées de ces objets indiquent des usages multiples. Ces derniers sont utilisés pour l'assemblage de pièces en bois pour tout ce qui concerne le bâti : celui-ci pourrait être attesté par les clés et des plaques de serrures (**fig. 105**), mais ces objets peuvent tout aussi bien indiquer des coffres ou des coffrets. Les clous, en particulier ceux de petites dimensions, ont également dû être utilisés pour la fabrication de mobilier destiné à l'intérieur de l'habitat. De petits meubles peuvent être identifiés par des anses et des placage décoratifs.
- 513 n° 381. Fragment de clé en fer.
Elle est formée à partir d'une tige de section circulaire coudée.

105- Clé et plaque de serrure en fer de La Tène

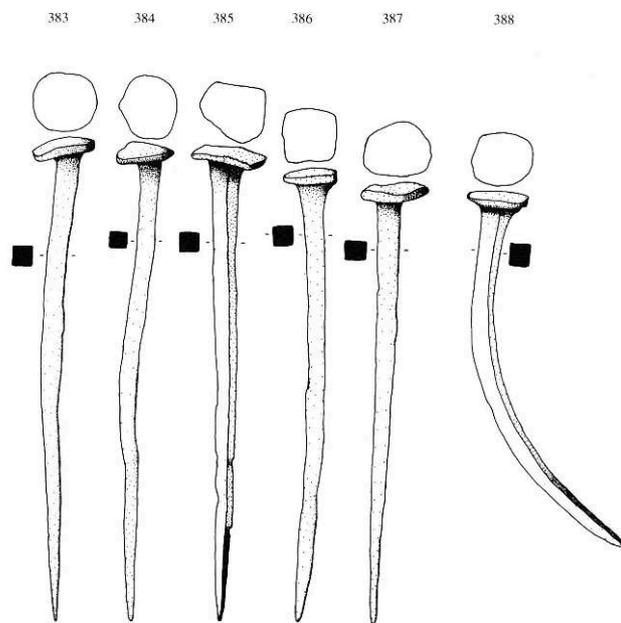


- 514 Les clés figurent dans le mobilier des *oppida*, à Manching ou Stradonice (Jacobi 1974 : Taf. 48 ; Pic 1908 : pl. XXXII). Elles apparaissent aussi en contexte funéraire, dans la tombe n° 7 de Ménil-Annelles (Ardennes), datée de La Tène D (Anonyme 1984 : p. 160, E) : dans ces situations, elles se rapportent sans doute plus à des meubles fermés qu'à des vestiges de portes démontées et incinérées. Régionalement, plusieurs exemplaires existent à Sainte-Blandine.
- 515 n° 382. Plaque de serrure en fer, incomplète.
L'objet est constitué d'une plaque de fer comportant deux loges ajourées. Il s'agit d'une

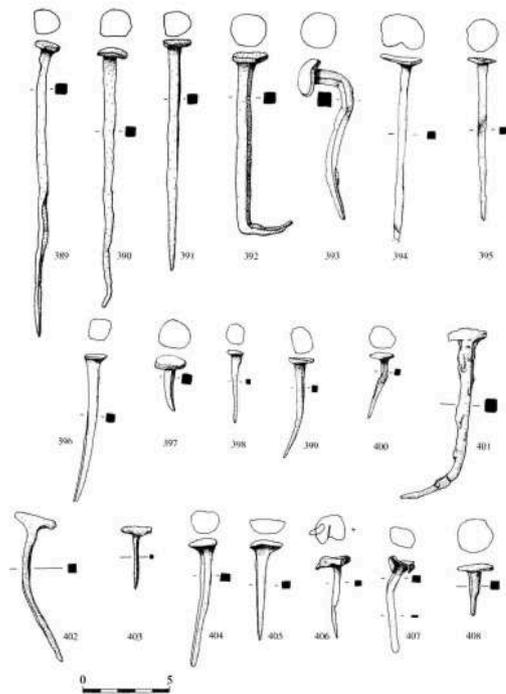
plaque de serrure dont la fixation était assurée par des clous : un emplacement est d'ailleurs visible à l'angle conservé.

- 516 Les plaques de serrures sont bien représentées dans le mobilier des *oppida* (Jacobi 1974 : Taf. 48 et p. 161 ; Pic 1908 : pl. XXXII) et des habitats ouverts (Guichard 1988 : p. 158). Comme les clés, elles figurent aussi dans des contextes funéraires : c'est le cas dans la sépulture n° 59 bis, enclos VII, de la nécropole de Fère-Champenoise (Marne) (Guillaumet 1984 : pl. 66, n° c-d). Régionalement, plusieurs plaques sont attestées à Sainte-Blandine. L'utilisation de ces plaques se rapporte aux portes, mais sans doute aussi, pour les petits exemplaires, aux coffres et coffrets.
- 517 Les clous sont représentés par 81 exemplaires (**fig. 106-107**) ; c'est donc le document métallique le plus abondant du site.

106- Clous en fer



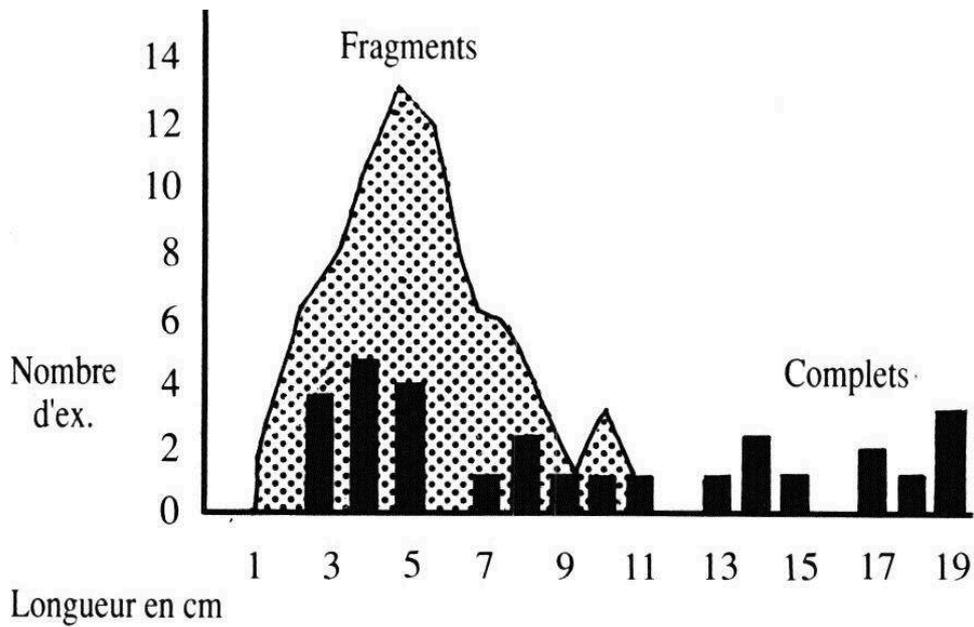
107 - Clous divers en fer



518 n° 383-408. Clous en fer intacts ou fragmentés.

Ces derniers montrent une très grande variété dans leurs dimensions, en relation avec leur usage. Les plus grands exemplaires sont des clous de charpente et on ne peut exclure leur emploi dans des assemblages du type *murus gallicus*. Certains petits exemplaires complets se rapportent peut-être à des meubles. Les clous montrent aussi des variantes de formes, et bien que la majorité d'entre eux possède une tête circulaire ou quadrangulaire, un certain nombre d'exemplaires adopte des profils différents. Certains clous paraissent ne jamais avoir été utilisés, d'autres au contraire montrent des torsions très nettes d'utilisation ou ne sont représentés que par des fragments. Curieusement, tous les plus grands exemplaires, dont les longueurs sont comprises entre 14 et 20 cm, sont intacts (**fig. 108**). La présence sur plusieurs clous de traces d'oxydation orangées indique que ces objets ne sont en fait que les restes matériels d'assemblages en bois aujourd'hui disparus.

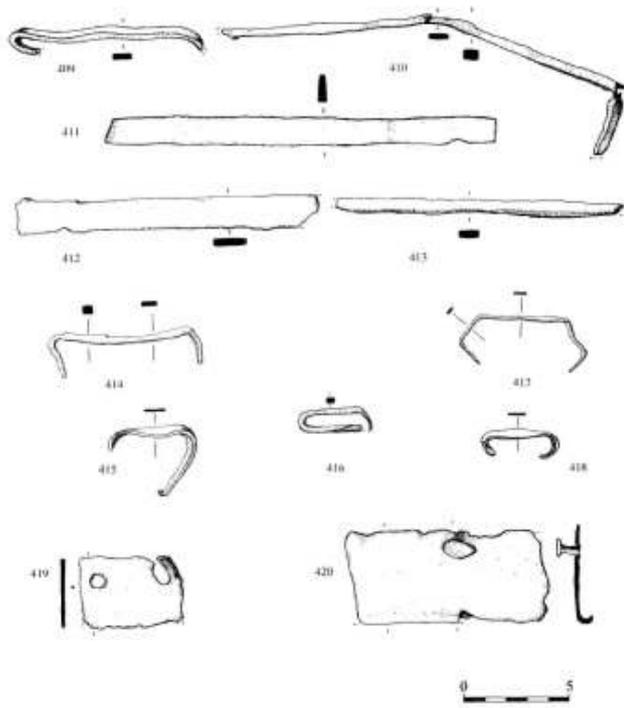
108- Dispersion des clous selon leur longueur



519 La clouterie est bien attestée dès la fin du premier âge du Fer, comme l'attestent les découvertes de Bragny-Sur-Saône, mais c'est surtout dans le mobilier des *oppida* laténiens, comme Manching, que ces objets apparaissent en grand nombre. La multiplication des fortifications à poutrage interne à la fin de La Tène explique l'accroissement du nombre de ces objets dont l'utilisation n'exclut pas des modes de constructions traditionnels à base de mortaises et de tenons. Si les clous sont naturellement fréquents dans le mobilier des *oppida*, ils figurent également dans certaines sépultures du second âge du Fer, en particulier dans le Midi de la Gaule ; s'agissant de tombes à incinération, on peut supposer que la présence de ces objets s'explique en partie par l'existence de bûchers construits. Régionalement, ce type de document est très bien attesté à Sainte-Blandine, puisque au moins 165 exemplaires ont pu être dénombrés.

520 D'autres fragments sont des renforts d'assemblages de bois non identifiés (fig. 109).

109 - Éléments en fer d'assemblages de bois

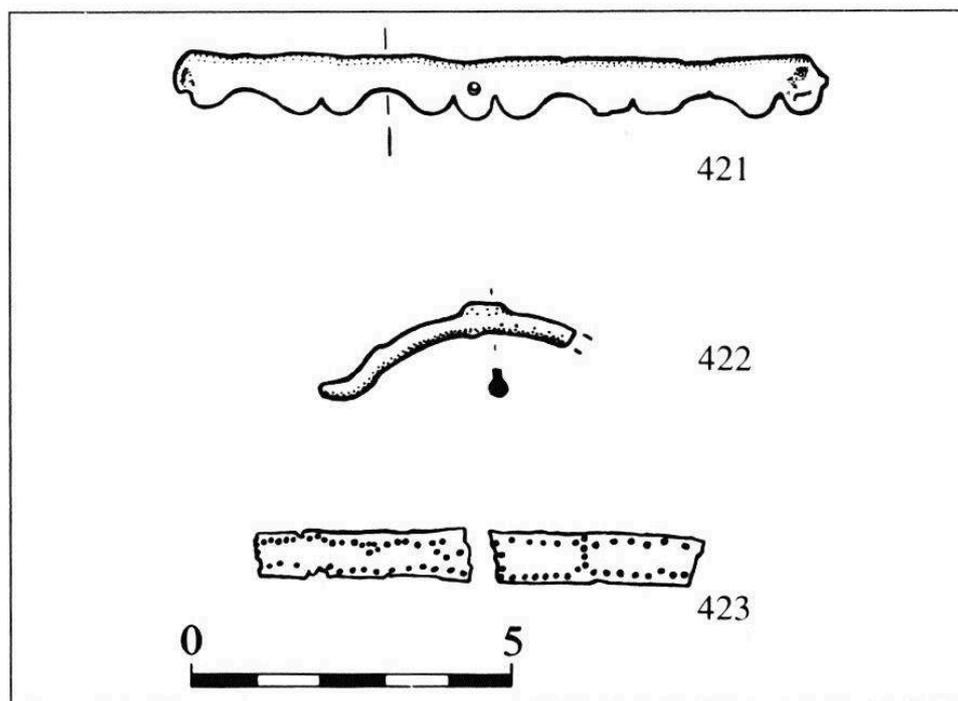


- 521 n° 409. Fragment en fer.
Tige de section rectangulaire aplatie, repliée sur elle-même à une extrémité, comme c'était vraisemblablement aussi le cas de la partie opposée.
- 522 n° 410. Longue tige en fer incomplète, de section quadrangulaire puis plate.
- 523 n° 411. Fragment de tige en fer pliée, de section rectangulaire aplatie.
- 524 n° 412. Fragment de tige en fer, droite et de section rectangulaire aplatie.
- 525 n° 413. Fragment analogue au précédent.
- 526 n° 414. Agrafe en fer incomplète.
Tige de section quadrangulaire, puis carrée, dont les extrémités sont repliées à angle droit. L'objet rappelle la tige n° 409 ; il s'agit d'une agrafe destinée à relier entre elles des pièces en bois.
- 527 n° 415. Fragment d'agrafe en fer de section quadrangulaire.
- 528 n° 416. Agrafe en fer (?).
- 529 n° 417. Agrafe en fer intacte.
Gracile, celle-ci est formée d'une tige de section rectangulaire aux extrémités repliées.
- 530 n° 418. Petite agrafe en fer intacte (Jacobi 1974 : Taf. 66-70 ; Furger-Gunti 1980 : Taf. 17, n° 388-396).
- 531 n° 419. Plaque en fer.
Elle est de forme quadrangulaire et comporte deux larges emplacements de rivets à ses angles.
- 532 n° 420. Fragment de plaque en fer.
Elle adopte une forme rectangulaire et son bord est replié pour former une gouttière ; quant à sa base, elle a conservé un rivet à tête losangique. Des plaques similaires

figurent dans le mobilier de Sainte-Blandine et il pourrait s'agir de plaques de serrure (Chapotat 1970 : pl. XVIII, n° 16, 18).

- 533 Quelques menus objets permettent d'identifier le petit mobilier, sans doute domestique (fig. 110).

110- Anse en fer et placage décoratifs en bronze de petits meubles

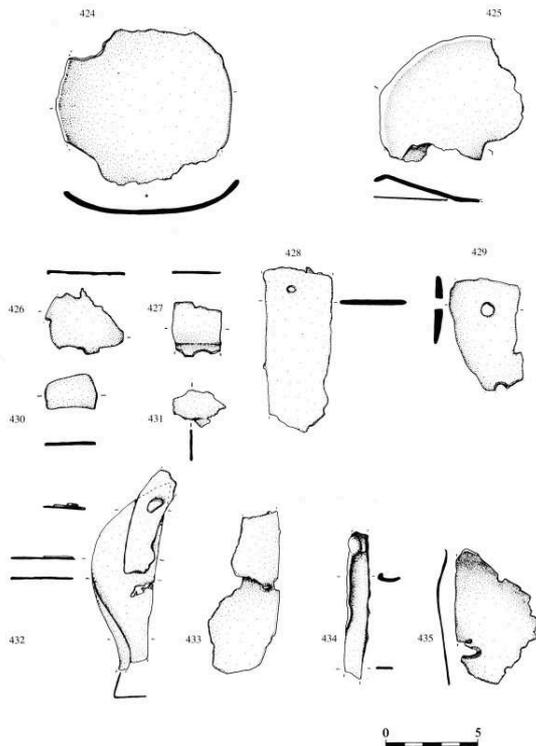


- 534 n° 421. Ornement de coffret (?) en bronze, complet.
Il s'agit d'une tôle de bronze rectiligne sur un bord, et découpée en forme d'accolade sur l'autre. Le bandage a conservé trois petits clous en fer nécessaires à sa fixation. L'objet ne présente pas de courbure et était donc fixé sur une surface plate, sans doute du bois : il pourrait s'agir d'un ornement de coffret. L'aspect de l'objet n'est pas sans rappeler les cerceaux de seaux, (cf. P. 70.) et ces différents types de tôles sont sans doute le produit du même artisanat.
- 535 n° 422. Fragment d'anse en fer de coffret.
L'objet est formé à partir d'une tige de fer de section circulaire, forgée en arc de cercle. Il s'agit probablement d'une petite anse de coffret.
- 536 n° 423. Fragment d'ornement en bronze de coffret (?).
Tôle de bronze ornée au repoussé d'une suite de dépressions parallèles aux bords, formant ainsi deux lignes très irrégulières. Quelques dépressions sont disposées perpendiculairement aux précédentes. Aucun emplacement de rivet n'est visible, mais ce placage est sans doute un ornement d'objet en bois.
- 537 Anse et placage de coffret sont attestés à Sainte-Blandine, ainsi qu'à Bâle, sur le site de l'usine à Gaz (Chapotat 1970 : pl. XXIV, n° 1-3 ; Furger-Gunti 1980 : Taf. 11, n° 211-213).

Les objets divers

538 Plusieurs objets sont trop fragmentés pour être identifiés avec certitude, ou bien restent sans comparaison.

111- Objets divers en fer



539 n° 424. Cuvette circulaire à fond bombé formée à partir d'une tôle de fer (**fig. 111**).

540 n° 425. Objet en fer proche mais à fond plat et bord déversé.

541 Ces deux objets incomplets pourraient être des plateaux de trébuchets ; ces derniers sont attestées dans le mobilier des *oppida* et sont utilisés pour peser les matières précieuses et vérifier le poids des monnaies (Kruta 1978 : ill. n° 74).

542 n° 426. Fragment de tôle de fer comportant un bord arrondi.

543 n° 427. Fragment de tôle présentant un pli régulier.

544 n° 428. Plaque en fer incomplète.

Il s'agit d'une plaque de forme rectangulaire, percée pour permettre le passage d'un petit clou.

545 n° 429. Plaque en fer incomplète.

Plaque de section plan-convexe présentant un bord rectiligne et un bord arrondi. La plaque possède deux perforations destinées au passage de clous ou de rivets.

546 n° 430. Fragment de tôle informe.

547 n° 431. Fragment de tôle de fer informe.

548 n° 432. Plaque en fer incomplète.

L'un de ses bords est rectiligne, l'autre ondulé. Une partie de l'objet est volontairement repliée. A une des extrémités est fixée, par un rivet, une tige courbe et plate.

549 n° 433. Fragment de lame en fer.

550 n° 434. Fragment en fer de récipient (?).

L'objet présente un bord partiellement épaissi et une section plate, puis en gouttière : peut-être s'agit-il d'un rebord de récipient (chaudron) déformé ?

551 n° 435. Plaque en fer incomplète.

De forme convexe, ses deux bords se rejoignent pour former un angle aigu : fragment d'*umbo* en fer (?).

112 - Objets divers en fer et en bronze (n° 451)



552 n° 436. Fragment de torque en fer (?) (**fig. 112**).

Tige de section circulaire en forme d'arc de cercle. L'objet rappelle certains torques filiformes, attestés dès la fin du premier âge du Fer, par exemple dans le *tumulus* II de Chaumouzey (Vosges) (Anonyme 1987 a : p. 79).

553 n° 437. Fragment de barrette de fourreau (?), en fer.

Tige rectangulaire de section aplatie. Elle est repliée, formant ainsi un angle aigu.

554 n° 438. Objet en fer incomplet.

Il s'agit d'une tige de section circulaire, courbée en arc de cercle. Deux nodosités séparent un emplacement rectangulaire, peut-être destiné à loger une incrustation. De plus, la tige est ornée de fines moulures très rapprochées. S'agit-il d'un fragment de bracelet ou d'une pièce de fourreau déformée ?

555 n° 439. Anneau en fer intact.

Anneau de section ovale. Trop petit pour être un anneau de mors de bridon, il pourrait s'agir d'un élément de crémaillère.

556 n° 440. Fragment de bracelet en fer (?).

L'objet n'est connu que par dessin ; il s'agit d'une tige forgée en arc de cercle, terminée par une partie pointue. Il pourrait s'agir d'un fragment de bracelet.

- 557 n° 441. Tige en fer de section quadrangulaire forgée en arc de cercle : anneau de mors ?
- 558 n° 442. Petit anneau de section plan-convexe.
- 559 n° 443. Contre-rivet en fer, complet.
Celui-ci consiste en une plaque rectangulaire perforée ; il a pu être utilisé pour la mise en place d'un manche d'outil.
- 560 n° 444. Fragment d'objet en fer.
Ce dernier est formé d'une tige de section circulaire, puis rectangulaire. Sa surface présente une gorge, peut-être destinée à recevoir une incrustation. Ce fragment rappelle certaines fibules appartenant à des types hallstattiens tardifs ou laténiens précoces, dont l'arc est incrusté dans sa longueur de corail, mais il paraît trop gracile pour pouvoir être identifié avec certitude.
- 561 n° 445. Anneau en fer intact.
Il s'agit probablement d'une pièce destinée à renforcer la fixation d'un manche d'outil en bois.
- 562 n° 446. Fragment de tige en fer de section circulaire s'effilant progressivement.
- 563 n° 447. Fragment de tige en fer de section circulaire, biseautée à une extrémité.
- 564 n° 448. Objet incomplet en fer.
Tige de section trapézoïdale, recourbée à angle droit en s'élargissant, puis complétée par une seconde tige de section rectangulaire.
- 565 n° 449. Petite tige incomplète et en fer, de section rectangulaire.
- 566 n° 450. Tête de rivet (?) en fer.
- 567 n° 451. Tôle de bronze perforée, à l'origine circulaire.
- 568 n° 452. Fragment de tige recourbée en fer.
- 569 n° 453. Objet en fer complet.
Tige de section quadrangulaire, terminée à une extrémité en crochet ; l'autre extrémité est pliée pour obtenir un angle aigu, puis terminée en biseau. Il s'agit probablement d'un crochet de suspension.
- 570 n° 454. Fragment d'épingle ou d'ardillon en bronze.
- 571 n° 455. Fragment d'épingle ou d'ardillon en bronze.
- 572 n° 456. Fragment d'épingle ou d'ardillon en bronze.
- 573 n° 457. Tige en fer de section rectangulaire au profil ondulé.
- 574 n° 458. Anneau en fer de ceinture (?).
- 575 n° 459. Anneau plat en fer, sans doute un élément de ceinture.
- 576 n° 460. Fragment de tige effilée en fer, de section circulaire : alène (?).
- 577 n° 461. Fragment de tige en fer de section rectangulaire, munie d'une pièce rectangulaire à son sommet.
- 578 n° 462. Fragment de clavette en fer (?).
Tige de section carrée, terminée par un anneau. L'extrémité est recourbée. Il pourrait s'agir soit d'une attache de seau volontairement tordue, soit d'une sorte de clavette.
- 579 n° 463. Objet incomplet en fer.
Il est formé d'une partie plate possédant un léger rebord, prolongée par deux tiges fines torsadées se rejoignant.

580 n° 464. Objet incomplet en fer.

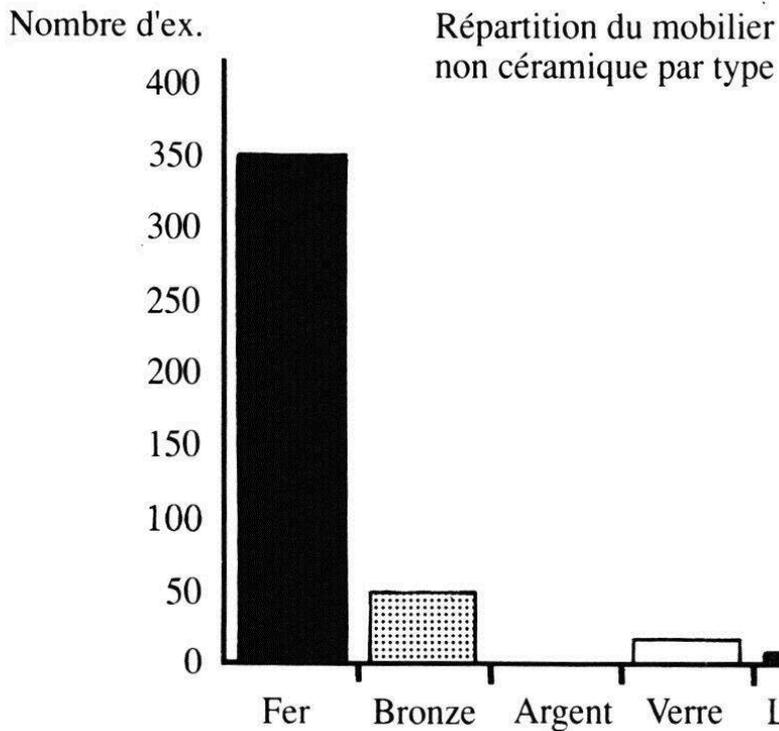
Tige de section carrée, surmontée d'une partie massive rectangulaire. Un objet proche figure dans le mobilier du site de Charmes (Mancey, Saône-et-Loire) occupé au Hallstatt final (Rajot 1985 : p. 169, fig. 21, n° 54).

581 n° 465. Fragment d'objet en fer, creux, massif et de section quadrangulaire.

582 L'étude du mobilier métallique et non céramique de La Chuire autorise plusieurs remarques. Tout d'abord, il faut noter la chronologie extrêmement longue, qui va du Bronze final à La Tène D, avec quelques absences et des différences notables de représentations : cette situation évoque a priori plus les sites de hauteur de Gaule méridionale que les gisements de même type de Gaule interne. En fait, sur les *oppida* celtiques, des fréquentations, voire des occupations antérieures à La Tène D, semblent pouvoir être discernées dans la masse des documents livrée par ces sites (Gran-Aymerich 1989 : p. 352-353).

583 L'examen partiel du mobilier de La Chuire montre l'écrasante prépondérance des documents de l'âge du Fer sur ceux de l'âge du Bronze puisque ceux-ci se réduisent à quelques unités : en fait, l'examen des mobiliers céramiques (cf p. 108.) va montrer que cette appréciation ne peut être généralisée à l'ensemble du site. L'âge du Fer est remarquablement représenté : bien que le site ne soit connu que par quelques sondages, le nombre, la variété des objets (**fig. 113**) et la qualité de leur conservation font de cet ensemble l'un des plus riches de la Gaule. Si l'on excepte quelques documents du premier âge du Fer, la majeure partie de ce mobilier appartient aux phases B2/C et D de La Tène. L'apparition des premiers objets laténiens est sensiblement contemporaine de l'émergence de nombreux habitats ouverts (Manching, Aulnat, Levroux) qui évoluent de façon distincte au cours des IIe-Ier siècles av. n. è. ; l'*oppidum* majeur des Vindéliens se dotera d'une enceinte monumentale, alors que sur d'autres gisements, on observe soit un abandon des habitats ouverts au profit, semble-t-il, de sites fortifiés de hauteur, soit le développement parallèle et partiellement contemporain des deux modes d'habitats (Vaginay 1989 : p. 66).

113- Répartition des objets non céramiques par type



584 Le site de Larina participe avec d'autres gisements, aux profondes mutations qui affectent le monde celtique au cours du III^e siècle av. n. è. Le fait qu'il s'agisse d'un site de hauteur n'est pas tout à fait original puisque récemment des indices de fréquentations à La Tène Cl ont été reconnus sur le site-capitale des Eduens (fibule inachevée, vraisemblablement de schéma LT I tardif) et une occupation véritable a pu être datée dans la Loire (Gran-Aymerich 1989 ; Guichard 1989). La distinction la plus nette avec les sites de la culture des *oppida* tient à l'absence de mobilier de La Tène D2 et de l'époque augustéenne : en fait, seuls quelques très rares objets peuvent être situés en chronologie vers le milieu du I^{er} siècle av. n. è., alors que sur les *oppida*, les occupations les mieux documentées datent du dernier quart du I^{er} siècle av.n.è.

La céramique

585 Les céramiques constituent, par leur nombre, le document le mieux représenté dans la faille de La Chuire ; un comptage⁵ permet d'évaluer le nombre de fragments à 30 000. La diversité des périodes chronologiques, appréhendée à partir du mobilier non céramique se retrouve bien évidemment dans la vaisselle et rend l'étude de celle-ci difficile, puisqu'aucune association stratigraphique n'est possible. De plus, on ne peut écarter a priori l'hypothèse que les périodes chronologiques non individualisées par l'étude des objets non céramiques existent et soient attestées par de la vaisselle.

586 Actuellement, en Dauphiné et dans les régions limitrophes, force est de constater la rareté des ensembles céramiques clos utilisables et publiés pour les époques du Bronze final et de l'âge du Fer. Sur le site même de Larina, les données concernant la céramique protohistorique n'ont fait l'objet que de publications très partielles (Pélatan 1986) qui ne concernent que la fin de l'âge du Bronze. Cependant, plusieurs sites des

âges du Bronze et du Fer, récemment observés lors de sauvetages effectués en amont et en aval du Camp de Larina, sont en cours d'étude et seule la publication des études céramologiques de ces gisements permettra d'effectuer le reclassement de l'ensemble de la vaisselle découverte dans la faille de La Chuire.

- 587 Dans l'état actuel des recherches sur le site et en tenant compte du bilan exposé plus haut, seule une sélection des principaux types de récipients a été faite. Ce travail ne peut prétendre donner une image parfaite du répertoire céramique du gisement, puisque aucune donnée quantitative, par type ou par classe d'objet, n'est disponible. Cette restriction limite donc la définition du faciès céramique de Larina ; néanmoins devant la rareté des études céramologiques fondées sur des critères typométriques, seules habilitées à définir un répertoire de vaisselle, cette sélection peut être considérée comme relativement représentative et utilisable à court terme. Une étude globale de cet ensemble sera indispensable dans l'avenir car, bien que sans contexte, le mobilier céramique de La Chuire constitue le principal moyen de connaissance du site de Larina.
- 588 Le lot a été divisé en d'une part, les céramiques d'importation, réunissant les productions grecques d'Occident et les productions italiennes, et d'autre part, la céramique indigène. Cette catégorie est formée par deux types de productions, séparées selon leurs modes de fabrication : la céramique indigène non tournée des âges du Bronze et du Fer et la céramique tournée, qui dans le contexte régional, appartient dans son ensemble aux phases récentes C et D de La Tène. Dans la mesure du possible, un regroupement par phase chronologique a été effectué mais ce classement doit être considéré comme provisoire et sujet à modification. Les profils complets étant rares dans un ensemble assez original, les indications de formes hautes et basses sont purement indicatives.

La céramique d'importation

Les importations de la fin du premier âge du Fer (fig. 114-116) et du second âge du Fer (fig. 117-119)

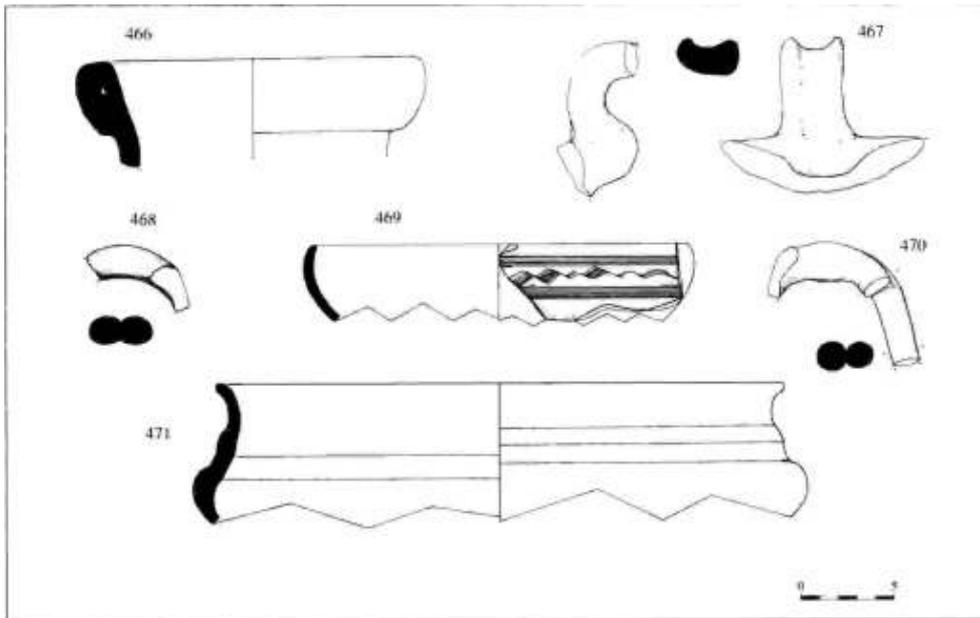
- 589 Quelques récipients appartiennent à des productions bien connues en Gaule méridionale : il s'agit soit d'amphores massaliotes à pâte micacée, soit de céramiques dites « grise monochrome » et « pseudo-ionienne » d'origine provençale. Ce type de production est très minoritaire dans l'ensemble du mobilier, mais est assez caractéristique pour que peu de vases aient pu échapper au tri.

Amphores massaliotes

- 590 Trois tessons - un fragment informe, une anse et un bord - présentent les caractéristiques des productions amphoriques massaliotes, aisément identifiables grâce à la présence d'un dégraissant constitué de longues feuilles de mica ; seul le fragment de col peut apporter des précisions chronologiques.
- 591 n° 466. Fragment de col (**fig. 114**).
Le bord est replié sur lui-même pour former le col, ce dernier étant souligné par une très légère cannelure. La pâte est rose à l'intérieur, beige en surface, et contient en abondance des paillettes de mica blanches et dorées, et des nodules rouges. L'aspect de la pâte du récipient n'est pas sans évoquer une surface métallique. Le col présente une

légère dépression qui rappelle certaines marques connues sur les amphores de Marseille, en particulier le digamma, mais une cassure empêche d'assurer cette identification (Arcelin 1982 : p. 85 ; Bats 1986 : p. 24) ; d'autre part, quelques traces brunes à la surface extérieure et intérieure du col semblent indiquer que le conteneur était partiellement peint⁶ comme le sont de rares amphores (Lagrand 1963).

114 - Céramiques d'importation du premier âge de Fer

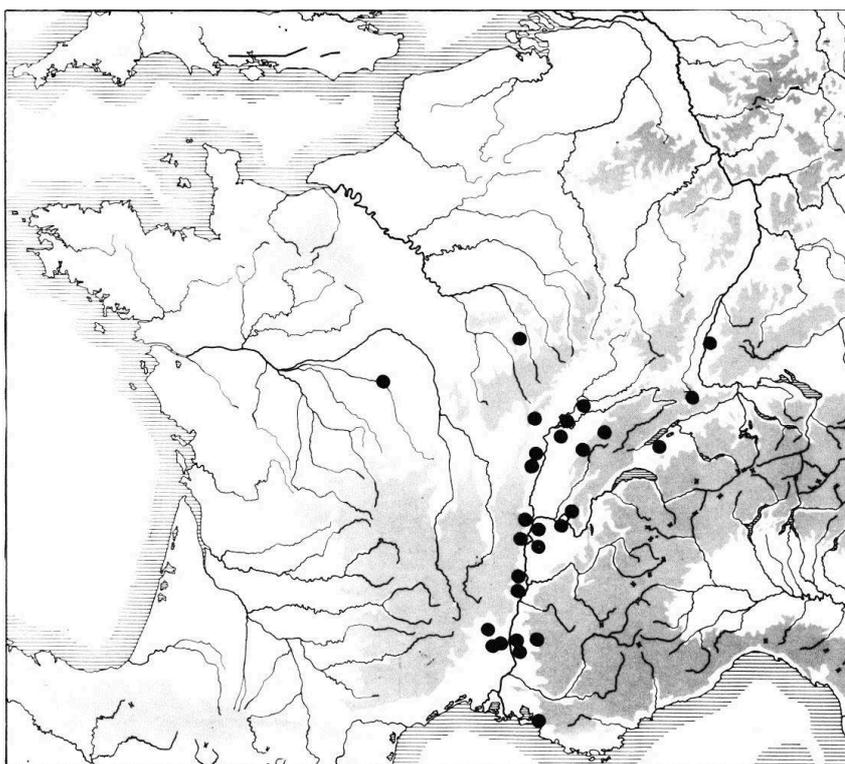


- 592 Le mode de confection du bord permet d'attribuer ce fragment de col au type 1 de la typologie de M. Py, appartenant à une amphore massaliote de forme 1 de la même classification (Py 1978 : p. 6-7). Chronologiquement, ce type, en pâte micacée, apparaît dans le Midi de la France dès le dernier quart du VI^e siècle et semble disparaître vers 500 av. n. è. ou peu après : il s'agit du plus ancien type d'amphore massaliote, si l'on met de côté les productions « ionio-massaliotes » ou « massaliotes archaïques » qui possèdent un dégraissant très différent et dont la production dans le comptoir phocéén même a été récemment confirmée⁷.
- 593 Dans le Centre-Est de la France, les bords de type 1 sont très rares : un seul col de ce type sur les sites de Bragny-sur-Saône et Vix, deux cols au Camp-du-Château à Salins (Jura) (Feugère 1986 ; Benoit 1965 : pl. 45. n° 17-18 ; Villard 1988). Par contre, la plupart des sites du Val de Saône ont livré des bords de type 2, 3 et 4, plus récents que les bords de type 1, mais appartenant tous au Ve siècle av. n. è. Dans la moyenne vallée du Rhône (Bellon à paraître), ces mêmes types sont représentés avec parfois des types tardifs (Py 5, 6) ; le site du Pègue est par exemple approvisionné en amphores massaliotes du Ve jusqu'au début du II^e siècle av. n. è.⁸.
- 594 En Gaule interne, ces fragments attestent la diffusion, dès le dernier quart du VI^e siècle av. n. è., du vin produit par le vignoble marseillais ; bien que les amphores aient pu être utilisées pour le transport d'autres denrées, leur fréquente association avec des oenochoés en céramique « grise monochrome » et « pseudo-ionienne » indique bien la nature du contenu des emballages massaliotes. Quant à la fin de cette circulation de denrée, elle semble se situer vers le milieu du Ve siècle av. n. è. Il s'agit d'un phénomène bref, limité à quelques générations d'individus et sans continuité jusqu'à

l'arrivée des amphores italiques aux IIe-Ier siècles av. n. è. En fait, d'autres solutions de transport du vin sont envisageables et rien ne permet d'écarter l'hypothèse d'une circulation de conteneurs en matière périssable durant les premiers siècles de La Tène. Ainsi, la consommation du vin étrusque n'est perceptible que par l'existence de services à boire métalliques déposés dans les sépultures princières de la fin du premier âge du Fer alors que l'on ne connaît aucune amphore étrusque au nord des Alpes (excepté l'unique exemplaire de Gorge-de-Loup à Lyon-Vaise) (Bellon à paraître).

- 595 Les conteneurs massaliotes attestés généralement par un peu plus d'une dizaine d'exemplaires sur chaque site, circulent rapidement sur de très longues distances peu après le début de leur production (**fig. 115**). Leur répartition, limitée à l'axe Rhône-Saône jusqu'à Bragny, s'étend au nord de ce site. Ainsi, les amphores massaliotes sont reconnues en direction de l'Est, jusque sur le Haut-Danube (La Heuneburg), vers le Nord, au Mont-Lassois et vers l'ouest comme l'attestent les découvertes récentes de Bourges (Cher). Après une circulation dans la moyenne vallée du Rhône qui délaisse les reliefs (Alpes et bordure est du Massif Central), la répartition des conteneurs massaliotes montre une diffusion en éventail beaucoup plus large. En Gaule interne, ces amphores sont attestées principalement sur les sites fortifiés princiers du Hallstatt Final ; sur les limites méridionales de la zone princière, dans le Val de Saône, ces conteneurs figurent sur des sites de plaine mais aussi dans des sépultures aristocratiques (Feugère 1986 ; Bellon 1989 ; Millotte 1983). Comme l'avait proposé M. Feugère, c'est bien dans ce secteur, compris entre les régions lyonnaise et chalonaise, que s'est effectué le regroupement des produits et denrées provençales.

115- Répartition des amphores de Marseille au nord de Bollène



Céramique grise monochrome

- 596 Dans l'ensemble des céramiques tournées, il a été possible d'isoler quelques vases dont les caractéristiques morphologiques et techniques ne correspondaient pas avec celles des productions tournées du second âge du Fer ; les comparaisons se sont orientées vers les productions de céramique grecque d'Occident, plus particulièrement vers le groupe des vases « gris monochrome » produits entre le VI^e et la fin du Ve siècle av. n. è. en Provence et en Languedoc.
- 597 n° 467. Anse d'oenoché.
Fragment d'anse surélevée d'une oenoché. La pâte est très dure, non feuilletée, de couleur grise (légèrement plus sombre à l'intérieur), des vacuoles rondes et étirées sont visibles sur les cassures et à la surface. Le dégraissant est constitué de calcaire, de mica blanc et de petits coquillages fossiles. Par endroits subsistent les traces d'un enduit gris, plus foncé que la pâte.
- 598 L'aspect de ce tesson le rapproche nettement des vases du groupe 3, produits dans le Vaucluse (Mourre-de-Sève, Sorgues) entre le deuxième quart du VI^e siècle et la fin du Ve siècle av. n. è. (Arcelin-Pradelle 1984 : p. 25-26 ; 86-88 ; 146). En Gaule interne, la présence de céramiques du groupe 3 est reconnue sur les sites bourguignons de Bragny et de Chassey, ainsi qu'à Montmorot (Scotto 1985 : p. 50 ; Gaiffe 1985 : p. 221-224 ; Feugère 1986 : p. 169).
- 599 n° 468. Anse d'oenoché.
Fragment d'anse bifide d'une oenoché de forme Arcelin-Pradelle VIII. La pâte est grise au centre, puis passant graduellement du beige au brun, elle vire au brun foncé sous la surface. Elle contient de petits grains de quartz et du mica. De nombreuses vacuoles sont visibles sur les cassures. L'anse est couverte d'un enduit noir, épais, partiellement disparu. L'attribution à un groupe n'est guère aisée, tout juste pourrait-on évoquer le groupe 7 de Saint-Blaise (Arcelin-Pradelle 1984 : p. 118-122).
- 600 n° 469. Bord de coupe.
Il s'agit de la forme II de la typologie de Ch. Arcelin-Pradelle. La pâte est d'une texture légèrement feuilletée ; de couleur rose-orangé au centre, elle vire brutalement au gris sous la surface. La pâte contient des inclusions d'argile pulvérulente, du mica en fine division et quelques rares grains de quartz. La surface du vase montre l'existence d'un enduit, partiellement conservé, ainsi qu'un décor incisé obtenu au peigne : il s'agit d'une onde dissymétrique à gauche, encadrée par des bandes rectilignes incisées (Arcelin-Pradelle 1984 : p. 12-15 et p. 52-67).
- 601 L'aspect de cette céramique pourrait la rapprocher des productions du groupe 2, aspect 1, défini en Provence, et dont les ateliers sont sans doute localisés à Marseille et dans ses environs. Cependant, en l'absence d'une détermination précise effectuée à la binoculaire, toute identification reste incertaine.
- 602 Chronologiquement, la production du groupe 2 semble commencer dès le deuxième quart du VI^e siècle av. n. è. pour se terminer dans le courant du Ve siècle av. n. è. En Provence, ce groupe est particulièrement bien attesté vers le milieu et le troisième quart du VI^e siècle av. n. è. (Arcelin-Pradelle 1984 : p. 63 ; Arcelin-Pradelle 1982 : p. 36). Dans le Centre-Est de la France, le site de Montmorot (Jura) a livré des tessons attribuables au groupe 2, mais il s'agit de productions attribuées à l'aspect 3 de ce groupe (Scotto 1985 : p. 49).

603 Dans le domaine hallstattien, la céramique grise monochrome apparaît généralement sur des sites qui livrent des amphores vinaires massaliotes. Dans le répertoire des céramiques grises monochromes importées, on note la présence de formes hautes du type oenochoé qui sont des vases à verser du service de table. Ainsi, amphores et oenochoés en céramique grise monochrome sont associées sur les sites de Bragny et de Châtillon-sur-Glâne. Très vraisemblablement, les céramiques « grise monochrome » qui ont été diffusées au nord de la moyenne vallée du Rhône, ont constitué des services à boisson, comprenant des vases à verser et des formes à boire, équivalents « massaliotes » des services à vin étrusques. Il semble que ce soit principalement le ou les ateliers du groupe 3 centré sur le Vaucluse, qui ait diffusé vers la Gaule interne ; cela ne peut surprendre dans la mesure où la céramique « grise monochrome » bien qu'issue des productions de Grèce de l'Est, caractérise plutôt les sites indigènes de Gaule méridionale, que des sites strictement grecs. C'est donc vers les régions nord-provençales qu'il convient de rechercher les sites qui auraient pu assurer la diffusion des amphores de Marseille vers le monde celtique en accompagnant le vin produit dans la *chora* massaliote, de céramiques locales. L'attribution incertaine de certains vases à des ateliers localisés près de Marseille et la présence d'assiettes typiquement marseillaises à Vix indiquent cependant une diffusion plus marginale de mobilier d'accompagnement du vin depuis le comptoir phocéén.

Céramique pseudo-ioniennne

604 Ce terme regroupe des productions de Gaule méridionale dérivées des céramiques à décor géométrique de Grèce de l'Est parfois qualifiées de « sub-géométrique rhodanien » ou de « céramique à pâte claire ». Si ce type de céramique est fréquent en Provence, en Languedoc et jusque dans un secteur compris entre Bollène et Valence, il est par contre beaucoup plus rare dans des régions plus septentrionales.

605 n° 470. Anse d'oenochoé.

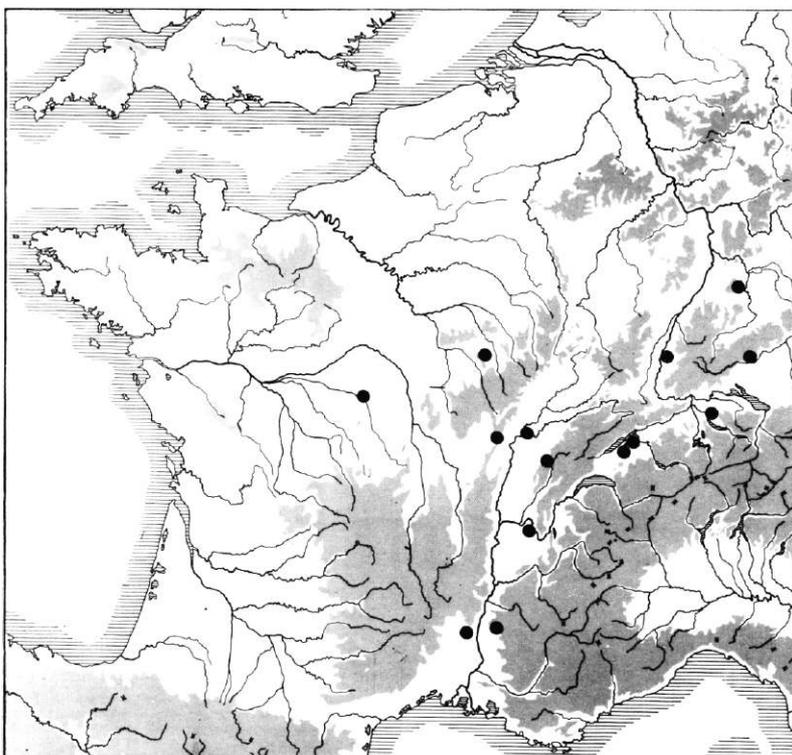
Plusieurs fragments d'anses bifides permettent d'identifier au moins 2 oenochoés, attribuables aux productions dites « pseudo-ioniennne » ou « claire peinte ». En Gaule interne, ces céramiques figurent dans les mêmes contextes que les amphores massaliotes et les céramiques « grise monochrome » mais sont cependant moins fréquentes que ces dernières. Cette céramique peinte est attestée au nord de la moyenne vallée du Rhône, sur les sites de Gorge-de-Loup à Lyon-Vaise (Bellon 1989 : p. 20), ainsi qu'à Bragny, Châtillon-sur-Glâne (Feugère 1986 : p. 169). Quelques gisements ont livré des fragments appartenant à des oenochoés : Breisach-Miinsterberg (RFA) sur le Rhin et Ambérieu-en-Bugey à proximité du Camp de Larina (Kimmig 1983 : p. 24, pl. VI, n° 2 ; Bomatico 1957 : p. 33, fig. 11)

606 Ces vases peints ont sans doute eu la même fonction que leurs équivalents en céramique « grise monochrome » et participé à de modestes services de table, destinés à la consommation du vin. Curieusement, alors que les céramiques peintes « pseudo-ioniennne » sont bien représentées dans la moyenne vallée du Rhône, en particulier au Pègue, ce sont les céramiques « grise monochrome » produites plus au sud qui sont majoritairement attestées dans le répertoire des importations provençales présent sur les sites hallstattiens nordrhodaniens. Quant au lieu de fabrication des oenochoés de La Chuire, il est impossible à définir précisément, en l'absence d'étude synthétique sur ce type de productions : l'aspect des ces tessons évoque plus les céramiques du Pègue que celles de Marseille.

Céramique « cannelée »

- 607 Cette production, de filiation nord-italique, ne constitue pas à proprement parler une céramique d'importation dans le monde hallstattien occidental ; toutefois sa rareté dans l'ensemble céramique de La Chuire pourrait indiquer une provenance extra-régionale.
- 608 n° 471. Céramique cannelée.
Il s'agit d'une céramique tournée. La pâte est dure, bien cuite, de couleur brun clair. Du mica finement broyé et des nodules rouges constituent le dégraissant. La surface extérieure a été soigneusement lissée et présente un aspect brillant. Le vase est orné de quatre cannelures horizontales entre le haut de la panse et la base du bord. L'intérieur du récipient montre la présence d'un dépôt blanchâtre non calcaire : il pourrait s'agir éventuellement des traces d'un contenu, des laitages ou de la saumure.
- 609 Ce récipient, par ses caractéristiques, appartient aux productions dites « cannelées » systématiquement représentées sur les sites majeurs du Hallstatt final, principalement sur les sites princiers, mais aussi sur des habitats à vocation commerciale. Leur production locale est assurée sur les habitats de La Heuneburg et de Châtillon-sur-Glâne ; elle est probable au Pègue, puisque le décor cannelé se retrouve sur des vases typiquement locaux par leur forme et leur décor (Lagrand 1973). Dans la partie méridionale de la zone princière et dans la moyenne vallée du Rhône ces productions ne sont représentées que par quelques exemplaires, toujours de la même forme (Feugère 1986 ; Courbin 1976) (**fig. 116**). Si l'hypothèse d'une diffusion technologique par un ou des potiers s'impose en raison des découvertes du Pègue, on ne peut écarter la possibilité d'une circulation commerciale à partir de centres producteurs, Pour ce qui concerne l'unique vase de La Chuire, seule une analyse pourrait permettre d'identifier l'éventuel contenu qui a généré un dépôt blanchâtre, et d'associer à ces vases particuliers une quelconque matière périssable.

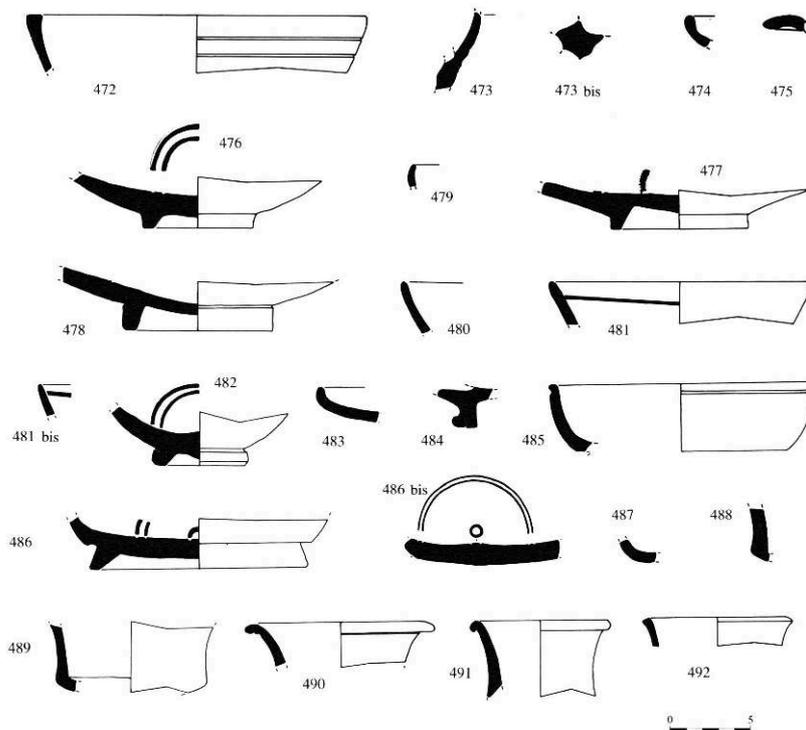
116 - Répartition des céramiques cannelées dans l'Est de la France



La céramique à vernis noir

- 610 Les céramiques à vernis noir découvertes à Larina proviennent de la faille de La Chuire, à l'exception de 2 fragments (n° 483, 491) mis au jour lors des fouilles de l'habitat du Bas-Empire (fig. 117).

117- Céramiques italiques à vernis noir



- 611 Cette classe de céramique comporte 68 fragments (en comptant pour un seul fragment les pièces recollées à partir de plusieurs tessons), qui représentent approximativement une vingtaine de vases.
- 612 Ils se répartissent ainsi :
- campanienne A : 29 fragments ;
 - cercle de la campanienne B : 37 fragments ;
 - autres : 2 fragments.
- 613 En outre, un autre fragment pourrait éventuellement être classé parmi les céramiques à vernis noir (voir *infra*, n° 473 bis).
- 614 « F » (pour les formes) et « P » (pour les pieds) suivis d'un nombre renvoient à la typologie de Morel 1981 ; « Lamb. » renvoie à la typologie de Lamboglia 1952.

Fragments anciens

- 615 Les deux tessons sûrement à vernis noir qu'il est impossible de classer dans la campanienne A ou B se distinguent nettement du reste du lot par leur datation relativement haute. Il en est peut-être de même pour un fragment insolite.
- 616 n° 472. Fragment du bord d'un bol. Pâte épurée, ocre ; vernis lisse, luisant, franchement noir, avec toutefois quelques reflets métalliques. A l'extérieur, sous le bord, deux fins sillons horizontaux. Diamètre du bord de l'ordre de 19 cm.
- 617 L'aspect du vernis, l'épaississement de la lèvre, les sillons à l'extérieur, rappellent des vases de la Campanie septentrionale et en particulier de la fabrique de Teano (aucun parallèle exact dans Morel 1981, qui comporte peu de ces vases de Teano ; mais voir F

2411, de dimensions plus petites). La date la plus vraisemblable est les environs de 300 ou le premier tiers du IIIe siècle av.n.è.

- 618 n° 473. Fragment de paroi d'une petite cruche, avec l'attache inférieure d'une anse verticale en boudin aplati. Pâte épurée, chamois ; vernis noir un peu pâle, mat, solide, à l'extérieur comme à l'intérieur du vase. La paroi interne est mal lissée.
- 619 La forme est difficile à reconstituer. On peut penser à titre d'hypothèse à un profil proche de F 5222. La datation de ce fragment est probablement voisine de celle du n° 472 ci-dessus ; elle a toutes chances en tout cas d'être antérieure au IIe siècle.
- 620 n° 473 bis. Fragment énigmatique dont l'appartenance à la céramique campanienne n'est pas certaine. Paroi épaisse : pâte variant du marron clair à l'ocre, incluant un assez gros gravier blanc ; surface ocre-jaune ; seule une petite partie de la superficie (près de l'arrachement du pied ?) porte un vernis, ou plutôt une couverture noir pâle, micacée, lisse au toucher. A noter une sorte de cupule (?) centrale non vernissée.

Campanienne A

- 621 Nous ne décrivons pas individuellement les caractéristiques visuelles de ces fragments de la grande production napolitaine. Ils appartiennent généralement à une A très médiocre et manifestement tardive : pâte semée de vacuoles ; vernis mat ou franchement terne, à tendance cuivrée, avec des taches rougeâtres autour du pied, couvrant toujours la totalité du vase, souvent très usé ; tournage et lissage très négligés engendrant fréquemment de nettes traces de doigts horizontales en forme de côtelures irrégulières, et/ou des irrégularités de forme ; pieds bas ou très bas, peu obliques. Quant à la texture de la pâte, sableuse au toucher, elle peut être due à la nature du sol où ces fragments ont été enfouis.
- 622 Les formes représentées sont uniquement des patères et des bols.
- 623 n° 474. Fragment de bord de patère à lèvre redressée obliquement et légèrement épaissie. Qualité nettement mauvaise. Rappelle (mais avec une lèvre plus épaisse) F 2 252b, ou F 2 822. Date : vers 100 +/-50.
- 624 n° 475. Deux fragments de bord d'une patère Lamb. 36 à paroi épaisse et à lèvre presque horizontale, proche de F 1315. Date : première moitié du Ier s. ?
- 625 n° 476. Fond d'une patère presque plate. Qualité exécrationnelle : pâte à vacuoles, vernis très terne, surface particulièrement mal lissée. Pied très bas, trapézoïdal (rappelant P 221c 4). Au centre, deux sillons concentriques irrégulièrement tracés. Date : première moitié ou milieu du Ier siècle.
- 626 n° 477. Fragment de fond d'une patère plate, comprenant quatre tessons recollés. Qualité exécrationnelle. Au centre, une zone de guillochures sans timbres (ce qui est tout à fait exceptionnel). Date : fin du IIe s. ou (plutôt ?) première moitié du Ier s.
- 627 n° 478. Fragment de fond d'une patère presque plate. Qualité exécrationnelle (une énorme vacuole superficielle, une crevasse). Au raccord du pied et de la paroi externe, une petite gorge due au tournassage. Aucun décor. Date : probablement première moitié du Ier s. A noter 8 autres fragments de paroi de patères.
- 628 n° 479. Petit fragment du bord d'un bol à lèvre bombée légèrement rentrante. Assez belle qualité. Voir F 2784d. Date : deuxième moitié du Ier s. ou autour de 100 ?

- 629 n° 480. Fragment du bord d'un bol évasé. Mauvaise qualité. Pour la forme, cf. F 2941 ou peut-être 2942. Date : première moitié ou milieu du Ier s. A noter 2 autres fragments de forme analogue.
- 630 n° 481. Fragment du bord d'un bol. Qualité mauvaise. La forme peut être F 2 954 ou F 2 977a. Sous le bord, à l'intérieur. un filet surpeint en blanc. Date : deuxième moitié du IIe s. ou commencement du Ier s. ?
- 631 n° 481 bis. Un autre fragment analogue, dont le filet blanc est tracé irrégulièrement.
- 632 n° 482. Fragment du pied et du fond d'un bol. Qualité très mauvaise, pied irrégulièrement tourné. Forme : F 2 974a, ou (à la rigueur) F 2 952a ou 2 954. Deux filets concentriques surpeints en blanc sur le fond interne. Date : deuxième moitié du IIe s. ou plutôt (d'après le profil du pied) autour de 100, voire un peu plus tard. A noter encore deux fragments de bord et un fragment de paroi de bol.

Cercle de la campanienne B

- 633 On sait les problèmes d'identification que pose la nébuleuse de productions qui s'est progressivement constituée autour des premières campaniennes B d'Etrurie. Dans les exportations vers la Gaule, les pseudo-B, et notamment la B-oïde de Calès, jouent un rôle de premier plan (Morel 1978 : p. 162), et on ne peut du reste exclure que des pseudo-B aient été produites en Gaule même.
- 634 La plupart des fragments de Larina (que sauf exception nous ne décrivons pas individuellement) sont caractérisés par une pâte variant du chamois assez foncé au chamois-ocre, parfois nettement micacée ; et par un vernis qui atteint rarement un noir intense, presque toujours mat, souvent un peu rugueux. Il est impossible de déterminer leur origine en l'absence d'analyses physico-chimiques ou de caractéristiques visuelles qui nous orienteraient vers Calès, comme un vernis violacé ou des timbres en losange.
- 635 Ces céramiques sont très difficiles à dater avec une certaine précision, surtout à l'état de fragments, et nous préférons n'avancer de datation que dans de rares cas.
- 636 n° 483. Fragment de bord d'une patère très peu profonde à bord relevé, forme Lamb. 5 : voir F 2 255d ou plutôt F 2 257. Date : fin du IIe s. ou début du Ier s. ? 4 fragments de bord se rattachent à une forme analogue. Il en est sans doute de même de 7 fragments de paroi, dont un a été découvert sur le plateau de Larina.
- 637 n° 484. Fragment du fond et du pied d'une grande patère. Qualité médiocre. Pied à bourrelet épais, à sillon sous le plan de pose (type absent de la typologie de Morel 1981).
- 638 n° 485. Fragment de paroi et de bord d'un bol Lamb. 1. Assez belle qualité ; au bas de la paroi, méplat à carène arrondie. Un sillon sous le bord, à l'extérieur. Variante à un seul sillon de F 2 322 ou F 2 324.
- 639 n° 486. Deux fragments jointifs du fond d'un bol Lamb. 1. Pâte fortement micacée. Pas de gorge autour du fond externe ; méplat très accentué au bas de la paroi, autour du pied ; décor incisé composé d'un petit cercle central et de deux autres cercles concentriques. Le fond du vase s'est scindé horizontalement en deux parties, indice probable de la façon dont cette pièce a été montée sur le tour. F 2324.
- 640 n° 486 bis. Fragment de fond appartenant très probablement à un bol Lamb. 1. Décor comme le précédent.

- 641 n° 487. Deux fragments du bas de la paroi d'un bol Lamb. 1, probablement avec un méplat autour du pied.
- 642 n° 488. Fragment du bas de la paroi carénée d'une pyxide Lamb. 2, de la série F 1 222 (la carène forme un angle obtus, cf. par exemple F 1 222d, e, f, g). Deux autres fragments se rattachent sûrement ou peut-être au même vase.
- 643 n° 489. Fragment de paroi d'une pyxide Lamb. 2 à carène émoussée, probablement de la série F 1 225. Date probable : première moitié du Ier s.
- 644 n° 490. Trois fragments de bord appartenant très probablement à une pyxide Lamb. 2, à lèvre fortement évasée : cf. F 1 222a, b ou f. Un détail insolite : deux sillons très nettement tracés à l'extérieur, sous la lèvre.
- 645 n° 491. Fragment (deux morceaux recollés) de la paroi et du bord d'une pyxide Lamb. 3. Bord à petit bourrelet arrondi nettement marqué : voir par exemple F 7 544e.
- 646 n° 492. Petit fragment de bord d'interprétation difficile. Paroi verticale, lèvre formant un petit bourrelet anguleux à l'extérieur. Il pourrait s'agir du bord d'une pyxide Lamb. 3, à comparer par exemple avec F 7 544c 1.
- 647 n° 493. Fragment de paroi assez atypique et nettement différent des autres tessons de Larina appartenant au cercle de la B. Paroi fine (épaisseur 3,5 mm). Pâte chamois, épurée, plutôt tendre : vernis d'un noir assez franc, luisant et solide à l'intérieur, extrêmement usé à l'extérieur. La forme paraît être un bol évasé F 2 960 (surtout F 2 961 ou 2 964) non illustré.
- 648 Signalons également un minuscule éclat de céramique conservant son vernis d'un côté seulement. Ce vernis d'un noir profond, un peu luisant, très lisse, est d'une très belle qualité qui tranche sur la masse des tessons de Larina. Ce fragment pourrait être attribué toutefois au cercle de la B, sans que son appartenance à une B étrusque soit probable.

Le faciès campanien de La Chuire

- 649 Il faut noter avant tout la présence de deux fragments sûrement antérieurs au IIe siècle, et remontant peut-être aux environs de 300 (No 472 et 473). Une telle présence en Gaule interne est à ce jour exceptionnelle, puisqu'on ne peut citer vers 300 ou peu après que deux fragments de l'atelier des petites estampilles au Pègue - un site plus méridional et précocement irrigué par le commerce méditerranéen - et, dans la deuxième moitié du IIIe siècle, un fragment à timbre *L. Saura* de Vieille-Toulouse (Morel 1985 : p. 183) ; vers le tournant du IIIe siècle au IIe siècle, mais peut-être encore dans le IIIe siècle, on connaît des fragments de A précoce à Lacoste en Gironde (*ibid.*), à Aulnat et Gerzat dans le Puy-de-Dôme (inédits). On voit que Larina se singularise avec Vieille-Toulouse, dans ce tableau, par la présence loin de la Méditerranée de deux fragments nettement antérieurs à 200 et qui n'appartiennent ni à l'atelier des petites estampilles, ni à la campanienne A.
- 650 Le reste de la campanienne de La Chuire dessine en revanche un faciès tardif. Insistons-y encore : il est souvent difficile de dater les campaniennes du cercle de la B. Mais les B-oïdes de La Chuire ne peuvent guère avoir été importées avant le dernier tiers du IIe siècle (Morel, 1978 : p. 162) ; et, surtout, la campanienne A qui les accompagne est tardive. Certes, toutes les formes attestées pour cette dernière pourraient remonter au IIe siècle : mais les caractéristiques du façonnage, les formes des pieds, l'aspect du

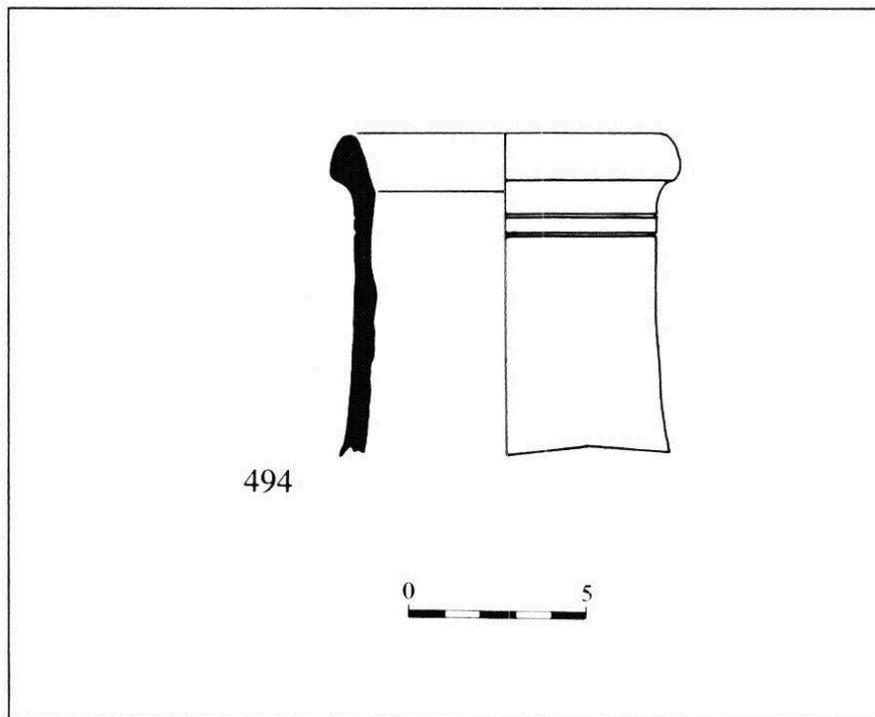
vernis, les maigres décors, tout semble conduire vers une période comprise entre la fin du II^e siècle et le début de la seconde moitié du I^{er} siècle, avec sans doute une nette prédominance des importations du I^{er} siècle. Par ailleurs, la forte proportion de campanienne A, et cela en Gaule interne, déconseille de faire trop systématiquement descendre la totalité de ce lot vers le milieu du I^{er} siècle.

- 651 Quant au cercle de la B, il pose le problème habituel de sa provenance. On peut penser à Calès, bien sûr, quoique nous ayons indiqué *supra* les raisons qui empêchent d'adopter sans réserve cette hypothèse. On peut penser aussi à des fabriques de la Narbonnaise - voire, pour une époque tardive, de la région de Lyon-, ou encore d'Italie du Nord (ainsi, le n° 491 provenant du plateau peut être comparé à F 7544e 1, de Bergame ; cf. par ailleurs l'étude par M. Feugère du *simpulum* n° 1). Mais d'une façon générale le faciès campanien de Larina se différencie très nettement de celui de l'Italie du Nord, qui se prolonge jusqu'à Genève (Morel 1987 : p. 129-130) : aussi est-il peu vraisemblable que beaucoup de ces céramiques, d'aspect très « méditerranéen » (par opposition à des faciès plus terrestres riches en céramiques à vernis noir d'Arezzo ou de Modène, par exemple) soient parvenues à La Chuire par les Alpes, et la voie du Rhône semble dans la grande majorité des cas le cheminement le plus probable.
- 652 Le répertoire des formes, pour les II^e-I^{er} siècles, se caractérise d'une part par une grande monotonie et une grande simplicité (aucune forme à anses, par exemple) ; et d'autre part, en ce qui concerne le cercle de la B, par la relative abondance des pyxides (utilisées comme vases à onguents ? comme salières ?).
- 653 Enfin, le faciès de la campanienne de Larina diffère de celui de sites relativement voisins comme Tournus (Morel-Perrin 1976), ou Roanne (Morel 1985 : p. 183, 185), ou Feurs (Morel 1988 : p. 96), confirmant ainsi la grande diversité des situations en Gaule interne, qui doit inciter à de nombreuses études de détail avant qu'une vision d'ensemble ne puisse se dégager.
- 654 J.-P. M.

Céramique à pâte claire du II^e-I^{er} siècle av. n. è. (fig. 118)

- 655 n° 494. Fragment de cruche tournée.
La pâte est fine, de couleur beige-clair. Le col est droit, doté d'un bord légèrement éversé adoptant un profil triangulaire. La surface du récipient porte encore les traces d'un engobe rosé et la base de la lèvre est soulignée par une double incision, tracée dans la pâte encore fraîche.

118- Cruche provençale ou italique

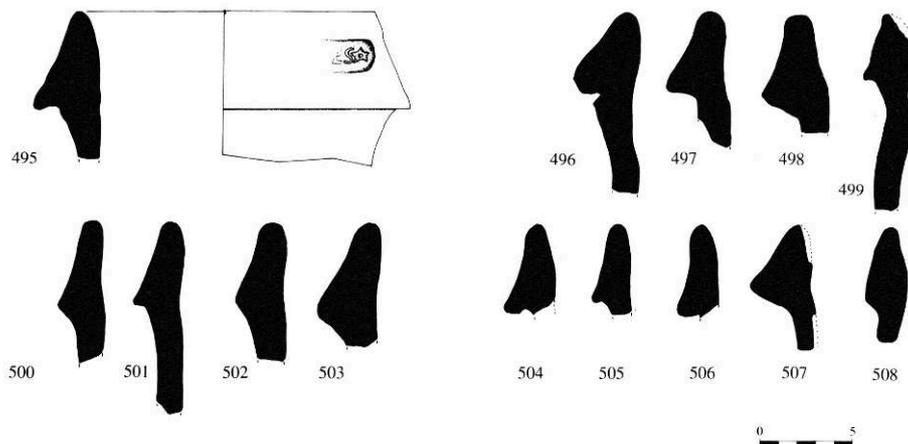


- 656 Cette céramique est représentée par une dizaine de vases attestés par des fragments de col large et de panse. Une seule forme a été identifiée : la cruche à liquide, qui est un des récipients du service de table. Ces récipients d'origine italique ou provençale sont diffusés en Gaule interne dès la fin du II^e siècle av. n. è. En Forez, ces productions sont attestées sur les sites de Goincet (Loire) et de Feurs dans des contextes de La Tène C2 et D (Morel 1988 : p. 9798) ; elles sont plus rares en Roannais. Régionalement, plusieurs cruches figurent dans les mobiliers de Lyon (Verbe-Incarné : 3 ex. ; rue Châtelier : 1 ex.) dans des contextes de La Tène D2, ainsi qu'à Vienne (Sainte-Blandine : 4 ex.). Aux confins du territoire allobroge, deux exemplaires figurent dans l'horizon II de Genève (Suisse), daté des années 123-95 av. n. è. (Bonnet 1989 ; p. 15). Très certainement, ces cruches parviennent sensiblement au même moment en territoires allobroge et ségusiave. La présence de tels vases dans des sépultures du I^{er} siècle av. n. è. du sud de la Gaule où figurent des composants du service à boire (*simpulum*, situles, amphores) et le fait que leurs surfaces soient engobées indiquent le lien probable avec la consommation du vin (Dedet 1978 : p. 127-134). En Gaule interne, cette fonction n'est pas démontrée puisqu'en Forez ces récipients sont connus dans des niveaux anciens qui ne livrent pas d'amphores (Vaginay 1984). L'absence de conteneurs à vin n'impliquant pas nécessairement l'absence de vin qui peut être redistribué dans des emballages variés (outré, tonneau), on ne peut pas écarter pour ces cruches l'hypothèse d'un usage analogue en Gaule méridionale et en Gaule interne.

Amphores républicaines (fig. 119)

- 657 n° 495-508. Fragments de cols.

119- Amphores républicaines



- 658 Les amphores italiennes sont attestées par 14 récipients, identifiés par des fragments de cols, appartenant en majorité au type Dressel 1 A (Républicaine III de F. Benoit). Seul un col porte une estampille de fabricant : il s'agit du type « Sestius à l'étoile », originaire d'Etrurie et connu par 10 exemplaires dans le fossé aval du VerbeIncarné à Lyon (Genin 1989 : p. 62). Le nombre d'individus est nettement inférieur aux décomptes calculés sur les sites ségusiaves de la fin du second âge du Fer (Aulas 1988 : p. 91) et sur les sites suisses de Bâle (Furger-Gunti 1979 et 1980) ; la même constatation peut être faite sur les sites gallo-romains de Lyon et de Saint-Romain-en-Gal (Desbat 1989 : p. 106). Cette distorsion est probablement due à une différence chronologique qui s'exprime dans le mobilier de La Chuire par la rareté des documents datables de La Tène D2. A Sainte-Blandine, les amphores italiennes sont de même très peu nombreuses (8 ex.) dans un ensemble céramique certainement incomplet et qui ne compte que 1054 tessons de l'âge du Fer (Chapotat 1970 : p. 96). Comme l'a noté V. Guichard (Guichard 1988 : p. 154), cet ensemble comprend surtout des documents métalliques de La Tène D1 et très peu d'objets peuvent être rapportés à la phase suivante (en excluant plusieurs parures qui n'apparaissent que sous le règne d'Auguste). La découverte récente à Genève d'amphores apuliennes antérieures aux années 123 av. n. è. (Bonnet 1989 p. 12-13) confirme d'ailleurs l'arrivée précoce des vins italiens en territoire allobroge.
- 659 Le site de La Chuire montre une situation rarement observée dans le Centre-Est de la Gaule, puisqu'il témoigne à la fois de la circulation des produits massaliotes à la fin du VI^e siècle av. n. è. et de la diffusion des produits italiens au cours des III^e-I^{er} siècles av. n. è. Si des situations identiques sont fréquentes dans la moyenne vallée du Rhône, au Pègue (Saint-Marcel, Drôme), à Soyons (le Malpas, Ardèche) et à Saint-Etienne-de-Dions (Ardèche), et même à Vienne, les sites plus septentrionaux qui témoignent de la circulation des produits massaliotes ne livrent généralement pas d'objets liés à la diffusion des vins italiens : c'est le cas de Bragny (Saône-et-Loire), de Montmorot (Jura), de Châtillon-sur-Glâne (FR. Suisse)... Cela tient au fait que les sites princiers hallstattiens ne sont pratiquement pas réoccupés après leur abandon à la fin du premier âge du Fer. Pour ce qui concerne les importations au cours du second âge du Fer, la présence de vases du III^e siècle av. n. è. est tout à fait remarquable, puisque jusqu'à présent, en Gaule interne, les documents italiens de cette époque sont exceptionnels, et appartiennent à d'autres catégories de Campanienne. (Morel 1978 : p. 165-166 ; Morel 1985 : p. 181-187 ; Morel 1988 : p. 96). C'est peut-être le cas d'une

lampe « italique » à vernis noir provenant d'une tombe de la nécropole des Poplainnaux à Gourgauçon (Marne) datée du III^e siècle av. n. è. (Kruta 1985 : p. 40).

- 660 En fait, le site de La Chuire ne serait pas un cas unique et d'autres points de découvertes ont été signalés dans le Centre-Est de la Gaule : par exemple à Lijay (Guichard 1989), à Saint-Romain-en Gal⁹ et Vienne (Pelletier 1966 : p. 152). Tout le problème se pose de connaître le cheminement effectué par ces vases. A priori on peut penser à une diffusion par la moyenne vallée du Rhône où plusieurs sites de hauteur ont livré des vases, vraisemblablement du III^e siècle av. n. è., par exemple le Pègue (Lagrand 1973 : p. 98-103) et Soyons. On pourrait alors lier ces premières importations italiques aux circulations précoces d'espèces massaliotes qui sont attestées jusqu'en Suisse (Allen 1973). La présence d'une obole massaliote dans la tombe 22 de Vevey est particulièrement significative à cet égard puisque le mobilier de cette nécropole présente de multiples analogies avec les documents de La Tène C de La Chuire (Von Kaenel 1981 : p. 119-120, Abb. 13) ; en ce qui concerne Larina, le poids élevé de certaines oboles (n° 764-765) plaide en faveur de frappes anciennes, mais pas nécessairement de circulations précoces. Toutefois, il ne faut pas exclure d'autres voies de circulation, en particulier celles des cols alpins. Il faut, en effet, noter que jusqu'au niveau des sites du Pègue et de Soyons, ces productions anciennes coexistent avec des amphores massaliotes tardives, alors que plus au nord aucun de ces conteneurs n'a été signalé.
- 661 Un autre aspect intéressant la chronologie de La Tène est perceptible à partir du mobilier à vernis noir. En effet, la datation très ancienne de certains fragments constitue un élément de confirmation de la datation haute du début de La Tène C, proposée par V. Kruta (Kruta 1983 a : p. 9). Malgré l'absence d'associations stratigraphiques, il n'y a aucune raison de dissocier ces vases importés des premières formes de fibules adoptant le schéma La Tène II présentes à La Chuire. C'est donc dans la première moitié du III^e siècle qu'il convient de situer chronologiquement l'apparition de ces dernières. La remarque n'est pas sans conséquence pour la datation des nécropoles laténiennes du Plateau Suisse qui livrent un mobilier analogue à celui de La Chuire. Sur le site éponyme de La Tène qui paraît débiter à la phase C, la seule datation dendro-chronologique significative est celle d'un bouclier à *umbo* bipartite (229 av. n. è.) par contre un pieu et une planche ont fourni des dates antérieures, dans le deuxième quart du III^e siècle av. n. è. (251 +/-8 ; 254 +/-8) (Suter 1984 : p. 88).

La céramique indigène

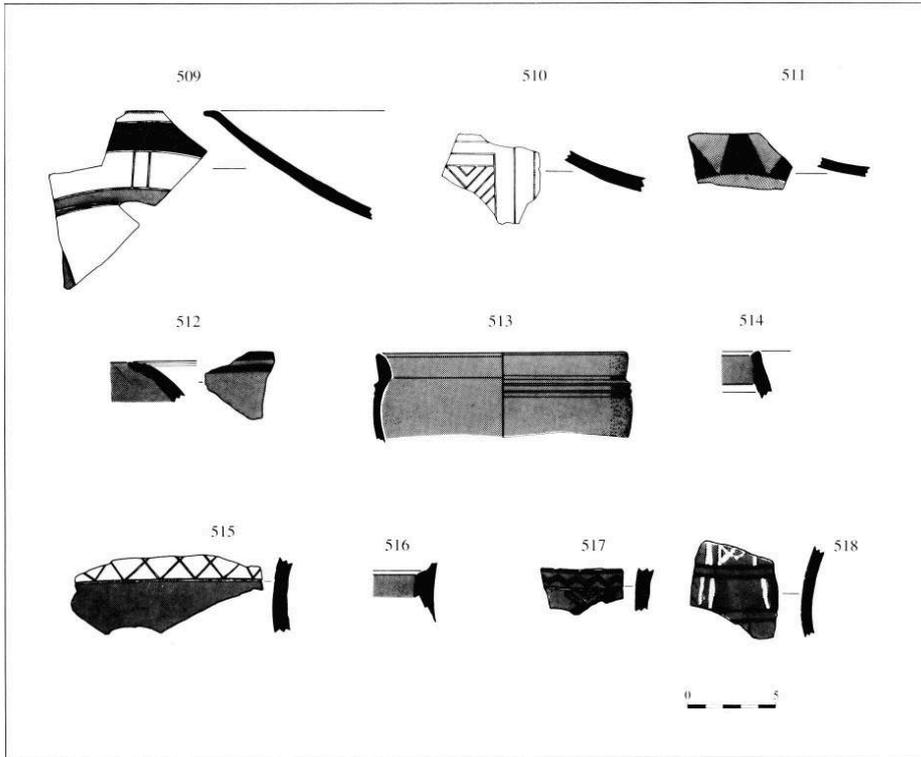
- 662 Bien qu'aucun calcul statistique n'existe, la céramique modelée ou finie au tour lent semble majoritaire sur le site.

La céramique de l'âge du Bronze

- 663 Dans l'ensemble du mobilier céramique livré par la faille de La Chuire se distinguent de nombreux vases dont la morphologie et l'ornementation sont caractéristiques de la fin du Bronze final, mais il n'est guère évident d'apporter des précisions chronologiques pour certaines formes. Cette céramique, cuite en modes B et B', est généralement d'excellente qualité, bien que modelée à partir de pâtes grossières ou mi-grossières et les surfaces de certains vases sont parfois soigneusement lissées.

Céramique peinte (fig. 120)

- 664 Plusieurs coupes à profil rectiligne et à lèvre en marli, lisse ou cannelée, ont conservé un décor peint bicolore. Les pâtes sont évidemment grossières, mais les surfaces, dans la plupart des cas, ont été soigneusement égalisées.

120- Céramiques peintes du Bronze final

- 665 n° 509. Tesson de coupe.
Avant cuisson, le récipient est orné de cercles concentriques incisés de largeur variable ; les zones obtenues sont cloisonnées par de nouvelles bandes transversales. Le vase est ensuite peint en rouge lie-de-vin, soit entièrement, soit uniquement sur la face interne de la coupe ; cette peinture est appliquée de manière à réserver certaines bandes qui par la suite sont peintes en noir mat ou brillant, mais il arrive que le noir soit appliqué sur une bande préalablement rouge.
- 666 n° 510. Un tesson porte un décor incisé sans trace de peinture ; le décor obtenu est pourtant analogue aux incisions délimitant des surfaces peintes.
- 667 n° 511. Partie centrale de coupe.
Ce tesson porte un décor de triangles incisés peints en noir, vraisemblablement avec du graphite, vu l'aspect métallique brillant de la peinture ; le reste du vase est de couleur rouge lie-de-vin.
- 668 n° 512. Fragment de coupe à lèvre cannelée peinte en rouge et noir.
Les formes fermées et peintes sont moins nombreuses ; comme les coupes, elles peuvent être bicolores, mais le plus souvent il s'agit de vases uniquement rouge lie-de-vin.
- 669 n° 513. Petit vase à épaulement marqué par une double cannelure, entièrement peint en rouge lie-de vin.

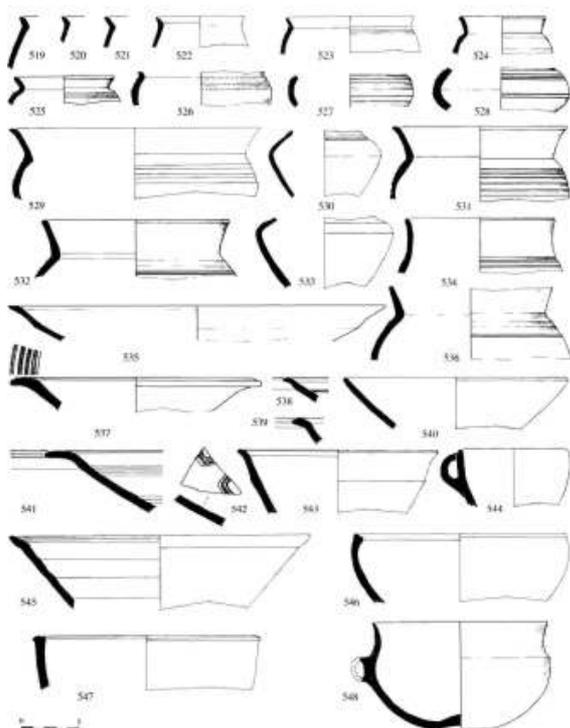
- 670 n° 514. Petit vase à col éversé dont la surface interne est peinte en rouge.
- 671 n° 515. Récipient de grande taille.
Il est orné d'une double incision délimitant une surface décorée de croisillons incisés en forme de losanges ; toute la surface extérieure est rouge lie-de-vin.
- 672 n° 516. Décor excisé.
Isolé, ce tesson, dont la surface extérieure est peinte en rouge, devait aussi porter un décor excisé.
- 673 n° 517. Décor complexe.
Décor constitué d'une bande en zigzag noire sur fond rouge : sous celle-ci, on observe une succession de chevrons affrontés en alternance noirs et rouges.
- 674 n° 518. Décor de bandes d'étain (?).
Ce vase, orné de deux séries d'incisions horizontales, est peint en rouge. Sur ce fond apparaissent en blanchâtre des motifs géométriques : double barre, croisillons délimités par des traits verticaux. Deux incisions obliques, malheureusement incomplètes, rappellent certaines figurations anthropomorphes bien connues au Bronze final III b. Le décor, qui semble réservé, pourrait avoir été constitué de fines bandes d'étain rapportées, aujourd'hui disparues.
- 675 Ces différents vases peints sont bien connus dans les contextes régionaux datés du Bronze final III b, en particulier dans les stations du lac du Bourget (Combiér 1970) et à Moras-en-Valloire (Drôme) (Nicolas 1971 : p. 301-304). Par contre le décor peint devient beaucoup plus rare, et semble-t-il, monochrome, dans le sillon rhodanien (Lagrand 1973 : p. 41 ; Vital 1984 : p. 128 ; Daumas 1985 : p. 24) et exceptionnel dans le Sud de la France (Dedet 1976 : p. 52). L'ornementation à base de lamelles d'étain découpées après application ou rapportées, est également bien connue dans les habitats du lac du Bourget où un vase exceptionnel, non peint cependant, porte des figurations anthropomorphes exécutées selon ces techniques (Combiér 1972 : p. 43). Pour ce qui concerne le décor excisé, bien que plus fréquent dans des contextes chronologiques très différents du Bronze final III b, sa datation à la fin de l'âge du Bronze n'est pas contradictoire. En effet, régionalement, on connaît un vase à la fois excisé et orné d'un décor anthropomorphe typique du Bronze final III b (Bocquet 1976 : p. 35).
- 676 Au sujet de l'utilisation de ces céramiques peintes, techniquement exceptionnelles pour la période, on peut douter de leur usage quotidien lors des activités domestiques et se demander si elles ne répondent pas à des usages bien précis. Leur fabrication réclame la présence de matières minérales colorantes (graphite, hématite) qu'il faut rechercher et transporter ; dans l'état actuel des recherches, on ne sait si elles figurent à proximité du site de Larina. De même, on peut se demander s'il s'agit de fabrication strictement locale et marginale ou de productions qui auraient pu faire l'objet d'une diffusion restreinte à partir de sites particuliers.

Céramique commune fine (n° 519-553) (fig. 121-122) et grossière (n° 554-592) (fig. 123-124)

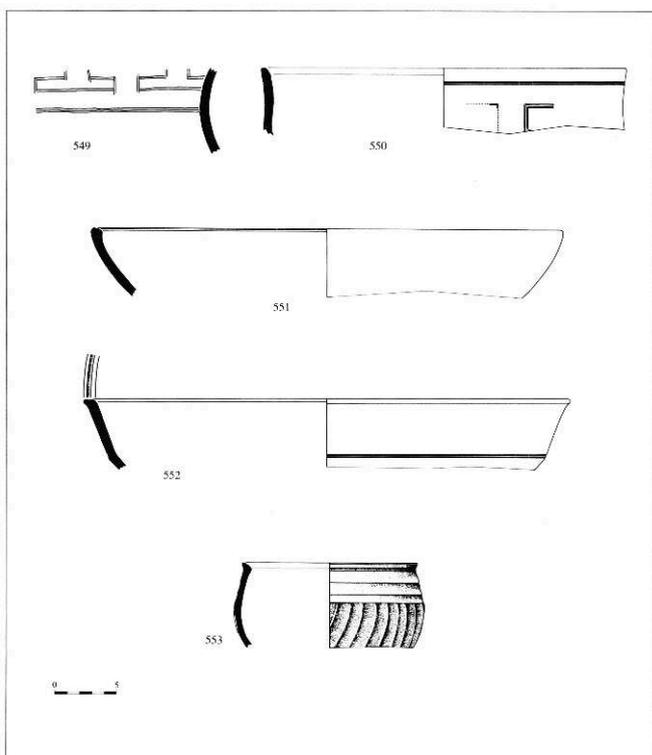
- 677 Le site de La Chuire a livré une part notable de tessons attribuables à la phase récente de l'âge du Bronze. Si les vases fins ne posent pas de problèmes de comparaisons, il n'en va pas de même pour les formes modelées dans des pâtes grossières pour lesquelles il est difficile d'assurer une attribution chronologique tant les confusions avec des périodes plus récentes sont possibles.

- 678 Sous l'appellation « céramique fine », on peut rassembler des vases à parois fines et bien cuits, quoique des changements de teintes, fréquemment observés sur les surfaces, indiquent que les cuissons ont parfois été mal contrôlées. Les surfaces sont généralement soigneusement lissées, à un point tel pour certains récipients que l'on peut parler de polissage. Le répertoire comprend surtout des coupes à profil rectiligne divergent à marli ou à lèvre facettée, mais aussi des vases globulaires à col divergent et en « bulbe d'oignon ». L'ornementation consiste en des cannelures fines ou larges, des incisions simples ou doubles qui se répètent à la surface du vase ou des impressions fines sur les angles dégagés par les cannelures. Quelques décors sont un peu plus élaborés, en particulier les méandres symétriques formés de doubles incisions qui ornent des urnes à col droit et lèvre oblique ainsi que des vases globulaires. Toutes ces formes existent dans le répertoire régional du Bronze final III b (Daumas 1985 ; Vital 1984 ; Bocquet 1969 a) et certains vases se retrouvent dans quelques fosses observées sur le plateau de Larina (Pélatan 1986). Il convient cependant d'exclure quelques formes qui appartiennent sans doute à une phase antérieure de l'âge du Bronze final, en particulier un vase à décor de cannelures obliques et un récipient ansé à fond ombiliqué (Prades 1985 : p. 35 ; Dedet 1985 : p. 13). Diverses céramiques semblent donc devoir être rapportées au Bronze final II, peut-être même pour certaines à la phase précédente comme le laissait supposer l'analyse du mobilier métallique (cf. p. 31).
- 679 Le groupe des céramiques grossières rassemble à la fois des formes hautes à col droit ou divergent et des coupes à lèvres biseautées ou obliques. Modelés à partir d'argile contenant un dégraissant hétérogène, les vases possèdent des surfaces parfois brutes, le plus souvent égalisées par raclage ou lissage. Le répertoire ornemental se réduit à de larges cannelures et à des impressions oblongues ou triangulaires réalisées respectivement au doigt ou avec une baguette. Un certain nombre de vases destinés sans doute au stockage des denrées est orné par des cordons, rapportés ou non, décorés d'impressions variées que l'on retrouve parfois sur la lèvre. Si certaines peuvent être attribuées sans réserve au Bronze final III b, d'autres ne sont pas assez caractéristiques pour assurer leur chronologie.

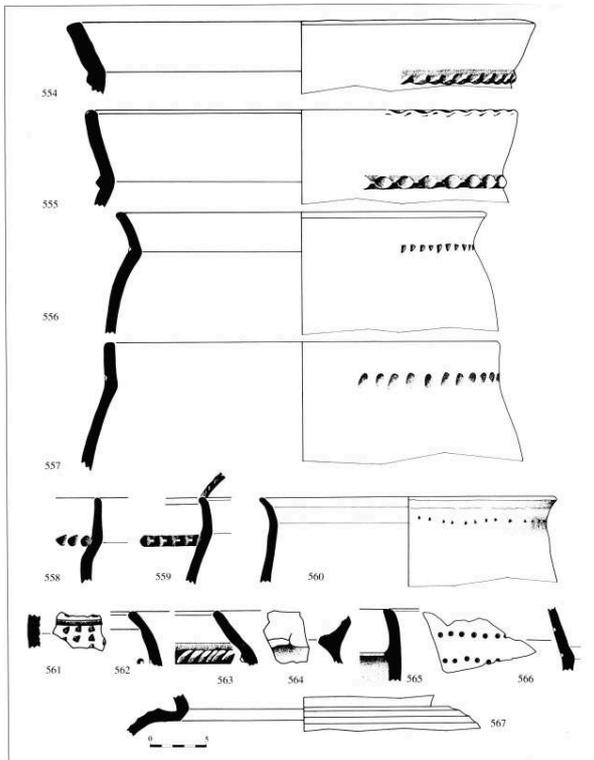
121 - Céramiques fines du Bronze final



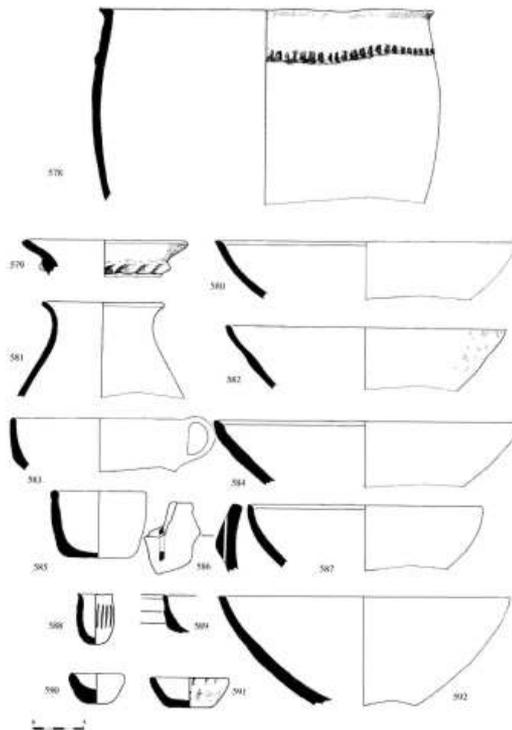
122- Céramiques fines du Bronze final



123- Céramiques grossières du Bronze final



124 - Céramiques grossières du Bronze final



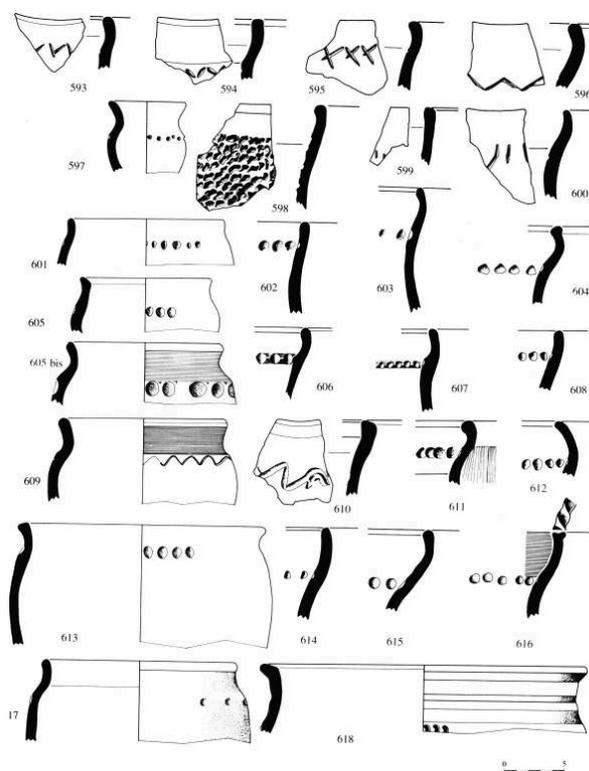
La céramique indigène de l'âge du Fer

680 Si la céramique tournée ne pose que peu de problème de datation et peut être rapportée dans son ensemble au second âge du Fer, il est plus difficile de situer chronologiquement les vases non tournés.

Céramique non tournée (fig. 125-133)

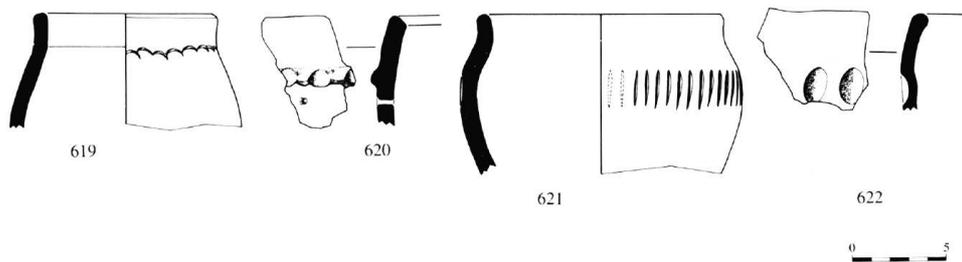
681 La plus grande difficulté de classement concerne les vases hauts fermés, modelés dans des pâtes le plus souvent grossières. Ces vases (n° 593-618) (fig. 125) forment un répertoire extrêmement diversifié, tant par les profils que par les décors. Si ces derniers demeurent impossibles à traiter dans l'état présent des recherches, les études en cours portant sur plusieurs sites proches de Larina permettront dans l'avenir leur reclassement ; à cet égard, les sites du Pré-de-la-Cour (phase ancienne du premier âge du Fer) et de Gorge-de-Loup (phase récente de la même période) constitueront de précieuses séries de références.

125- Céramiques grossières non tournées de l'âge du Fer



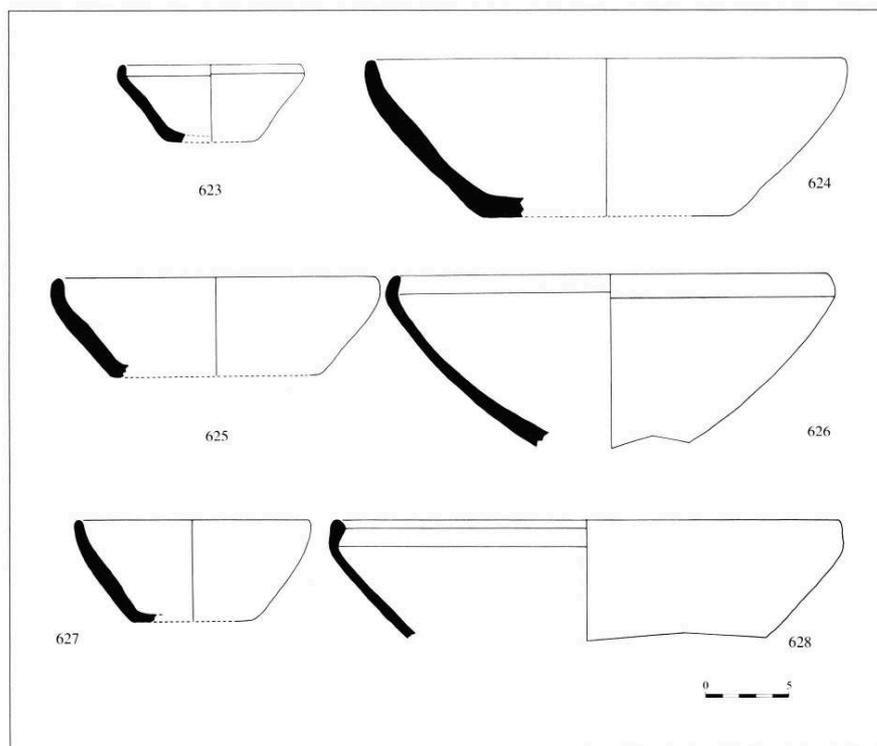
682 Dans le vaste ensemble des récipients non tournés, il est cependant possible d'isoler d'ores et déjà quelques vases qui paraissent dater du premier âge du Fer ; ces derniers peuvent être associés aux importations provençales, voire aux rares objets métalliques antérieurs à la fin du VI^e siècle av. n. è. (n° 619-622) (fig. 126).

126 - Céramiques grossières du premier âge du Fer

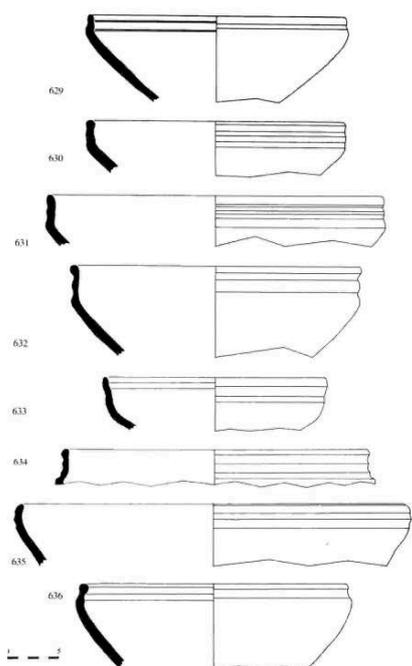


- 683 D'autre part, l'existence dans l'ensemble de vestiges non céramiques de parures datables de La Tène C laissait entrevoir la présence de céramiques contemporaines. Ces productions restent très méconnues dans le Centre-Est de la Gaule, exception faite de la bordure orientale du Massif Central (Guichard 1989 ; Vaginay 1984). Par contre, le mobilier des *oppida* laténiens, plus particulièrement celui de Manching, apporte une masse de documents de comparaisons (Pingel 1971). Quant aux formes du répertoire de La Tène D, de récentes études font que la vaisselle de cette période est bien connue dans des régions proches du territoire allobroge (Vaginay 1988 ; FurgerGunti 1980). Malgré l'absence d'associations stratigraphiques, il a été possible, par comparaisons, de sélectionner un nombre important de récipient ! « regroupés selon des critères simples (morphologie, aspect des pâtes).
- 684 Un groupe de récipients se caractérise par une coloration noire des surfaces et de la pâte due à des cuissons en mode B ; des teintes plus variées indiquent des cuissons mal contrôlées du type B'. Ces formes (fig. 127-129), généralement ouvertes (n° 623-649), ont fait l'objet d'un lissage général de l'extérieur des parois, rarement décorées de motifs lissés. Ces récipients sont modelés, mais finis au tour lent, dans des pâtes mi-grossières possédant parfois un dégraissant calcaire. Certains de ces vases se caractérisent par les profils très sinueux de leurs cols. Ce mode de fabrication très particulier se retrouve surtout dans la vaisselle de la phase ancienne de Manching. Les parallèles avec le mobilier de l'*oppidum* des Vindéliciens ne se limitent pas à cette particularité technologique et, sans entrer dans le détail des formes, il faut constater une analogie marquée entre les formes à profils sinueux de La Chuire et le répertoire de Manching. La plupart de ces vases appartiennent vraisemblablement à la phase C de La Tène, très bien attestée dans le mobilier métallique de La Chuire. En effet à la phase suivante, ce mode de fabrication devient plus rare (cf. néanmoins Vaginay 1988 : fig. 78, n° 16 et fig. 93, n° 2) et dans l'ensemble les profils tendent à plus de régularité. En Gaule, outre La Chuire, quelques vases aux formes évoquant le répertoire de Manching sont connus à Ensérune et Mailhac (Pingel 1969).

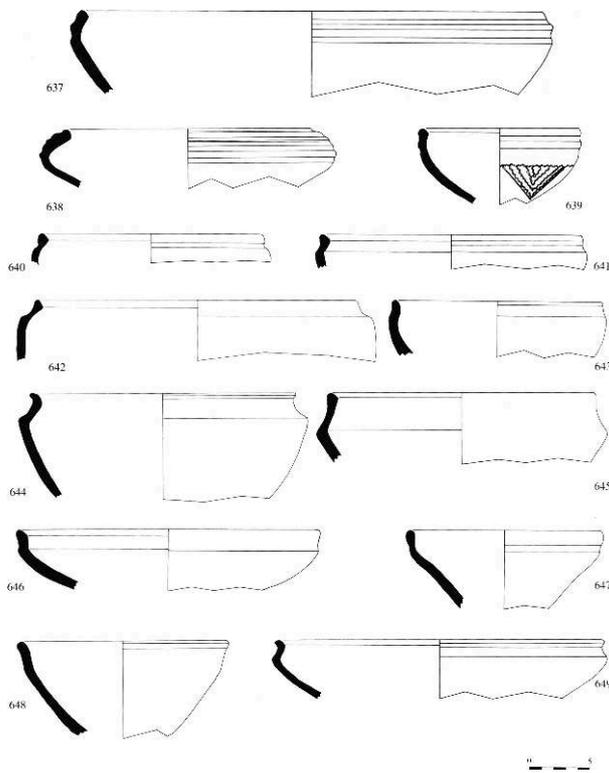
127-Céramiques non tournées de La Tène



128 - Céramiques non tournées de La Tène

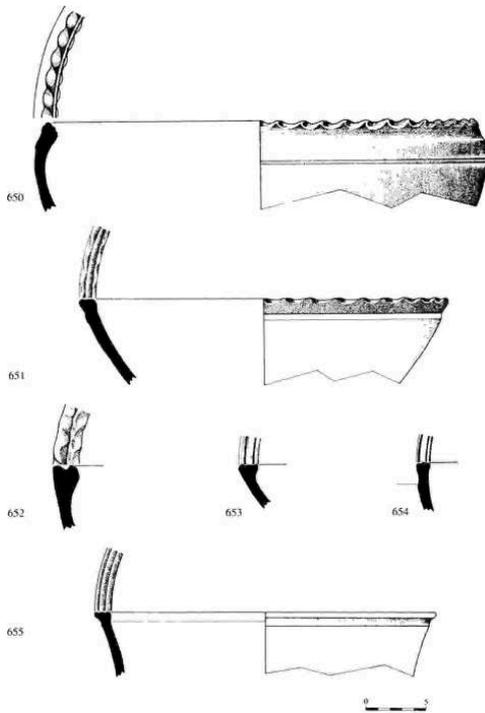


129 - Céramiques non tournées de La Tène



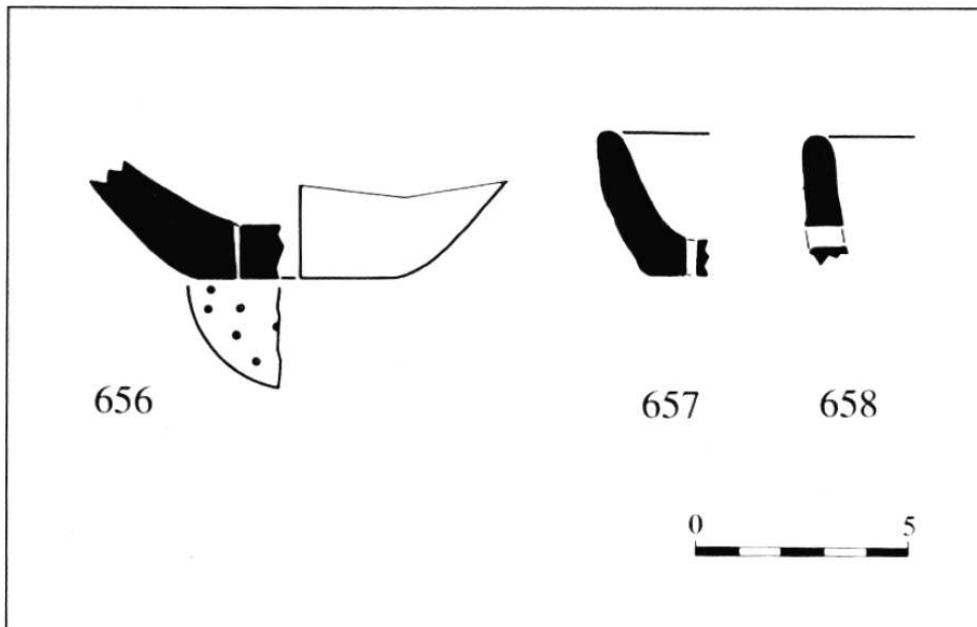
- 685 Plusieurs formes de récipients (n° 650-655) (**fig. 130**) ont en commun une pâte cuite en mode B qui comporte un abondant dégraissant constitué de grosses feuilles de mica, évoquant les pâtes d'amphores et de mortiers massaliotes produits de la fin du VI^e au II^e siècle av. n. è. Certains de ces vases trouvent des comparaisons dans le mobilier de Sainte-Blandine, en particulier les formes d'écuelle à lèvre digitée et les couvercles (Chapotat 1970 : pl. XLVIII, n° 6-9 et pl. XLV, n° 11-12) ; il s'agit également de vases en pâte très micacée.

130 - Céramiques non tournées micacées de la Tène



686 Quelques vases (n° 656-658), totalement indatables, possèdent des fonds et des parois perforés avant cuisson et sont des faisselles destinées à la confection de différentes sortes de fromages (**fig. 131**).

131 - Faisselles



687 Il faut isoler deux récipients (n° 659-660) de filiation méditerranéenne, destinés au stockage des denrées. Ces *dolia* (**fig. 132**) semblent très rares dans le mobilier

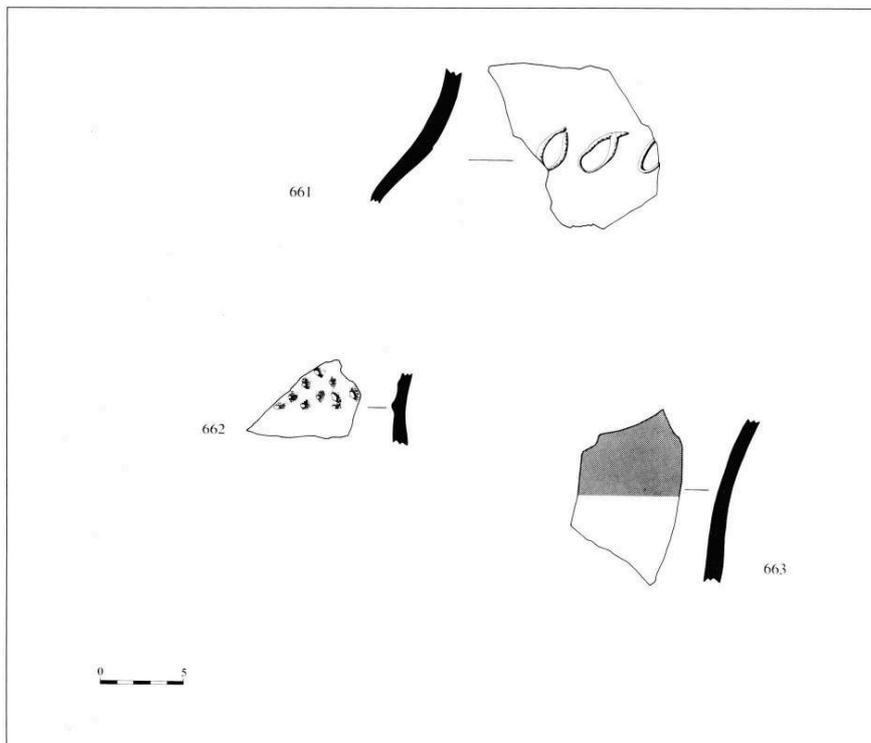
céramique de La Chuire, tout comme à Feurs (Vaginay 1988 : p. 51), mais sont par contre mieux représentés à Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : p. 117 et pl. XLIX).

132 - *Dolia* du second âge de Fer



688 Quelques tessons isolés sont le support de décors particuliers (**fig. 133**).

133- Décors isolés sur céramique non tournée



689 n° 661. Décor lissé, grossièrement ovale sur panse de forme haute.

690 n° 662. Décor plastique sur panse de forme haute.

691 Le décor plastique en céramique est connu dès le premier âge du Fer et persiste au cours de La Tène jusqu'à la phase D1, de l'Italie du Nord (Giubiasco T. 78 ; Ornavasso T.

61) au Bassin Parisien (Trümpler 1957 : p. 72-73). Dans les régions proches du Dauphiné, il est présent à Feurs dans des contextes de La Tène C2 et D1 (Vaginay 1988 : p. 52) ; en Suisse, des vases à décors plastiques sont attestés dans les sépultures de La Tène C2 de Levron (VD).

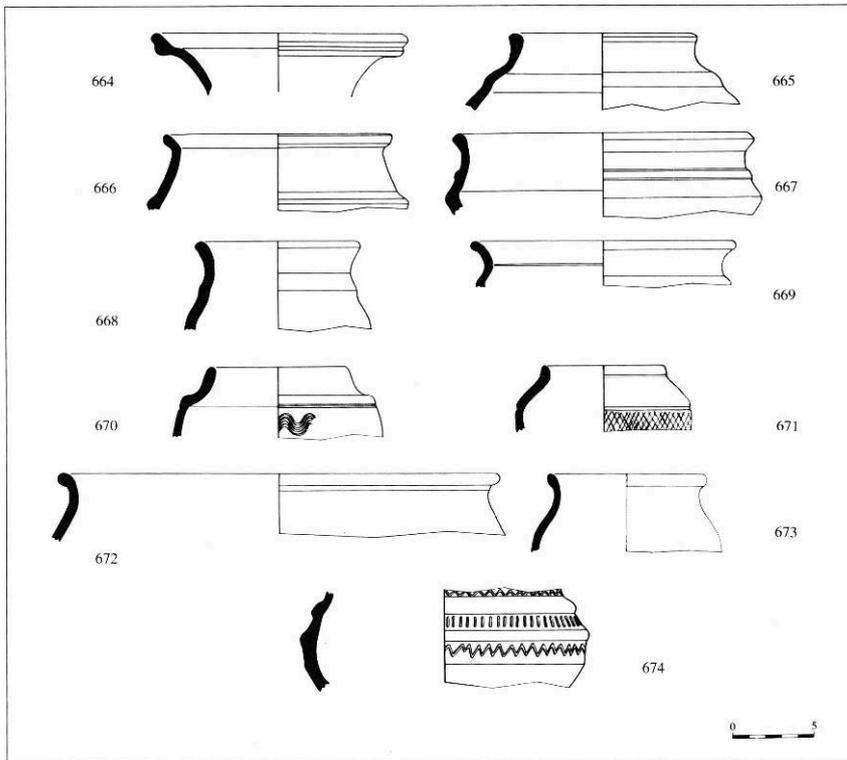
692 n° 663. Décor peint.

La surface de cette forme haute de grande dimension porte une large bande rouge. Il s'agit vraisemblablement d'une production des phases anciennes de La Tène, analogue aux vases fabriqués aux IV^e-III^e siècles av. n. è. en Champagne (Anonyme 1987 d).

Céramique commune tournée (fig. 134-141)

693 Les vases tournés posent moins de problème d'identification que ceux qui sont modelés puisque Ton peut tous les rapporter au second âge du Fer, plus précisément aux phases C et D de La Tène. En effet, dans le contexte régional de l'âge du Fer, l'usage du tour rapide est inconnu au Hallstatt D3, si l'on excepte le cas particulier des céramiques « cannelées ». Récemment, un ensemble clos inédit observé à Vénissieux (Rhône) a fourni un repère sûr pour les céramiques de la phase C1 de La Tène et une première étude montre que, dès cette période, l'usage du tour est parfaitement maîtrisé (Sandoz 1988). Dans le contexte régional du second âge du Fer, les données permettant d'effectuer un classement de la vaisselle tournée de La Chuire sont cependant peu nombreuses. Pour ce qui concerne les phases les plus récentes de La Tène, seul le site de Sainte-Blandine a livré un répertoire de formes de céramique : il s'agit malheureusement de vestiges hors contexte, qui semblent avoir fait l'objet d'une sélection au moment de la découverte, pour lesquels une datation précise s'avère difficile. Bien que le mobilier métallique associé montre la bonne représentation de la phase D1 de La Tène, on note l'existence de documents de La Tène D2 et vraisemblablement aussi de La Tène C. Faute de données régionales, il était nécessaire de s'appuyer sur les séries bien étudiées du Massif Central, de la Provence et de la Suisse en tenant compte de certaines lacunes : par exemple, la céramique de La Tène C1 demeure pratiquement inconnue sur le Plateau Suisse. Dans cette situation, l'ensemble des vases tournés sélectionné ici ne peut être considéré que globalement et constituer une approche du répertoire des céramiques en usage régionalement entre le III^e et le milieu du I^{er} siècle av. n. è., soit durant environ deux cents ans ; seule la publication des séries récemment découvertes à Vienne (rue de Bourgogne) et à Vénissieux permettra dans l'avenir une bonne définition du faciès céramique allobroge au second âge du Fer. Dans l'état présent des recherches, le principal intérêt de la vaisselle tournée de La Chuire est qu'elle tend à relier entre - elles deux régions particulièrement bien étudiées sous l'aspect céramologique : le Massif Central et les peuples ségusiave et arverne (recherches en cours V. Guichard) d'une part, le Plateau Suisse, les peuples helvètes et leurs voisins rauraques d'autre part. A cet égard, les Allobroges, dernier peuple de la *Provincia* avant la Gaule chevelue, constituent un terrain de recherche prometteur.

134- Céramiques tournées de La Tène : formes fermées



694 Les vases de formes hautes (n° 664-674) sont pratiquement tous montés au tour rapide à partir d'une argile fine et épurée puis cuits en mode B ; les surfaces sont le plus souvent grises et soigneusement lissées (fig. 134).

695 n° 664. Fragment de col divergent à lèvre éversée moulurée.

Il s'agit d'une forme attestée en territoire ségusiave dans le répertoire des formes peintes et grises lissées. Quelques vases provenant de Feurs, de Goincet et de Roanne sont datés de La Tène C2 (Vaginay 1988 : p. 68-69 et p. 82 ; Bessou 1976 : pl. 45, n° 2). Ce fragment n'est pas sans rappeler un vase de Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : pl. XLII, n° 8), ainsi qu'un récipient peint du Pègue (Lagrand 1973 : pl. XXXVI, n° 35).

696 n° 665. Vase à col rentrant à lèvre arrondie ; la liaison panse/col est marquée par un épaulement.

697 n° 666. Vase à col rentrant à lèvre verticale oblique et peu éversée : la liaison panse/col est marquée par un épaulement.

698 n° 667. Vase à col rentrant à lèvre verticale oblique et peu éversée ; la liaison panse/col est marquée par une baguette.

699 n° 668. Vase à col éversé et lèvre légèrement aplatie ; la liaison avec le col est marquée par un léger épaulement.

700 n° 669. Vase à col très éversé et lèvre éversée arrondie.

701 n° 670. Vase à carène haute, col rentrant et lèvre arrondie : un décor ondé réalisé au peigne se situe sous la carène.

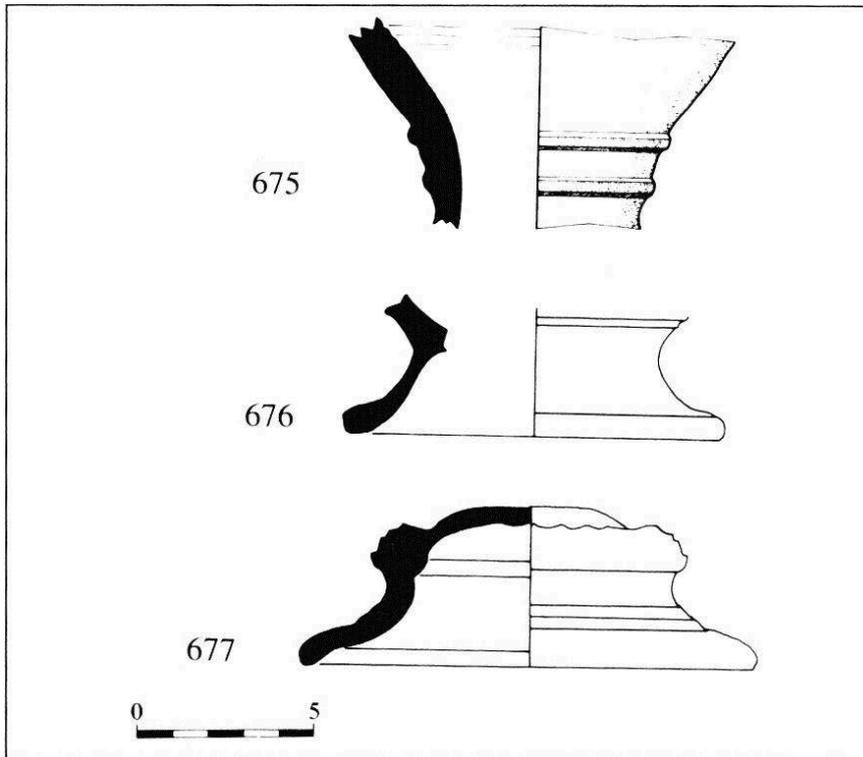
702 n° 671. Vase à col rentrant et décor de croisillons incisés avant cuisson.

703 n° 672. Grand vase ovoïde à col peu éversé et lèvre éversée arrondie.

704 n° 673. Vase à col droit et lèvre éversée.

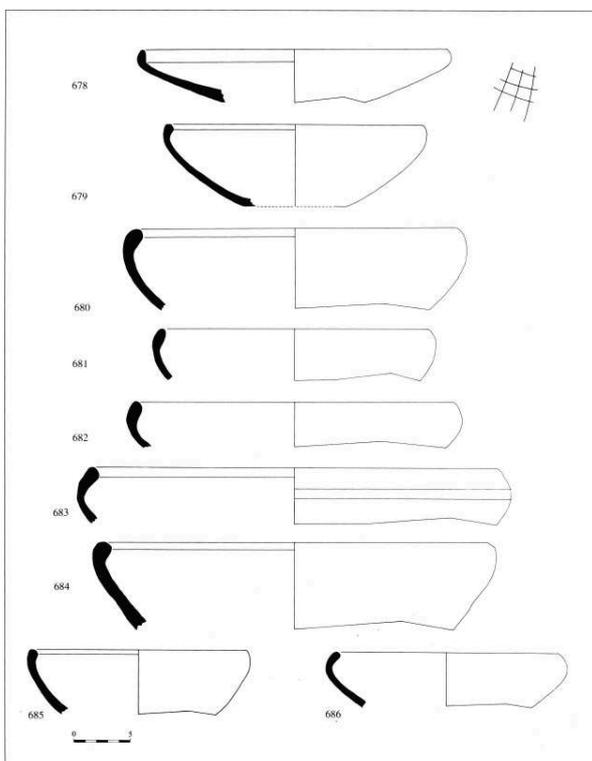
- 705 n° 674. Vase ovoïde à paroi moulurée et décor d'onde, de zigzag et de traits verticaux.
- 706 Quelques vases (n° 675-677) sont connus uniquement par leurs bases, du type piédestal (**fig. 135**). Ce mode de support semble apparaître au IV^e siècle et il s'agit certainement d'un emprunt technologique au répertoire céramique méditerranéen. Chez les Ségusiaves, les vases à piédestal sont attestés dans des contextes du III^e siècle av. n. è. et sont rares au siècle suivant (Guichard 1989 ; Vaginay 1984 ; Vaginay 1988 : p. 59). En Dauphiné, ce type de base est connu par un exemplaire dans le mobilier de Sainte-Blandine (Chapotat 1970 : pl. XLI, n° 9).

135-Vases à piédestal de La Tène

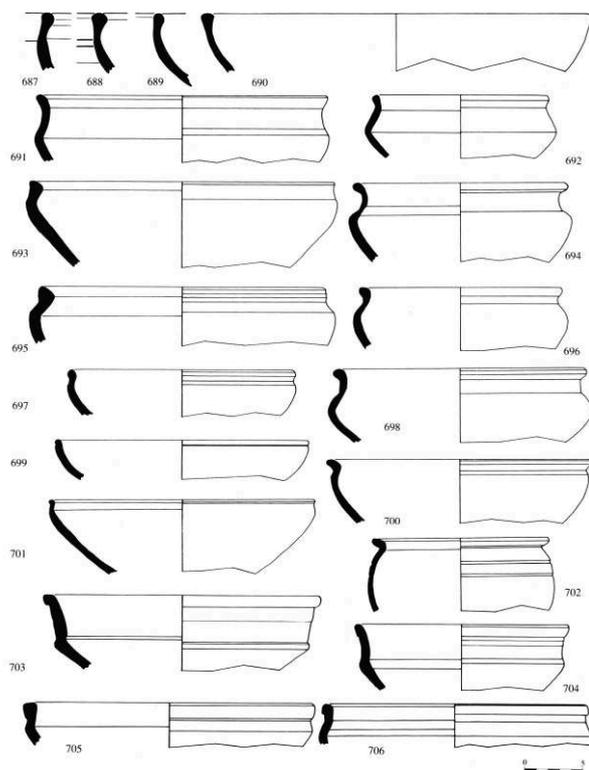


- 707 La faille de La Chuire a livré un nombre important de récipients montés au tour rapide dans une pâte fine. Les surfaces, uniformément grises dans la plupart des cas, ont fait l'objet d'un lissage soigné : la majeure partie des vases sont sans décor (n° 678-713) (**fig. 136-138**), certains toutefois ont été décorés au lissoir (n° 714-727) (**fig. 139-140**).

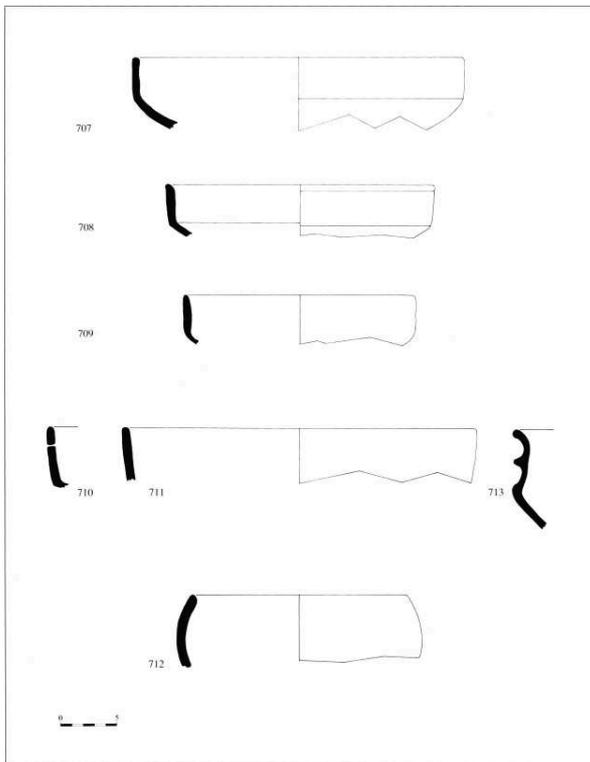
136- Céramiques tournées de La Tène : formes ouvertes



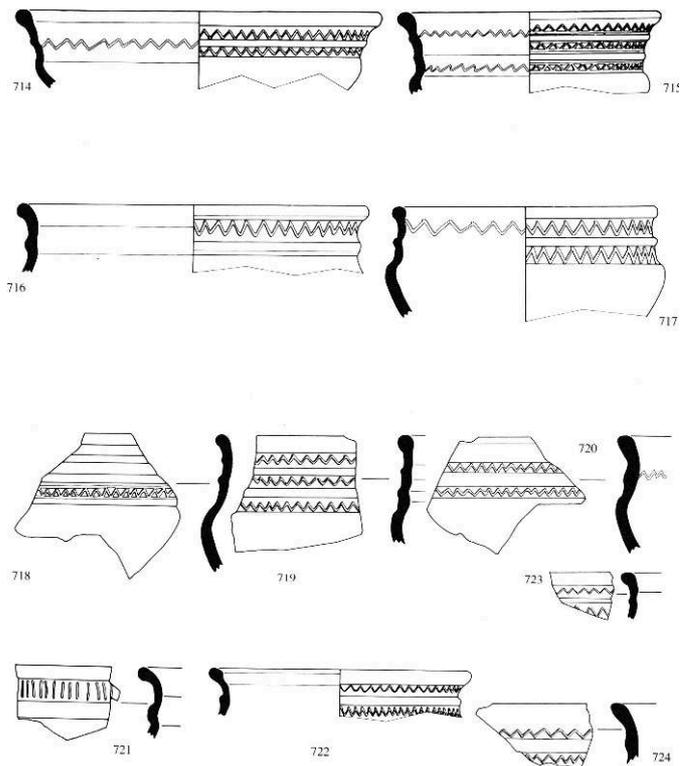
137- Céramiques tournées de La Tène : formes ouvertes



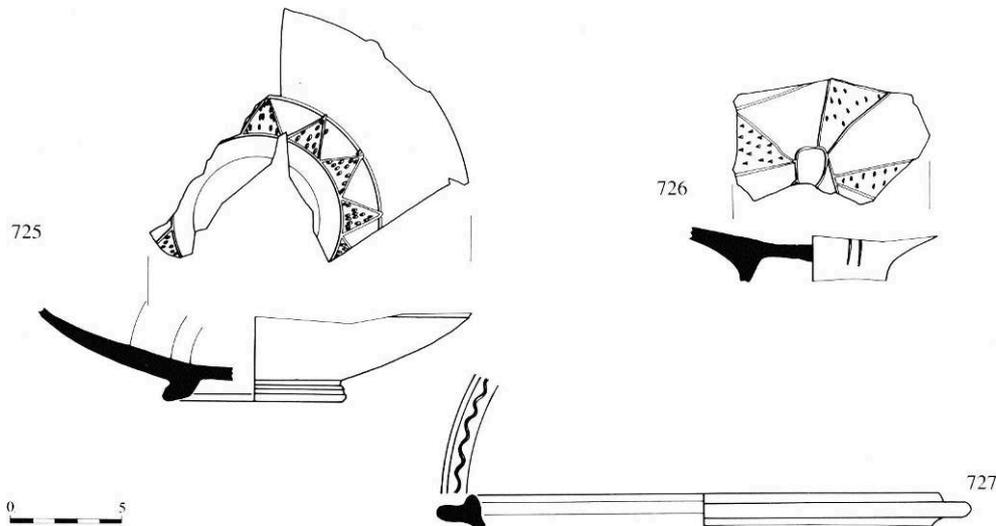
138- Céramiques tournées de La Tène : formes ouvertes et fermées



139- Céramiques tournées et décorées de La Tène



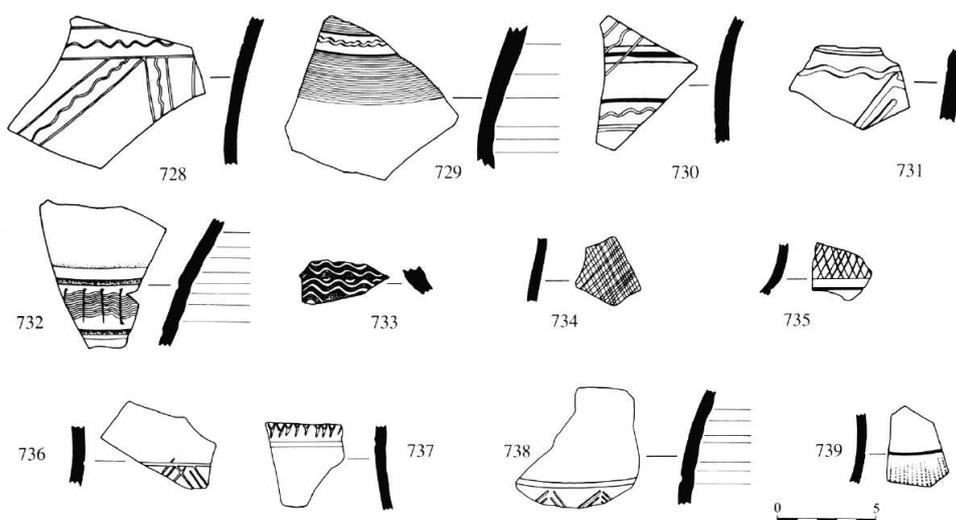
140- Céramiques tournées et décorées de La Tène



- 708 n° 714. Jatte à col éversé et baguette ; la lèvre est arrondie et épaissie. Double décor linéaire en zigzag de part et d'autre de la baguette ; simple décor en zigzag interne.
- 709 n° 715. Jatte à col éversé et double baguette ; triple décor linéaire en zigzag entre des doubles traits horizontaux et double décor linéaire ondé à l'intérieur.
- 710 n° 716. Jatte à col droit légèrement épaissi et lèvre éversée aplatie. Décor en zigzag encadré par deux lignes horizontales lissées.
- 711 n° 717. Jatte à col rentrant et baguette externe ; la lèvre est verticale et épaissie. Double décor linéaire en zigzag sur la surface externe et ligne identique à l'intérieur du vase.
- 712 n° 718. Jatte à col rentrant et double baguette ; la lèvre éversée est arrondie. Décor linéaire lissé en zigzag encadré de lignes horizontales.
- 713 n° 719. Jatte à col presque vertical et double baguettes et lèvre épaissie arrondie ; triple ligne ondé sur la surface externe.
- 714 n° 720. Jatte à col rentrant légèrement épaissi et lèvre éversée aplatie. Double décor ondé externe et simple onde interne.
- 715 n° 721. Jatte à col rentrant, épaulement marqué et lèvre très éversée arrondie. Décor lissé de traits verticaux situés entre la lèvre et l'épaulement.
- 716 n° 722. Jatte à col rentrant, baguette externe et lèvre éversée arrondie à dépression interne. La surface externe est ornée de part et d'autre de la baguette d'un décor linéaire zigzagant et ondé.
- 717 n° 723. Jatte à col droit, baguette et lèvre épaissie éversée. Double décor en zigzag de chaque côté de la baguette, et simple décor ondé interne.
- 718 n° 724. Jatte à col droit et moulure ; la lèvre est éversée et arrondie. Le vase est orné d'un double décor linéaire en zigzag situé de part et d'autre de la moulure.
- 719 n° 725. Fond de forme basse à pied annulaire orné de deux incisions concentriques lissées encadrant des triangles également lissés et remplis d'incisions peu profondes (fig. 140).
- 720 n° 726. Fond de vase de forme basse à pied en couronne orné d'un décor malhabile constitué d'un ovale central et d'un motif rayonnant constitué de triangles obtenus par lissage et remplis d'incisions.

- 721 n° 727. Couvercle à bord aplati orné d'un décor ondé lissé. Ce type de couvercle est connu à Manching par plusieurs exemplaires, certains décorés par lissage (Pingel 1971 : Taf. 82).
- 722 L'ensemble inédit de Vénissieux comprenait entre autres des fragments de grandes jattes identiques à certains exemplaires de La Chuire et comme eux ornés de décors ondes lissés. Il est donc possible de situer le début de la production de ces vases dans le courant du III^e siècle av. n. è. Les formes rappellent des vases souvent non décorés de Bâle (Furger-Gunti 1980 : Taf. 128) et de Manching. Ces récipients sont technologiquement élaborés (maîtrise du tour, cuisson bien contrôlée, vases sans défaut), et il convient de rechercher les facteurs qui ont permis le développement de cette production de bonne qualité. Par sa cuisson et l'aspect des surfaces, cette production n'est pas sans rappeler le groupe de céramiques grises monochromes qui disparaît au début du IV^e siècle av. n. è. en Provence et en Languedoc. On peut se demander si ce type de production n'aurait pas survécu dans la moyenne vallée du Rhône et influencé ainsi les céramiques laténiennes grises. Ces dernières sont d'ailleurs connues au Pègue où elles apparaissent ponctuellement dès les couches C de l'habitat, soit au cours du III^e siècle av. n. è. (Lagrand 1973 : p. 93-94). L'hypothèse serait sans fondement, si une autre catégorie de céramique ne témoignait d'une filiation provençale (cf. p. 140).
- 723 Plusieurs tessons appartenant à des récipients dont le profil exact n'est pas connu montrent des surfaces extérieures ornées avant cuisson (**fig. 141**).

141 - Décors isolés sur céramiques tournées



- 724 Le décor lissé (n° 728-731) : il s'agit de décors linéaires rectilignes et ondes tracés sur des vases dont les surfaces extérieures ont fait l'objet d'une finition partielle par lissage. Des bandes circonscrites par des incisions horizontales ont été réservées, c'est-à-dire non lissées. Le résultat obtenu est une alternance de bandes plus ou moins larges mates et brillantes. Les bandes réservées portent différents types de décors tracés à la pointe mousse mais peuvent aussi être vierges de toute ornementation. On observe soit une bande ondé entre deux lignes horizontales, soit un motif reprenant le même principe mais disposé verticalement et en oblique sous une bande horizontale. Le décor lissé sur des surfaces rendues régulières par lissage est également connu. Les décors

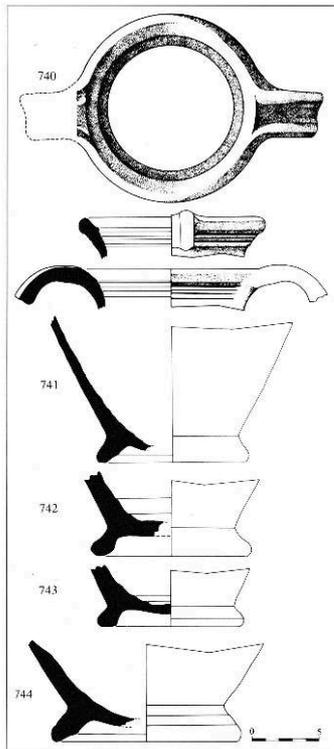
lissés apparaissent dès le premier âge du Fer, dans la culture de Golasecca ; en Gaule, c'est à partir du IV^e siècle av. n. è. que certains vases portent des décors curvilignes lissés (Lagrand 1973) qui se multiplient à partir du siècle suivant (Brunella 1987) pour rester en usage jusqu'à la fin de La Tène (Vaginay 1988 : p. 148). Bien qu'incomplets, les décors lissés de La Chuire sont à rapprocher de ceux de Bâle, de Feurs et de Roanne (Furger-Gunti 1980 : Taf. 143 ; Vaginay 1988 : p. 5960). A propos des décors lissés, on constate une analogie marquée entre ces derniers et les décors plus ou moins plastiques de certains bracelets laténiens en verre (Pingel 1971 : Abb. 7-8 ; Gebhard 1989).

- 725 Le décor incisé (n° 732-738) : un premier type de décor (n° 732) est obtenu à l'aide d'un peigne qui trace sur la pâte fraîche une onde peu incisée. C'est un décor attesté dans la Loire dans des contextes de La Tène D, sur un des récipients caractérisés par la présence de baguettes dégagées à la pointe mousse qui encadrent l'onde (Vaginay 1988 : p. 60) : ce type de vase est représenté dans La Chuire par un récipient aux surfaces légèrement micacées et de couleur brune, très différent des autres céramiques. Le décor ondé au peigne est aussi connu en Suisse, bien que peu représenté (Furger-Gunti 1980 : Taf. 143 ; Furger-Gunti 1980 : Taf. 33 ; Curdy 1984 : p. 123-136). Un autre type de décor (n° 733) est ondé, mais à la pointe mousse cette fois, en incisant profondément la pâte ; ce décor est connu à Bâle-Gasfabrik où il est cependant assez rare (Furger-Gunti 1980 : Taf. 57, n° 1265). D'autres décors à base d'incisions sont représentés ; il s'agit de croisillons plus ou moins fins et de chevrons plus profondément tracés.
- 726 Le décor impressionné (n° 739) : il est obtenu à l'aide d'un peigne appliqué perpendiculairement à la surface du récipient. Des vases ornés de cette manière datés de La Tène D1 sont connus à Bâle (Furger-Gunti 1980 : Taf. 143, n° 2217-2218).

Céramique peinte de « la Moyenne vallée du Rhône » (fig. 142-143)

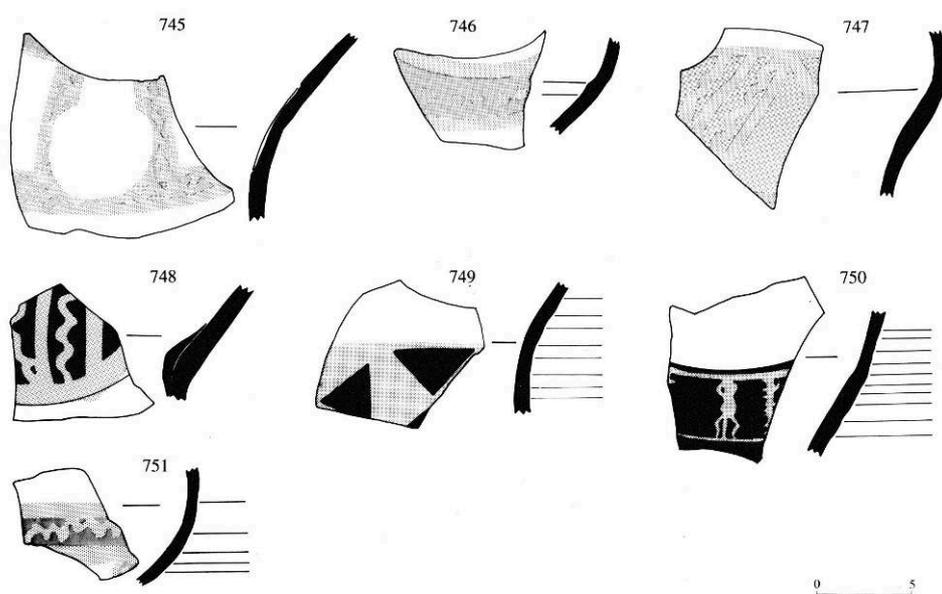
- 727 La faille de La Chuire a livré plusieurs centaines de tessons de vases tournés, portant des traces de peintures. Deux types apparaissent diversement représentés : le premier qui rassemble la majeure partie de ces fragments peints appartient à un modèle de céramique rarement signalé à l'âge du Fer et rappelant les productions dites pseudo-ioniennes de Gaule méridionale ; d'autre part, quelques rares fragments sont attribuables aux productions peintes dites celtiques, datées de la fin de l'âge du Fer.
- 728 Il s'agit d'une céramique tournée, à pâte fine, épurée, cuite en mode A, dont la couleur des surfaces varie de beige à orange vif. Dans l'ensemble, ces tessons sont assez mal conservés, les surfaces sont altérées et les décors peints ont partiellement disparu. Un nombre élevé de tessons n'a d'ailleurs sans doute jamais été peint, mais les caractéristiques de la pâte permettent de les attribuer assurément à ce type de production. L'essentiel du matériel céramique semble se rapporter à une seule forme dont le profil complet demeure inconnu.

142- Céramiques peintes de la Moyenne vallée du Rhône



- 729 Il s'agirait d'un vase (**fig. 142**) haut, fermé, à col droit, lèvre éversée, panse ovoïde sur un pied creux (n° 740-744). Le récipient est doté, semblerait-il, de deux anses symétriques faussement bifides : cependant, vu la fragmentation des céramiques, on ne peut exclure l'existence de variantes monoansées. Seul le sommet de la panse et le départ du col de ces récipients possèdent un décor peint (**fig. 143**), la base étant réservée. Dans l'ensemble, la production est peu soignée et il s'agit sans doute de vases utilitaires, destinés à transporter, à stocker et verser des liquides. Ces récipients appartiennent à la vaisselle de table et le terme le plus adapté à les désigner semble être celui d'amphorette (Bats 1988 : p. 71).

143- Céramiques de la Moyenne vallée du Rhône : décors peints



- 730 n° 745. Type 1 - Le décor peint le mieux représenté consiste en une bande rouge à brun-rouge, large de 1 à 2 cm, disposée horizontalement à la base de l'attache inférieure de l'anse. Cette bande est encadrée par deux bandes blanches, plus étroites, qui la recouvrent partiellement ; la partie centrale ainsi définie est de plus surchargée d'une bande ondulée blanche ou d'un zigzag de même couleur. La base de l'élément de préhension est encadrée par deux bandes disposées verticalement qui bifurquent rapidement à angle droit pour former une nouvelle bande horizontale disposée au sommet de l'attache : l'impossibilité de peindre la partie du vase située derrière l'anse explique cette disposition orthogonale. Il semble que les deux bandes horizontales principales soient parfois cloisonnées par l'ajout d'autres bandes verticales, formant ainsi une succession de casiers rectangulaires.
- 731 D'autres décors sont connus mais sont, semble-t-il, bien moins fréquents.
- 732 n° 746. Type 2 - il s'agit d'une variante du décor principal, caractérisée par une succession de cercles blancs, disposés sur une bande rouge et remplaçant ainsi le décor ondulé ou en zigzag habituel.
- 733 n° 747. Type 3 - il consiste en une large bande rouge à brun-rouge, encadrée de bandes blanches et surchargée de bandes blanches, en alternance rectiligne et ondulée, disposées en oblique pour former des chevrons.
- 734 n° 748. Type 4 - sur une large bande rouge, l'artisan a disposé en surcharge, des bandes verticales blanches, reliées par une bande oblique, blanche, légèrement ondulée.
- 735 n° 749 Type 5 - décor composé d'une large bande brune, surchargée de peinture blanche appliquée de manière à délimiter des triangles : il s'agit du seul exemple de décor réservé sur ce type de céramique. Une variante est cependant connue par plusieurs tessons découverts lors du sondage réalisé en 1950 ; elle est constituée par des triangles réservés remplis de points blancs (Chauffin 1960 : pl. IV, n° 4-5). Le décor réservé sur céramique apparaît dans les productions attiques à figures rouges, puis est adapté par les potiers celtiques, dès le IV^e siècle av. n. è. en Champagne (Anonyme 1987 d : p. 76-80).

- 736 n° 750. Type 6 - il se compose d'une large bande horizontale peinte brune, surchargée par deux étroites bandes blanches ; l'espace délimité est cloisonné par deux bandes verticales blanches sur lesquelles sont disposés des traits, horizontaux, fins et blancs. Entre ces deux motifs vaguement arborescents, l'artisan a peint une fine bande verticale encadrée par deux bandes ondulées affrontées. Le résultat de cette disposition a un aspect anthropomorphe, mais il est difficile d'affirmer que l'artisan ait voulu figurer un personnage debout, les genoux pliés et les bras levés au-dessus de la tête.
- 737 Type 7 - décor formé d'arc de cercle disposé en « guirlande » ; ce type de décoration n'est actuellement pas individualisé dans le mobilier de la Chuire, mais est par contre présent à Vénissieux (« Fosse Gambetta ». Rhône).
- 738 n° 751. Type 8 - En dernier lieu, il faut isoler un tesson qui porte l'habituelle bande rouge surchargée de bandes blanches, mais sous laquelle a été peint un cercle rouge pointé et entouré de blanc ; un certain nombre de motifs annexes ont dû exister et enrichir le répertoire linéaire, mais la conservation des peintures ne permet pas de les identifier.
- 739 Cette céramique peinte est tout à fait originale, puisque outre le site de La Chuire, elle n'avait été signalée que sur le site du Pègue (Lagrand 1973). Sur ce gisement, ces céramiques, représentées entre autres par des vases de forme haute à deux anses, apparaissent dès le deuxième quart du IV^e siècle av. n. è.¹⁰. Ces productions, quantitativement faibles, sont ensuite présentes dans les niveaux du site du III^e siècle av. n. è. (couche C2A). On les retrouve dans des niveaux plus récents du II^e siècle av. n. è., mais il s'agit de couches de remblais. On peut donc estimer que ces céramiques sont datables du IV^e-III^e siècle av. n. è. ; pour les II^e-I^{er} siècles, rien ne permet de confirmer ou d'infirmier leur existence. Outre le Pègue, un certain nombre de gisements de la moyenne vallée du Rhône ont livré des tessons appartenant à des formes hautes à deux anses, identiques aux céramiques de La Chuire : ces vases existent à Soyons - La Brégoule dans un contexte stratigraphique imprécis (de ce site provient une fibule de schéma La Tène I tardive) ; à Vénissieux près de Lyon, la même forme de céramique peinte est associée à des vases laténiens et à un bracelet celtique en verre datable de La Tène C1 ; cet ensemble précieux permet de confirmer l'existence de ces productions au cours du III^e siècle en pays allobroge. D'autres découvertes proviennent de la vallée de l'Isère (grotte de Choranches) et même du val de Saône, sur le site du Petit-Chauvord¹¹. En Provence, seul un tesson de forme haute peinte de ce type peut être mentionné, il provient du Mont-Garou (Sanary, Var) et sa datation serait curieusement le VI^e siècle av. n. è. (Benoit 1965).
- 740 L'origine de ces productions peintes est à rechercher dans le répertoire pseudo-ionien et à pâte claire provençal, bien qu'il n'existe apparemment pas de continuité chronologique entre ces deux types de céramiques : en effet, l'abandon du site du Pègue entre le milieu du V^e siècle et le début du IV^e siècle av. n. è. ne permet pas d'établir de liens sûrs entre les deux types peints. Un certain nombre de points communs permet néanmoins de proposer une filiation. D'abord, la forme haute et ansée est totalement étrangère au répertoire laténien où les seules exceptions sont des imitations et des dérivés de la vaisselle métallique étrusque (Vaginay 1984). Par contre, dans la vaisselle « pseudo-ionienne » et à pâte claire peinte, les vases ansés sont très bien attestés, par des oenochoés à bec trilobé aux VI^e-V^e siècles av. n. è. et par des vases à embouchure ronde, à une et parfois deux anses, qui restent en usage jusqu'au II^e siècle av. n. è. (Lagrand 1973 : p. 63-68 ; Dedet 1987 : p. 59 ; Arcelin 1982 : p. 89-94). Pour ce qui

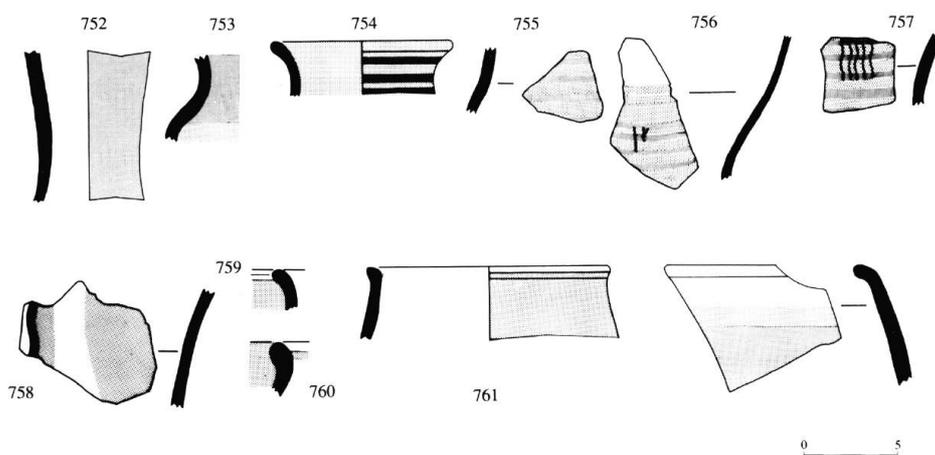
concerne le décor peint, l'absence d'étude synthétique complique l'analyse comparative ; de plus, la mauvaise conservation générale des surfaces implique une inégalité des données selon les sites. Cela dit, les décors de la céramique de La Chuire se retrouvent dans le répertoire pseudoionien, en particulier au Pègue : bandes horizontales de largeurs variées, ligne ondulée, points, cercle oculé, guirlandes, chevrons et triangles ornent de façon complexe des formes hautes dont la partie inférieure de la panse reste réservée. La différence principale entre les deux types provient de l'emploi de la peinture blanche exceptionnelle sur les productions des VI^e-Ve siècles av. n. è. De plus, le répertoire de motifs peints est réduit pour les séries récentes d'ailleurs techniquement médiocres.

- 741 Dans l'état actuel des recherches, la céramique peinte du type de La Chuire paraît constituer le terme de l'évolution des productions grecques d'Occident, dérivées de Grèce de l'Est, et particulièrement bien attestées jusqu'au Pègue et même Soyons¹². Sur les sites de la fin du premier âge du Fer de Gaule interne, on constate la faible représentation des vases tournés peints, considérés comme des importations liées à la diffusion du vin massaliote. Sur le site de Lyon-Vaise (Gorge-de-Loup), seul gisement de référence pour cette période dans la région, ces céramiques ne sont que faiblement attestées jusqu'à la fin du Ve siècle av. n. è. (elles le sont cependant un peu mieux que sur des sites plus septentrionaux). Dans le mobilier de La Chuire même, les vases de ce type ne sont attestés que par deux exemplaires identifiés par leurs anses bifides peintes (cf. p. 112).
- 742 En tout état de cause, c'est au cours du IV^e ou au début du III^e siècle av. n. è., que cette production s'est développée sans doute à partir de la Provence (peut-être du Pègue même) pour constituer rapidement une vaisselle certainement commune dans la moyenne vallée du Rhône. La masse de céramique de ce type livrée par La Chuire est l'indice d'une production locale qui, si elle n'est pas localisée sur le Camp de Larina, est sûrement à situer en territoire allobroge. L'examen des vases peints analogues de Soyons et du Pègue montre des différences notables dans la qualité des pâtes et des peintures et indique l'existence d'ateliers locaux multiples. Par contre, l'aspect des vases de La Chuire et de Vénissieux semble indiquer un lieu commun de production.
- 743 Le principal intérêt de cette céramique est de montrer la coexistence dans le couloir rhodanien, de formes issues du répertoire méditerranéen et de formes typiquement celtiques. Seules des nouvelles données sur les habitats occupés aux IV^e-III^e siècles dans la région Rhône-Alpes et une étude fine de l'ensemble des tessons découverts dans La Chuire pourront expliquer ce phénomène.

Céramique peinte de type celtique (fig. 144)

- 744 Quelques rares vases, montés à partir d'argile soigneusement épurée et cuite en mode A, portent des traces de peinture blanche surchargée de décor rouge ou brun. Ces récipients s'apparentent aux productions dites celtiques bien attestées sur les sites de Feurs, Bâle et Manching (Vaginay 1988 ; Furger-Gunti 1980 ; Maier 1970). Treize tessons possèdent ces caractéristiques et se rapportent à plusieurs formes sans doute hautes et fermées et à une forme basse ouverte. Aucun profil n'est complet et les décors peints ne sont donc connus que d'une manière partielle.

144 - Céramiques peintes de type celtique



- 745 n° 752. Fragment de panse étroite entièrement peint en rouge.
- 746 n° 753. Vase dont la panse est peinte en blanc et le départ du col en rouge. Ce décor de fond est l'un des plus fréquents dans la céramique peinte ségusiave.
- 747 n° 754. Vase dont le col est peint en blanc à l'extérieur et à l'intérieur ; la face externe est surchargée de fines bandes horizontales brunes. Ce motif secondaire est bien connu en territoire ségusiave, bien que le plus souvent l'on ait affaire à des bandes brunes peintes sur fond rouge (type O. 1 Guichard 1988 : p. 71).
- 748 n° 755-757. Vases à fond blanc surchargé de bandes horizontales rouges ; dans deux cas, on observe un décor ondé vertical de couleur brune. Cette ornementation est connue dans des contextes de La Tène D1, en territoires ségusiave et helvète (Vaginay 1988 : p. 124, n° 20 : p. 134, n° 41).
- 749 n° 758. Fragment de panse portant sur fond blanc un large décor ondé brun qui rappelle un vase de Feurs. daté de La Tène C2 (Vaginay 1988 : p. 105, n° 86).
- 750 n° 759-761. Plusieurs fragments de lèvres sont peints en blanc à l'extérieur : un seul est orné d'une fine bande blanche située à l'intérieur.
- 751 n° 762. Seul un tessons appartient à une forme à panse rectiligne et lèvre éversée ; la surface extérieure est peinte de deux bandes blanches encadrant une bande rouge. La forme rappelle les récipients de type Périchon 23 connus sur le site du Crêt-Châtelard (Périchon 1974 : p. 28).
- 752 La céramique peinte « de type celtique » est très mal représentée dans le site de La Chuire, pourtant situé entre le Nord du Massif Central et le Plateau Suisse où les vases peints sont fréquents à partir du II^e siècle av. n. è. : plus précisément, l'existence de céramiques peintes celtiques est confirmée par la dendrochronologie avant 158 av. n. è. à Yverdon (VD. Suisse) et avant 123 av. n. è. à Genève (Bonnet 1989 : p. 12).
- 753 Aisément reconnaissables, tous les tessons appartenant à ces productions ont été isolés. Puisque l'analyse des vestiges non céramiques a montré la bonne représentation de la phase D1 de La Tène, on aurait pu s'attendre à retrouver en territoire allobroge des proportions proches de celles relevées en Suisse ou dans le Massif Central (Vaginay 1988) ; de toute évidence il n'en est rien et cette rareté n'est pas sans rappeler la situation observée en Gaule méridionale où les céramiques peintes celtiques semblent être du mobilier d'importation. Il faut tenir compte de l'existence dans La Chuire des

productions peintes issues du répertoire pseudo-ionien et on peut se demander si elles ne perdurent pas tard dans le second âge du Fer, excluant ainsi toute autre production peinte. Dans l'état actuel des recherches sur La Tène en Dauphiné, il est impossible de répondre à cette question qui trouvera peut-être une réponse dans les résultats des découvertes récentes de Viennet de Bourgogne.

Les monnaies

Les monnaies massaliotes

Les oboles de Marseille

- 754 n° 763. Au droit, tête d'Apollon à gauche. Le revers est divisé en 4 cantons. Dans 2 d'entre eux on voit les lettres M et A. P = 0,55 g¹³.
- 755 n° 764. Exemple de même type. P = 0,62 g.
- 756 n° 765. Pièce de même type que la précédente. P = 0,62 g. (**fig. 145**).

145- Obole de Marseille en argent



- 757 n° 766. Exemple identique aux deux précédents, mais on remarque au revers une étrange graphie du A. P = 0,36 g.
- 758 n° 767. Par son style, la tête du d. rappelle certaines espèces arvernes. L'oreille est recouverte de favoris et le bas du visage est carré. P = 0,49 g (**fig. 146**).

146- Imitation d'obole de Marseille en argent



Les monnaies allobroges

- 759 n° 768. La frappe de cet exemplaire en argent est légèrement décentrée. Au droit, tête casquée à g., grènetis. Le revers est orné d'un hippocampe à crinière bouletée à g. On ne voit que l'avant de l'animal. Grènetis au pourtour. Type LT VII. 2924. P = 1,9 g¹⁴.
- 760 Une monnaie, enfin, est de provenance inconnue :
- n° 769. Potin au long cou. Ce bronze coulé présente sur une face une tête stylisée à g., sur l'autre, un quadrupède schématisé. P = 2, 75 g. Selon G. Gentric « ...la zone d'émission de ces pièces est certainement la basse vallée du Rhône... » (Gentric 1981 : p. 44).
- 761 F. Perrin et P. Porte, qui ont fouillé respectivement dans La Chuire et sur le plateau de Larina, ont tous deux noté d'importants bouleversements stratigraphiques, qui rendent le contexte de découverte des monnaies inutilisable au point de vue de la chronologie. Cette carence est regrettable, mais l'étude du numéraire peut nous fournir d'autres observations non dépourvues d'intérêt.
- 762 Sur 50 pièces identifiées, 16 sont massaliotes, soit près du tiers du lot. Le fait dominant est la remarquable représentation des numéraires de Narbonnaise : 45 exemplaires au total. Deux monnaies sont inédites, il n'est pas possible, en l'état actuel de nos connaissances, de savoir si leur émission a eu lieu en *Provincia* ou en *Comata*, seules 3 espèces proviennent donc à coup sûr de Gaule Chevelue. Il s'agit des 2 pièces d'argent des Lingons et du potin sénon. Après la conquête de la Gaule, le numéraire à légende KALETEDOY s'est répandu sur une grande partie du territoire gaulois et c'est probablement après 52 que le bronze coulé des Senons est parvenu sur ce site. La présence tout à fait écrasante des monnayages de Narbonnaise prouve le rôle de

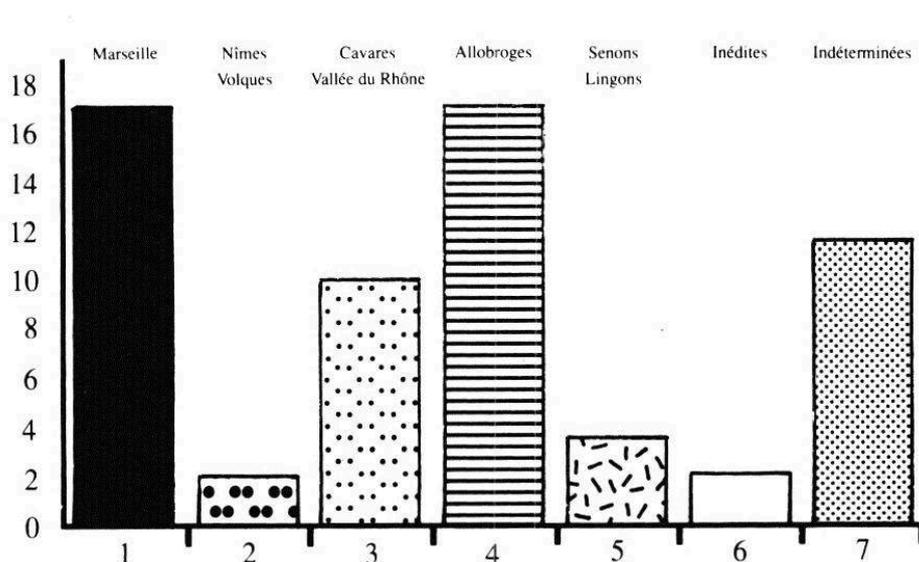
frontière joué par le Rhône, que les numéraires étrangers ne franchissent qu'à titre exceptionnel.

- 763 De nombreuses espèces présentent des particularités qui méritent d'être soulignées. Nous avons constaté l'existence d'oboles copiées sur les monnaies massaliotes ; il n'est pas possible actuellement de savoir s'il s'agit d'imitations locales ou de pièces provenant d'autres sites, qui restent à déterminer. Le succès du numéraire de la cité phocéenne explique la fabrication de ces contrefaçons.
- 764 Par ailleurs, la présence des oboles d'argent et des bronzes de Marseille n'est pas seulement importante numériquement, elle constitue aussi une nouveauté par rapport aux découvertes étudiées dans cette vaste zone. A. Deroc a effectué le recensement des espèces isolées et des trésors (Deroc 1983). Ce travail permet de constater que les monnaies massaliotes sont absentes des sites qui ont livré des pièces d'argent des Allobroges, des Cavares, des exemplaires au cavalier. L'observation est valable pour l'Isère et les départements limitrophes : seuls les trésors offrent un tel mélange. L'originalité de Larina apparaît donc bien ; en ce lieu le numéraire de Marseille et ses copies sont intégrées à la circulation monétaire normale.
- 765 Ces petites espèces d'argent ont connu un grand succès dans une partie importante de la *Provincia*. Elles jalonnent la vallée du Rhône et sont parvenues jusque dans l'Est de la Gaule sur des sites tels que Mâlain (Côte-d'Or) et Mandeuve (Doubs). Il était tentant de copier ce monnayage si utilisé dans les échanges, tout comme on avait imité, à l'origine, les statères de Philippe II de Macédoine en Gaule centrale et les statères de Tarente en Gaule Belgique. A Larina, 5 exemplaires au moins sont, selon toute vraisemblance, des imitations du numéraire massaliote. Il s'agit des pièces qui portent les numéros 14, 15, 18, 766-767.
- 766 Pour les monnaies attribuées aux Cavares, deux faits importants doivent être signalés : la présence d'un exemplaire en bronze, alors que toutes les monnaies de ce type, connues à ce jour, sont en argent, et la découverte d'un coin de revers en bronze destiné à frapper des pièces au cheval galopant¹⁵. Au-dessus de l'animal, on voit un rameau ou une épée. La monnaie de bronze étant très oxydée, il n'est pas possible de savoir exactement quel est son type de revers. Dans sa belle étude : « Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône », A. Deroc ne mentionne que des espèces d'argent de poids largement supérieur à 2 g. (Deroc 1983 : p. 6-7), or, à Larina, en plus de cet exemplaire entièrement fait de bronze, trois pièces fourrées ont été recueillies.
- 767 Ces constatations obligent à se demander si un atelier monétaire a fonctionné en ce lieu. A. Deroc a considéré ces pièces comme étant des émissions cavares, en se fondant principalement sur la carte de répartition. Il a, en effet, recensé 51 exemplaires isolés sur le territoire de ce peuple et 10 (maintenant 18, grâce à Larina) chez les Allobroges. Par ailleurs, c'est dans cette dernière région que la concentration de trésors est nettement la plus importante. L'auteur attribue ce fait aux : «graves événements de 77-75 av. J.-C., qui poussèrent un certain nombre de Cavares à fuir chez leurs voisins allobroges avec leur fortune.... » (Deroc 1983 : p. 46). Cette explication est parfaitement vraisemblable. Il n'en reste pas moins qu'il faut tenter de comprendre pourquoi ce coin a été trouvé à Larina.
- 768 Deux hypothèses peuvent être avancées : ces espèces auraient été émises par les Allobroges et non par les Cavares. Cependant, pour passer sur ce point au stade de la certitude, il faudrait que des découvertes bien plus nombreuses de monnaies de ce type soient effectuées dans la région. Seules des fouilles à venir pourront nous apporter une

réponse. La seconde hypothèse est qu'il s'agit bien d'un monnayage cavare, à l'origine, mais qu'à la suite des troubles dramatiques qui se produisirent aux environs de 77, une partie de la population des Cavares s'était réfugiée chez les Allobroges de Larina, en apportant ce coin, qui aurait permis des émissions monétaires sur place. Les difficultés du temps expliqueraient la mauvaise qualité de trois sur quatre de ces pièces. Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de trancher, seules des trouvailles abondantes et bien datées permettront de résoudre le problème.

- 769 Les monnaies à l'hippocampe des Allobroges sont remarquables par leur nombre : 16 exemplaires, soit près du tiers des espèces identifiées. Il y a ici coexistence d'espèces rares (une pièce de la classe I et une pièce de la classe IV) avec de nombreuses monnaies fourrées (approximativement la moitié du lot) et même un exemplaire intégralement fait de bronze. Ce recensement met en évidence une donnée fondamentale : le numéraire des Cavares recueilli à Larina représente la phase absolument finale de ces émissions, alors que pratiquement toute la gamme des monnaies allobroges à l'hippocampe existe en ce lieu. Cette constatation accrédite l'hypothèse de Cavares qui seraient venus se réfugier dans cette cité fortifiée emportant avec eux un coin monétaire. Peut-être trouvera-t-on plus tard le coin de droit correspondant ?
- 770 Sans qu'il puisse clairement être expliqué actuellement, un autre fait doit être signalé : les monnaies au cavalier de la vallée du Rhône qui ont été fabriquées en très grandes quantités et ont abondamment circulé dans cette région, ne sont représentées ici que par deux exemplaires appartenant aux émissions de tête. La partie du site, dont les numéraires proviennent, semble avoir été à peu près abandonnée peu de temps après la révolte contre Rome et la terrible répression qui lui succéda. Une occupation normale, continue, après 70 aurait apporté de nombreuses monnaies au cavalier. Cet indice négatif ne doit pas être négligé pour la chronologie du lieu.

147- Répartition du monnayage par type



- 771 La récolte monétaire effectuée à Larina (**fig. 147**), qui ne comporte aucune espèce prestigieuse, statère d'or, par exemple, nous a apporté deux petites monnaies d'argent inédites. Elle présente, par ailleurs, un intérêt exceptionnel, puisqu'elle confirme des faits attestés par l'histoire de cette région. Elle constitue un témoignage vivant,

irremplaçable sur la vie économique et politique de cette cité à la situation privilégiée, puisqu'elle se trouvait à la limite de la Narbonnaise et de la Gaule Chevelue. En dépit de cette proximité de la *Comata*, Larina appartient complètement au domaine de la *Provincia*, comme le révèlent les numéraires recueillis à ce jour.

B.F.

La faune

- 772 Dans le site de La Chuire les restes animaux sont très abondants et relativement bien conservés. L'étude du mobilier archéologique, et notamment des objets métalliques qui présentent des traces de destructions volontaires, laisse entrevoir la possibilité de dépôts particuliers, autres que de simples dépotoirs ; c'est pour cette raison qu'il a été décidé de pratiquer un examen des restes animaux, dont l'un des inconvénients majeurs était de ne pas être daté, faute d'un contexte précis (éboulis calcaire), autrement que dans une fourchette chronologique allant du Bronze final à la fin de l'âge du Fer. Dans ces conditions, seules des anomalies remarquables, dans le spectre des espèces (seulement des restes de chevaux, par exemple), ou dans celui des pièces anatomiques (que des crânes ou des *tali*), auraient pu apporter quelques indices supplémentaires pour une interprétation des dépôts.
- 773 L'examen des restes osseux a porté sur un bon millier de pièces, qui proviennent essentiellement des mammifères domestiques classiques, auxquels s'ajoutent le cerf, le lièvre et le sanglier représentés par une ou deux pièces chacun, et le coq (deux os).
- 774 Les proportions calculées sur les nombres de restes (N. R.) sont remarquablement proches de celles obtenues à partir des données publiées par Th. Poulain, sur un autre échantillon du même site recueilli en 1950 (Poulain-Josien 1960 : p. 51-63).

	Bœuf	Porc	Mouton -Ch	Chien	Cheval	N. R.
1975-77	34	42	17	4	3	1127
1950	34	43	17	5	1	692

Fréquence des espèces domestiques exprimée en %

- 775 La différence essentielle tient ici à la présence de nombreux restes de sangliers dans l'échantillon étudié par Th. Poulain (102 restes, soit 13 %). Ici seule une *scapula* de cet animal a été trouvée (soit 0,1 %).
- 776 Quelques observations méritent d'être signalées : la présence de cinq os humains, ainsi que des traces de découpes sur les os de chiens et sur un métatarse de cheval. Les autres espèces représentées par des os fragmentés et découpés témoignent de leur consommation par l'homme.
- 777 Mais il faut également signaler que les décomptes ont été établis en laissant de côté une bonne partie du matériel qui se présentait sous la forme de dents isolées, de très loin bien plus nombreuses que celles manquant sur les mâchoires présentes. Seuls les os ont été examinés et des distorsions sont également apparues, la principale étant la forte représentation des mâchoires. Ces anomalies, très intéressantes si elles étaient le fait

des Gaulois, rappelaient beaucoup la sélection qu'effectuaient les archéologues désireux de ne pas s'encombrer, tout en collectant la faune. Depuis, il a été montré que c'était aussi le plus sûr moyen de se priver de tout l'intérêt d'un échantillon d'ossements. Une rapide enquête menée par F. Perrin a effectivement permis de mettre en évidence une collecte différentielle, privilégiant les dents (toutes conservées) au détriment d'une partie du matériel jugé sans intérêt et réenfoui sur place et recréant du même coup un nouveau dépôt archéologique.

- 778 Dans ces conditions-absence d'attributions chronologiques entre le Bronze final et La Tène finale, absence d'anomalies dans le spectre des espèces, ce sont des animaux habituellement présents dans des dépotoirs des âges des Métaux, dans des proportions qui ne choquent pas et impossibilité définitive de juger d'une éventuelle sélection des parties-cet ensemble ne mérite pas d'étude plus poussée.

P.M.

Les restes humains

- 779 Quelques vestiges humains se rapportant à au moins deux individus ont été isolés lors du tri des restes osseux effectué préalablement à l'examen de la faune ; ces restes ne provenant pas de contexte stratigraphique déterminé, rien ne permet de préciser leur datation qui doit se situer entre le Bronze final et La Tène D. Leur examen était motivé par la présence dans le mobilier métallique d'objets présentant des destructions volontaires et il convenait de vérifier si ces ossements ne portaient pas de traces de décarnisation analogues à celles observées dans certains contextes culturels à caractère sacrificiel.

- Fragment de crâne de taille adulte

L'os est clivé au niveau du diploé, et seule la partie endocrânienne est préservée. L'existence d'une crête tranchante permet de situer ce vestige sur le frontal, dans la région médiane et inférieure de l'écaillé. On constate en outre sur la face endocrânienne quelques appositions osseuses irrégulières, qui correspondent très vraisemblablement à un processus débutant d'hyperostose frontale ; on doit donc attribuer ce fragment à un sujet adulte, d'âge relativement avancé. On notera enfin que cette pièce a subi une exposition au feu, de sorte qu'elle a pris sur la majeure partie de sa surface une coloration noire : il ne s'agit manifestement pas là d'une véritable incinération, car la température à laquelle l'os a été porté est relativement faible.

- Diaphyse presque complète d'un humérus droit d'enfant

L'extrémité proximale est légèrement érodée. La longueur diaphysaire peut être estimée à 125 mm (longueur conservée = 121 mm), ce qui correspond à un âge compris entre deux et trois ans.

- Moitié proximale d'une ulna d'adulte

L'os est robuste et mouluré, avec une diaphyse fortement incurvée. Sur le processus coronoïde, le bord antérieur de l'incisure humérale est bordé d'un bourrelet osseux néoformé qui signe une lésion dégénérative (arthrose du coude).

- Phalange proximale de la main d'un adulte

Il s'agit très vraisemblablement de la phalange proximale du troisième doigt de la main droite. Elle est remarquablement longue (longueur max. : 46,4 mm) et gracile (périmètre au milieu : 25 mm).

- Diaphyse tibiale gauche de taille adulte ;

L'insertion du muscle soléaire se présente sous la forme d'une crête discontinue

extrêmement puissante constituée d'une succession de tubercules irréguliers ; un tel aspect est inhabituel, et bien qu'il ne soit pas franchement pathologique, il évoque l'aspect d'un hématome calcifié ; la crête tibiale est tranchante, sinueuse ; au sommet de sa convexité latérale, sensiblement au milieu de la diaphyse, on note sur la face médiale une petite irrégularité de l'os cortical, qui correspond sans doute à un petit hématome sous-périosté. C'est probablement le même diagnostic qu'il convient d'avancer pour un soulèvement de l'os cortical, un peu plus étendu (env. 20 mm de haut sur 15 mm de large), qui affecte la face postérieure de la diaphyse à l'union de ses tiers moyen et distal. Sur la face antéro-latérale, on note la présence de trois sillons vasculaires arciformes, concaves vers le haut ; il s'agit là d'une variation anatomique banale, sans signification pathologique.

780 Malgré le soin que nous avons apporté à l'observation de ces quelques os, nous n'avons repéré aucune trace qui puisse être interprétée comme le résultat d'un travail de décarnisation.

H.D.

NOTES

1. Autres noms locaux : La Chuire. Le Trou de La Chuire, Le Trou de La Chuirea.
2. Information P. Pion.
3. Ce site est particulièrement intéressant dans le cadre des relations entre l'Italie septentrionale et la Gaule interne, puisque, outre du corail brut, il a livré de nombreux vases en verre polychrome qui sont attestés dans le domaine hallstattien occidental ; il y a donc eu probablement deux axes de circulation pour ces objets.
4. Information C. Bellon.
5. Comptage effectué par MM. Chausse et Nicollet.
6. Information B. Bouloumié.
7. Lors de la Table-Ronde CNRS de Lattes (mars 1989) : Diffusion et chronologie des amphores massaliètes.
8. Information Ch. Lagrand.
9. Trois fragments à vernis noir dans un contexte du début du III^e siècle av. n. è. à Lijay ; un tessou apparemment ancien isolé à Saint-Romain-en-Gal (inf. A. Desbat).
10. Information Ch. Lagrand.
11. Information A. Guillot.
12. Tous mes remerciements à G. Dal Pra, conservateur du Musée de Soyons, pour m'avoir permis d'examiner les collections du Musée.
13. Il s'agit là d'une découverte plus ancienne et l'identification de cette pièce a été réalisée par J.-P. Colbert de Beaulieu.
14. La note précédente s'applique également à cette pièce.
15. Le moulage de cet objet est visible à la Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby.